



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

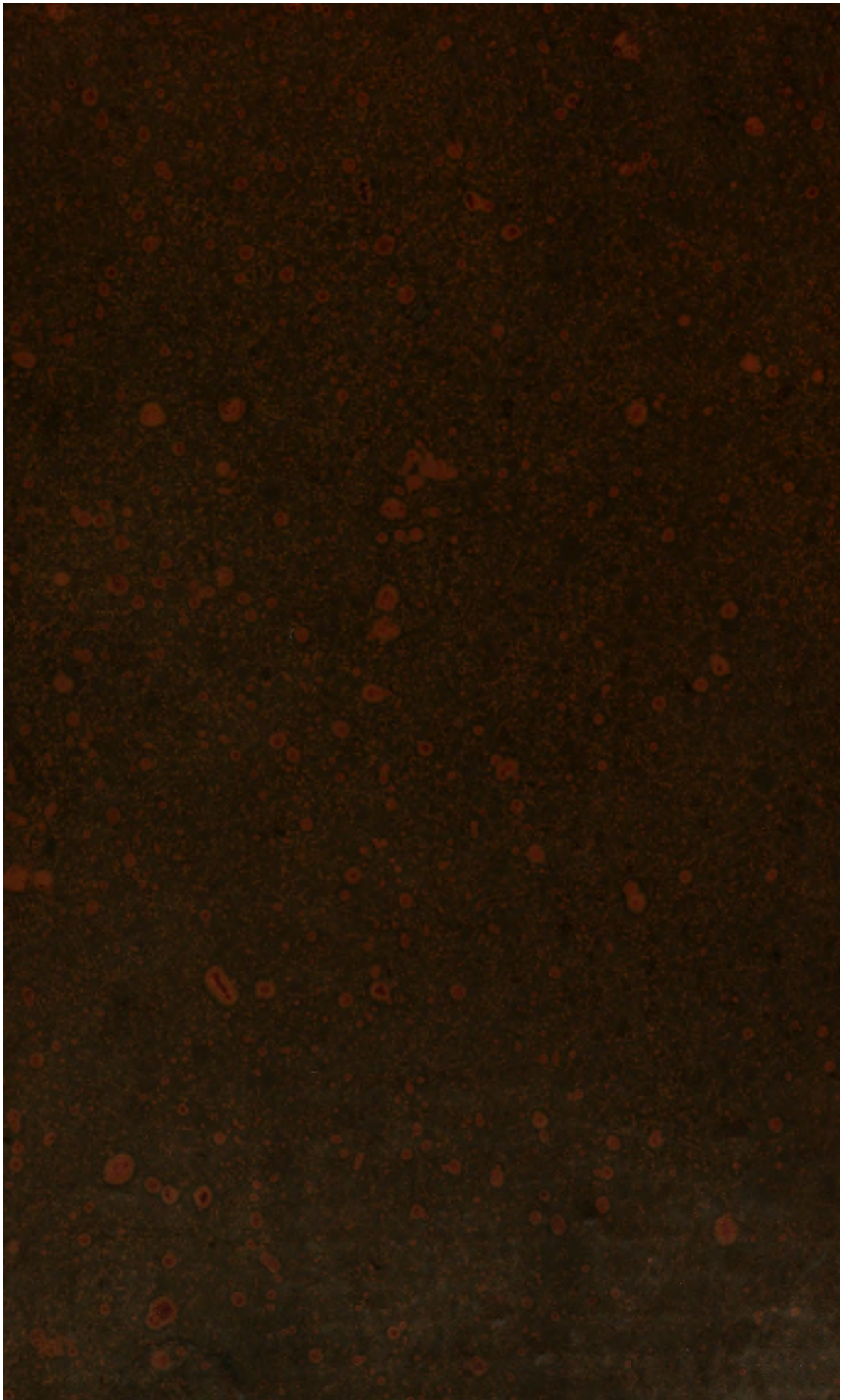
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

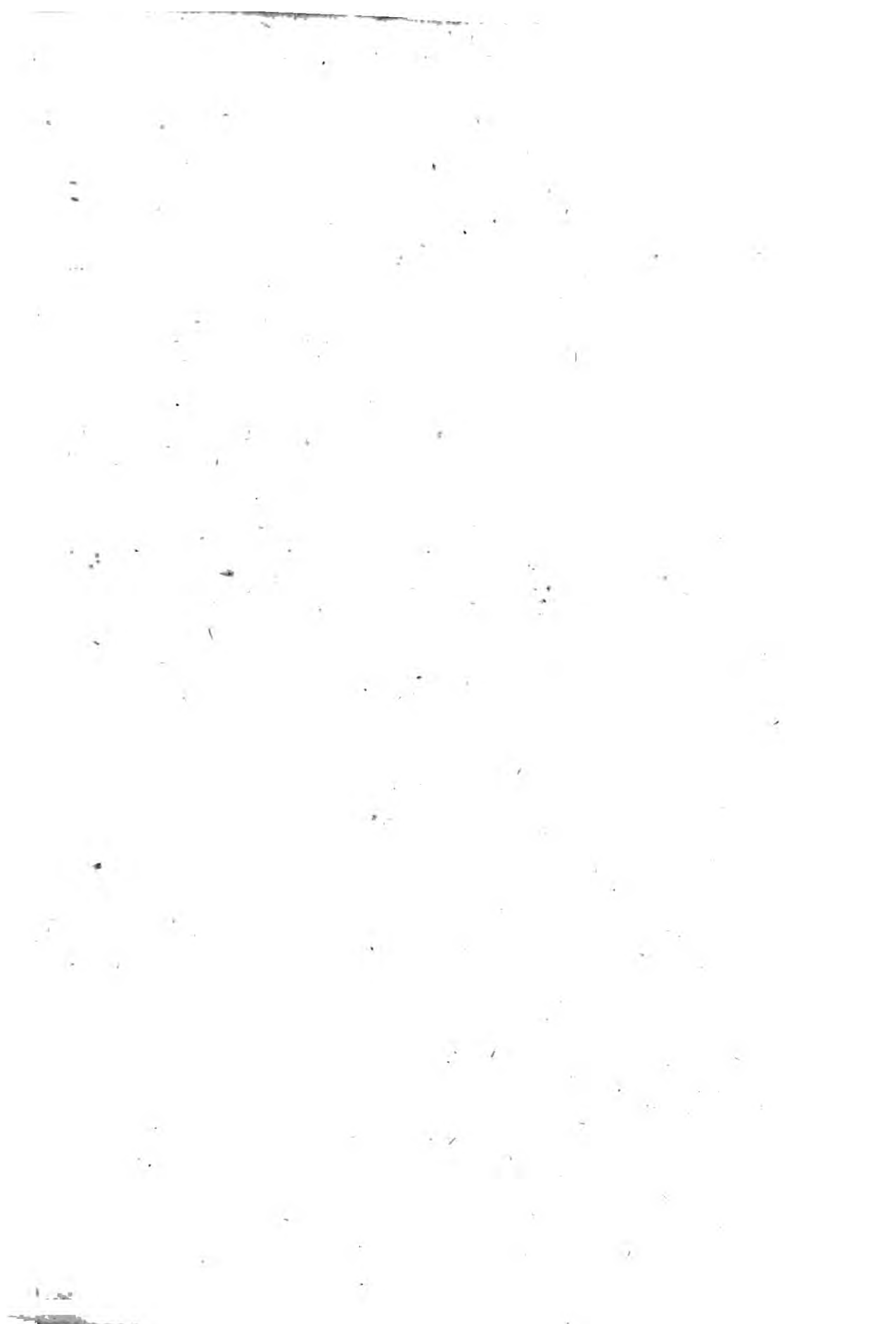
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

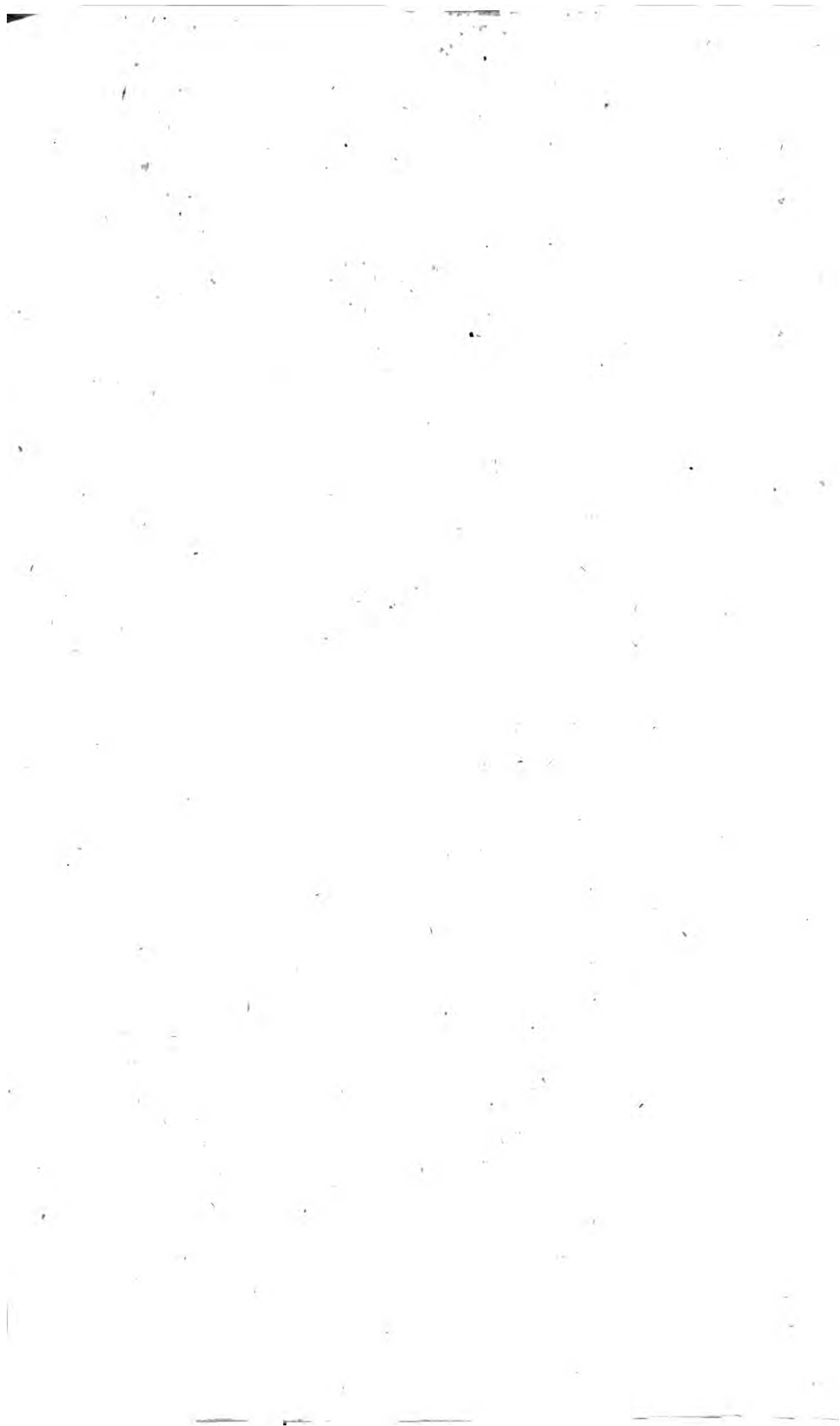


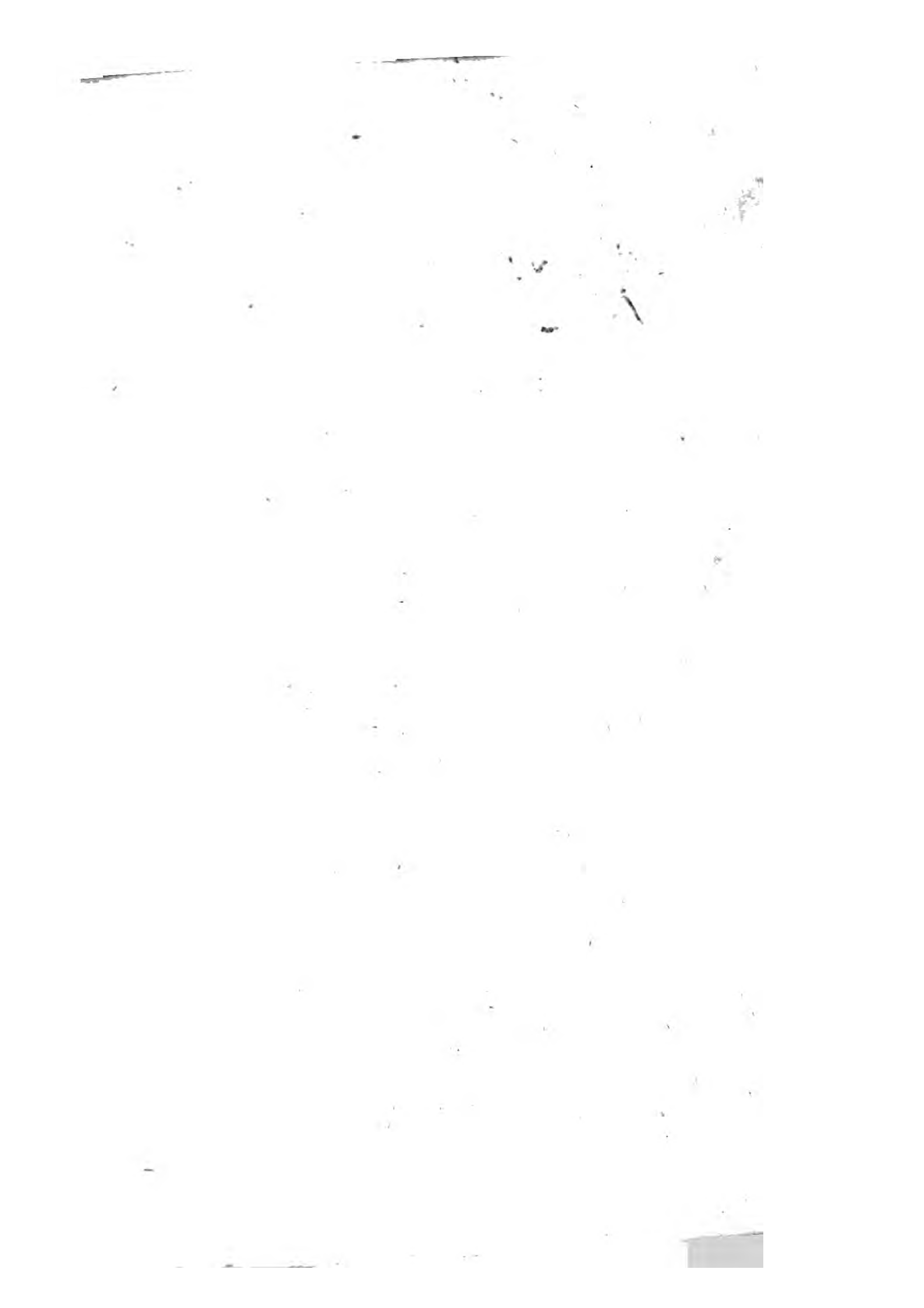
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



Catalogued







BS. 8°  
A. 182

**COLLECTION  
UNIVERSELLE**

**DES**

**MÉMOIRES PARTICULIERS,**

**RELATIFS**

**A L'HISTOIRE DE FRANCE.**

**TOME XXII.**

**CONTENANT** *les Mémoires de Messire  
BLAISE DE MONTLUC, Maréchal de  
France ; commençant en 1521, & finissant  
en 1574.*

**XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.**



**I**L paroît régulièrement chaque mois un Volume de cette Collection.

Le prix de la Souscription pour 12 Volumes, à Paris, est de 48 l. Les Souscripteurs de Province payeront de plus 7 l. 4 s., à cause des frais de poste.

C'est au Directeur de la Collection des Mémoires, &c. qu'il faut s'adresser, *rue d'Anjou-Dauphine* N°. 6, à Paris. Il faut avoir soin d'affranchir le port de l'argent & des lettres.



**COLLECTION**

**UNIVERSELLE**

**DES**

**MÉMOIRES PARTICULIERS**

**RELATIFS**

**A L'HISTOIRE DE FRANCE.**

**TOME XXII.**

**A LONDRES;**

*Et se trouve à P A R I S,*

**Rue d'ANJOU-DAUPHINE, N<sup>o</sup>. 6.**

**1786.**

## ERRATA.

### FAUTES ESSENTIELLES A CORRIGER

Dans les Tomes XVII, XVIII, XX & XXI  
de la Collection contenant les Mémoires  
DE MARTIN ET DE GUILLAUME  
DU BELLAY.

#### TOME XVII.

- Notice, p. 14, ligne 16; d'Outrean, *lisez* d'Outreau.  
P. 17, ligne 28; leur nom est Halluin : *ces mots doivent se placer à la suite de la Note (b)*, p. 20, ligne 28.  
P. 119, ligne 27; Commargue, *lisez* Commarque.  
P. 412, ligne 24; Mars 1567, *lisez* Mars 1557.  
P. 415, ligne 19; Tillardet, *lisez* Tilladet.  
P. 438, ligne 15; Onatilen, *lisez* Onatileu. *Ibid.* ligne 17; Anatilen, *lisez* Anatileu. *Ibid.* ligne 19; Vatillen, *lisez* Vatileu.

#### TOME XVIII.

- P. 327, ligne 28; cancere; *lisez* carcere.  
P. 349, ligne 20; Vantier, *lisez* Vautier.

#### TOME XX.

- P. 448, ligne 1 : *ici doit s'appliquer la Note (a); & à la ligne 9, au lieu de la lettre (a), doit être la lettre (b), qui renvoie à la Note où il s'agit de Varillas.*  
P. 458, ligne 5; en 1569, *lisez* en 1559.

#### TOME XXI.

- P. 278, ligne 2; Mars mil cinq cens quarante-six; *lisez* Mars mil cinq cent quarante-sept.



N O T I C E  
D E S É D I T E U R S  
S U R L A P E R S O N N E  
E T L E S M É M O I R E S  
D E B L A I S E D E M O N T L U C ,  
M A R É C H A L D E F R A N C E .

**B**L A I S E D E M O N T L U C par sa naissance pouvoit aspirer aux grandes places : son mérite l'y fit parvenir. De simple soldat , il devint Maréchal de France. La Maison à laquelle il appartenoit , étoit une branche de celle d'Artagnan-Montesquiou (a) , famille des plus illustres de la Guienne. Son pere , *François de Lasseran de Massencome* , Seigneur de Montluc , avoit épousé *Françoise d'Estillac de Mondenard* , Dame d'Estillac en Agenois. Il en eut plusieurs enfans. Jean (b) se distingua dans l'état ecclésiastique , & Blaise dans la profession des armes. Ce dernier , dont nous

( a ) Montesquiou est une des quatre Baronniees d'Armagnac.

( b ) Voyez l'Observation , n<sup>o</sup> 23 , sur le premier Livre des Mémoires de Montluc.

publions les Mémoires , naquit ( a ) vers le commencement du seizième siècle , lorsque Louis XII faisoit le bonheur de la France. Les Mémoires de Montluc nous apprennent qu'il fut élevé en qualité de Page dans la maison d'Antoine , Duc de Lorraine ( b ). On n'a pas oublié ( c ), sans doute, que les Cours des Princes & les Châteaux des Seigneurs servoient d'asile à la Noblesse indigente. Le pere de Montluc étoit dans le cas de profiter de cette heureuse ressource pour l'éducation de ses enfans : sa fortune étoit plus que médiocre. A peine le jeune Montluc ( lit-on encore dans ses Mémoires ( *fut-il mis hors de Page, qu'on le pourveut d'une place d'Archier dans la Compagnie du Duc de Lorraine, estant M. de Bayard son Lieutenant.* Il n'auroit pu faire ses premières armes sous un plus habile

( a ) Comme les Biographes varient entre eux sur la date de sa naissance & sur son âge, quand il mourut, nous avons présumé que cette discussion seroit mieux placée dans la classe des Observations. On renvoie donc le Lecteur, que ce genre de recherches intéresse, à l'Observation, n<sup>o</sup> 7, sur le premier Livre des Mémoires de Montluc.

( b ) Ce Prince étoit fils de René II, le vainqueur de Charles le téméraire.

( c ) Tome XIV de la Collection , p. 264 & 419.

**Maître** : peut-être Bayard , par son exemple & par ses conseils , auroit-il modifié la trempe de cette ame altière , qui fut pour Montluc lui-même la source de tant de peine. Il est probable que le desir seul de servir en Italie , & l'amitié dont la Maison de Foix avoit toujours honoré la sienne , le déterminèrent à quitter Bayard pour s'attacher au Maréchal de Foix. Avant de le suivre dans la carrière militaire , nous observerons qu'il se maria deux fois (a) , qu'il eut une postérité nombreuse , & qu'il survécut au plus grand nombre de ses fils. Il eut la douleur d'en voir expirer un sous ses yeux (b) , dont l'intrépidité égaloit la sienne. La bravoure de Montluc est si célèbre , qu'elle est pour ainsi dire devenue un proverbe. N'oubliant jamais qu'il avoit été soldat , il se compromit fréquemment , & plus d'une fois il faillit être la victime de sa témérité. Si l'on en croit un (c) de Auteurs qui ont écrit son Histoire , il reçut vingt-quatre blessures en diverses circonstances ; mais ses Mémoires ne font mention que de six ou sept.

(a) Voyez l'Observation , n° 2 , sur le premier Livre des Mémoires de Montluc , où ces détails sont consignés

(b) Ce fils s'appelloit Marc-Antoine de Montluc : il fut tué en 1556 au siège d'Osie.

(c) Thevet , dans ses Hommes Illustres.

Le même Biographe déclare tenir de Montluc lui-même, qu'un Chevalier Espagnol lui ayant fortement assené sur la tête un coup de masse, se sauva promptement. Le lendemain l'un & l'autre se rencontrèrent. Montluc le reconnoît; court sur lui la lance en arrêt, l'étend mort sur la place, & lui laisse le tronçon de sa lance enfoncé dans le corps. Il est difficile de ne pas douter de cette anecdote. Elle étoit trop brillante, pour que Montluc l'eût omise: d'un autre côté on ne conçoit pas comment il s'est tû sur la permission honorable que lui accorda, dit-on (a), la ville de Sienne, d'écarteler son écusson d'une *Louve*, qui forme les armes de cette ville. On est également surpris de son silence sur l'épée bénite & enrichie de pierreries que le Pape ( prétend un autre Ecrivain ) (b) lui envoya, lorsqu'il eut abbatu en Guienne le parti Protestant (c). Comment Montluc, à qui la critique

(a) Lisez l'Histoire des grands Officiers à l'article de Montluc.

(b) *Lurbæus de Illustribus Aquitania Viris.*

(c) De Lurbe n'auroit-il pas confondu ce fait avec l'épée que le Pape donna au Maréchal Damville, en le nommant Chevalier de l'Eglise, pour reconnoître les services qu'il lui avoit rendus contre les Protestans dans le Comtat d'Avignon? Montluc brigua le même hon-

n'a pas pardonné de se louer continuellement dans ses Mémoires , n'en a-t-il fait aucune mention ?

Il mourut en 1577 (a) dans la terre d'Estillac, près d'Agen. *Je lui ai oui dire*, raconte Brantome, *que s'il n'eût eu cette grande blessure* ( celle qu'en 1570 il reçut au visage à Rabasteims ) (b), *il eût pensé être invincible*

neur. Voilà ce que nous apprend le Laboureur dans ses additions aux Mémoires de Castelnau , Tome II , p. 129. Il faut pourtant convenir que les vers satyriques, qui coururent à cette époque, & dans lesquels Montluc & d'Amville sont tous deux intitulés *Chevaliers de l'Eglise*, semblent indiquer que de Lurbe pourroit avoir raison.

(a) Recueil des Pièces Fugitives pour servir à l'Histoire de France, Tome I, p. 339, Nous ne devons pas dissimuler que Dupleix, Histoire de France, Tome III, p. 62, le fait mourir à Condom, & dit qu'il fut enterré dans le Chœur de l'Eglise Cathédrale de cette ville.

(b) C'est vraisemblablement cette blessure qu'avoit en vue la Mothe le Vayer, lorsque dans son *Traité de l'Instruction de M. le Dauphin*, Tome I de ses œuvres, p. 122, édit. de 1669, il s'exprimoit en ces termes : « L'Histoire nous représente ce vaillant Montluc monter à cheval, tout malade qu'il estoit, donner les ordres du combat, & n'estre retenu qu'à grande peine de se mesler parmi les ennemis, & de donner aux siens l'exemple de bien faire. Le mal le pressant & se sentant finir, il commande qu'on tienne sa mort secrète ; & dans ses dernières pamoissons met sa main



*jusques à 100 ans. Le bon homme , continue-t-il , portoit toujours un masque , quand il étoit aux champs , de peur du froid , & du vent qu'il ne l'endommageât davantage.*

Pour se former une idée juste de Montluc , il nous semble qu'il faut partager sa vie en deux époques. Il a , pour ainsi dire , tracé lui-même cette ligne de démarcation dans ses Mémoires. La première de ces époques comprend l'intervalle qui s'écoula depuis l'année 1519 , où il entra au service , jusqu'à la paix de Cateau - Cambrésis en 1559. La seconde embrasse l'Histoire de nos guerres civiles sous Charles IX , & finit en 1574 ; car Montluc n'a rien écrit sur le règne très-court & fort agité de François II. Il ne s'est permis qu'une seule réflexion : c'est que pendant ce règne , *Comme on joua à la Cour au boutehors, aussi*

» sur ses lèvres , pour signe du silence qu'il vouloit qu'on  
 » observast , afin que la victoire de ses troupes ne fust  
 » point empêchée par sa perte. En vérité voilà l'issue  
 » d'une ame vraiment royale qui commande en par-  
 » tant , & dont le dernier mouvement est un signal d'o-  
 » béissance à ses peuples ». Il nous semble que cette  
 circonstance est la seule à laquelle soit applicable l'anec-  
 dote citée par la Mothe le Vayer. Nous ignorons où il  
 l'avoit puisée ; & elle n'est conforme à aucun des récits  
 de Montluc.

*ne fut-ce que rébellions & séditions.* Ces expressions , vraiment pittoresques , sont l'Histoire abrégée de ce règne désastreux. Si nous considérons Montluc d'après la première époque de sa vie (a) , nous appercevrons un caractère mâle & vigoureux. Son amour pour la vertu , l'attachement à ses devoirs , le mépris des richesses & l'enthousiasme de la valeur ; telles sont les qualités dont il nous offre l'ensemble. S'agit-il de discipline militaire ? il déploie ce rigorisme austère de l'Officier qui , avant de commander aux autres , a appris à obéir. Vigilant , actif & sobre , il vouloit que tout le monde lui ressemblât. Maître par un tempérament brusque & colère , la contradiction l'offensoit , & sa colère étoit terrible. On retrouvoit en lui toute la droiture , toute la candeur de nos anciens Chevaliers. Doué d'une éloquence qu'il ne devoit qu'à la nature , il entraînoit ses soldats : à sa voix , ils affrontoient tous les périls. On conçoit d'avance combien cette constitution ardente & irascible dut influencer sur la seconde époque de sa vie (b). Des guerres , dont la Religion

(a) Les quatre premiers Livres de Montluc finissent à la mort de Henri II ; les trois derniers sont consacrés au règne de Charles IX.

(b) La devise de Montluc s'accorde , sous tous les

fut le prétexte, & la rivalité des Grands un des principaux mobiles, armèrent une partie de la France contre l'autre. Montluc attaché à la croyance de ses pères, frémit en la voyant attaquée. Son esprit, apre & sans culture, n'étoit point fait pour discuter des questions de controverse. Ce fut le sabre à la main qu'il défendit son opinion. Dévoué à ses Souverains, il suffisoit qu'un des deux partis fût réputé l'ennemi de son Roi, pour qu'il le poursuivît avec acharnement : aussi s'en glorifioit-il dans ses Mémoires. *Je recouvrai dit-il, deux bourreaux, lesquels depuis on appella mes laquais, parce qu'ils étoient souvent avec moi.* L'ame se dessèche & se flétrit quand on l'entend déclarer d'un ton ferme & absolu, *qu'il auroit voulu exterminer le dernier des Huguenots, & que la haine qu'il leur portoit le mettoit hors de lui-même.* Ces étranges aveux ne permettent pas de révoquer en doute le fait que nous a transmis Brantome. *Et disoit-on (rapporte cet Ecrivain) qu'il apprennoit à ses enfans à être tels, & à se baigner dans le sang dont l'ainé ne s'épargna*

rappports, avec cette seconde époque de sa vie : nous l'insérons ici pour que le Lecteur en juge :

*Deo duce, Ferro comite ; c'est-à-dire, pour guide, Dieu ; pour compagnon, mon Épée.*

*pas à la S. Barthelemy.* Cependant on auroit tort d'imputer au cœur seul de Montluc ces actes de férocité que l'histoire lui reproche. Ce fut l'ouvrage des tems malheureux où il vécut. On n'ignore pas qu'en général les guerres civiles portent avec elles un caractère particulier de barbarie. Elles montrent en grand le tableau hideux des haines des familles. La fureur avec laquelle Montluc s'acharna sur les Protestans , lui attira de puissans ennemis. Son humeur *bizarre* (a) & *incompatible*, sa vanité, sa jactance (b) ne lui en firent pas moins. Des traverses & des persécutions empoisonnerent ses jours. On l'accusa d'intelligence avec les ennemis de l'Etat. On le taxa d'*avoir rançonné le peuple & pillé les finances du Roi* pendant la guerre contre les Protestans de Guienne. Le démenti formel qu'il donna à ses accusateurs, leur silence quand il les défia de prouver ces imputations, le justifient assez. Brantome, en consignait ces chefs d'accusation dans ses Mémoires, les a re-

(a) C'étoit ainsi qu'en parloit le Duc de Guyse, qui pourtant l'aimoit. (Lisez Brantome.)

(b) Par rapport à sa *vanité* & à sa *jactance*, voyez le Laboureur dans ses Addit. aux Mémoires de Castelnau, Tome II, p. 130.

cueilli des bruits populaires, sans examiner s'ils étoient fondés ou non. Au reste, ces bruits outrageans pour la probité de Montluc n'ont rien qui surprenne, quand on considère la foule de ses ennemis. D'ailleurs n'étoit-il pas coupable d'un crime irrémissible aux yeux de bien de gens ? Il avoit une grande réputation ; & la célébrité ne s'acquiert point impunément. Mais c'est assez parler de la personne de Montluc.

Avant de passer à ce qui concerne ses Mémoires, nous devons compte au Lecteur des motifs qui nous ont déterminé à ne pas les publier sous le titre de *Commentaires*, que Montluc leur a donné. Dans toutes les éditions successives on le leur a conservé. Si Montluc leur donna ce titre, c'est, dit-il, qu'il prit César pour modèle. Mais le mot de *Commentaires* n'a point dans notre langue le sens qu'il pouvoit avoir dans celle des Romains. L'expression nous ayant paru impropre, nous n'avons pas cru qu'on nous blâmât de ce changement, le seul que nous nous soyons permis dans tout l'ouvrage.

La réputation (a) de ces Mémoires est faite

(a) Nous n'accumulerons point ici les jugemens avantageux qu'en ont porté la plupart des Historiens, des Biographes & des Critiques. Nous renvoyons à le Gen

depuis long-tems. Henri IV, on le sçait, les appelloit *la Bible des Soldats*. Ce jugement d'un grand Roi, Capitaine & Soldat lui-même, est honorable pour Montluc. Ces Mémoires sont un répertoire de faits. Ils contiennent tout ce qu'a vu un homme célèbre qui a vécu sous cinq Rois & servi pendant cinquante ans. Curieux & piquants pour les différentes classes des Lecteurs, le Général d'armée, l'Officier, le Soldat y trouveront l'instruction à chaque page. Des préceptes & des maximes interrompent souvent le fil de la narration ; mais comme ils sont, pour ainsi dire, la conséquence du récit des faits, il étoit impossible d'en rien supprimer, sans mutiler l'ouvrage.

Quoique le style de ces Mémoires soit celui d'un soldat plus exercé à manier l'épée que la

dre, Histoire de France, Tome II, p. 18 ; aux Lettres d'Etienne Pasquier, Tome II, p. 385 ; à la Préface de la nouvelle édition du P. Daniel, p. 115 ; à M. Anquetil, Esprit de la Ligue, Tome I, p. xlj, &c. « La vérité (a remarqué Sorel, p. 332 de sa Bibliothèque Française) est plus assurée en tels Livres qu'en d'autres, parce que ce sont des gens de bonne race & de grand cœur qui les ont composés, lesquels avoient trop de générosité, pour user de quelque déguisement ».

plume , il n'est pas sans agrément. On a vu dans Fleuranges l'homme de Cour , dans du Bellay le négociateur & l'homme d'Etat : Montluc est un vieux guerrier qui raconte l'histoire de ses campagnes. Sa narration simple & facile est pleine d'originalité & de feu. Sans cesse on y retrouve ses boutades , sa brusquerie & cette pétulance qu'on peut appeler le cachet de la Province qui le vit naître. A ce mélange bizarre , il joint la loyauté & la franchise de l'ancienne Chevalerie dont les guerriers de son tems retenoient encore le costume. Il n'hésite point à avouer ses fautes & ses torts. Cette franchise lui fait pardonner les éloges outrés qu'il se prodigue : on est sûr qu'il croyoit de bonne foi valoir mieux que tous les autres. Quant à la véracité de ses récits ( nous en exceptons les erreurs de mémoire qu'il a pu commettre ), tout dépose en sa faveur. Il ne parle que de ce qu'il a vu. Il invoque pour ses garants une foule de Seigneurs & de Gentilshommes qui vivoient à l'époque où il écrivoit. De Thou , ce sage & judicieux Historien , qu'on lira toujours malgré ses défauts , a adopté la plus grande partie des récits de Montluc , même ceux où il se loue ; & c'est un grand préjugé en leur faveur. De Thou étoit

Étoit presque contemporain ; & il pouvoit interroger plusieurs témoins oculaires. D'Aubigné est le seul qui s'exprime légèrement sur Montluc ; mais la haine de parti & le cynisme qui regnent dans les écrits du Sieur d'Aubigné, rendent au moins son témoignage suspect. Les éditions (a) multipliées de ces Mémoires prouvent encore le degré d'estime dont ils jouissent. Deux fois on les a traduits en Italien (b) & une fois en Anglois (c). La première édition de Montluc fut imprimée à Bordeaux chez Millanges en 1592, *in-folio*. Si l'on s'en rapporte à un de nos Biographes (d), Florimond de Raimond, Conseiller au Parlement de Bordeaux, en fut l'Editeur.

(a) On en compte sept, dont la nomenclature se trouve dans la Bibliothèque historiq. du P. le Long.

(b) Voici les titres des deux traductions Italiennes : J. Medefimi tradotti da Gulielmo Ferrari. In Cremona 1572, *in-4°*. J. Medefimi tradotti dal Francese de Vincenzo Pitti. In Firenze Sermartelli, 1630, *in-4°*.

(c) La traduction Angloise a été imprimée à Londres, 1666, *in-fol.*

(d) Gabriel de Lurbe, dans son Livre de *Illustribus Aquitaniæ Viris*, imprimé à Bordeaux chez Millanges en 1591, *in-8°*, s'exprime ainsi, en parlant de Montluc : *Septem autem Libros rerum à se gestarum reliquit, quas propediem e tenebris in lucem educet Florimondus Remondus, doctissimus Senator Burdigalensis.*



On croit qu'il se chargea de ce soin à la prière des enfans du Maréchal de Montluc, ou peut-être de Montluc lui-même. La dernière édition (a) fut publiée à Paris en 1760. Si nous nous en étions aveuglément rapportés à l'avis qui la précède, nous aurions réimprimé le texte qu'elle présente. On annonce dans cet avis, *qu'on a conféré exactement l'édition de Millanges avec les deux de format in-8°. qui l'ont suivie ; qu'on a corrigé des fautes considérables, & qu'on a recherché les noms des familles dont étoient les Gentilshommes qui n'y sont désignés que par des noms de terre.* Mais guidés par des hommes éclairés, un examen sévère nous a convaincus que, si le dernier Editeur de Montluc a comparé l'édition de Millanges avec les autres, il en a fait peu d'usage pour rétablir l'ancien texte. Les fautes qu'il a corrigées sont en fort petit nombre. Les prétendus éclaircissimens de cet Editeur, sur les noms des familles, se bornent à trois ou quatre notes. Son travail n'est autre chose que l'explication de quelques mots surannés. Par le soin qu'on a pris, l'édition que nous publions est conforme au texte de Millanges ; & le Lecteur aura la certitude d'entendre Montluc parler son propre langage. Au lieu

(a) Chez Nyon, 4 vol. grand in-12.

de défigurer sa diction, en y substituant des expressions (a) & des tournures plus modernes, nous avons mieux aimé en faciliter l'intelligence par des notes explicatives. Pour rétablir les noms des familles & ceux des villes, on n'a épargné (b) ni peines ni recherches. Nous ne dissimulerons pas cependant que nous n'avons pu nous procurer sur ces noms toutes les notions que nous aurions désirées.

Fidèles à notre plan, nous avons rapproché les Mémoires de Montluc de ceux de ses contemporains. On a confronté ses récits avec nos Historiens les plus estimés, & particulièrement avec les plus voisins de son tems, tels que la Popeliniere, Paradin, de Thou, &c.

(a) C'est ce que l'on a fait dans toutes les éditions postérieures à celle de Millanges.

(b) Il y en a entre autres que la prononciation gasconne de Montluc, changeant tantôt l'V en B, & le B en V, avoit déguisé au point qu'ils étoient méconnoissables pour quiconque ne remarquoit pas ce vice de prononciation. Par exemple, il écrit constamment *Bassé*, au lieu de *Vassé*; *Balleron*, au lieu de *Valleron*; *Balfrenieres*, au lieu de *Valfrenieres*; *Vallaguiet*, au lieu de *Ballaguiet*; *Boquedemar*, au lieu de *Voguedemar*, &c. Il estropie également les noms de ville. Devineroit-on que le vrai nom d'une ville d'Italie, qu'il appelle *Ter-Sel*, soit *Brissello*, ou *Brescello*?

Pour éclaircir son texte , ou pour suppléer à son silence , on s'est servi utilement de différens recueils de Pièces relatives à notre Histoire. Celui de ces recueils qu'on a mis le plus à contribution , est Ribier (a). Son ouvrage est d'autant plus précieux , que l'au-

(a) Dans notre édition des Mémoires de du Bellay , on l'a souvent cité. Comme nous n'en faisons pas moins d'usage pour les Mémoires de Montluc & ceux qui les suivent , nous croyons devoir nous arrêter un instant sur cet ouvrage & sur son Auteur. Guillaume Ribier , oublié par la plupart de nos Lexicographes , sortoit d'une famille connue dans la Magistrature , & fut Lieutenant-Général à Blois. En 1614 sa Province le députa pour assister aux *Etats du Royaume* , convoqués à Paris. Sa mâle éloquence & sa fermeté lui méritèrent l'estime de la Cour & l'admiration du Public. Louis XIII lui donna le brevet de Conseiller d'Etat. Le Cardinal de Richelieu voulut l'attacher à l'Administration. Ribier, Philosophe par principes , préféra une vie paisible & privée aux honneurs qui l'attendoient. Il fut jusqu'à sa mort l'oracle & l'arbitre de sa Province. On lui a l'obligation d'avoir recueilli en deux volumes *in-fol.* une multitude de Pièces , sans lesquelles il est impossible de bien connoître les règnes de François I & de Henri II. Ce sont les minutes des Lettres de ces deux Rois , de plusieurs Papes & Princes étrangers. On y trouve aussi les Dépêches de nos Ambassadeurs & de nos Ministres. Celles de nos Ambassadeurs sont d'autant plus intéressantes , qu'*alors on les lisoit en présence du Roi & de son Conseil : sachant , dit*

l'authenticité des actes qu'il contient paroît à l'abri de la critique.

Montluc ayant presque toujours fait la guerre en Italie jusqu'en 1558, on a soigneusement consulté les Ecrivains de cette nation. L'expédition de *Sienna*, où Montluc s'acquittant d'honneur, occupe quelques pages dans nos Histoires générales & particulières. Cette révolution, il est vrai, fut concentrée dans le territoire d'une petite République; mais l'intérêt qu'y prirent Charles-Quint & Henri II, annonce assez son importance. Pour que cette révolution devînt célèbre, peut-être ne lui a-t-il manqué qu'un habile Historien. Telle sera l'idée ( nous le présumons ) que le Lecteur se formera, en lisant le récit de Montluc, & en parcourant les détails qu'on y a ajoutés d'après Adriani (a), Malavolti & Pecci.

L'Editeur de Ribier, que leur réputation estoit mise avec elles sur le tapis, ils s'estudioient à en faire de bonnes. Tout dans ce recueil est classé par ordre chronologique. Ribier y a joint quelques réflexions & des éclaircissmens utiles. On peut donc regarder cet ouvrage comme une sorte d'histoire diplomatique, depuis 1537 jusqu'en 1560. Il est du nombre de ceux que, conformément à notre plan, nous fondrons dans nos Observations.

(a) Giovann Battist Adriani, Hist. de suoi tempi. — Orlando Malavolti, Hist. di Siena. — Memorie Sto-

Pour terminer cette Notice, nous n'avons plu qu'un mot à dire ; 1° sur l'Épître dédicatoire adressée à la Noblesse de Gascogne , & qu'on a placée à la tête des éditions de Montluc 2° sur un certain nombre de pièces de vers faites à la louange de l'Auteur & de sa famille.

L'Épître dédicatoire est un monument assez singulier dans son genre , que le sont les Mémoires eux-mêmes : aussi l'avons-nous conservée.

Quant aux pièces de vers ( a ), quelque flatteuses qu'elles soient pour la mémoire de Montluc , comme elles n'offrent rien de neuf & de saillant , nous avons cru qu'il y avait assez de mauvais vers imprimés , sans sur

rico-critiche della citta di Siena fino agl' d'anni 1560 raccolte dal Signor Cavaliere Gio Antonio Pecci Patrizi Saneze , publicate da Vincenzo Pazzini Carli , &c. Quatre Parties en quatre Tomes in-4°.

( a ) Parmi ces pièces de vers il y en a une intitulée *Les Manes de Messire Blaise de Montluc, Maréchal de France , par P. de Brach*. C'est un précis historique de ses exploits , lourd , diffus & mal écrit. Cependant nous croyons devoir ajouter aux deux Épitaphes de ce grand homme ces six vers *sur le Tombeau de son Cœur* :

Ici de Montluc vainqueur  
Est enclos le brave cœur.

DES ÉDITEURS. xxiiij

charger de ceux-ci notre Collection. On en a seulement détaché deux Epitaphes du Maréchal de Montluc, à cause de leur briéveté & du sens profond, quoique exagéré, qu'elles renferment. La première est de Florimond de Raimond, qui présida à l'édition de Millanges. Nous ignorons quel est l'Auteur de la seconde.

Ou plutôt affermer j'ose  
Qu'il est ici tout entier :  
Car tout cœur ce grand Guerrier  
Étoit, & non autre chose.

BLASII MONTLUCI,  
FRANCIÆ MARESCALI,  
TUMULUS.

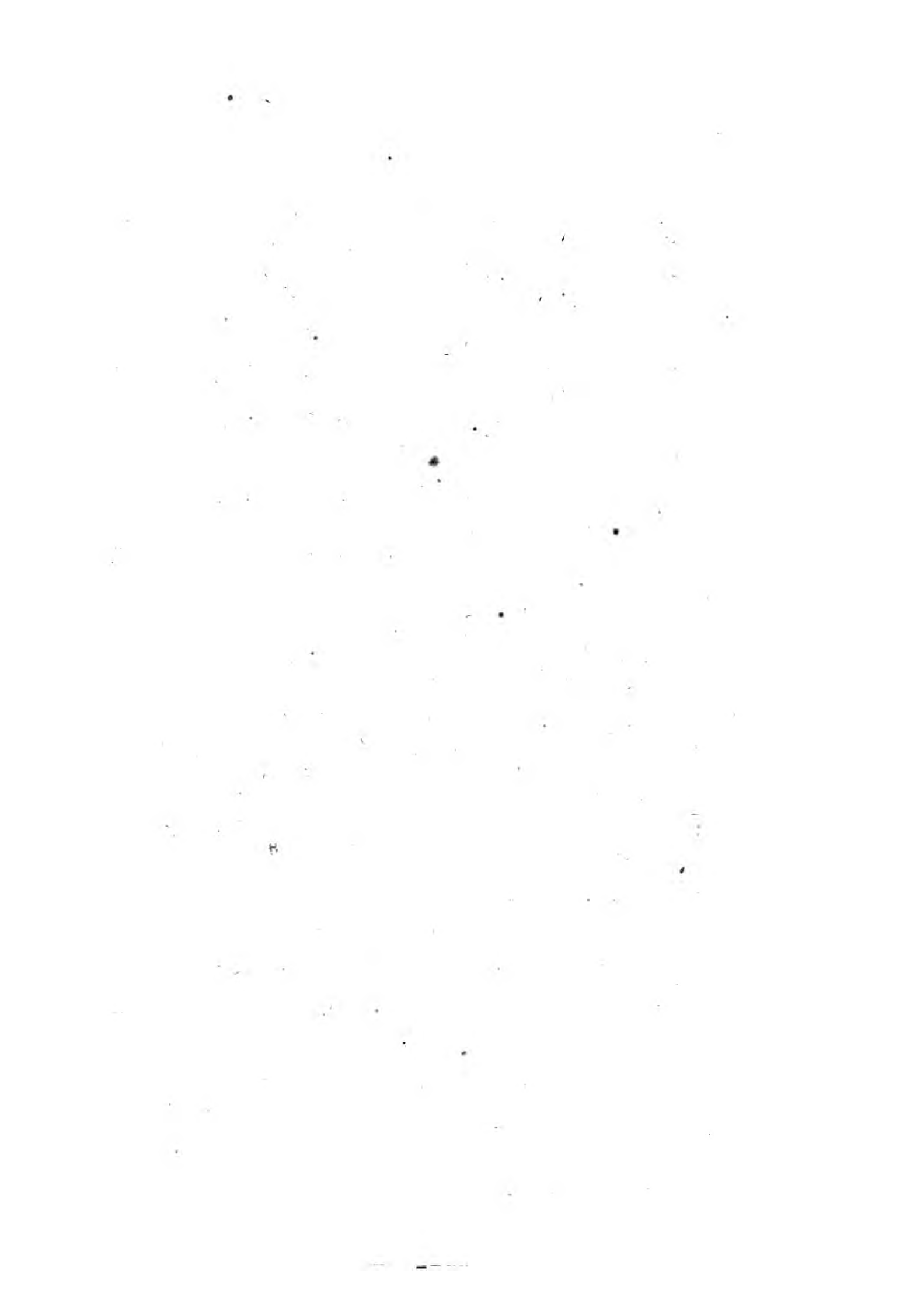
*Iliadis rursum nascatur conditor altæ ;  
Hoc Tumulo rursum conditor Æacides :*

C'est-à-dire, qu'il naîsse un nouveau Fondateur de l'orgueilleuse Troie, sous ce Tombeau repose un nouvel Achille.

*Quæris qui siem ? Montlucius. Nomini  
— Meo satis est nomen :*

Vous demandez qui je suis ?  
Montluc. C'est vous en dire assez.

*Fin de la Notice des Éditeurs.*



A L A  
N O B L E S S E  
D E G A S C O U G N E .

*M*ESSIEURS, comme il se void de certaines contrées qui produisent aucuns fruits en abondance, lesquels viennent rarement ailleurs, il semble aussi que vostre Gascogne porte ordinairement un nombre infini de grands & valeureux Capitaines, comme un fruit qui lui est propre & naturel; & que les autres Provinces, en comparaison d'elle, en demeurent comme stériles. C'est celle-là qui a fait naistre avec tant de réputation ces redoutables & illustres Princes de la Maison de Foix, d'Albret, d'Armagnac, de Cominge, de Candalle & Captaux de Buch. C'est elle qui a eslevé Pothon & la Hire, deux fatales & bienheureuses colonnes & singuliers ornemens des armes de la France. C'est elle qui en nos jours a fait cognoistre à toutes les nations estrangeres le nom des Seigneurs de Termes, de Bellegarde, de la Vallette, d'Osfun, de Gondrin, Terride, Romegas, Cossains, Gohas, Tilladet, Sarlabous, & autres Gen-



XXVJ    A   L   A   N   O   B   L   E   S   S   E

*tilshommes du pur & vrai terroüer de la Gascogne, sans mettre en compte ceux qui vivent aujourd'hui, lesquels ardemment incitez des trophées & beaux gestes de leurs prédécesseurs, s'esvertuent, comme ils survivent à leur belle memoire, d'en rapporter aussi une gloire pareille. C'est vostre Gascogne, Messieurs, qui est un magazin de soldats, la pépiniere des armées, la fleur & le choix de la plus belliqueuse Noblesse de la terre, & l'essain de tant de braves Guerriers, qui peuvent contester l'honneur de la vaillance avec les plus fameux Capitaines Grecs & Romains qui furent jamais.*

*Mais entre tous ceux qui extraicts de vostre noblesse ont jamais porté espée, nul n'a devancé la prouesse, l'expérience & la résolution de cest invincible Chevalier **BLAISE DE MONTLUC**, Maréchal de France. Ceste prérogative d'honneur ne lui peut estre disputée, non plus que celle que le Ciel lui avoit donnée d'une prompte & merveilleuse vivacité d'entendement, d'une souple & neantmoins très-retenuë prudence, qu'il descouvroit sur*

*le champ au maniement des affaires; d'une mémoire admirable & si riche, qu'il ne s'en void presque point de semblable; d'une parole aisée, forte & courageuse, & pleine d'esguillons d'honneur parmi l'ardeur des combats; & aux affaires d'Etat, d'un langage rassi, rehaussé de pointes, de raisons & d'argumens, le tout accompagné d'un jugement si clair & si vif, qu'ores qu'il fust destitué de la faveur des Lettres, si est-ce que la lumiere de son esprit offusquoit la clairté de ceux qui avoient joinct à une longue expérience une parfaite & recherchée cognoissance d'icelles.*

*La pluspart de vous, qui l'avez cognu & qui avez combattu sous son Enseigne, n'en desirez point de tesmoignage: mais la jeunesse qui n'a point veu ce grand homme, outre ce qu'elle en peut avoir appris, l'entendra au vrai par ses siens Commentaires qu'il vous avoit de son vivant vouez, & qu'il dicta estant malade & languissant de ceste grande arquebuzade, qui lui froissa le visage au siege de Rabastens, où, pour sa dernière main, il servit son Roi, de pionnier, de soldat, de Capi-*

xxviij A L A N O B L E S S E

*taine & de Général tout ensemble , ne pouvant ceste ame généreuse, entre le liçt & le cercueil , encore trouver repos. C'estoit , disoit-il , son ennemi capital : aussi tirant à la mort , il com- manda qu'on mist sur son tombeau ces vers :*

Ci - dessous reposent les os

De MONTLUC , qui n'eust onc repos.

*Il estoit raisonnable , puisque soustenu de l'effort de vos courages , il avoit si hautement parachevé tant de glorieux faiçts d'armes , que l'adresse vous en fust faiçte & que vous eussiez le fruiçt & le plaisir de les ramantevoir dans ses escrits , & y voir tirer du crayon d'honneur le nom de vos ayeuls & de vos peres. Et si je ne me trompe , il ne se trouvera point d'histoire plus diverse , plus agréable & plus riche d'enseignemens pour la conduite & direction de la paix & de la guerre , que celle-ci. On y remarquera , comme je crois , la différence qu'il y a d'une histoire qui est composée par un homme oisieux , nourri mollement & délicatement , dans la poussiere des livres & des estudes , à celle qui est escrite par un vieux Capi-*

*vaine & soldat, eslevé dans la poussiere des armées & des batailles.*

*Je ne sçai quelles histoires anciennes appor-  
terent ce profit à aucuns, qui en firent soigneu-  
sément la lecture, de les rendre en peu de temps  
très-sages & très-avisez conducteurs d'armées.  
S'il est ainsi, celle-ci, sur toutes autres, pourra  
aisément obtenir cest avantage, & vous ins-  
truire (ô généreuse Noblesse) de tous les bons  
& mauvais événemens qui suivent l'heur & le  
malheur, la valeur ou lascheté, prudence ou in-  
confidération, de celui qui est Chef ou Général  
d'une guerre, ou qui est Prince & maistre d'un  
grand Estat. Vous avez ici de quoi contenter  
vostre esprit, assagir vostre valeur, aguerrir  
vostre prudence, & former le vrai honneur  
d'une escole militaire. Les Commentaires de  
cest autre César vous en apprendront la maîs-  
trise ; ils vous y serviront de modelle, de  
mirouer & d'exemple. Ils n'ont point de polif-  
seure qui soit fardée, d'artifice qui soit ex-  
quis, d'ornement qui soit estrangier, de beauté  
qui soit empruntée. C'est la simple vérité qui  
vous y est nuement représentée.*

**XXX A LA NOBLESSE DE GASCOUGNE.**

*Ce sont ici les conceptions d'un fort, sain & pur estomac, qui ressentent leur origine & leur terrouer; conceptions hardies & vigoureuses, retenant encore l'haleine, la vigueur & la fierté de l'Auteur. C'est lui le premier, qui estant parvenu au faiste de tous les degrez & dignitez de la guerre, a grandement exalté vostre patrie, & par ses armes & par ses escrits, qui feront que le nom des MONTLUCS vivra glorieux dans la mémoire longue & bienheureuse de la postérité, tesmoignant sans envie aux siecles à venir que vostre Capitaine & Historien n'a sceu moins sagement entreprendre, hardiment executer, que véritablement & judicieusement escrire.*

**Fin de l'Epitre dédicatoire à la Noblesse  
de Gascogne.**

# M É M O I R E S

DE MESSIRE

BLAISE DE MONTLUC,

MARÉCHAL DE FRANCE,

*Commençant en 1522 , & finissant en 1574.*

XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.

**MEMOIRES**

---

# M É M O I R E S

DE MESSIRE

BLAISE DE MONTLUC,

MARÉCHAL DE FRANCE.

L I V R E . P R E M I E R .

**M'**ESTANT retiré chez moi, en l'aage de soixant & quinze ans, pour trouver quelque repos, après tant & tant de peines par moi souffertes, pendant le temps de cinquante-cinq ans, que j'ai porté les armes pour le service des Rois mes Maistres, ayant passé par degrés, & par tous les ordres de Soldat, Enseigne, Lieutenant, Capitaine en chef, Maître de camp, Gouverneur des Places, Lieutenant de Roi ès provinces de Toscane & de la Guyenne, & Mareschal de France : me voyant stropiat (a) presque de tous mes membres, d'arquebuzade, coups de pique & d'espée, & à demi-inutile sans force & sans espérance de recouvrer guérison de cette grande arquebuzade que j'ai au visage : après avoir remis la charge du Gouvernement de Guyenne

(a) Expression de l'ancien patois Gascon, qui signifie *Estropié.*



entre les mains de Sa Majesté, j'ai voulu employer le temps qui me reste, à descrire les combats auxquels je me suis trouvé pendant cinquante & deux ans que j'ai commandé : m'asseurant que les Capitaines qui liront ma vie, y verront des choses desquelles ils se pourront aider, se trouvant en semblables occasions, & desquelles ils pourront aussi faire profit, & acquérir honneur & réputation. Et encore que j'aie eu beaucoup d'heur, & de bonne fortune aux combats que j'ai entrepris, quelquefois (comme il sembloit) sans grande raison, si ne veux-je pas que l'on pense, que j'en attribue la bonne issue, & que j'en donne la louange à autre qu'à Dieu. Car Quand on verra les combats où je me suis trouvé, on jugera que c'est de ses œuvres. Aussi l'ai-je toujours invoqué en toutes mes actions avec grande confiance de sa grace. En quoi il m'a tellement assisté, que je n'ai jamais esté défait, ni surpris en quelque fait de guerre où j'ai commandé : ains toujours rapporté victoire & honneur. Il faut que nous tous qui portons les armes, ayons devant les yeux, que ce n'est rien de nous sans la bonté divine, laquelle nous donne le cœur & le courage pour entreprendre & executer les grandes & hazardeuses entreprises qui se présentent à nous.

Et pource que ceux qui liront ces Mémoires, lesquels desplairont aux uns (a), & seront agréables aux autres, trouveront peut-estre estrange, & diront que c'est mal fait à moi d'escrire mes faits, & que je devois laisser prendre cette charge à un autre, je leur dirai pour toute réponse, qu'en escrivant la verité, & en rendant l'honneur à Dieu, ce n'est pas mal fait. Le témoignage de plusieurs qui sont encore en vie, fera foi de ce que j'ai écrit. Nul aussi ne pouvoit mieux représenter les desseins, entreprises & exécutions ou les faits survenus en icelles que moi-mesme, qui ne dérobe rien de l'honneur d'autrui. Le plus grand Capitaine qui ait jamais esté, qui est César, m'en a montré le chemin, ayant lui-mesme écrit ses Mémoires, écrivant la nuit ce qu'il exécutoit le jour. J'ai donc voulu dresser les miens mal polis, comme sortans de la main d'un Soldat, & encore d'un Gascon, qui s'est tousjours plus soucié de bien faire que de bien dire : lesquels contiennent tous les faits de guerre auxquels je me suis trouvé, ou qui se sont exécutez à mon occasion, commençant dès mes premiers ans,

(a) C'est là le sort de tous ceux qui écrivent les Mémoires de leur tems. Plus ils sont véridiques, plus ils doivent s'attirer d'ennemis.

que je sortis de Page, pour montrer à ceux que je laisse après moi, qui suis aujourd'hui le plus vieux Capitaine de France, que je n'ai jamais eu repos, pour acquérir de l'honneur en faisant service aux Rois mes Maistres, qui estoit mon seul but; fuyant tous les plaisirs & voluptez qui destournent de la vertu & grandeur, les jeunes hommes que Dieu a douez de quelques parties recommandables, & qui sont sur le point de leur avancement. Ce n'est pas un livre pour les gens de sçavoir, ils ont assez d'Historiens, mais bien pour un Soldat, Capitaine, & peut-estre qu'un Lieutenant de Roi y pourra trouver dequoy apprendre. Pour le moins pui-je dire que j'ai écrit la verité, ayant (1) aussi bonne mémoire à présent que j'eus jamais, me re-souvenant & des lieux, & des noms, combien que je n'eusse jamais rien écrit. Je ne pensois pas en cet aage me meller d'un tel mestier: si c'est bien ou mal, je m'en remets à ceux qui me feront cet honneur de lire ce livre, qui est proprement le discours de ma vie.

C'est à vous, Capitaines, mes compagnons, à qui principalement il s'adresse: vous en pourrez peut-estre tirer du profit. Vous devez estre certain, que puisqu'il y a si long-temps

DE MESS. BLAISE DE MONTLUC. §

que je suis (a) esté en votre degré, & ai si longuement exercé la charge de Capitaine de gens de pied, de Maistre de Camp par trois fois, & de Colonel, il faut que vous croyez que j'ai retenu quelque chose de cet estat-là, & que par longue expérience j'ai veu advenir aux Capitaines beaucoup de bien, & à d'autres beaucoup de mal. De mon temps, il en a été dégradé des armes & de Noblesse, d'autres ont perdu la vie sur un échaffaut, d'autres deshonnorez & retirez en leurs maisons, sans que jamais les Rois ni autres en ayent voulu faire plus compte. Et au contraire j'en ai veu d'autres parvenir, qui ont porté la picque à six francs de paye, faire des actes si belliqueux, & se sont trouvé si capables, qu'il y en a eu prou, qui estoient fils de pauvres laboureurs, qui se sont avancez plus avant que beaucoup de Nobles, pour leur hardiesse & vertu. Et pource que toutes ces choses sont passées pardevant moi, j'en puis parler sans mentir. Encore que je sois Gentilhomme, si suis-je néanmoins parvenu degré par degré, comme le plus pauvre Soldat, qui aye été de long-temps en ce Royaume:

(a) *Que je suis placé.* Ce mot vient du verbe latin, *stare* : on ne s'en sert plus qu'en Jurisprudence. On dit *ester en Droit, ester en Jugement.*

car je suis venu au monde fils d'un Gentilhomme, de qui le pere avoit vendu tout le bien qu'il possedoit, horsmis huit cens ou mille livre de rente ou revenu. Et comme j'ai été le premier de six freres, que nous avons été, il a fallu que je fisse connoître le nom de (2) Montluc, qu'est notre maison, avec autant de perils & hazards de ma vie, que Soldat, ni Capitaine aye jamais fait, sans avoir eu en ma vie aucun reproche de ceux qui me commandoient, ains autant favorisé & estimé que Capitaine qui fust ès armées, où je me suis trouvé. Que s'il y avoit quelque entreprinse de grande importance, & hazardeuse à exécuter, les Lieutenans de Roi, & les Colonels, me la bailloient aussitost, ou plustot qu'à Capitaine de l'armée. L'Escriture de ce livre vous en rendra témoignage.

Or à l'heure que je commençai à porter Enseigne, je voulus aussi sçavoir ce que doit faire un qui commande, & me faire sage par l'exemple de ceux qui faisoient des fautes. Premièrement j'apprins à me chastier du jeu, du vin, & de l'avarice, connoissant bien que tous Capitaines, qui seroient de cette complexion, n'estoient pas pour parvenir à estre grands hommes, mais plustost pour tomber aux mal-

DE MESS. BLAISE DE MONTLUC. 7

heurs que j'ai écrits. Qui fut cause que je chassai de moi toutes ces trois choses, que la jeunesse engendre aisément (3), lesquelles apportent grand dommage, & blessent la renommée & réputation d'un Chef. Le jeu est de telle nature, qu'il assujettit l'homme à ne faire jamais autre chose, ni avoir autre pensément, soit en gain ou en perte : car si vous gagnez, vous estes toujours en peine, pour trouver gens, à qui vous puissiez jouer, ayant opinion que vous gagnerez toujours davantage & ne ferez autre chose jamais, jusques à ce que vous aurez tout perdu. Et comme vous serez réduit à ce point, vous voilà au désespoir : & ne ferez que chercher jour & nuit où vous pourrez trouver de l'argent pour rejouer, & tenter si vous pourriez regagner ce que vous aurez perdu. Or comment voulez vous doncques penser que vous vous puissiez acquiter de la charge que le Roi vous a baillée, veu que vous appliquez vostre temps en un autre chose ? Et au lieu de songer à piper vostre ennemi, vous pensez à piper les cartes ou les dez. Cela vous divertit du tout de vostre charge. Vous devez estre ordinairement parmi vos Soldats, afin de les connoistre nom par nom, s'il vous est possible, d'autre part, pour empescher qu'ils

ne fassent chose indigne , pour crainte qu'il ne vous en puisse venir reproche du Lieutenant de Roi ni de vostre Colonel : davantage pour garder qu'entr'eux n'y ait aucune mutinerie : car il n'y a rien plus pernicieux en une compagnie que les mutins. Comment voulez-vous donc avoir le cœur à tout ce qui est besoin que vous fassiez en la charge que vous tenez , si vostre esprit est tousjours occupé au jeu , qui vous baille cent & cent escarmouches le jour & vous met hors de vous-mesme ? Fuyez cela , mes compagnons , fuyez je vous prie ce meschant vice , lequel j'ai veu causer la ruine de plusieurs , non seulement en leur bien , mais en leur honneur & réputation.

Pour le regard du vin (4) , si vous y estes sujets , vous ne pouvez éviter que vous ne tombiez en aussi grand malheur , que celui qui joue. Car il n'y a rien au monde qui assoupisse tant l'esprit de l'homme , & qui l'invite tant à dormir que le vin. Si vous ne beuvez guere , par consequent vous ne mangerez pas trop ; car le vin appelle le manger pour plus longuement prendre le plaisir de boire. Et à la fin avant que sortir de votre repas , estant plein de vin & de viandes , il faut que vous vous mettiez à dormir , & peut-estre au temps que vous devez estre parmi les

DE MESS. BLAISE DE MONTLUC. 9

foldats & compagnons , & près vostre Colonel & Maistre de Camp , pour entendre toujours quelque chose de ce qu'ils auront sceu du Lieutenant de Roi , afin de regarder si quelque occasion se peut présenter , où vous puissiez employer votre hardiesse & sagesse. Encore amene le vin autre peril , c'est que comme le Capitaine est yvre , il ne se sçait commander , & moins laisser commander les autres , & se mettra à frapper ses foldats sans aucune raison. Et encore qu'il y eust raison , il devroit chastier son soldat , premierement avec remonstrances & menaces un peu aigres , luy remonstrant que s'il y retourne plus , il ne luy faut espérer autre chose que le chastiment. Et ne trouvez-vous pas meilleur le chastiment de vostre Soldat avec paroles & menaces , qu'à coups d'espée , le tuant , & mutilant de ses membres ; ce que le vin vous contraindra faire. Et ne pensez pas estre craint davantage , ains haï mortellement de tous vos foldats. Et quelle faction pouvez vous espérer de faire avec Soldats qui vous haïront ? Je vous prie me croire , car j'en ai veu autant d'expérience qu'autre de mon aage. J'ai veu mourir quatre Capitaines par la main de leurs Soldats ; les assassinant par derriere , pour le mauvais traitement qu'ils avoient re-



ceux d'eux. Ils sont hommes comme nous, & non pas bestes : si nous sommes Gentilshommes, ils sont Soldats : ils ont les armes en main, lesquelles mettent le cœur au ventre à celui qui les porte. Le vin vous fait souvent à la première faute acharner contre eux sans discrétion, car vous n'êtes pas à vous. D'ailleurs, jamais le Lieutenant de Roi, ou votre Colonel & Maître de Camp, ne vous bailleront entrepris honorable à exécuter, qui pourroit peut-être causer du tout votre avancement : & diront, voulez-vous bailler une telle exécution entre les mains d'un tel, qui sera yvre à l'heure qu'il faudroit qu'il fust en bon sens, pour avoir la discrétion de connoître ce que faut qu'il fasse ? Il ne fera rien que perdre les hommes, & avec sa faute causera votre perte. O la mauvaise renommée que ce vin vous donnera, puisqu'il faut qu'on espere de vous aucune chose qui vaille. Fuyez donc, mes compagnons, fuyez ce vice aussi meschant, & plus vilain & sale, que le premier.

Le Capitaine aussi ne doit être avare en façon du monde. Car encore que le vin & le jeu se peuvent appeler compagnons, l'avarice leur tient bonne compagnie. C'est elle qui cause un million de maux. En premier

lieu, l'avarice apporte à un Capitaine d'aussi grands ou plus grands malheurs, que vice qui soit. Car si vous vous laissez dominer par l'avarice, vous n'aurez jamais auprès de vous foldat qui vaille ; car tous les bons hommes vous fuiront, disant que vous aimez plus un escu, qu'un vaillant homme. De sorte que vous n'aurez que gens de peu de valeur auprès de vous : & au premier lieu qui se présentera, là où il vous faudra paroître, vous ferez abandonnez : & faudra que vous perdiez la vie, ou que vous fuyez. Et ne vous faut esperer qu'en la mort, ni en la vie vous puissiez recouvrer vostre réputation. Car si vous mourez, encore que vous ayez fait vostre devoir, on dira que la grande avarice qui estoit en vous, vous a amené à la mort, pour n'avoir eu des gens de bien en vostre compagnie. Et si vous vous sauvez en fuyant, assurez-vous, que vous mettez un tel signal en vostre front, qu'il vous sera bien difficile de jamais l'oster, à tout le moins qu'il ne faille que vous hazardiez à tout péril vostre vie, pour effacer la mauvaise réputation que vous aurez acquise. Il sera bien difficile que vous n'y perdiez ou la vie, ou quelque membre. C'est la paye ordinaire des hazardeux, & pour toute récompense on dira, que le desespoir,

où vous ferez tombé de la faute qu'avez faite ; vous a conduit à faire ce que vous avez fait , & non un bon cœur, ou une belle résolution. O que tant d'autres malheurs pourrois-je bien mettre par écrit, qui sont advenus & adviennent aux Capitaines avarés !

Je sçai bien que vous me direz , & que ferons-nous si nous n'espargnons de l'argent , & gagnons sur la paye des soldats ; quand la guerre finira nous irons à l'hospital , car le Roi ni personne ne fera compte de nous : & nous sommes pauvres de nous-mêmes. Mais voulez-vous croire que le Capitaine vaillant & sage, grand entrepreneur & exécuteur, aille mourir de faim à un hospital, comme s'il y en avoit en un Camp à centaines ? Ce seroit une bonne chose pour le Roi & pour toute l'armée, s'il y en avoit seulement une douzaine. Doncques efforcez-vous de mettre une jambe dans cette douzaine, & efforcez-vous d'y entrer par vostre hardiesse, sagesse & vertus. Car ces douze ne peuvent pas tousjours vivre, l'un mort, si vous n'y pouvez mettre encore tout le corps, vous y en mettrez pour le moins la moitié : & au premier qui mourra après, vous estes dedans. Et voulez-vous doncques croire que le Roi, ni les Princes, qui auront eu connoissance de vostre valeur, vous laissent

aller à l'hospital ? Cette crainte ne doit estre mise en avant par les sages & vaillans Capitaines : mais par les yvrongnes, par les joueurs, & par les avarés, & par les gens qui ne valent rien. Car s'ils occupent leur exercice aux choses grandes, esloignans tous ces vices avec leur diligence & vigilance, rien ne leur peut manquer. J'ai dit que ce seroit beaucoup s'il y en avoit une douzaine en un Camp : mais quand bien il y en auroit une centaine, le Roi est assez riche pour garder que telles gens aillent à l'hospital. Et quand bien le Roi promptement n'y pourroit suppléer, il n'y a Prince, ni Seigneur, qui aye esté aux guerres, où vous serez remarqué de la marque d'un homme de bien, qui ne soit bien aise d'en retirer quelqu'un auprès de soi, & qui ne cherche les moyens pour vous faire faire quelque bien au Roi, & vous avancer à quelque grade. Et d'autre part pensez-vous que le Roi vous laisse tousjours en un mesme estat ou charge ? Ne le croyez pas : car on cherchera tousjours à bailler les grandes charges à ceux qui se seront bien acquitez des petites. Doncques fuyez ce vilain vice, qui vous conduira à tout malheur.

Q'ai-je esté moi-mesme qu'un pauvre soldat comme vous ? Qu'ont esté, & que sont en-

core tant de vaillans Capitaines qui font en vie, de qui le Roi & tout le monde ont grande estime? Nous sommes-nous, qui sommes en vie, enrichis de la paye de nos soldats? Avons-nous achapté de grands biens des larrecins que nous avons fait en nos charges? J'en pourrois nommer quelques uns de nostre Guyenne, ( pource qu'ils ne peuvent avoir rien acquis que je ne le sçache, ni moi qu'ils ne le sçachent ) lesquels n'ont jamais acquis pour cinq cens escus de bien, & pour cela font-ils meprisez? vont-ils à l'hospital? le Roi, la Reine, Monsieur, & tous les Princes & Seigneurs de la Cour font autant de compte d'eux, pour l'estime que tout le monde a de leur valeur, qu'ils gagnent le devant à beaucoup de grands Seigneurs. Et quand ils sont en leur patrie ( où nul n'est prophete ) si font-ils honnorez des grands & des petits, non pour le lieu d'où ils sortent, ne pour le bien, mais pour leur merite. Or peut-estre qu'il y en aura aucuns qui diront, si je ne dérobe le Roi & les Soldats, à présent que j'ai charge, comment achapterai-je des biens pour pourvoir mes enfans? Encore respondrai-je à cela : voulez-vous enrichir vos enfans de mauvaise renommée & réputation? O le mauvais héritage que vous leur laissez ! veu qu'il faudra que pour vostre

mauvaise renommée & réputation, ils baissent la teste parmi les grands, d'où il faut qu'ils tirent des biens & charges honorables. Et quelle difference y aura-il du recueil & du compte que fera le Roi, & tous les Princes, des enfans qui seront sortis de tels peres que j'ai dit, aux vostres qui n'oseront paroistre devant personne, & porteront la honte de leur pere sur leur front? Peut-estre qu'il y en aura qui diront qu'aux charges que j'ai euës du Roi, j'ai fait de grands proffits, & que j'en puis parler à mon aise : j'atteste devant Dieu, & l'appelle en témoignage, qu'en ma vie je n'ai eu trente escus plus que de ma paye : & quelque estat & honorables charges que j'aye euës, soit en Italie, ou en France, j'ai été toujours contraint d'emprunter de l'argent pour m'en revenir.

A mon retour de Sienne (a), où je commandois, M. le Marechal de Strozzy me donna cinq cens escus. Quand je revins de Montalfin (b) à la seconde fois, M. Beauclair, qui estoit nostre Thresorier, chercha les bourses de tout Montalfin pour me trouver trois cens cinquante escus, pour me conduire jusqu'à Ferrare : & si avois-je dix Gentils-

(a) Ce fut en 1555, comme on le verra dans le troisième Livre de ses Mémoires.

(b) Montluc revint de Mont-Alcin en 1557.

hommes avec moi : M. le Duc m'en accommoda, quand je me jettai dans Verfeil, & puis pour me conduire jusques à Lyon, où je trouvai entre les mains de Catherin Jean, Maistre de la poste, deux ou trois mille francs, que Martineau lui avoit laissé de mes estats : & avec cela me conduis devers Sa Majesté. A un homme de bien & vaillant, jamais rien ne manque. Or je voudrois fort sçavoir, si pour cela je suis allé à l'hospital, & s'il ne m'a cent fois plus profité d'avoir servi mes Rois & Maistres en toute loyauté, que tous les larrecins que j'eusse sceu jamais faire. Or, mes compagnons, prenez exemple à ceux, qui pour estre loyaux en leurs charges, levent la tête devant tout le monde, & sont estimez & honnorez des petits & des grands : & non à ceux qui par leurs vices baissent la teste en leurs maisons, ou bien leurs enfans pour eux. Le bien vous vient lorsque vous y pensez le moins : un seul bienfait du Roi vous vaudra plus que tous les larrecins que vous sçauriez faire.

O que bienheureux sont les soldats qui suivent tels Capitaines, lesquels pour leurs vertus & valeur, sont estimés par tout le monde ! & combien leur vie & réputation leur est assurée sous tels Capitaines ! Et en  
quels

quels malheurs & opprobres tombent ceux qui suivent les autres. Car parmi ceux-là vous apprenez & acquérez de l'honneur & réputation, pour parvenir au même degré que sont vos chefs. Et au contraire suivans ceux-ci, vous ne pouvez apprendre que vices, & choses de peu de valeur, qui vous ameneront plustost à la ruine de vostre vie, que non à l'exaltation de l'honneur & de vostre nom, n'ayant pu apprendre d'eux autre chose, pour le peu de valeur qui est en eux. Sous un mauvais Maître, on demeure long-temps apprentif, & encore après ne sçait-on pas beaucoup. Que si vous estes déchargez de ces trois vices, & que vous ayez l'honneur devant les yeux, il est impossible que tout ne succede bien. Pour le moins aurez-vous ce contentement, si vous vous proposez de mourir en gens de bien. C'est la récompense de la guerre, & ce qu'on doit desirer.

Il y en a un quatriesme (5), si vous ne le pouvez éviter, au moins allez-y sobrement, sans vous perdre : c'est l'amour des femmes. Ne vous y engagez pas, cela est du tout contraire à un bon cœur. Laissez l'amour au crochet, lors que Mars sera en campagne, vous n'aurez après que trop de temps : je me puis vanter que jamais affection, ni folie ne



me destourna d'entreprendre & executer ce qui m'estoit commandé. A ces hommes il leur faut une quenouille , & non une épée. Et outre la desbauche & perte de temps, ce mestier amene une infinité de querelles, & quelquefois avec vos amis. J'en ai veu plus combattre pour cette occasion que pour le desir de l'honneur. O la grande vilenie, que l'amour d'une femme vous desrobe vostre honneur, & bien souvent vous fasse perdre la vie & diffamer ! Quant à vous soldats, je vous recommande sur toutes choses l'obeissance que vous devez à vos Capitaines, afin que vous appreniez à bien commander quelque jour. Car il est impossible qu'un soldat sçache bien commander, qu'il n'ait sçeut plustost obeir. Et notez qu'en l'obeissance se connoist la vertu & sagesse du soldat ; & en la desobeissance se perd la vie & la reputation. Un cheval rebours ne fit jamais rien qui vaille. Vous ne devez rejeter en arriere les remonstrances que je vous fais, pour avoir veu tant de choses en mon temps. Je serois bien ignorant & despourveu d'entendement si je n'avois retenu l'heur de l'un, & le malheur de l'autre. Ce qui m'a occasionné sur mes vieux & derniers jours écrire ce livre.

Ayant esté nourri en la maison du Duc Antoine (a) de Lorraine, & mis hors de Page, je fus pourveu d'une place d'Archier de sa compagnie, estant M. de Bayard son Lieutenant. Et bientoist après il me print envie d'aller en Italie, sur le bruit qui couroit des beaux faits d'armes qu'on y faisoit ordinairement. Et ayant fait un voyage en Gascongne, je retirai de mon pere quelque peu d'argent, & un cheval d'Espagne : & sans y faire long séjour, je me mis en chemin pour executer mon dessein, remettant à la fortune l'espérance des biens & honneur que je devois avoir. A une journée de la maison, je trouvai près Laitoure le Sieur de Castelnau (6), vieux Gentil-homme qui avoit longuement pratiqué l'Italie. Je m'enquis

(a) Antoine, Duc de Lorraine, étoit fils & successeur de René II, qui gagna la bataille de Nancy contre Charles le Téméraire. Ses frères, connus sous le nom de Claude, Comte de Guise, & de Jean, Cardinal, s'attachèrent à la France, & François I les combla de bienfaits. Antoine, leur aîné, servit plusieurs années dans les armées de Louis XII. Il se distingua à Aignadel. Quoique sa résidence ne fût point en France, il avoit une Compagnie d'hommes d'armes, dont la France solloit les appointemens : Bayard en fut Lieutenant jusqu'après le siège de Mezieres, où François I lui donna une Compagnie d'ordonnance en son propre nom.

bien au long de l'estat de ce pays-là : lequel m'en dit tant de choses, & me raconta tant de beaux exploits de guerre qui s'y faisoient tous les jours, que sans séjourner ni arrester en lieu, que pour repaistre, je passai les monts, & (7) m'en allai à Milan, estant lors aagé de dix-sept ans.

[1521] Je trouvai là deux de mes oncles, freres de ma mere, nommez les Stillacs (a), bien estimez & en bonne réputation, l'un desquels estoit à M. de Lescut (b), frere de M. de Lautrec, qui fut Mareschal de France, & depuis toujours appellé Mareschal de Foix, lequel me donna une place d'Archier en sa compagnie : ce qu'on estimoit beaucoup en ce temps-là. Car il se trouvoit de grands Seigneurs qui estoient aux compagnies, & deux ou trois en une

(a) Leur vrai nom étoit d'Estillac, Seigneur de Montdenard en Agenois.

(b) Thomas de Foix, Seigneur de Lescun. Il porta d'abord le nom de Protonotaire de Foix, ayant été destiné dans sa jeunesse à l'état ecclésiastique, qu'il quitta pour prendre le parti des armes. Il fut fait Maréchal de France en 1521. Il fut blessé, & eut un cheval tué sous lui à la Bicoque en 1522, le 27 Avril. Il mourut à Pavie le 3 Mars 1525 d'une arquebusade qu'il avoit reçue dans le petit ventre à la journée de ce nom, le 25 Février, sans avoir été marié. Il étoit frere d'Odet de Foix, Seigneur de Lautrec.

place d'Archier. Depuis tout s'est abastardi. Aussi tout s'en va à l'envers, sans que ceux qui vivent, puissent espérer de voir les choses en meilleur estat.

La guerre recommença entre le Roi François & l'Empereur, plus aspre que jamais, lui pour nous chasser de l'Italie, & nous pour la conserver : mais ce n'a esté que pour y servir de tombeau à un monde de braves & vaillans François. Dieu fit naistre ces deux grands Princes ennemis jurez, & envieux de la grandeur l'un de l'autre. Ce qui a cousté la vie à deux cens mille personnes, & la ruine d'un million de familles. Et enfin l'un ni l'autre n'en ont rapporté qu'un repentir d'être cause de tant de miseres. Que si Dieu eust voulu que ces deux Monarques se fussent entendus, la terre eust tremblé sous eux : & Solyman (a), qui a vescu en même temps, eust eu assez affaire à sauver son estat, au lieu que cependant il l'a estendu de tous costez. L'Empereur a esté un grand Prince, lequel toutesfois n'a surmonté nostre Maistre que de bonheur pendant sa vie, & de ce que Dieu lui a fait la grace de pleurer ses péchez dans un couvent, où il se rendit deux ou

(a) Soliman II, un des plus célèbres conquérans qu'ait eu l'Empire Ottoman.

trois ans avant mourir. Or pendant cette guerre, qui dura vingt-deux mois, j'y vis de très-belles choses pour mon apprentissage, & me trouvai ordinairement en tous les lieux où je pouvois penser acquérir de la réputation, à quelque prix que ce fust : aussi fut-il tué sous moi cinq chevaux en dix jours : & en deux jours deux que M. de Roquelaure (a), cousin-germain de ma mere, me donna. De ce premier commencement, je gagnai tellement l'amitié de ceux de la Compagnie, qu'un chacun m'aidoit à me remonter, ayant perdu mes chevaux. Je fus aussi au combat fait prisonnier, & après bientôt délivré par le moyen de mes amis.

Que ceux qui desirent avec les armes acquérir de l'honneur, fassent résolution de fermer les yeux à tous périls & hazards, aux premiers rencontres où ils se trouveront : car c'est sur eux qu'on jette les yeux, pour voir s'ils ont rien de bon au ventre. Que si au commencement ils font quelque acte signalé, pour montrer leur courage & leur hardiesse, cela les marque pour jamais, & les fait re-

(a) Bernard, Seigneur de Roquelaure, d'une ancienne Maison du Béarn, mort vers 1549, trizayeul du Maréchal de France sous Louis XIV. (Hist. Généalogique du Père Anselme, Tome VIII.)

cognoistre , même leur donne le cœur & le courage de faire encore mieux. Or nous perdîmes en cette guerre le Duché de Milan. Dequoi je pourrois bien écrire au vrai l'histoire , encore que je ne sois pas grand Clerc. Et si le Roi me le commandoit, j'en dirois bien la vérité, la sçachant aussi-bien qu'homme de France, encore que je fusse bien jeune en ce temps-là : j'entends des lieux où j'estois, & non des autres. Car je ne veux rien écrire par ouïr dire.

[1522] Mais parce que je ne veux m'occuper à écrire les faits d'autrui, ni les fautes par eux commises avec beaucoup de particularitez , dont j'ai la memoire aussi fresche que j'avois lors, & que tout ce que je fis pour lors en ce pays-là, fut sans aucune charge, estant commandé d'autrui, je ne m'arresteraï plus longuement sur ce sujet assez triste, qui a esté traité par autre : seulement je disai ce mot (8), qu'il n'y eut point de faute de la part de M. de Lautrec, qui y fit tout le devoir d'un bon & sage Général : aussi estoit-il un des plus grands hommes de guerre que j'ay jamais connu. Je n'escrirai aussi de la bataille de la Bicoque, où je me trouvai combattant à pied, comme fit aussi M. de Montmorency (a).

(a) Anne de Montmorency, Pair, Maréchal & Com-

depuis Conestable : laquelle bataille ledit Sieur de Lautrec fut forcé d'accorder, pour l'opiniastreté des Suisses. J'ai veu en mon temps le despit des gens de cette nation estre cause de la perte de plusieurs places, & interrompre grandement les affaires du Roi. Ils sont à la verité vrais gens de guerre, & servent comme de remparts à une armée, mais il faut que l'argent ne manque pas, ni les vivres aussi : ils ne se payent pas de paroles.

[1523] Après la perte malheureuse de ce beau Duché de Milan, toutes les forces revindrent en France, ensemble la compagnie dudit Sieur Marechal de Foix, en laquelle j'eus une place d'homme (a) d'armes, & un archier d'appointement. Quelque (b) tems après l'Empereur Charles dressa une armée

nétable de France. Il fut Maréchal de France cette même année, âgé de 29 ans. Il eut l'Epée de Connétable en 1538. C'étoit un des plus grands Capitaines de son siècle. Il mourut en 1567 des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de S. Denis le 12 Novembre, deux jours après la bataille, âgé de 74 ans, & non pas de 80, comme presque tous les Historiens l'ont répété.

(a) Voyez l'Observation, n° 2, qui suit le premier Livre des Mémoires de du Bellay, Tome XVII de la Collection, p. 398.

(b) Ces mouvemens des Espagnols se firent au mois de Septembre 1523. Le récit de Montluc s'accorde avec

pour reprendre Fontarabie, à cause de quoi nostre compagnie & plusieurs autres furent mandées se trouver à Bayonne près M. de Lautrec, qui estoit Lieutenant du Roi en Guyenne. Ledit Sieur de Lautrec, pour pouvoir faire teste à l'ennemi, qui faisoit mine de vouloir entreprendre quelque chose sur la frontiere, fit dresser quatorze ou quinze Enseignes de gens de pied. J'avois tousjours eu envie de me jeter parmi les gens de pied : ce qui me fit demander congé pour trois mois au Capitaine Sayas, lequel portoit le drapeau en l'absence du Capitaine Carbon, son frere, pour accepter l'Enseigne que le Capitaine la Clotte me présenta : lequel mal-aisément me l'octroya, après avoir aussi envoyé devers le Capitaine Carbon, pour l'obtenir. Soudain après, la Clotte fut commandé d'aller à Bayonne, parce que les ennemis se renforçoient d'heure à autre. Quelques jours après le Capitaine Carbon print (9) les compagnies de M. de Lautrec & de M. le Marechal, son frere, avec deux compagnies de gens de pied, qui estoient celles de Megrin, Comenge & la Clotte, pour nous conduire par

ce qu'on a lu dans les Mémoire de du Bellay, Tome XVII de la Collection, p. 285 & 286.



les chemins des bois droit à Saint-Jean-de-Lus, là où le camp de nos ennemis estoit. Or comme nous fusmes à demi-quart de lieue de Saint-Jean-de-Lus, sur le haut d'une petite montaigne, ayant desja passé une petite riviere sur un pont de bois, distant d'un demi-quart de lieue de cette montaigne, au-dessous de laquelle passoit un ruisseau de quinze ou vingt pas de large, profond jusques à la ceinture, joignant lequel y a une plaine qui s'estend comme en pente droit audit ruisseau, duquel lieu on descouvre S. Jean-de-Lus, qui est un des plus beaux bourgs de France, sur le bord de la grand'-mer, le Capitaine Carbon, qui commandoit à la troupe, laissa les deux cornettes sur cette petite montaigne, l'une desquelles portoit le Capitaine Sayas, qui estoit la nostre, & le Capitaine Jeannot d'Andouins, celle de M. de Lautrec, tous deux en absence, l'un du Capitaine Carbon, l'autre du Capitaine Artigueloube : & laissa seulement vingt chevaux à chacune, & nos deux compagnies de gens de pied, & print le reste des gens d'armes, ensemble le Seigneur de Gramont (a),

(a) La Maison de Grammont, originaire du Béarn, se partagea en plusieurs branches : une d'entr'elles se fixa dans la Navarre, où elle joua un très-grand rôle

qui depuis mourut au Royaume de Naples, qui estoit Lieutenant de la compagnie de M. de Lautrec.

Toute cette troupe passa le ruisseau, cheminant au long de la plaine droit à S. Jean-de-Lus, ayant départi leurs gens en trois troupes, comme nous pouvions aisément descouvrir du haut de la montagne où nous estions. Estans arrivez en la plaine, ils firent alte plus d'une heure, cependant qu'un trompette alla par deux fois sonner la fanfare aux ennemis. Mais comme il se voulut retirer, ne pensant que personne sortist du camp des Espagnols, les chevaux qu'il avoit envoyé à la teste de la plaine, lui vindrent rapporter que tout le camp des ennemis marchoit. Et soudain après nous commençames à decouvrir trois de leurs escadrons de gens de cheval qui marchoient les uns après les autres. Le premier des leurs vint attaquer le premier des nostres. Auquel lieu se rompirent beaucoup de lances, plus des nostres, toutesfois, que des leurs; parce qu'en ce temps-là les Espagnols ne portoient que des lances gaies, longues, & ferrées par les deux bouts. Pendant cette charge le Capitaine Carbon re-  
(Lisez l'Hist. de Navarre, par André Favyn, Livre II, p. 579.)

tira les autres deux troupes pas à pas devers nous. Enfin la seconde des ennemis se joignit à la leur première : & rembarrent la nostre jusques à la seconde, que M. de Gramont menoit. Là il y eut un grand combat, & force gens portez par terre d'un costé & d'autre : entre lesquels furent les Seigneurs de Gramont, duquel le cheval fut tué sous lui, de Luppé, guidon de M. de Lautrec, de Poigreffi (a), qui depuis s'est fait huguenot, de la Faye de Xaintonge, qui est encore en

(a) Tanneguy du Bouchet, Seigneur du Puy-Grefrier, dit *Saint-Cyr*, Gentilhomme Poitevin, tué à Montcontour en 1569, l'un des plus anciens & des plus résolus Gendarmes de France, dit *le Frere*. (Histoire des Troubles de France, fol. 323, édition de Basle 1572.)

« Lorsque la bataille fut perdue, ce Vieillard (dit d'Aubigné) ayant rallié trois Cornettes au Bois de Mairé,  
 » & reconnu que par une charge il pouvoit sauver la  
 » vie à 1000 hommes, son Ministre, qui lui avoit aidé  
 » à prendre cette résolution, l'avertit de faire un mot  
 » de harangue. A gens de bien, courte harangue (dit  
 » le bonhomme). Frères & compagnons voici comment  
 » il faut faire, là dessus couvert à la vieille françoise  
 » d'armes argentées jusqu'aux grèves & solerets, le visage  
 » découvert & la barbe blanche comme neige, âgé de  
 » 85 ans, il donne 20 pas devant sa troupe, mena bat-  
 » tant tous les Maréchaux de camp, & sauva plusieurs  
 » vies par sa mort. (D'Aubigné, Hist. Univ. Maillé, 1616, in-fol., Tome I, p. 308.)

vie, & plusieurs autres. En mesme instant nous découvrîmes une autre grande troupe de cavalerie venant vers nous un peu à main gauche. Ce qu'ayant apperceu nos Capitaines portans nos Enseignes, dirent ces mots : *nous sommes tous perdus*. Sur quoi je leur dis, qu'il valoit mieux hazarder quatre vingts ou cent hommes de pied, pour sauver nos gens de cheval qui estoient engagez. Le Capitaine la Clotte & Megrin me respondirent que ce seroit double perte, joint aussi qu'ils se doutoient que les soldats n'y voudroient pas aller, voyant leur mort devant les yeux. Or à tout ce propos, il n'y avoit que les deux Capitaines, avec les Enseignes des gens de cheval, & moi ayant laissé nos gens de pied à quinze ou vingt pas de nous : je me doute que s'ils eussent entendu ma proposition, voyant la Gendarmerie perduë, que je n'eusse pas esté suivi comme je fus. Il faut le plus qu'on peut dérober aux soldats la cognoissance du dangier qui se présente, si on veut qu'ils aillent de bon cœur au combat. Sur cela, je fis response aux Capitaines, que je prendrois le hazard de les conduire, & que perdus pour perdus, il vaudroit mieux hazarder & perdre quatre-vingts ou cent piétons, que non pas toute nostre gendarmerie. Et sur ce, sans

plus consulter ( les longues consultations bien souvent font perdre beaucoup de bonnes entreprises ), je pris la course vers les soldats, ensemble les Capitaines ( car il se falloit haïster ), & leur dis seulement ces mots : *Allons, allons, mes amis, secourir nos Gensdarmes.* Sur quoi je fus suivi de cent soldats tirez de nostre compagnie : & tous bien encouragez descendimes de la montagne, & m'étant mis à la tête de mes gens passâmes le ruisseau. Ce fait, je donnai vingt soldats au Bastard d'Auzan pour les conduire ( lequel n'a point fait de honte aux légitimes de cette maison, qui ont tous esté vaillans hommes. )

Il faut noter que la troupe que j'avois, n'estoit que arbalestiers, car encore en ce temps-là il n'y avoit point d'arquebusiers (a) parmi nostre nation. Seulement trois ou quatre jours auparavant six arquebusiers Gascons s'estoient venus rendre du camp des ennemis, de nostre costé, lesquels je retins, parce que par bonne fortune j'estois ce jour-là de garde à la porte de la ville, & l'un de ces six estoit

(a) On a vu dans du Bel'ay que l'usage des arquebuses étoit récent. Ce fut en 1527 qu'on commença à s'en servir en Italie : on les tiroit appuyées sur une fourchette.

de la terre de Montluc : que pleust à Dieu que ce malheureux instrument n'eust jamais esté inventé, je n'en porterois les marques, lesquelles encore aujourd'hui me rendent languissant, & tant de braves & vaillans hommes ne fussent morts de la main le plus souvent des plus poltrons & plus lasches, qui n'oseroient regarder au visage celui, que de loin ils renversent de leurs malheureuses balles par terre. Mais ce sont des artifices du Diable pour nous faire entretuer. Après donc avoir passé le ruisseau, je commandai au Bastard d'Auzan de ne faire jamais tirer la troupe, mais seulement faire mine de tirer; afin de soutenir & prester faveur à la mienne, pour avoir temps de tirer & tourner rebander. Or ainsi que j'estois au pied de la montagne, je ne pouvois voir ce que faisoit nostre gendarmerie. Mais comme je me fus acheminé plus avant, je vis toutes les troupes des ennemis assemblées à un, & celles de main gauche marcher au trot droit aux nostres qui avoient fait ferme, ne pouvant cheminer ni en avant ni en arriere, à cause de quelques pierres. Le Capitaine Carbon, qui n'estoit point armé, ayant esté auparavant blessé d'une arquebuzade au bras gauche, vint à

moi, me voyant près d'eux, & me dit ces mots : *O Montluc, mon ami, pousse hardiment, je ne t'abandonnerai pas. Prenez garde seulement, lui dis-je, mon Capitaine, à vous sauver, & ces gens d'armes, & en même instant je crie, compagnons, tirez à la teste des chevaux.* Je n'estois pas à douze pas des ennemis, lorsque je leur fis faire cette salve. Il se vérifia au dire des prisonniers qui furent prins quelques jours après, qu'il y mourut ou fut blessé à ce rencontre plus de cinquante chevaux, & deux cavaliers tuez, ce qui fit faire ferme à leurs troupes. Cependant le Capitaine Carbon eust loisir de se retirer au grand galop avec sa troupe droit au ruisseau où j'estois passé : & ceux qui avoient perdu leurs chevaux se tenans à la queue des autres, se sauverent ainsi, & passerent tous le ruisseau : ce qui leur estoit forcé de faire, autrement la troupe de main gauche leur donnoit par le flanc de nostre costé, à la faveur des vingt arbalestiers de d'Auzan qui soustinrent : cependant nous rebandasmes tous, & tirasmes encore. Et comme le Capitaine Carbon eut passé le ruisseau avec la cavalerie, & remonté M. de Gramont, & chargé les autres en croupe, il commanda  
audit

audit Sieur de Gramont de courir au haut du cousteau ( a ), & faire retirer au grand trot les Enseignes de gens de pied & gens de cheval droit à l'autre riviere, là où estoit le pont tirant au chemin de Bayonne. Soudain il tourna vers moi, ayant en sa compagnie un Italien nommé le Chevalier Diomedes, & le Sieur de Mainahaut, & trouva que je me retirois droit à un fossé qui bordoit un marais, duquel je pouvois estre à dix ou douze pas : ce qui l'empescha de se joindre à moi, de façon qu'il eust assez affaire à se sauver. Si gagnai-je en despit des ennemis le fossé du marais à la faveur d'Auzan, lequel je fis passer en diligence pour faire teste : ce qu'il fit.

Cependant les Espagnols faisoient semblant de me vouloir charger, mais ils n'oserent m'enfoncer, tandis que ces six arquebusiers faisoient merveilles de tirer. Et comme j'eus mes gens à cinq ou six pas du fossé, je les fis jetter dedans : & à la faveur dudit d'Auzan nous montâmes tous sur la levée de ce fossé ; sauf trois soldats, qui y furent tuez à coup d'arquebuse, pour n'avoir esté si dispos que les autres. C'est-là comme en un petit fort où je leur fis teste. Or il faut noter que la

(a) Du côteau.



troupe des ennemis qui estoient venus à main gauche, fit alte auprès du ruisseau, quand elle vit que nostre gendarmerie estoit desja à demi-montagne : & ceux qui avoient combattu, & lesquels j'avois arresté sur le bord du fossé, faisoient là leur retraite, quand ils virent venir trois scadrons d'arquebusiers au long de la plaine, venant à eux le grand pas. Ce qui leur mit le cœur au ventre, & leur donna courage de passer outre. Ayant descouvert ce nouveau secours, je me mis au long du fossé du marais, & m'estant desrobé au moyen du détour de leur veuë, je me jettai dans un pré fort estroit, & gagnai à la course le pied de la montaigne d'où j'estois parti : & après avoir repassé le ruisseau, je regagnai la montaigne. Le dangier où je m'estois veu, tant pour les gens de cheval que j'avois en queue, que pour ce bataillon d'infanterie qui venoit à nous, ne me fit point perdre l'entendement au besoin, pour prendre la commodité pour ma retraite, pendant laquelle je fis tousjours tenir ceste poignée d'hommes que j'avois ferrez, les acourageant, parlant à eux par fois, je leur faisois tourner visage, & saluer les cavaliers qui me suivoient à coups de trait & d'arquebuse. Et comme j'eus gagné le haut, je me mis dans un vergier, fermant

la clie (a) sur moi, afin que la cavalerie n'y peust entrer promptement. Et à la faveur de plusieurs vergiers qui sont peuplez de pommiers, je me retirai droit au pont, jusques à une Eglise qui s'appelle à Haitée, où je trouvai le grand chemin tout couvert de leur cavalerie, y ayant toutesfois un grand fossé entre deux, d'où je leur fis tirer quelques arquebusades, & quelques coups de trait, sans qu'il y eust guères de coups perdus. Et pour ce qu'ils ne pouvoient venir à moi, ils furent forcez les uns tirer en avant, & les autres se retirer. Alors je fis mettre dans le clos du cimetièrre une partie de mes gens, pensant faire encore teste, qui fut la plus grand'folie que j'avois faite en tout ce combat; car cependant une bonne troupe de leurs gens de cheval coula au long du pré droit au pont, si avant que je me vis enfermé sans espérance de me pouvoir sauver.

Or, comme le Capitaine Carbon eut gagné le pont, & que la gendarmerie & les gens de pied furent passez, il dit à M. de Gramont, qu'il s'en alloit au grand trot & galop; car desja il découvrit dans les vergiers l'infanterie ennemie: ce que je ne pouvois faire, & ne les apperceus jusques à ce

(a) La claye.

qu'ils commencèrent à me tirer. Alors je fis signe aux soldats qui estoient dans le cimetiere de se joindre avec moi dans le grand chemin. Et parce que le Capitaine Carbon ne me pouvoit descouvrir, il me tint pour mort ou perdu, & mes gens aussi. Qui fut cause qu'il laissa le Capitaine Compai (a), qui estoit bon soldat, au bout du pont avec vingt-cinq chevaux & trente arbalestiers du Capitaine Megrin, voyant toutes leurs troupes de cheval à main gauche & à main droite venir droit au pont; ce qu'il fit pour voir s'il y auroit quelque moyen de me secourir, si je n'estois perdu: & cependant il faisoit rompre le pont; parce que la troupe des ennemis de main droite alloit plus hastivement droit au pont que celle de main gauche, je laissai le grand chemin; & à la faveur d'une haie, je m'en allai droit à la riviere, où il me fallut encore combattre la cavalerie. Toutesfois je me fis faire large & me jettai dans la riviere, & en despit d'eux passai de l'autre costé. Les bords de la riviere estant hauts me

(a) Au lieu de *Compai*, ne faudroit-il point lire *Compain*? alors ce seroit la même famille que celle de Nicolas Compain, qui dans le seizième siècle fut Chancelier de Navarre. (Hist. Généalog. de la Maison de Castelnau, par le Laboureur, p. 191.)

favoriserent beaucoup, parce que les gens de cheval ne se pouvoient jeter bas ; & cependant nos tireurs n'estoient pas oisifs. Enfin je gagnai le bout du pont, où estoit ledit Capitaine Compai bien empesché à le rompre. Dès lors qu'il m'eust apperceu, il me persuada par plusieurs fois de me sauver, & me présenta la croupe de son cheval : mais il n'eust autre responce de moi, sinon que Dieu m'avoit conservé & mes soldats aussi, lesquels je n'abandonnerois jusqu'à ce que je les eusse mis en lieu de seureté. Sur quoi nous descouvrismes l'arquebuserie Espagnole venant droit au pont. Nous n'estions assez forts pour soutenir ce choc ; voilà pourquoi Compai & les arbalestiers de Megrin prennent le devant pour le retour ; & je demurai à la queue, ayant gagné un fossé qui bordoit un pré, à la faveur duquel les gens de cheval ne me pouvoient choquer.

Il ne restoit lors que mes six arquebusiers, car les arbalestiers avoient employé tous leurs traits. Toutesfois pour monstrier qu'ils n'estoient recreus, je leur fis mettre l'espée nue à la main, & l'arbaleste en l'autre pour leur servir de bouclier. Or parce que les gens du Capitaine Compai, avant partir, avoient

rompu la pluspart du pont , cela fut cause que la cavalerie ne fust sitost à nous , ayant esté contrainte aller passer à deux arquebuses plus haut , à main droite. Pendant que leurs gens de pied avec grande difficulté passoient un à un par dessus les garde-fous , qui estoient au pont , il m'estoit aisé de les defaire , si je n'eusse veu que la cavalerie me venoit enfermer. Nostre honneur despendoit de nostre retraite. Gaignant donc tousjours chemin de fossé en fossé , ayant fait environ demi-quart de lieuë , je fis alte , afin que mes gens ne fussent hors d'haleine , & vis que les ennemis avoient fait de mesme , & cogneus à leur contenance qu'ils avoient perdu l'envie de me suivre : de quoi je fus bien estonné & aise quant & quant , car nous n'en pouvions plus , ayant prins un peu d'eau & de pomade (a) , & du pain de millet en quelques pauvres maisons que nous trovâmes en chemin. Cependant le Capitaine Compai envoya quelques chevaux pour sçavoir de nos nouvelles , me pensant mort ou pris. Nous voilà enfin en lieu de seureté , sans avoir perdu que

(a) Boisson faite avec des pommes ; c'est ce que nous appellons *Cidre*. Ce nom de *pommade* pour le Cidre a subsisté assez long-tems.

trois soldats dans le premier fossé, & le bastard d'Auzan, qui s'amusa dans une maisonnette près l'Eglise.

Pendant tout ce rencontre & ce combat, l'alarme vint à M. de Lautrec, & la nouvelle que nous estions tous deffaits ; ce qui lui donna beaucoup de déplaisir pour la conséquence qu'apporte ordinairement, lorsqu'au commencement on donne curée aux ennemis. Il fit mettre tout en bataille : mais comme il fut un peu esloigné de la ville, il vit venir nos Enseignes de gens de pied, que le Seigneur de Gramont conduisoit, lequel lui raconta ce qui estoit advenu ; & me fit cest honneur de lui tesmoigner que j'estois cause de leur conservation & salut : mais que j'y estois demeuré pour gaiges. Le Capitaine Carbon n'estoit encore arrivé, parce qu'il attendoit le Capitaine Compai pour sçavoir nouvelles du tout. A la fin il arriva, auquel M. de Lautrec dit ces mots : *Eh bien, Carbon, estoit-il temps de faire une telle folie comme celle que vous avez faite ? Elle n'est pas si petite, que vous n'ayez mis en hazard de me faire perdre cette place de Bayonne* (a),

(a) Lautrec craignoit sans doute que les ennemis ne revinssent faire une nouvelle tentative sur Bayonne, la croyant dépourvue de défenseurs. L'événement eût pu se

qui est si importante. Il lui répondit : *Monsieur , j'at fait une grande faute , & la plus grande folie que je fis jamais. Jusques ici ne m'en estoit advenue de pareille : mais puisque Dieu a voulu que nous n'ayons esté deffaits , je serai plus sage à l'advenir.* M. de Lautrec lui demanda s'il y avoit nouvelles de moi , lequel lui dit qu'il pensoit que je fusse perdu : mais cependant qu'il se promenoit près la ville , en attendant nouvelles , arriva le Capitaine Compai , lequel les assura que j'estois sauvé , & leur raconta la belle retraite que j'avois faite en despit des ennemis , & à leur barbe , sans avoir perdu que quatre hommes , & qu'il estoit impossible que les ennemis n'eussent souffert beaucoup de perte. Je ne fus pas plustost arrivé à mon logis , qu'un Gentilhomme me vient chercher de la part de M. de Lautrec , lequel me fit aussi grand' chere qu'il eust sçeu faire à Gentilhommes de France , me disant ces mots en Gascon : *Montluc , mon amic , you n'oubliderai jamais lou service qu'abes fait au Rei , & m'en soubiendra tant que you bibrai.* Il n'y a pas moins d'honneur de faire une belle retraite , qu'aller à un combat. C'estoit un Seigneur qui n'avoit réalliser , si le détachement que commandoit le Capitaine Carbon avoit été totalement détruit.

guere accoustumé de caresser personne. J'ai souvent remarqué cette faute en lui : toutes-fois pendant tout le souper il me fit beaucoup de faveur , laquelle tousjours depuis il me continua : mesme quatre ou cinq ans après se resouvenant de moi , il m'envoya de Paris en Gascogne un Courier avec une commission de gens de pied , me priant de l'accompagner au voyage qu'il fit à Naples ; & depuis m'a tousjours plus estimé que je ne vallois. Voilà le premier lieu auquel je me trouvai jamais Commandant , & où je commençai à marquer ma réputation.

Vous , Capitaines , mes compagnons , qui me ferez cest honneur de lire , peut-estre, ma vie , nottez que la chose du monde que vous devez desirer le plus , c'est de chercher l'occasion par laquelle vous puissiez monstret ce que vous valez , quand vous commencerez à porter les armes . car si à vostre commencement vous demeurez victorieux , vous faictes deux choses entre autres. La premiere , c'est que vous vous faites louer & estimer aux grands , & par ce moyen , par leur rapport , vous ferez cogneus du Roi , duquel nous devons tous esperer la récompense de nos bons services & labours. La seconde est , que comme les soldats cognoissent un Capi-



tainé , lequel à son commencement a fait quelque chose de bon , tous les vaillans hommes recherchent d'estre à lui , esperant que puisqu'il a eu si bon commencement , toutes choses lui doivent succéder heureusement , & par ce moyen ils seront employez. Car c'est le plus grand despit qu'un homme de bon cœur puisse avoir lorsque les autres prennent les charges d'exécuter les entreprises ; & cependant il mange la poule du bon homme auprès du feu. Ainsi vous vous trouverez toujours accompagnez de braves hommes , avecques lesquels vous continuerez à gagner honneur & réputation. Et au contraire , si vous estes battus au commencement , soit pour vostre faute ou lascheté , tous les bons hommes vous fuiront , & ne vous demeurera que gens de peu de valeur ; avecques lesquels , quand vous seriez le plus brave homme du monde , vous ne pouvez gagner que mauvaise réputation. Mon exemple vous pourra servir de quelque chose ; & encore que ce ne soit pas grand cas de ce rencontre que je vous ai décrit ; si est-ce que des petits faits de guerre , quelquefois ont fait beaucoup de profits. Souvenez-vous , mes Compagnons , quand vous vous trouverez en estat de voir une grande force sur vos bras , la-

quelle vous pouvez tenir en bride par la perte de peu d'hommes , de ne craindre point le hazard. Peut-être que la fortune vous sera favorable comme elle fut à moi ; car je puis dire que si je ne me fusse présenté pour la conduite des cent hommes de pied , qui firent très-bien leur devoir , que toute la cavalerie des ennemis estoit sur nos bras , laquelle nous n'avions moyen de soustenir.

Incontinent après , le camp des ennemis se retira en Navarre , & M. de Lautrec cassa la moitié de ses compagnies , & réserva les deux Enseignes de M. de Cauna & celle du Baron Jean de Cauna , estant chascune de trois cens hommes , qui fut la premiere fois que l'on les réduisit à ce nombre ; car auparavant elles estoient toutes de cinq cens , ou de mille hommes , qui apportoit beaucoup de soulagement aux finances du Roi , parce que tant de Lieutenans , Enseignes , Sergens & autres Officiers emportent beaucoup de paye , & que aussi le commandement d'un bon nombre d'hommes appelle les Gentilshommes de maison à ces charges ; lesquels à present les desdaignent , voyant tant de *Capitainaux* , auxquels on voit donner ces charges sans avoir jamais donné coup d'épée. Or M. de Lautrec me donna la Compagnie

de mon Capitaine , encore que pour lors je n'eusse atteint que l'aage de vingt ans ; & après avoir laissé quatre Compagnies dans Bayonne, il s'en alla en poste à la Cour , qui enhardit nos ennemis à redresser le camp , & mettre le siège devant Fontarabie , laquelle ils prindrent avant que M. de Lautrec fust de retour. La perte de cette place procéda de la faute (10), ou meschanceté d'un neveu du Connestable de Navarre , nommé Dom Pedro de Navarre , fils du feu Marechal de Navarre , lequel ayant esté banni d'Espagne , parce qu'il soustenoit le parti du Roi Henry de Navarre , fut mis dans cette ville avec quatre cens hommes bannis comme lui : où il fut depuis si bien sollicité par son oncle , qu'il se tourna de son costé. Ce qui fut cause de la perte de la place , laquelle estoit imprenable , encore que les ennemis eussent fait deux grandes bresches. Et parce que je n'y estois pas , & que je ne veux parler par ouir dire , je n'en dirai autre chose , si ce n'est que le Capitaine Frauget qui la rendit , & qui s'en deschargeoit sur ledit Dom Pedro , fust degradé (11) à Lyon. La perte de ceste place nous osta un grand pied , que nous avions en Espagne. Ce fust là où quelques ans auparavant le Sieur de Lude acquit une gloire

immortelle, pour avoir soustenu le siège un an entier avec toutes les extremitez du monde. Celui-là en rapporta honneur, & Frauges honte & ruine. Ainsi va le monde & la fortune ; cependant si quelque Prince, ou Lieutenant de Roi passe les yeux sur mon livre ( peut-estre en pourra-t-il lire de plus inutiles ) qu'il notte par cet exemple, & autres que j'ai veu, & que peut-estre je pourrai coter ci-après, qu'il est très-dangereux de s'aider de celui qui quitte son Prince & Seigneur naturel, non pas qu'on le doive refuser, quand il se vient jeter entre ses bras ; mais on ne lui doit donner une place avec laquelle il puisse faire sa paix, & rentrer en grace avec son Prince : ou pour le moins si on le fait, que le temps ait apporté une telle assurance, qu'il n'y ait nul doute : car cependant comme il se fera accoustumé au pais, où il vient exilé & fugitif, & aura acquis & receu des bienfaits, si on le veut employer, mettez le loing de ceux avec lesquels il peut avoir pratique. A ce que j'ai oui dire aux Capitaines de l'Empereur, quand bien Charles de Bourbon eust prins Marseille & la Provence, l'Empereur n'eust pas fait ceste faute, de la lui bailler en garde quoiqu'il lui eust promis. Mais passons autre.

[1524] Toutes les compagnies de gens de pied estans cassées, sauf celle qu'on mit en garnison, & ne voulant m'enfermer dans les murailles, je me remis dans la compagnie de M. le Marechal de Foix, jusques à ce que le Roi François entreprit le voyage pour aller combattre M. de Bourbon, lequel estoit venu assiéger Marseille, avec le Marquis de Pesquere (a), lequel Sieur de Bourbon pour un despit s'estoit tourné du côté de l'Empereur. Il n'y a rien qu'un grand cœur n'entreprenne pour se venger; & parce que le Roi ne permit à M. le Marechal de Foix de mener que vingt hommes d'armes de sa compagnie, & qu'à mon arrivée je trouvai que je n'estois du nombre des esleuz, je me despitai, & m'en allai avec cinq ou six Gentilshommes, lesquels me firent cet honneur de venir avec moi, pour nous trouver à la bataille, avec résolution de combattre avec

(a) François Ferdinand d'Avalos, Marquis de Pescaire & du Guast, Grand-Chambellan du Royaume de Naples, & Général des armées de l'Empereur dès l'âge de 36 ans, mourut le 29 Novembre 1525, pendant qu'il tenoit François Sforce assiégré dans le Château de Milan. La Marquise de Pescaire, sa femme (Victoria Colonna), fut célèbre en Italie par son esprit, par sa beauté & par sa vertu. (*Imhoff. Genealog. Hisp. & Ital.*)

les gens de pied. Mais M. de Bourbon leva son siège après l'y avoir tenu six semaines. Le Seigneur Rance ( a ) de Cere , Gentilhomme Romain , des plus agueris & expérimentez , & le Sieur de Brion y estoient dedans , avec bonnes forces que le Roi y avoit envoyées. Ledit Sieur de Bourbon se trouva trompé , & ses intelligences courtes. Le François ne sçavoit lors que c'estoit de se rebeller contre son Prince. Deslors qu'il sentit , que le Roi s'approchoit , il se retira par les montagnes (12) , & descendit au Piedmont par Salusses & Pignerol , non sans beaucoup de perte. Il se sauva à Milan , laquelle il fut contraint , & le Viceroi de Naples aussi de quitter & sortir par une porte , pendant que nous en-

( a ) *Renzo di Ceri* , de la Maison des Ursins. Il servit d'abord les Vénitiens contre l'Empereur & le Duc de Milan , & ensuite sous Laurent de Médicis pour les Florentins contre François-Marie de la Rovere , Duc d'Urbain. ( *Ritratti di cento Capitani Illustri da Filippo Tomasini* , in-40. )

Il avoit un fils , nommé *Gian-Paolo Orfino da Ceri* , qui étoit au service des Florentins en 1530 , lors du siège de cette ville par l'armée de l'Empereur. ( *Vita di Don Ferrante Gonzaga* , di *Alfonso Villosa* , p. 52. )

Ce fils étoit Capitaine de 60 hommes d'armes dans l'armée de François I en 1536. ( Du Bellay , H. M. )

trions par l'autre. Le Seigneur Antoine ( a ) de Leve , qui étoit l'un des plus grands Capitaines que l'Empereur ait eu , & crois que sans les gouttes qui le travailloient fort , qu'il eut surpassé tous ceux de son aage , fut choisi pour être mis dans Pavie , avec une troupe d'Allemans , pour l'opinion qu'on avoit que le Roi donroit là , comme de fait il fit : le siège dura sept ou huit mois : cependant M. de Bourbon s'en alla en Allemagne , là où il brigua tant avec l'argent que M. de Savoye lui avoit prêté , qu'il amena avec lui dix mille Allemans , & fit venir quatre ou cinq cens hommes d'armes de Naples.

[1525] Et ayant dressé son camp à Lode (b), s'en vint donner la bataille au Roi , un jour de Saint Mathias , étant notre camp affoibli , tant pour la longueur du siège , que pour les maladies qu'il y avoit eu. Et encore par malheur le Roi avoit peu auparavant cassé trois mille Grisons (13), qu'un Colonel du pays mesme commandoit , lequel s'appelloit le Grand

( a ) Antoine de Leve étoit Navarrois. Du rang de simple soldat , son mérite l'éleva aux plus grands honneurs militaires sous Charles V , qui le fit Général de ses armées en Italie , & lui donna la Principauté d'Ascoli & le Duché de *Terranova*. Il mourut à 56 ans.

( b ) Lodi.

Diant. Et croi que ce fut pour éviter la dépense. Hé que ces petites mesnageries apportent quelquefois de perte ! Aussi quelques jours avant, M. d'Albanie (a) avec beaucoup de forces, étoit allé par commandement du Roi à Rome, pour de-là se jeter dans le Royaume de Naples : mais enfin tout alla en fumée ; car à notre grand malheur nous perdîmes ceste bataille, & toutes ces entreprises revindrent à néant.

Le discours de cette bataille est publié en tant de lieux, que ce seroit perdre temps à moi d'y employer le papier. Je dirai seulement, qu'elle ne fut guère bien conduite en plusieurs endroits de nostre côté, qui fut cause de faire perdre ceux qui faisoient leur devoir. Le Roi fut prins, M. le Mareschal de Foix prins, & blessé d'une arcquebuzade

(a) Jacques Stuart, Duc d'Albanie, cousin germain du Roi d'Ecosse (Jacques V), étoit Capitaine de 50 hommes d'armes en 1512 à la journée de Novarre ; il mourut en 1537 Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de Bourbonnois, Auvergne, Forès & Beaujolois. Son Gouvernement fut donné à Messire Jean de Bretagne, Duc d'Etampes, sa Compagnie partagée en deux, la moitié à M. de Chabannes, Baron de Curton, & l'autre à M. de la Fayette. Le Père Daniel l'appelle Jacques, mais du Bellay lui donne le nom de Jean.



dans la cuisse , qui lui entroit dans le petit ventre. M. de Saint Paul ( a ) prins & blessé de treize plaies , lequel avoit été laissé pour mort au camp , & despouillé tout en chemise: mais un Espagnol lui coupant un doigt pour avoir une bague qu'il ne pouvoit lui arracher , le fit crier , & ayant été recogneu , fut apporté avec ledit Sieur Marechal dans Pavie , au logis de la Marquise de Scadalfol. Plusieurs autres grands Seigneurs y moururent , comme le frere du Duc de Lorraine , M. l'Admiral de Chabanes , & plusieurs autres prins. Entre lesquels estoit le Roi de Navarre ( b ) , Messieurs de Nevers , de Mont-

( a ) François de Bourbon - Vendôme , Comte de Saint-Paul.

( b ) « Henri d'Albret, Roi de Navarre , prisonnier à » cette bataille , trouva moyen de s'échapper de la » maison où il étoit gardé , en attendant qu'on le conduisît en Espagne , en descendant par la fenêtre au » moyen d'une échelle de corde , après avoir auparavant ordonné à François de Rochefort , son Page , » de se mettre au lit à sa place , & d'y contrefaire le » Roi endormi. Au matin , l'Officier qui le gardoit , » s'étant présenté dans sa chambre pour le saluer , un » autre Page , comme il mettoit la main au rideau , le » pria de laisser reposer le Roi , qui s'étoit trouvé fort » incommodé cette nuit. L'Officier prit cela pour » comptant , & on ne s'apperçut de son évafion que

morancy, de Brion, & autres. Je ne veux taxer la mémoire de personne, pour la perte de ceste bataille, ne marquer ceux qui firent mal leur devoir, mesmement en présence de leur Roi. Pendant le sejour que je fis à l'armée, je fus tousjours avec un Capitaine dit Castille de Navarre, sans prendre aucune solde. Lequel le jour de la bataille conduisoit les enfans perdus. Il me pria lui faire compagnie, ce que je fis avec les cinq Gentilshommes qui estoient venus avec moi. Je fus prins prisonnier par deux Gentilshommes de la compagnie du Seigneur Anthoine de Leve, lesquels le Samedi matin me laisserent aller, ensemble deux de mes compagnons : car ils voyoient bien qu'ils n'auroient pas grandes finances de moi, les autres avoient esté tuez. Je me retirai en la maison de la Marquise, où M. le Marechal estoit blessé. Je le trouvai avec M. de Saint Paul, tous deux couchez en un lit, & M. de Montejean (a) couché en

« bien avant dans le jour, lorsqu'il avoit déjà trop d'avance pour avoir rien à craindre ». ( Olhagaray, p. 488. )

Nous ajouterons, d'après Favyn, p. 738, qu'avec Henry d'Albret se sauvèrent le Baron d'Arros du Béarn, & Francisque, Valet-de-chambre du Prince.

( a ) René, Seigneur de Montejean en Anjou, Che-

la même chambre , estant blessé en la jambe : là où j'entendis le discours & la dispute qu'il y eut entre le S<sup>r</sup> Federic Bege , prisonnier , & le Capitaine Sucre , qui estoit à l'Empereur , sur la perte de ceste bataille , lesquels taxoient de grand'faute nos François , même plusieurs particuliers au nom desquels je pardonne. Je jugeai leur opinion très-bonne , estans tous deux grands Capitaines. Ce que je leur ouï dire m'a depuis servi en d'autres executions , avec ce que j'en jugeai moi-même , comme doivent faire tous ceux qui ont envie de parvenir par les armes.

Il faut non-seulement chercher les occasions de se trouver aux combats & batailles : mais aussi estre curieux d'escouter , & retenir l'opinion , & raison de ceux qui sont gens experimentez sur la faute , perte ou gain qui s'en est ensuivi : car certes , c'est grande sagesse de bien apprendre & se faire maître aux despens d'autrui. La France a long temps ploré ceste perte , & la prise de ce brave Prince , qui pensoit trouver la fortune aussi favorable comme à la journée des Suisses : mais elle lui tourna le dos , & lui fit voir  
valier de l'Ordre du Roi, Maréchal de France en 1528; il mourut la même année en Piémont, où il commandoit en qualité de Gouverneur & Lieutenant-Général.

combien il importe à un Roi ne se trouver lui-mesme à la bataille , veu que bien souvent la prise mene avec soi la ruine de son Estat. Toutesfois Dieu regarda le sien d'un œil de pitié , & le conserva : car les victorieux perdirent le sens, esblouis de leur victoire. Que si M. de Bourbon eust tourné ( a ) vers la France, il nous eust mis à deviner.

Le Lundi après, M. de Bourbon commanda que tous ceux qui estoient prisonniers , & qui n'avoient moyen de payer rançon , eussent à vuidier le camp , & se retirer en France. Je fus de ce nombre : car je n'avois pas grand'-finance. Il nous donna une compagnie de gens de pied pour nostre seureté , & une de cavalerie, mais sans vivres ni moyen quelconque : de sorte que nous ne mangeasmes jusques à Ambrun, que raves & tronçons de choux, que nous mettions sur les charbons. Avant partir, M. le Marechal me commanda

( a ) L'Auteur de la vie de Charles - Quint nous a conservé à cet égard une anecdote assez curieuse. Lannoy disoit un jour à ce Prince que Bourbon avoit été d'avis d'attaquer la France immédiatement après la bataille de Pavie, pour profiter de la consternation qui y étoit répandue. *Pourquoi*, lui répondit l'Empereur, *me dire aujourd'hui ce qui ne s'est pas fait, & qui pouvoit se faire alors ?*

de porter ses recommandations au Capitaine Carbon, & à tous ses compagnons, lesquels il prioit ne s'estonner pour cette perte, ains s'esvertuer pour faire mieux que jamais ; & qu'ils eussent à se rendre près de M. de Lautrec son frere. Sur quoi il me fit une très-belle remonstrance, laquelle ne se passa sans beaucoup de larmes, ce qu'il prononça avec une parole ferme & asseurée, combien qu'il fust fort blessé : aussi mourut-il le Vendredi après. Je m'en vins à pied sans lance jusques à la Redorte en Languedoc, où estoit sa compagnie. Après sa mort, M. de Lautrec fit donner la tierce partie de sa compagnie au Capitaine Carbon, laquelle il ne commanda guères : car peu après un meschant homme, natif de Montpellier, qui avoit favorisé le camp de M. de Bourbon, le tua par derriere auprès de Lunel, courant la poste. Ce fut un aussi grand dommage que de Capitaine qui soit mort y a cent ans : & cuide (a), s'il eust vescu aux guerres que nous avons veu depuis, qu'il eust fait merveilles, & beaucoup de gens se fussent faits bons Capitaines auprès de lui ; car tous les jours on pouvoit apprendre quelque chose à sa suite, estant un des plus vigilans & diligens Capitaines que j'aye jamais

(a) Et je pense.

cogneau , grand entrepreneur , & grand exécuteur tout ensemble. La tierce partie fut donnée au Capitaine Lignac d'Auvergne , qui ne la garda gueres longuement , parce qu'il perdit la vue & mourut. Et l'autre tierce à Mr de Negrepelice (a) , pere de cestui-ci , qui vit aujourd'hui , duquel un mien cousin-germain , nommé le Capitaine Serillac (b) portoit l'enseigne.

Cependant Madame la Régente ; mere du Roi , & tous les Princes liguez avec elle , traitterent & moyennerent la délivrance du Roi , de sorte que ce grand Empereur qui s'estoit forgé la conquête de ce Royaume , ne conquist un seul pouce de terre. Le Roi en (14) son affliction tira secours de ses propres ennemis , lesquels avoient suspecte la grandeur de l'Empereur.

[1526] Sa Majesté étant de retour , se ressouvenant des injures & indignitez qu'il avoit receuës pendant sa prison , ayant tenté tous les moyens pour retirer Mgrs ses enfans , fust forcé de venir aux armes & renouveler la guerre.

[1527] Ce fust lorsque le voyage de Naples

(a) François de Carmain , Comte de Negrepelisse.

(b) Jean de Serillac , fils de Jean de Serillac , lequel avoit épousé Anne de Montluc , tante du Maréchal de Montluc.

fut dressé sous la charge de M. de Lautrec , lequel m'envoya un courrier en Gasconne, pour dresser une compagnie de gens de pied. Ce que je fis en peu de jours ; & lui menai sept ou 800 hommes, dont il y en avoit quatre ou cinq cens arquebuziers, combien qu'en ce temps-là n'en y avoit encore gueres en France. M. d'Aufun m'en demanda la moitié pour dresser sa compagnie, ce que je fis, & fîmes nostre partage auprès d'Alexandrie, laquelle fust renduë audit Sieur de Lautrec, lequel envoya Messieurs de Gramont & de Montpezat assiéger le chasteau de Vigeve, devant lequel en faisant les approches & les tranchées pour mettre l'artillerie, je fus blessé d'une arquebuzade par la jambe droite, qui fut cause que je demeurai boiteux fort long temps : de sorte que je ne pus estre à l'assaut qui se donna à Pavie, laquelle fut emportée & demi-bruslée. Je me faisois porter après le camp dans une litiere ; toutesfois avant que M. de Lautrec partist de Plaisance, pour marcher droit à Boulongne, je commençai à cheminer.

[1528] Or auprès d'Ascoly, il y a une petite ville nommée Capistrano, sur le haut d'une montagne assise, de sorte qu'il falloit monter tousjours, sauf de la part des deux portes, dans laquelle force soldats du pais s'étoient

retirez. Le Comte Pedro de Navarre qui estoit nostre Colonel, commanda à nos compagnies de Gascons d'y aller. Ce que nous fismes & assaillismes la place. Nous fismes faire des mantelets pour approcher de la muraille, à laquelle nous fismes deux trous, par lesquels un homme pouvoit passer facilement, à cinquante ou soixante pas l'un de l'autre : & pource que j'en avois fait l'un, je voulus donner par là. Les ennemis d'autre part desplancherent & osterent les tables du dessus d'une falle, là où le trou entroit, où ils avoient mis une grande cuve pleine de pierres. L'une des compagnies de M. de Luppé, nostre Soubz Colonel, & la mienne commencerent à donner par le trou. Dieu me donna ce que je lui avois tousjours demandé, qui estoit de me trouver à un assaut, pour y entrer le premier, ou mourir. Lors je me jettai à corps perdu dans la falle, ayant une cotte de maille, comme les Allemans portoient en ce temps-là, une espée au poing, une rondelle au bras, & un morion en teste : mais comme ceux qui estoient à ma queuë se voulurent jetter après moi, les ennemis verferent la cuve de pierres sur eux, & les attrapperent sur le trou, qui fut cause, qu'ils ne me peurent suivre. Je demurai dedans combattant tout seul à une



porte qui entroit dans la ruë. Mais du haut de la salle qui estoit desplanchée, on me tiroit infinité d'arquebuzades, l'une desquelles me perça la rondelle, & le bras à quatre doigts de la main, & une autre me froissa tout l'os sur la jointure de l'espaule & du bras, dont je perdis le sentiment. Me tombant ma rondelle à terre, je fus forcé de reculer devers le trou, contre lequel je fus renversé par ceux qui combattoient à la porte de la salle, si heureusement toutesfois pour moi, que mes gens eurent moyen de me tirer dehors par les jambes : mais ce fut si doucement, qu'ils me laisserent rouler de haut en bas jusques au fond du fossé. Et (a) tombant au travers de la ruine des pierres, je me rompis encore le bras en deux lieux. Et comme on m'eut relevé, je dis que mon bras m'étoit demeuré dans la ville : mais un de mes gens le print, me pendant en escharpe sur les fesses, & le mit sur l'autre, ce qui me reconforta un peu. Voyant les soldats de ma compagnie autour de moi. *O mes compagnons, dis-je, je ne vous avois pas tousjours si bien traittez & tant aimez, pour m'abandonner à un si grand besoin.* Ce que je disois ne sçachant l'empeschement qu'ils avoient eu.

(a) Montluc écrit toujours *tumber*.

Alors mon Lieutenant, lequel avoit esté presque assommé sur le trou, nommé la Bastide (a), pere des Savailans qui sont aujourd'hui, un des vaillans Gentilshommes qui fust dans nostre armée, dit à deux Capitaines Basques, nommé Martin (b) & Ramonet, qui campoient tousjours auprès de ma compagnie, que s'ils vouloient donner avec des eschelles par un quanton qu'il y avoit près de-là,

(a) Dans les Jugemens sur la Noblesse de Languedoc, Tome II du Recueil de Pièces fugitives, p. 161, on trouve des la Bastide : est-ce la même famille ?

(b) Duvillars l'appelle Raymonnet. — Du Bellay de même. Voici un passage de ce dernier, où il est question de ces deux Officiers.

« Estant notre camp assis & logé devant Naples, » fut fait un fort dedans les marais de la Magdelaine » près de Naples, qui fut nommé le fort de Basque, » parce qu'il fut commis à la garde de deux Capitaines » Basques; sçavoir est du Capitaine Martin le Basque, » & du Capitaine Raymonnet, qui étoient deux vaillans Capitaines, ayant des soldats de même, comme » ils montrèrent ainsi que vous entendrez ci-après ». Puis parlant d'une camifade donnée au Fort-Basque par les ennemis qui furent repouffés, il dit que Martin y fut blessé, dont il mourut peu après, & Raymonnet d'une arquebusade à travers le genou, dont il fut contraint, pour ne pouvoir se tenir debout long-tems, combattre sur un genouil (Du Bellay, Tome XVIII de cette Collection, p. 87.)

qu'il donroit par le trou mesme, & qu'il vouloit mourir plustost qu'il n'y entraist. A quoi je les accourageai tout autant que ma foiblesse me le pouvoit permettre. Les eschelles apportées & liées, parce qu'elles se trouverent courtes, la Bastide donne par le trou, ayant mandé aux Capitaines de donner par l'autre : mais ils ne firent pas grands faits d'armes. Cependant que la Bastide combattoit, ayant gagné le trou, Martin & Ramonet donnerent l'escalade : tellement qu'ils forcerent les ennemis & entrerent dedans. Dequoi estant adverti, j'envoyai prier la Bastide de me garder autant de femmes & filles qu'il pourroit, afin qu'elles ne fussent violées : ayant cela en devotion, pour un vœu que j'avois fait à Notre-Dame de Lorrette, esperant que Dieu pour ce bien-fait m'aideroit : ce qu'il fit, & m'en amena quinze ou vingt qui fut tout ce qui se sauva : car les soldats animez pour me venger, & montrer l'amitié qu'ils me portoient, tuerent tout jusques aux enfans, & mirent le feu en la ville. Et quoique l'Evesque d'Ascoly ( duquel elle dépendoit ) priaist M. de Lautrec, les soldats ne voulurent jamais partir, qu'ils ne la vissent en cendres. Le lendemain on m'apporta à Ascoly, où M. de Lautrec m'envoya visiter par MM. de

Gramont & de Montpezat , menant deux Chirurgiens , que le Roi lui avoit donnez à son despart , l'un nommé Maistre Alesme , & l'autre Maistre Georges , lesquels après avoir veu mon bras charpenté , comme il étoit , dirent qu'il le falloit couper , pour me sauver la vie , ce qui fut remis au lendemain. M. de Lautrec commanda auxdits Sieurs de Monpezat & Gramont de s'y trouver , ce qu'ils luy promirent difficilement pour l'amitié qu'ils me portoient , mesmement le Sieur de Gramont. Quelques jours auparavant mes soldats avoient prins un jeune homme Chirurgien , lequel avoit servi M. de Bourbon. Cestui-ci ayant entendu la résolution de me couper le bras ( car je l'avois retenu à mon service ) ne cessoit de me remonstrer que je ne l'endurasse pas , me disant que je n'étois pas à la moitié de mon aage , & que cent fois le jour je souhaiterois ma mort , me voyant sans bras. Le matin venu , les susdits Seigneurs & deux Chirurgiens & Medecins arriverent en ma chambre , avec tout leurs appareils , pour incontinent mettre la main à me couper le bras , sans me donner loisir de me repentir , ayant reçu commandement de la part de M. de Lautrec , de me dire , que je ne

me souciaffe de perdre le bras pour sauver la vie , sans defesperer de ma fortune : & que si le Roi ne me vouloit faire du bien , que sa femme & lui avoient quarante mille livres de rente , pour me récompenser , & ne me laisser jamais pauvre , seulement que je prinffe patience , & qu'à ce coup je fiffè paroître mon courage. Or comme ils furent prêts à me délier le bras pour le couper , le jeune Chirurgien ne cessoit de me prêcher , étant derriere mon lit , le contraire. Et comme Dieu aide aux personnes quand il lui plaît , encore que je fusse résolu de l'endurer , il me fit changer ma volonté , qui fut cause que tous les susdits Seigneurs & Chirugiens s'en retournèrent faire le rapport à M. de Lautrec : lequel leur dit , comme eux-mêmes m'ont assure plusieurs fois ces mots. *Aussi bien me repentois-je de lui faire couper : car s'il fût mort , j'eusse eu tout jamais cela sur le cœur : & vivant sans bras , j'eusse eu regret de le voir en la sorte , & qu'il falloit laisser faire à Dieu sa volonté.*

Et soudain envoya les susdits Chirugiens examiner le mien , pour sçavoir s'il étoit suffisant , car autrement l'un d'eux devoit demeurer près de moi : toutesfois ils le trouverent capable , & l'instruisirent encore mieux sur

les accidens qui me pouvoient survenir. Le lendemain qui fut le quatriesme de ma blessure, M. de Lautrec me fit porter après lui à Termes de Bresse, & me laissa dans son logis entre les mains de son hoste, qui estoit Gentilhomme, & pour assurance de ma personne, emmena deux des plus grands de la ville pour ostage : mesmement un frere de l'hoste, les assurant si j'avois déplaisir, de les faire pendre. Je demurai en ce lieu deux mois & demi, où je couchois sur les reins : tellement que tout le grand os qui est le long de l'eschine, me perça la peau, qui est la plus grand'douleur que je pense que l'on puisse souffrir en ce monde.

Et encore que j'aye mis par escrit au discours, que j'ai fait de ma vie, que j'ai esté des plus heureux, & fortunés hommes, qui long-temps ayent porté les armes, pour avoir tousjours vaincu la part (a), où j'ai commandé ; si n'ai-je pas esté exempt de grandes bleffures & de grandes maladies ; car j'en ay autant eu, que homme du monde scauroit avoir sans mourir, m'ayant Dieu toujours voulu donner une bride, pour me faire cognoistre que le bien & le mal dépend de lui.

(a) Par-tout où j'ai commandé.

quand il lui plaist. Mais encore ce nonobstant ce meschant naturel aspre, fascheux & collere, qui sent un peu & par trop le terroir de Gasconne, m'a tousjours fait faire quelque trait des miens dont je ne suis pas à me repentir. Or après qu'il se fust fait un petit de pourris au bras, on commença à me lever, ayant un cuifinet (a) sous le bras, en le liant avec le corps tout ensemble. Ainsi je demurai quelques jours, jusques à ce que monté sur un petit mulet que j'avois, je me fis mener devant Naples, où nostre camp estoit desjà assis, ayant envoyé un Gentil-homme des miens à pied à Nostre - Dame de Lorette pour accomplir mon vœu, puisque je n'y pouvois aller. Le mal que j'endurai ne fut pas si insupportable, ni si grand, comme le regret que j'eus de ne m'estre trouvé à la prise de Melphe & autres places, & à la deffaite du Prince d'Orange (b), lequel après la mort de M.

(a) Un couffinet, ou petit couffin.

(b) Philibert de Châlons, Prince d'Orange & de Melphe, Duc de Gravina, &c. né en 1502, quitta le service de François I en 1520; piqué de ce qu'à Fontainebleau, le Maréchal de logis de la Cour l'avoit délogé, par ordre du Roi, pour faire place à un Am-  
de Bourbon

de Bourbon (qui fut tué au sac de Rome) commandoit l'armée Impériale. Si ce vaillant Prince, duquel la mémoire est déplorable, pour le trait qu'il fit, ne fut mort lors de sa victoire, je crois qu'il nous eust renvoyé les Papes en Avignon encore un coup.

Or M. de Lautrec me fit très-bonne chere,

bassadeur de Pologne. Il perdit par ce changement sa Principauté d'Orange, que le Roi fit saisir, & dont il accorda les revenus au Maréchal de Châtillon, ainsi que le Gouvernement de Bretagne, qu'il avoit eu dès l'âge de sept mois. L'Empereur l'en dédommagea, en lui donnant plusieurs terres, tant en Flandres qu'en Italie, & l'Ordre de la Toison d'or. Il fit ses premières armes à la reprise de Tournai sur les François en 1521, & commanda toute l'Infanterie Espagnole au siège de Fontarabie en 1522. Ayant été fait prisonnier par André Doria en 1524, il fut envoyé par le Roi à la grosse Tour de Bourges, où il resta jusqu'au traité de Madrid, qui suivit la bataille de Pavie, par lequel il fut stipulé que François I lui rendroit sa Principauté. Il étoit Lieutenant-Général de l'armée du Duc de Bourbon en 1526, & se trouva avec lui à l'assaut de Rome en 1527; il lui succéda dans le commandement de l'armée Impériale. Il fut tué en 1530 d'une arquebuzade dans un combat près de Pistoie en Toscane, où il commandoit les troupes de l'Empereur contre les Florentins, alors en guerre avec le Pape, n'ayant que 27 ans & demi. (La Pise, Hist. des Princes, & Principauté d'Orange.)



& tous les grands de l'armée, mesmement le Comte Petro de Navarre, lequel me fit donner une confiscation vallant douze cens ducats de rente, nommée la tour de la Nunciade, près la tour du Grec, un des plus beaux chasteaux qui soit en la terre de Labour, & la premiere Baronnie de Naples, qui estoit à un riche Espagnol, nommé Ferdyno. Je pensois lors estre le plus grand Seigneur de la troupe, & à la fin je me trouvai le plus coquin, comme vous verrez par le discours de mon voyage. Je déduirois bien maintenant comme le Royaume de Naples s'est perdu, lequel estoit presque conquis. Plusieurs en ont escrit : mais c'est grand dommage qu'ils ne veulent dire la vérité, & qu'ils ne mettent en arriere toute la crainte qu'ils ont ; car les Rois & les Princes y pourroient prendre exemple, qui les feroit plus sages, pour ne se laisser pas piper & decevoir, comme ils font bien souvent : mais personne ne veut que nos Rois soient si sçavans, car ils ne feroient pas bien leur profit, comme ils font auprès d'eux. Je lairrai donc cela en arriere pour n'avoir commencé à escrire sur la faute des autres, joint aussi que je n'en ai point de commandement : mais seulement m'attendrai à es-

crire mes fortunes , pour servir d'exemple à ceux qui viendront après moi , afin que les petits Montlucs , que mes enfans m'ont laissé , se puissent mirer en la vie de leur ayeul.

Il ne se présenta pas grande occasion , depuis que je fus arrivé au camp , car on ne s'attendoit qu'au siège de la ville de Naples , qu'on vouloit avoir par famine , comme nous l'eussions eue bientôt , sans la révolte d'André Doria ( a ) qui manda au

( a ) André Doria , un des plus grands Capitaines , & le plus grand homme de mer de son tems , de l'illustre Maison des Doria de Gênes , servit d'abord dans les troupes d'Innocent VIII , puis dans celles des Rois de Naples & des Ducs d'Urbin. Depuis il eut le commandement des Galères de Gênes , & passa au service de François I , qui le fit Amiral des mers du Levant , & Général de ses Galères ; mais ayant eu quelques mécontentemens à son service , il quitta le parti de la France , & embrassa celui de Charles-Quint. Il s'empara de plusieurs Galères Françoises , fit révolter Gênes , & en chassa la garnison des François. Il porta ensuite la terreur dans les mers de Grèce , où il prit sur les Turcs plusieurs places , & gagna contr'eux une grande bataille navale. Charles-Quint à son retour le fit Prince de Melles & Chevalier de la Toison d'or. Il refusa la Souveraineté de son pays , aimant mieux en être le libérateur & le protecteur que le Souverain , & mourut , comblé de gloire & d'années , à 94 ans en 1560.

Comte Philippin son nepveu , qu'il ramena les galeres à Genes , avec lesquelles il tenoit la ville de Naples bouclée par mer , tellement qu'il n'y eust sceu entrer un chat , ce qu'il fit , & incontinent y entra force vivres du costé de la mer , pendant que nos galeres tarderent à venir , Dieu pardoint à qui en fut cause , car sans cela la ville estoit à nous , & par consequent tout le Royaume. Ce Philippin , Lieutenant d'André Doria , gagna près Capo Dorsa une belle bataille navale , contre Ugo Montcado (a) , & le Marquis du Guast (b) , lesquels vouloient secourir Naples : mais de cette victoire vint nostre ruine. Philippin ayant envoyé les prisonniers à Genes à son oncle , & le Roi les voulant avoir , le Sieur André Doria ne les voulut rendre ,

(a) Hugues de Moncade ; il fut tué à cette bataille.  
(Vie de Doria , par Sigonius.)

Il étoit Viceroy de Naples , Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem , & Prieur de Messine.

(b) Alfonse d'Avalos , Marquis du Guast , & de Pescaire par la mort du Marquis de Pescaire son cousin , sans enfans , né le 25 Mai 1502 , fut Général des armées de l'Empereur , après la mort d'Antoine de Lève , & Gouverneur de la Ville & Duché de Milan : il mourut à Vigevano à 44 ans le 31 Mars 1546 , de chagrin , disent quelques-uns , d'avoir perdu les bonnes graces de l'Empereur. (*Imhoff Genealog. Hisp. & Ital.*)

se plaignant qu'il avoit délivré le Prince d'Orange au Roi, sans récompense. Le Marquis du Guast homme fin & rusé, s'il en fut jamais, & qui a esté grand guerrier, sceut si bien esbranler l'esprit mal content d'André Doria, qu'enfin il tourna sa robe, & se rendit à l'Empereur avec douze galeres. Le Roy nostre Maistre estoit bien adverti de ses pratiques : mais il avoit le cœur si gros, & se sentoit si offensé de Doria, qu'il ne le vouloit rechercher, dont il se repentit tout à loisir ; car depuis il fut causé de beaucoup de pertes, qui advinrent au Roy, & mesme de la perte du Royaume de Naples, de Genes, & autres malheurs. *Il sembloit que la mer redoutast cest homme.* Voilà pourquoy il ne falloit pas, sans grande & grande occasion l'irriter ou mescontenter. Le Roy, peut-estre, en avoit quelqu'autre occasion.

Nos galeres arriverent à la fin, & apporterent le (a) Prince de Navarre, frere du Roi Henry, avecques quelques Gentilshommes de sa suite seulement, lequel ne vesiquit que trois sepmaines après, car il arriva au commencement de nos maladies. A son

(a) Charles d'Albret, frere de Henri d'Albret : il partit de Béarn au mois d'Août. (Olhagaray, Hist. de Foix, Béarn & Navarre, p. 501.)

arrivée & descente, M. de Lautrec luy envoya Michel - Antoine, Marquis ( a ) de Saluffes, pour luy tenir escorte, car il faisoit sa descente à demi mille de Naples, un peu au deffous de la Magdeleine : & emmena une grande partie de la gendarmerie avecques les bandes noires Italiennes, que le Comte Hugues de Genes commandoit, depuis la mort du Sgr Horace Bailhon, qui estoient les compagnies du Sgr. Jean de Medicis, pere du Duc de Florence, qui est à present, lequel avoit esté bleffé en une jambe d'une arquebuzade devant Pavie, estant au service du Roy, & de là apporté à Plaifance, auquel lieu la jambe lui fut couppée : dequoi bien-tost après il mourut. Depuis, ledit Seigneur Horace recueillit toutes ses compagnies. Il sembloit que Dieu vouloit quelque mal en ce temps à nostre Roi, lorsqu'il estoit devant Pavie. Car en premier lieu, on lui conseilla de renvoyer les Grifons. Secondement d'envoyer M. d'Albanie à Rome, avec partie de l'armée. Et pour achever le malheur, Dieu envoya la blesseure au Seigneur Jean (15), lequel à la vérité entendoit plus à faire la

(a) Par rapport à ce Marquis de Saluffes, nous renvoyons le Lecteur à notre Observation n<sup>o</sup> 16, sur le huitième Livre de Martin du Bellay.

guerre que tous ceux qui estoient auprès du Roi, ayant sous sa charge trois mille hommes de pied, les meilleurs qui furent jamais en Italie, avec trois Cornettes de gens de cheval : & croi fermement, comme aussi font bien d'autres que moi, que s'il se fust trouvé sain à la bataille, les choses ne fussent pas allées si mal, comme elles allerent. Depuis, le Sieur Horace creut le nombre de mille hommes, qui furent quatre mille, lesquels pour le deuil du Seigneur Jean portoient les Enseignes noires, & eux-mesmes alloient vestus de noir. Aussi on les appelloit les bandes noires : & après se joignirent avec M. le Marquis de Salusses, qui temporisa environ deux ans en Italie, & vers Florence : & après se vint joindre à nostre armée à Troye, ou bien à Nocera, je ne sçauois dire auquel lieu des deux, pource que j'estois demeuré blessé à Termes de Bresse.

Mais pour retourner à la descente de M. le Prince de Navarre, parce qu'il se fit là une petite faction, où j'eus ma part ; je la vous veux conter. Il fut commandé au Capitaine Artigueloube, qui estoit Colonel de cinq Enseignes Gasconnes, lesquelles sou-

loient (a) estre sous M. de Lupé (b), & de cinq autres, que commandoit le Baron de Bearn (c) le tout sous le Comte Pedro de Navarre : il fut commandé aussi au (d) Captal de Buch, fils aîné de la Maison de Candalle de s'y trouver. Je fus aussi du nombre, tout malotru que j'estois. Comme nous fusmes bas à la marine, M. le Marquis laissa tous nos piquiers derriere un grand rempart, que le Comte Pedro de Navarre avoit fait faire, qui duroit à main droite ou à main gauche près de demi mille. Tout joignant il y avoit

(a) Lesquelles avoient coûtume d'être.

(b) De Gaste, Seigneur de Lupé en Forez, au Diocèse de Vienne. (Voyez les Notes sur l'Hist. des guerres du Comté Vénaisin, de la Provence, &c. p. 310.)

(c) On trouve un Baron de Béarn nommé comme un des Seigneurs & Gentilshommes appellés en qualité de témoins dans l'acte du Couronnement de Jean d'Albret, Roi de Navarre, en 1494. (Voyez l'Ouvrage d'Olhagaray, p. 425 : il pouvoit être le père de celui ci.)

(d) Charles de Foix, Comte de Candale, Captal de Buch, Chevalier de l'Ordre du Roi.

Ce titre de Captal de Buch vient d'une petite Ville au bord de la mer dans le pays de Medoc, appelée *Teste de Buch*, qui appartenoit aux anciens Seigneurs de Foix, dont la Maison a possédé autrefois le pays de Medoc. (Mémoires de la vie de M. de Thou, p. 59.)

un grand portail de pierre, par lequel dix ou douze hommes eussent pu passer de front : & croi que autrefois il y avoit eu une porte, car l'arc y estoit & les marques. Ce rempart se joignoit avec le portail à main gauche & à main droite : notre bataillon estoit à cent pas du portail, & celui des bandes noires estoit à trois cens pas plus en arriere que le nostre, & la meilleure partie des gens à cheval encore plus en arriere. M. le Marquis, M. le Captau, le Comte Hugues, le Capitaine Artigueloube, & presque tous les Capitaines tant Italiens que Gascons allerent avec eux, pour favoriser & veoir la descente du Prince. Ledit Seigneur Captau avoit six Enseignes, trois Piedmontoises, & trois Gasconnes. Ils firent leur demeure si longue à la descente, qu'ils demurerent plus de deux ou trois grosses heures : car ils firent disner ledit Sgr. Prince avant qu'il descendît de la galere. Quelques-fois un peu de séjour apporte un grand malheur. Il eusse plus valu que lui & tous les siens eussent fait un bon jeusne, mais la vanité du monde est si grande, qu'il semble que c'est se rabaïsser, si on ne marche tous-jours avec toutes les pieces qui appartiennent à la Principauté : & cependant on fait force pas de cleric. Il vaut mieux marcher



en simple Gentil-homme , & non pas faire le Prince , & faire bien , que non pas se tenir sur le haut bout , & estre cause de quelque désordre & malheur.

Cependant le Capitaine Artigueloube m'avoit mis avec soixante ou quatre vingts arquebuziers , sur un carrefour bien près de la Magdeleine , qui est une grande Eglise à cent ou deux cens pas de la porte de Naples. Et en un autre carrefour , à main gauche de moi , où il y avoit un petit Oratoire , furent mis trois ou quatre cens arquebuziers des bandes noires , & une Enseigne de Picquiers. En ce mesme lieu aussi , & un peu à costé fut mise la troupe dudit Seigneur de Candalle , qui estoit de deux ou trois cens arquebuziers , vis - à - vis de moi environ à deux cens pas. Estant ainsi à mon carrefour , je vis sortir de Naples gens de pied & de cheval , qui venoient gagner la Magdelaine , la teste baissée. Je montai lors sur un petit mullet que j'avois , & m'en allai droit à la descente des galeres. Tous les Seigneurs & Gentils-hommes estoient encore dedans ; s'amusant à faire des accolades. Je leur fis crier par quelques petits barquerots qui alloient & venoient , que les ennemis fortoient de la ville à troupes , pour les venir embrasser

& gagner le derriere de la Magdelaine , & qu'ils pensassent au combat , s'ils vouloient. Il y en eut bien d'esbahis ; *car tous ceux qui font bonne mine n'ont pas tousjours envie d'en manger.* Incontinent je m'en retournai à ma troupe , & m'en allai avec deux arquebuziers au long d'une haye qui bordoit un grand chemin jusques auprès de la Magdelaine : de-là j'apperceus que les ennemis sortoient à pied , tenant la bride en une main , & la lance en l'autre , se baissant tant qu'ils pouvoient pour n'estre descouverts , comme faisoient aussi les gens de pied , qui marchoient en tapinois derriere les murailles , qui sont derriere l'Eglise. Je donnai soudain mon mullet à un soldat , afin qu'il courust advertir M. de Candalle , & le Capitaine Artigueloube , lesquels il rencontra desjà en terre. Sur mon advertissement ils avoient fait mettre une galere au large , laquelle descouvroit tout ce que je leur avois mandé : ce qu'ils ne pouvoient faire estant au port. Ceste galere commença à tirer force volée de canon , l'une desquelles tua deux hommes de ma troupe , tout auprès de moi : de sorte que les cervelles de l'un & de l'autre me sauterent au visage. Il y avoit bien là du danger : car toutes les balles venoient où j'estois , tant

de ceste galere, que des autres, lesquelles firent le mesme, de façon que voyant que les coups renforçoient tousjours, car ceux des galeres pensoient que je fusse des ennemis, je fus contraint de me jeter dans les fosséz.

Cependant on monta promptement à cheval M. le Prince, & au galop le firent sauver droit au camp, & tous ses Gentils-hommes aussi, courant à pied après lui. Ils n'eurent pas grand loisir de s'arrester avec nous, *car je croi qu'ils ne vouloient pas sitost mourir, puisqu'ils ne faisoient qu'arriver.* Leur haste fut si grande, qu'ils n'eurent pas loisir de mettre à terre le liât, ni le bagage dudit Seigneur Prince : & si y en eut qui demorerent dedans les galeres. Le Seigneur de Candalle, & le Comte Hugues ne firent pas ainsi, car ils s'arresterent au carrefour, où estoient leurs gens. Le Capitaine Artigueloube s'en alla au bataillon derriere le rempart. La feste commença à moi. Je ne sçai si c'est bonheur ou malheur, tant y a que tousjours je me trouvois, où les coups se donnoient, & là où on commençoit. Or une troupe d'arquebuziers vint droit à moi, courant : & pour ce que j'avois mis derriere une levée du fossé, qui regardoit tout au long

du grand chemin venant de la Magdelaine, une partie de mes arquebuziers, & l'autre dans les fossez à main droite, & à main gauche en file, plus pour la crainte de nostre artillerie, qui tiroit des galeres, que non pas des ennemis, ils s'approcherent de nous à moins de vingt pas : lors nous tirasmes tous à un coup, qui fut cause que cinq ou six hommes tomberent morts par terre. Mes arquebuziers ne pouvoient faillir de tirer, car tout le chemin estoit plein. Ils prindrent la fuite, & les menasmes jusques tout joignant la Magdelaine. Alors ils se renforcerent, & se mirent hors du chemin à main droite d'eux, & du costé où étoit Monsieur de Laval de Dauphiné, avecques sa compagnie d'hommes d'armes, nepveu de M. de Bayard, & pere de Madame de Gordes qui est à présent, fort vaillant Gentil-homme. M. de Candalle qui avoit vu ma cargue (a) & voyoit que tout se descouvroit, & que l'ennemi à pied & à cheval entroit dans un grand pré, où estoit M. de Laval, craignant qu'ils m'en fissent encore un autre, m'envoya cinquante arquebuziers de renfort : & tout à

(a) Ce mot vient de l'ancien verbe *Carger*. *Cargue* signifie l'action de charger l'ennemi. (Voyez le Dict. Etimolog. de Menage.)

un coup un bataillon d'Allemans se presenta à cent ou fix vingt pas de moi, à main droite. Cependant l'arquebuzerie Espagnole tiroit de furie sur cette gendarmerie, laquelle se retiroit au grand pas, droit au carrefour de M. de Candalle, là où il se fist une grande faute. Je la vous veux escrire, afin que ceux qui la liront, en puissent tirer profit; car peut-estre les hazards de la guerre les jetteront en mesme estat.

Le Comte Hugues, & M. de Candalle avoient mis sur le grand chemin des picquiers, sans laisser place pour retirer la cavalerie : il falloit que M. de Laval en despit qu'il en eust passast par là; car entre M. de Candalle & moi y avoit un grand fossé, où les gens de cheval n'eussent sçeu passer. Que s'ils eussent laissé le chemin libre, & qu'ils se fussent mis en bataille derriere le fossé, ils eussent arresté sur le cul la furie des ennemis : & ainsi M. de Laval se fuisse sauvé aisément au long du chemin, & eust fait une honorable retraite. Comme les ennemis virent que M. de Laval estoit contraint de prendre le trot, ils le chargerent par gens de pied & gens de cheval de queue & de teste. Et comme ledit Sieur de Laval se fust jetté dans le grand chemin pour passer outre,

il rencontra ces picquiers au milieu d'icelui, & outre son gré fut contraint de passer contre : & en passant porta par terre tout ce qui se trouva devant eux ; car nos picquiers ne pouvoient faire largue. Cela mit tout en désordre, je cuidai enrager voyant une telle incongruité. Il n'en faut donner le tort à M. de Candalle, pource qu'il estoit jeune, & ne s'estoit jamais trouvé en telle feste; mais au Comte Hugues, qui estoit desjà vieux soldat. Je ne veux pas dire qu'il ne fit bien vaillamment; mais ce n'est pas le tout d'estre vaillant & hardi, il faut estre sage, il faut prévoir tout ce qui peut survenir, veu qu'aux armes, les fautes sont irréparables. Une bien legere traîne bien souvent après soi une grande perte, comme il fit à lui-mesme, qui n'avoit songé à tout; car le Comte Hugues fut prins prisonnier, & M. de Candalle aussi estant blessé d'une arquebusade en un bras. Trois jours après, les ennemis le renvoyerent à Monsieur de Lautrec, duquel il estoit parent, voyant qu'il s'en alloit mourir, comme de fait trespassa le lendemain, & fut enseveli à Bresse.

C'estoit un brave & honneste Seigneur, s'il en sortit jamais de la Maison de Foix,

s'il eut continué comme il avoit commencé. Je ne cogneus jamais homme si soigneux & si desireux d'apprendre le fait de la guerre, des vieux Capitaines, que celui-là. Pour cest effect il se rendoit plus sujet du Comte Pedro de Navarre, que le moindre de ses serviteurs. Il desiroit entendre la raison de toutes choses, & s'informoit de tout, sans s'amuser à ce que la jeunesse desire & aime. On le trouvoit plustost au quartier du Comte Pedro de Navarre, qu'à celui de M. de Lautrec. Aussi le Comte disoit tousjours, *qu'il se nourrissoit là un grand Capitaine*. Et à la vérité quand on le porta, ledit Comte le baissa la larme à l'œil. Ce fust une grande perte. Tout ce qui se trouva là fut mort ou prins, si ce n'est quelques-uns qui se sauverent par les fosses, sautant de fossé en fossé, encore fust-ce peu de chose. Les ennemis suivirent de ce costé-là très-bien leur victoire.

De ma part je m'acheminai au long d'une haye, faisant tousjours teste aux Allemans, le moins mal que je pouvois. La bonne fortune voulut pour moi & pour ma troupe qu'ils me suivirent assez froidement. A l'arrivée au portail, dont je vous ai parlé, je trouvai une grande troupe de gens de cheval  
des

des ennemis ; que le Seigneur Dom Ferrando de Gonfague conduisoit ( a ) , car c'étoit lui qui fit la cargue : de sorte que pour regagner le portail il me falust combattre, resolu de passer ou mourir. Je fis faire à mes soldats une salve d'arquebuzades ; car de moi je n'avois que la parole. Sur ceste salve ils me firent place. Ainsi ayant passé le portail , je tournai teste aux ennemis , & fis faire ferme à mes gens. Et en mesme instant arriva leur arque-

( a ) Ferdinand de Gonzague ( frère puîné de Frédéric, Duc de Mantouë ), Comte de Guastalla , Chevalier de la Toison d'or , Viceroy de Sicile , & Gouverneur du Milanois , après la mort du Marquis du Guast. Ce dernier Gouvernement lui fut ôté en 1554 , sur les plaintes qu'on fit de lui à l'Empereur , qui le fit venir à Bruxelles pour répondre aux accusations intentées contre lui. Après d'exactes informations , il fut déclaré innocent de tous les crimes qu'on lui imputoit. L'Empereur le combla de nouveaux bienfaits ; mais cependant le Gouvernement du Milanois ne lui fut point rendu. Il mourut à Bruxelles le 15 Novembre 1557 à 51 ans. ( *Charot de Nantigni* , Tome II ).

Ce fut un homme , dit M. de Thou , L. XIX , d'un grand courage , mais d'un esprit opiniâtre , & qui sur la fin de ses jours fut accusé d'une avarice & d'une cupidité insatiables. Il joignoit à ce défaut une ame féroce & sanguinaire ; ce qui est prouvé par plusieurs traits de cruauté que Julien Goffelin , Auteur de sa vie , n'a pu excuser. ( *Idem.* )



buzerie , laquelle chargea tout à un coup sur nous ensemble toutes les troupes , tant de pied que de cheval. Voyant ce choc venu sur moi , je gagnai le derriere de la trenchée avec mes arquebuziers seulement , qui s'estoient sauvez. M. le Marquis se trouva en tel estat , qu'il tenoit le tout pour perdu. Je combattis le portail une grande demie heure du derriere de la trenchée ; car le portail demeura libre tant de leur costé que du nostre. Ils n'osoient passer , ni nous aussi en approcher , ni enfoncer. Si jamais soldats firent acte de vaillans hommes , ceux-là le firent. Tout ce que j'avois ne pouvoit estre plus haut de cent cinquante hommes. M. le Marquis ( a ) vint au Capitaine Artigueloube , pour le faire lever , d'autant que tous estoient le genouil à terre , parce qu'estant debout , l'arquebuzerie Espagnole les pouvoit veoir , & lui cria : *Capitaine Artigueloube , je vous prie levez-vous , & donnez ; car il faut passer le portail.* Mais il lui respondit qu'il ne se pouvoit présenter au portail , sans perdre les meilleurs de nos gens , comme il estoit vrai ; car toute l'arquebuzerie Espagnole estoit arrivée. J'estois contre le portail , & oyois tous ces propos. M. le Marquis ne se contentant de ceste

( a ) Le Marquis de Salusses.

responſe, courut aux bandes noires, leur commandant marcher vers le portail : ce qu'elles firent. Je cogneus à leur deſmarche le commandement qu'elles avoient receu, ce qui fut cauſe que j'avançai le pas, & criai au Capitaine Artigueloube : *Mon compagnon, vous recevez ici une eſcorne pour jamais ; car voilà les bandes noires ſur ma vie, qui viennent au portail, pour emporter l'honneur.* Il ſe leva lors, car il n'avoit point faute de cœur, donnant la teſte baiſſée au portail. Le voyant venir, je me jette ſoudain ſur le portail, paſſant avec tous mes gens qui me ſuivirent, marchant droit aux ennemis, qui n'eſtoient eſloignez de nous plus de cent pas. Nous fuſmes ſuivis des troupes que le Seigneur Marquis envoyoit ; mais comme la moitié eſtoit paſſée, M. le Marquis fit crier de main en main, qu'on fiſt alte, ſans s'avancer plus avant. Les ennemis voyant cette réſolution, & la cavalerie qui venoit à noſtre queuë, prindrent parti de ſe retirer. Je m'eſtois avancé, nous ſaluans à cinquante pas avec bonnes arquebuzades, & avions envie de nous meſſer, lorsque M. le Marquis vint lui ſecond à cheval pour m'arreſter. Je croi qu'il fit mal ; car ſi tout fut paſſé, nous les euſſions menez bat-

tans jusques aux portes de Naples. Il y eut là d'un costé & d'autre plusieurs portez par terre, qui n'en releveront jamais, & m'estonne que je n'y demeurai : mais mon heure n'estoit pas venuë.

Ce qui occasionna M. le Marquis de faire sa retraicte, fust par la crainte qu'il avoit de tenter un second coup de fortune. Il se contenta de la perte qu'il avoit faite, sans vouloir plus hazarder. Ainsi bien las & harassé nous retournâmes repasser par ce portail qui avoit esté tant combattu, où maints bons hommes demeurèrent. Celui qui estoit avec M. le Marquis, quand il me vint faire retirer, il ne me souvient de son nom, lui dist, car je l'entendis : *Monsieur, je cognois maintenant que le Proverbe de nos anciens est véritable, qui dit qu'un homme en vaut cent, & cent n'en valent pas un. Je le dis pour ce Capitaine qui a le bras en escharpe, qui est appuyé contre ce tertre, (aussi je n'en pouvois plus) car il faut confesser qu'il est seul cause de nostre salut. J'entendis, toutesfois je ne faisois semblant de l'ouïr, que le Marquis respondit : Celui-là fera tousjours bien par-tout où il se trouvera. Encore que ceci soit à mon honneur & à ma louange, puisqu'il est*

véritable, je l'ai voulu mettre par escrit, sans pourtant estre ni glorieux, ni vantard (a). J'ai acquis assez de gloire sans cela. Ceci, peut-estre donnera envie aux Capitaines qui liront ma vie, quand ils se trouveront en quelque grand besoin, en faire le semblable. Il faut que je die, que lors j'estimai plus la louange que me donna ce Gentil-homme, & mondit Sieur le Marquis, que s'il m'eust donné la meilleure terre des fiennes, encore que pour lors je fusse bien pauvre. Ceste gloire me fit enfler le cœur, & encore plus, quand on me dist qu'en soupant on en avoit entretenu M. de Lautrec & M. le Prince (b). Ces petites pointes d'honneur servent beaucoup à la guerre, & font que quand on s'y retrouve, on ne craint rien; il est vrai qu'on se trompe souvent, car on n'en rapporte que des coups. Il n'y a ordre, il en faut prendre & donner.

Capitaines, & vous Seigneurs, qui menez les hommes à la mort, car la guerre n'est autre chose; quand vous verrez faire quelque brave acte à un des vostres, loüez-le en public; contez-le aux autres qui ne s'y sont pas

(a) Quoi qu'en dise Montluc, il est difficile de croire à sa modestie.

(b) Le Prince de Navarre.

trouvez. S'il a le cœur en bon lieu, il estime plus cela que tout le bien du monde, & à la première rencontre il taschera encore de mieux faire. Que si vous faites comme plusieurs font, qui ne daignent pas faire cas du plus beau fait d'armes qui soit, & qui passent tout par mespris, vous trouverez qu'il faudra que vous les récompensiez par effets, puisque vous ne le voulez pas faire de parole. J'ai toujours traité ainsi les Capitaines qui ont esté sous moi, voire les plus simples soldats : aussi je les eusse fait donner de teste contre une muraille, & les eusse arrestez au plus dangereux lieu qui se fust sceu présenter, comme je fis là.

Voilà le premier malheur & la première disgrâce qui nous estoit encore advenue en tout ce voyage. Il sembla à tout le monde que le Seigneur Prince de Navarre nous avoit apporté tout malheur & mal - encontre. Pleust à Dieu qu'il fust demeuré en Gascongne ; car aussi vint-il finir ses jours bien loing, sans avoir rien fait que voir Naples. Il mourut trois semaines après son arrivée, ou environ, & fut cause de la mort de ce brave jeune Seigneur (a) (que je regretterai toujours) qui avoit cest honneur d'estre son parent.

(a) Il s'agit du Seigneur de Candale.

Mais encore ce ne fust pas tout ; car comme on sceust , qu'un tel Prince arrivoit , tout le monde entra en opinion qu'il amenoit quelque beau secours & renfort, voire mesme de l'argent pour payer l'armée , mais rien de tout cela ; car ni lui , ni les galeres ne nous amenerent un seul homme de renfort , & rien que sa maison & quelques Gentils-hommes volontaires. Cela osta fort le cœur à toute nostre armée grandement affligée. L'ennemi qui le sceut redoubla son courage , & cognut par-là que les eaux Françoises estoient basses , puisqu'un tel Prince venoit en équipage , comme si c'estoit seulement pour venir voir le monde. Il ne s'en falloit prendre à lui (a), mais à ceux qui l'envoyoit.

C'est une grande faute aux Rois & aux Princes , qui entreprennent de grandes choses , de tenir si peu compte de ceux qu'ils sçavent engagez en entreprinse de conséquence , comme estoit celle dudit Sieur de Lautrec ; car la prinse de Naples asseuroit fort l'estat

( b ) Le récit de Montluc confirme celui de du Bellay , & prouve la vérité du grand reproche qu'on a fait à François I ; c'est d'avoir formé de beaux projets , & d'avoir toujours oublié ceux qu'il avoit chargés de l'exécution , sitôt qu'ils étoient loin de lui : aussi ses Généraux échouèrent-ils constamment.

de la France , laquelle eust eu pour longues années les coudées franches. Nous l'eussions longuement disputé, si une fois il eust esté à nous ; car nos pertes précédentes nous eussent fait sages. Une autre faute fit nostre Roi, de n'envoyer quelque belle troupe de Noblesse, & de gens de pied avec ledit Seigneur Prince ; car cela, comme j'ai dit, fit croire à nos gens , ou qu'il ne faisoit pas grand estat de nous , ou qu'il estoit empesché ailleurs. Ce n'estoit pas la faute dudit Seigneur de Lautrec, qui ne cessoit de faire despesche sur despesche, pour advertir le Roi de tout. Mais je retourne à moi ; car, comme j'ai tousjours protesté, je ne veux faire l'Historien, j'y serois bien empesché, & ne sçaurois par quel bout m'y prendre.

Or voilà la dernière faction où je me trouvai, & encore que je ne fusse pas le Chef qui la commandoit, si avois-je charge d'une bonne troupe , & bonne part au combat qui fut rendu, lequel fut très-beau, & non pour tous. Je l'ai escrit pour m'acquitter de ce que j'ai promis, qui est de desduire ce qui s'est fait là où j'ai commandé, passant le reste bien legerement, comme je fais le surplus de ce malheureux siège, lequel enfin nous fusmes contraints de lever, M. de Lautrec

estant mort, au grand malheur de toute la France, laquelle n'a jamais eu Capitaine doué de meilleures parties que celui-là; mais il estoit malheureux, & mal secouru du Roi, après qu'on l'avoit engagé, comme on fit à Milan, puis à Naples. De ma part avec ce qui se sauva, qui fut presque rien, je m'en revins à pied la pluspart du chemin, portant mon bras en escharpe, ayant plus de trente aulnes de taffetas sur moi, pource qu'on me lioit le bras avec le corps, un cuissin entre deux, souhaitant la mort mille fois plus que la vie : car j'avois perdu tous mes Seigneurs & amis, qui me cognoissoient, y estans tous morts, sauf Monsieur de Montpezat, pere de cestui-ci, & le pauvre Dom Pedro (a), nostre Colonel prins & mené prisonnier dans la Roque de Naples, où on le fit mourir, ayant l'Empereur mandé qu'on lui fist couper la teste, pour la récompense de ce qu'il s'estoit révolté contre lui. C'estoit un homme de grand esprit, auquel M. de Lautrec, qui ne croyoit guere personne, avoit grande créance : si crois-je, & ne suis pas tout seul, qu'il le conseilla

(a) Voyez l'Observation, n° 28, sur le troisième Livre de Martin du Bellay, Tome XVIII de la Collection, p. 326.



mal en ceste guerre ; mais quoi, nous ne jugeons que par les evenemens.

En ce bel équipage j'arrivai en nostre maison, où je trouvai mon pere assez en necessité, pour n'avoir pas grands moyens de m'aider : de tant que son pere avoit vendu des quatre parts les trois des biens de la maison, & le laissa encore chargé de cinq enfans d'un second mariage : & nous qui estions dix de notre pere. Chascun peut penser comme il a fallu que nous qui sommes sortis de la maison de Montluc, ayons suivi la fortune du monde en toute necessité. Nostre maison n'estoit pas si petite, qu'elle ne fust de près de cinq mille livres de rente avant qu'elle fust venduë.

[ 1529-32 ] Pour m'accommoder de tous points, je demurai trois ans sans pouvoir guérir de mon bras en aucune maniere. Et après être guéri, il falust faire tout ainfi que le premier jour que je sortis hors de Page, & comme personne incognuë, chercher ma fortune au grand péril de ma vie, endurant beaucoup de necessités. Je louë Dieu de tout : car quelque traverse que j'aye eu, il m'a tousjours aidé.

[ 1533 ] Au premier (16) remuement de guerre le Roi François dressa les Légionnaires, qui fust une très-belle invention si elle eût esté

Bien suivie ( pour quelques temps nos ordonnances & nos loix sont gardées , mais après , tout s'abastardit ) ; car c'est le vrai moyen d'avoir tousjours une bonne armée sur pied , comme faisoient les Romains , & de tenir son peuple aguerrri : combien que je ne sçai si cela est bon ou mauvais. La dispute n'en est pas petite , si aimerois-je mieux me fier aux miens qu'aux estrangers.

[1534-35] Le Roi en donna mille au Seneschal de Toulouse (a), Sgr de Faudouas , lequel me fist son Lieutenant , & encore que ce fust de la Legion de Languedoc , & qu'il en fust Colonel , je lui dressai toute sa compagnie en

( a ) Antoine de Rochechoüart-Faudouas avoit pris ce nom en épousant l'héritière de la Maison de Faudouas-Barbazan , qui lui porta les terres de Faudouas & de Barbazan par contract de mariage en 1517. Il étoit Sénéchal de Toulouse & d'Albigeois , Gouverneur de Lomagne & de Riviere-Verdun , Lieutenant - Général au Gouvernement de Languedoc , & Capitaine de 50 hommes d'armes. (Hist. des G. Offic. , Tome IV, p. 662. )

Le Bourg de Faudouas , qui a donné son nom à cette illustre Maison , est dans le Diocèse de Montauban. Il y a encore quatre branches de Faudouas , dont une au pays du Maine subsiste dans les Comtes de Belin-Averton ; une autre en Gascogne porte le nom de Faudouas-Serillac. ( Dict. Héraldique de la Chenaye des Bois. )

Guyenne, & lui fis ses centeniers, cap-d'Escoades & Enseignes.

[1536] Un grand bruit couroit lors par la France que l'Empereur, pour les grandes intelligences qu'il avoit, s'avançoit pour la conquête d'un tel & si grand Royaume, avec forces invincibles, pensant surprendre le Roi, nostre maistre, au despourveu, comme de faict il s'avançoit vers la Provence. Le Roi, pour s'opposer à un tel & si grand ennemi, manda ses forces de toutes parts : nous fîmes une telle diligence (aussi n'ai-je jamais esté paresseux) que nostre compagnie fut la premiere qui arriva à Marseille : & y trouvâmes M. de Barbezieux (a), qui estoit de la Rochefoucaut & de Montpezat, que le Roi avoit fait ses Lieutenans, ayant autant d'autorité l'un que l'autre, & les Seigneurs de Botieres (17) & de Villebon, Prevost de Paris, les compagnies de M. le Grand-Escuyer Galliot & dudidict Seigneur de Montpezat qui venoient de Fossan, tous desmontés, n'ayant chascun qu'un courtaut : car par la reddition dudidict Fossan, qui se perdit

(a) François, Comte de la Rochefoucaut, Seigneur de Barbezieux, Chevalier de l'Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui eut la charge de Général des Galères en 1528. Il mourut en 1537.

par l'énorme trahison, & peut-estre inouïe, du Marquis de Salusses, il fallust qu'ils laissassent leurs grands chevaux. L'Empereur estant bientoist après arrivé à Aix, nous eufmes incontinent les compagnies légionnaires de mille hommes de M. de Fonterailles, pere de ceux-ci *qui sont en vie* (\*), & de M. d'Aubigeous (a), & celles de Languedoc, Christoffe Goast, qui estoit d'Alexandrie, avec sept compagnies d'Italiens. Je ne scaurois dire si les compagnies de M. de Botieres & de Villebon y estoient, bien me souvient de celle dudit Seigneur de Barbezieux. Et tant que l'Empereur demeura à Aix, nous demeurasmes tousjours à Marseille, où ne se fit aucune faction, que celle que je vous descriis.

Comme l'Empereur eut demeuré longtemps à Aix, attendant sa grosse artillerie pour nous venir battre, les vivres lui diminuoient tousjours de plus en plus. Pendant ces entrefaites, le Roy arriva à Avignon, là où Sa Majesté fut advertie, que si l'on

(\* ) *Qui sont en vie* manque dans l'édit. de Milanges.

(a) Jacques d'Amboise, Baron d'Aubigeous, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, Colonel des Légionnaires de Languedoc, mort cette même année au siège de Marseille. ( Histoire des Grands Officiers, Tome VII, p. 128. )

brusloit quelques moulins que l'Empereur tenoit vers Arles, & mesme un qui estoit à quatre lieuës d'Aix, nommé le moulin d'Auriolle, le camp des ennemis seroit bientôt affamé. Il fit faire l'exécution du bruslement desdits moulins qui estoient vers Arles, par le Baron de la Garde, qui avoit une compagnie de gens de pied, & le Capitaine Thorines, guidon de M. le Comte de Tandés (a), & autres, lesquels en vindrent à bout. Et neanmoins les espions rapportoient tousjours au Roi qu'il falloit brusler ceux d'Auriolle, d'autant qu'ils nourrissoient ordinairement toute la maison de l'Empereur, & les six mille soldats vieux Espagnols, lesquels il tenoit tousjours près sa personne. Sa Majesté manda plusieurs fois à Messieurs de Barbezieux & de Montpezat de hazarder une troupe

(a) Claude de Savoie, Comte de Tende & de Somerive, Gouverneur & Grand-Sénéchal de Provence, étoit fils aîné de René, Bâtard de Savoie, & beau-frère du Connétable de Montmorency, dont il avoit épousé la sœur.

Il étoit Capitaine d'hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roy. Il mourut à 58 ans le 23 Avril 1566, après avoir été Gouverneur de Provence pendant 45 ans. (Guerre du Comtat Venaissin, Tome I des Pièces fugitives pour l'Hist. de France.)

d'hommes pour aller brusler lesdits moulins d'Auriolle : & le premier à qui il présenta l'exécution , fut audit Christoffe Goast (a) , lequel la refusa, disant qu'il y avoit cinq lieuës jusques ausdits moulins, où il falloit combattre soixante hommes de garde qu'il y avoit dedans , & une compagnie entiere dans la ville , & que par ce moyen il lui falloit faire cinq lieuës à aller & autant à revenir , & qu'à cause de cette longue traite , allant ou revenant, il seroit deffait sur les chemins ; car bientôt l'Empereur seroit adverti , pour n'y avoir que quatre lieuës dudit Auriolle jusques à Aix : d'autre part, que les soldats ne sçauroient faire dix grandes lieuës sans séjourner. Ceste responce fut envoyée au Roi,

(a) Il paroît que Montluc en l'appellant *Goast* a défigurè son nom. Du Bellay le désigne sous le nom de Christopfle *Guaſco*. Il fut tué en 1537 à Casal de Montferrat, lorsque M. de Burie échoua dans l'attaque de cette Ville. Il commandoit alors 1200 Italiens. Il est probable qu'il étoit de la même famille qu'Antoine *Guaſco*, Comte de Gavi , propriétaire de cette place , & qui la vendit aux Génois pour 14000 écus. Cette parenté entre les deux *Guaſco* est d'autant moins invraisemblable , que la ville de *Gavi* est peu éloignée de celle d'Alexandrie , dont *Goast* , selon Montluc , étoit originaire. (*Vita di Andrea Doria di Lorenzo Capelloni*, in-4°, folio 42, 2 vers.)

lequel ne la print pour argent comptant, ains contremanda plus vivement qu'on la présentât à d'autres, & que quand bien mille hommes se perdroient à ceste entreprinse, il ne s'en donnoit pas de peines : car le profit en les brullant seroit plus grand que la perte ( tant on fait bon marché des hommes. ) Sur quoi on la présenta à M. de Fonterailles (a), lequel

(a) Michel d'Astarac, Baron de Fontrailles, de l'ancienne Maison des Comtes Souverains d'Astarac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, Sénéchal d'Armagnac, Gouverneur de la ville de Leitoure, Lieutenant - Général & Commandant en Guienne en l'absence du Roy de Navarre, Colonel de la Cavalerie de la Reine Jeanne de Navarre, & Capitaine de 50 hommes d'armes en 1590. Il commença à servir dès l'âge de 16 ans en Piémont, & servit toujours depuis avec distinction. Henri IV l'appelloit ordinairement son ancien Serviteur, & la Reine Jeanne de Navarre ne faisoit point difficulté de l'avouer pour son parent. Il fut Lieutenant-Général des pays d'Armagnac, Comminges, Astarac, Gaure, Lomagne & Riviere-Verdun pendant les guerres contre les Protestans, & maintint tous ces pays dans l'obéissance du Roi. Il se trouva à la bataille de Jarnac en 1569, où il eut une jambe emportée d'un coup de canon. Il ne laissa pas de continuer ses services ; & quoique chef des Religionnaires en Guienne, il ne s'écarta jamais de son devoir, & conserva ces pays dans l'obéissance du Roi, même après la mort de Henri IV, de quoi la Reine Régente &  
une

une fois estoit résolu de l'entreprendre ; mais il y eut de ses amis qui lui remontrèrent sa perte, qu'ils lui firent toucher au doigt, qui fut cause qu'il se refroidit : & manderent le tout à Sa Majesté, laquelle ayant souvent nouvelles du profit qu'avoit apporté la rupture des autres moulins, poursuivoit toujours après lesdits Seigneurs d'envoyer rompre ceux-ci. Or un jour après que j'eus entendu le mal-contentement du Roi, & les raisons de ceux à qui l'on avoit présenté l'entreprinse, lesquelles à la vérité estoient justes & raisonnables, je me mis à penser en moi-même comment je la pourrois exécuter, & que si Dieu me faisoit la grace d'en venir à bout, ce seroit me faire cognoistre au Roi, & retourner en la mesme réputation & cognoissance des grands que j'avois auparavant acquise, laquelle les deux ans d'oïfiveté, & la longueur de ma blessure, avoit fait esvanouir. Ce n'est rien, mes compagnons, d'acquérir de la réputation & un bon nom, si on ne l'entretient & continue. Ayant donc prins en moi ceste résolution de l'exécuter, ou de crever, je m'informai au long de mon hoste,

Louis XIII lui firent plusieurs remerciemens. On ne trouve point l'année de sa mort, il paroît qu'il mourut très-âgé.



qui estoit du lieu où ces moulins estoient : il me dit que Auriolle estoit une petite ville fermée de hautes murailles, là où il y avoit un chasteau bien muré, & un bourg composé de beaucoup de maisons, avec une grand'ruë par le milieu, & au bout dudit bourg estoit le moulin à main gauche, qui venoit de la ville, & qu'à la porte de ladite ville y avoit une tour qui regardoit tout au long de la grand'ruë du moulin, devant lequel homme ne s'osoit tenir sans encourir peril d'estre tué ou blessé : & par de-là le moulin, il y avoit une petite Eglise à plus de trente ou quarante pas, me disant qu'il falloit passer à Aubaigne, deux lieuës de Marseille, & de-là jusques Auriolle y en avoit trois, si on passoit par la montaigne, ce que gens à cheval ne pouvoient faire aucunement : & que par le chemin de ces chevaux, il y avoit près d'une lieuë davantage, & si falloit passer une riviere où les chevaux y avoient tousjours eaux jusques à demi ventre, à cause que tous les ponts avoient esté rompus. Après que mon hoste m'eut dit tout cela, je considérai que si j'entreprendois l'exécution avec grand'troupe, je serois deffait : car n'y ayant que quatre lieuës jusques au camp de l'Empereur, il seroit incontinent

adverti, & envoyeroit la cavalerie sur le chemin de mon retour, comme il advint. Car incontinent que nous arrivâmes au moulin, le Capitaine du chasteau advertit l'Empereur. Ainsi je pensai qu'il me valoit mieux l'entreprendre avec peu d'hommes, estans tous bien ingambes, & le pied leger, afin que si je venois à bout de l'entreprinse, j'eusse le moyen de me retirer par un chemin ou autre : considerant qu'encore que je me perdisse avec petit nombre, la ville de Marseille ne seroit aucunement en danger d'estre perdue, qui estoit ce que plus se disputoit au Conseil. Car perdant mille ou douze cens hommes qu'on jugeoit nécessaires pour ceste entreprinse, ladite ville se mettoit en hazard, mesme en attendant un siege. Je priai mon hoste de me trouver trois hommes qui me guidaissent bien la nuit, & que à point nommé ils m'amenassent deux heures devant jour aux moulins : ce qu'il fit ; & après avoir bien consulté avecques ses guides, je les vis en doute. Enfin mon hoste les fit résoudre, & leur mit le cœur au ventre. Je leur donnai à chacun un couple d'escus, & les fis tenir à mon logis : ceci pouvoit estre environ midi. Et ayant disputé avec mon hoste combien d'heures duroit la nuit, pour lors

nous trouvasmes, que pourveu que je partisse à l'entrée de la nuit, j'avois le temps qu'il me falloit. Et pour ne divulguer mon voyage, j'allai à M. de Montpezat le premier, lui dire ce que je voulois faire, & comme je ne voulois prendre que fix vingts hommes choisis en la compagnie de M. le Seneschal, de laquelle j'estois Lieutenant. En quelque part que je me suis jamais trouvé, j'ai toujours prins peine de discerner les bons des mauvais, & juger leur portée : car tous ne sont pas propres à toutes choses. Ledit Sieur de Montpezat trouva fort estrange mon dire, & pour l'amitié qu'il me portoit, me conseilloit de ne faire ceste folie : & qu'on m'en bailleroit cinq cens si je les voulois. Je lui dis que je ne le voudrois entreprendre avec cinq cens, ce que je ferois bien avec fix vingts. Je le tourmentai tant, qu'il fut contraint d'aller parler avec M. de Barbezieux, lequel le trouva encore plus estrange, & vouloit sçavoir de moi les raisons, & par quel moyen je voulois exécuter ceste entreprise avec si peu de gens. Je lui dis que je ne voulois déclarer à personne comme j'y voulois procéder. M. de Montpezat luy disoit tousjours, *laissez-le aller, quand bien il se perdra & si peu de gens, la ville n'en sera*

*pas perdue : & à tout le moins nous contenterons le Roi.* M. de Villebon se mocquoit de moi, & disoit à M. de Barbezieux : *laissez-le aller, car il prendra l'Empereur, & serons tous esbahis qu'il nous le menera demain matin en ceste ville.* Or il ne m'aimoit gueres pour une attaque que nous avions eue au portail Réal : & ne me peus tenir de lui dire, qu'*il sembloit un coigne-festu, & qu'il ne vouloit rien faire, ne laisser faire les autres.* Le tout se passa en risée, encore que je fusse à demi en colere, il ne me falloit gueres piquer pour me faire partir de la main. Le Seneschal de Toulouze, mon Capitaine, adhéroit à mon opinion. Et sur l'heure il me fut donné congé d'aller choisir six vingts hommes, sans plus ; ce que je fis, ne prenant qu'un centenier, & les caps - d'escouades, le surplus estoient tous Gentils-hommes, y en ayant une bonne troupe en ceste compagnie-là, laquelle en valloit bien cinq cens. Ce n'est pas tout d'avoir des hommes un grand nombre, quelquefois il nuist plus qu'il ne profite ; car je priai M. de Barbezieux de faire fermer les portes de la ville, estant bien asseuré que beaucoup de gens me suivroient ; ce qu'il fit : & ne tarda une heure que mon entreprinse ne fust sçeue par toute la ville.

Justement au Soleil couchant je me rendis à la porte avec mes six vingts hommes, où il n'y avoit que le guichet ouvert. La rue estoit si pleine de soldats qui vouloient sortir, qu'à peine pouvois-je recognoistre les miens, & leur commandai se tenir tous par les mains l'un à l'autre. Je les cognoissois tous. Et comme je fus près de la porte, M. de Tavanès, qui a esté depuis Marechal de France, vint à moi, estant pour lors Guidon de la compagnie de M. le Grand-Escuyer Galiot, avec quinze ou vingt Gentils-hommes de ladite compagnie, tous de ce quartier de deçà, lequel me dit vouloir venir avec moi. Je le priai plusieurs fois de rompre son dessein, mais je perdis mon temps, lui persuadant cela; car il en estoit résolu, & ceux qui estoient avec lui. MM. de Barbezieux, de Montpezat, de Botieres, de Villebon (a), & le Seneschal de Toulouse estoient hors la

(a) Jean d'Estouteville, Seigneur de Villebon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Rouen & Lieutenant - Général en Normandie, mort le 18 Avril 1564. Il fut le dernier Seigneur de Villebon, de la Maison d'Estouteville, l'une des plus anciennes & des plus illustres de Normandie. (Mémoires de Castelnau, Tome II, p. 178. M. de Thou place sa mort en 1565. Il dit aussi que quelque tems avant sa

porte & sur le guichet, nous tirant l'un après l'autre. Et comme M. de Tavanès (a) voulut passer, M. de Barbezieux ne le vouloit permettre, lui disant qu'il ne seroit pas

mort le Maréchal de Vieilleville ayant pris querelle avec lui à Rouen sur quelques paroles injurieuses, tira sur-le-champ l'épée, & lui coupa un bras; & que toute la réparation que Villebon, qui étoit vain, put tirer de cette injure, fut que son bras coupé seroit porté avec pompe dans les rues, & honorablement enterré. (Tome II, p. 96.)

(a) Gaspard de Saulx de Tavannes fut élevé à la Cour Page de François I, se trouva auprès de lui à la bataille de Pavie, & y fut fait prisonnier. Par la suite il fut Guidon de la Compagnie de Gendarmes du Duc d'Orléans, dont il devint favori. Après la mort du Duc d'Orléans, le Roi lui donna la moitié de la Compagnie de ce Prince, & le fit son Chambellan. Il se distingua beaucoup à la bataille de Renty en 1554, où le Roi le voyant revenir du combat l'épée nue à la main, toute teinte du sang des ennemis, l'embrassa tendrement, & s'ôta sur-le-champ du col le collier de l'Ordre pour l'honorer. Il fut Maréchal de France en 1570 sous Charles IX; il fut aussi Gouverneur de Provence, Amiral des Mers du Levant, & Lieutenant-Général de Bourgogne. Il mourut en 1573 à 66 ans. Son fils nous a donné des Mémoires sous son nom; & relativement à cette destruction des moulins d'Auriolle, il invoque le témoignage de Montluc, pour prouver que son père y contribua.

de la partie, & là il y eut de la colere d'un costé & d'autre. Mais quoiqu'il fist, il s'en fit accroire & passa le guichet, qui fut cause qu'on me retint quinze ou vingt hommes de ceux que j'avois choisis; mais je ne perdis rien au change : & ce retardement fut cause qu'il fut nuit close avant que nous nous missions en chemin. M. de Castelpers, Lieutenant de M. de Montpezat, qui me portoit grande amitié, ayant entendu la mocquerie que l'on faisoit de moi, se délibéra de monter à cheval, ayant quinze ou vingt hommes d'armes de ladite compagnie, ayant chacun un bon cheval, lequel avoit parlé avec M. de Montpezat en sortant de la porte, & le pria n'estre mal-content s'il venoit à l'entreprinse, lui disant que j'estois Gascon, & que si je n'en venois à bout, les François se mocqueroient de moi. M. de Montpezat le trouva un peu aigre : enfin il le laissa venir, & courut monter à cheval, pouvant estre environ lui vingtiesme.

Or pour déduire ceste entreprinse, encore que ce ne soit pas la conquête de Milan, elle pourra servir à ceux qui en voudront faire leur profit. Comme nous fusmes sur le plan S. Michel, je baillai au Capitaine Belfoileil, centenaire de nostre compagnie, soixante hommes,

& j'en retins autres soixante, compris M. de Tavannes avec sa troupe ; & lui baillai une bonne guide, s'accordant avec les autres deux, luy disant, qu'il ne falloit point qu'il s'approchast de moi de cent pas, & que nous marcherions tousjours à demi grand pas. Et comme M. de Tavanès & moi commençâmes à nous acheminer, arriva M. de Castelpers, (a) duquel nous n'avions jamais entendu la délibération. Aussi la fit-il sur l'heure que nous passions le guichet ; ce qui nous retarda plus de demie heure. Mais enfin nous résolûmes qu'il prendroit le chemin des chevaux, & lui baillai aussi une de mes guides qu'il fit monter en croupe : de sorte que nous eûmes trois

(a) Raimond de Castelpers, Baron de Pannat, d'une Maison noble du Rouergue. (*Dist. Herald. de la Chesnaye.*)

Raimond de Castelpers, Vicomte de Candars, rendit hommage avec Bertrand son frère en 1521, testa le 18 Septembre 1531. *Jugemens sur la Noblesse de Languedoc, Général. de Toulouse, par M. de Beçons, Intendant.* Cette famille est de l'Albigeois.

Si Raimond a testé en 1531, ce n'est point lui probablement dont parle Montluc, mais ce peut être son frère Bertrand. Au reste la famille de Castelpers de la Chesnaye des Bois est vraisemblablement la même que celle des Jugemens sur la Noblesse de Languedoc, l'Albigeois & le Rouergue étant limitrophes.



troupes & chacun sa guide. Je lui dis que quand il seroit au bout du bourg, qu'il s'arrestat derriere l'Eglise; car s'il entroit en la ruë, la compagnie qui estoit dans la ville, le tueroit, ou leurs chevaux, parquoi qu'il ne s'approchast point qu'il n'entendist nostre combat. Et ainsi nous departismes, & cheminasmes toute la nuit: & jusques à Aubaigne trouvasmes beau chemin, & de-là jusques à Auriolle nous allasmes par montagnes, où je crois qu'il ne passoit que les chevres. Et comme nous fusmes à demi-quart de lieuë d'Auriolle, je fis alte, & dis à M. de Tavanoes qu'il m'attendît; car j'avois à parler à Belloleil, lequel je trouvai à cent pas ou plus près de nous, & parlant à lui & à sa guide, je lui dis que quand nous arriverions au bourg, qu'il ne me suivit point, mais qu'il print le chemin qui alloit droit à la porte de la ville entre le bourg & ladite ville, & qu'il s'arrestat tout contre la porte d'icelle; car il falloit qu'il gagnast deux maisons des plus proches de ladite porte, & que promptement il les percât, pour garder que les ennemis ne peussent faire sortie & nous nuire: & que là il combattist sans nous secourir aucunement. Et de main en main fis dire aux soldats que nul n'eust à abandonner le combat de la porte pour venir à nous

au moulin, & qu'ils fissent ce que le Capitaine Belfoleil leur commanderoit. Et alors estant retourné vers M. de Tavanès, nous nous acheminâmes. Et pour ce qu'il nous falloit passer bien près du chasteau & de la muraille de la ville, leurs sentinelles nous crièrent par deux fois : *Qui va là* ; à quoi nous ne respondîmes rien, ains cheminions toujours, & comme nous fûmes bien près du bourg, nous laissâmes le chemin du Capitaine Belfoleil, & coulâmes par derrière les maisons dudit bourg ; & arrivez que fûmes au bout, où estoit le moulin, il fallut descendre trois ou quatre degrez de pierre pour entrer en la ruë où nous trouvâmes une sentinelle qui ne nous descouvrist qu'à la longueur d'une picque de lui, & nous dit : *Qui vive* : je lui respondis *Espagne*. Le cri n'estoit pas *Espagne*, mais *Impery*. Parquoi il nous tira sans rien toucher. Lors M. de Tavanès & moi nous jettâmes à coup perdu dans la ruë, & fûmes bien suivis, & en trouvâmes trois ou quatre des ennemis hors sur la porte du moulin, qui rentrerent hastivement dedans. Ladite porte estoit faite à deux parties avec une barre qui fermoit le tout. A l'une partie il y avoit un grand coffre derrière, & à l'autre ladite barre la tenoit presque fermée & eux

derriere : ledit moulin estoit plein de gens, haut & bas ; car ils estoient soixante dedans avec le Capitaine , lequel n'avoit rien que voir au Gouverneur de la ville , ayant chacun sa charge : & fallust que nous entrifions l'un après l'autre. M. de Tavanés se voulust jetter dedans ; mais je le prins par le bras , & le tirant arriere , j'y pouffai dedans un soldat qui estoit derriere moi. Les ennemis ne tirerent que deux arquebuzades , pource qu'ils n'avoient le loisir , estans tous endormis , sauf ces trois ou quatre , qui estoient en la ruë devant le moulin , lesquels avoient esté mis là pour leurs sentinelles. Et comme ledit soldat fut dedans , je dis à M. de Tavanés : *Entrez à cette heure si vous voulez ; ce qu'il fit , & moi après lui , & commençâmes à mener à bon escient les mains , n'y ayant qu'une seule clarté sur le plancher. Ils gaignerent le haut par un degré de pierre assez large , & deffendoient ce degré du haut du plancher. Cependant je fis sortir dehors un soldat dire aux autres , qu'ils montassent sur la couverture du moulin , & que le descouvrant ils leur tirassent dedans : ce que promptement fust fait , tellement que comme les ennemis entendirent que nos gens estoient sur ladite couverture , & desjà leur tiroient ,*

ils commencerent à se jeter dans l'eau par une fenestre, qu'il y avoit derriere le moulin. Neantmoins nous montasmes l'eschelle, & y tuasmes ceux qui restoient, sauf le Capitaine blessé de deux playes, & sept autres, tous blesez aussi, qui furent prins. Je mandai au Capitaine Belfoleil qu'il prînt courage de combattre la porte de la ville, car le moulin estoit à nous. L'alarme tandis estoit grande dans ladite ville, & ceux de dedans s'efforcerent par trois fois de sortir ; mais nos gens les tenoient de si court, qu'ils n'oserent du tout ouvrir la porte. Je luy envoyai encore la pluspart de nos gens pour le secourir, & nous attendismes à brusser le moulin, & prismes tous les ferremens d'icelui, mesme ceux qui servoient à tourner les meules ; afin qu'ils ne le peussent refaire, & ne bougeasmes de-là que le moulin ne fust entierement brulé haut & bas, ensemble les meules roulées dans l'eau. Or M. de Tavannes fut marri quand je le retiris en arriere, & me dit après en nous en retournant, *pourquoi je ne l'avois laissé entrer le premier, pensant que je voulusse donner l'honneur aux soldats : je lui respondis que je cognoissois bien qu'il n'estoit pas encore ruzé, & que ce n'estoit lieu qui méritaist qu'un si homme de bien que lui y mourust : & se*

*falloit garder pour une bonne bresche, & non pour un chetif moulin.*

Sur ces entrefaites arriva M. de Castelpers, & laissa sa troupe derriere l'Eglise venant à pied : sur ce le jour commençoit à paroistre. Je priaï M<sup>rs</sup> de Tavanès & de Castelpers de se retirer derriere ladite Eglise ; car les arquebuzades tomboient fort espoisses au long de la ruë, où l'on pouvoit descouvrir ceux qui passoient : & leur dis que je m'en allois retirer Belfoleil. Sur quoi ils allerent derriere ladite Eglise, & comme je faisois retirer nos gens les uns après les autres, courant deçà & delà le long de la ruë, M. de Castelpers se presenta avec vingt chevaux du costé de l'Eglise, qui nous fist un grand bien ; car peutestre qu'il fussent sortis. Je n'eus que sept ou huit hommes blessez, lesquels néantmoins cheminerent, sauf un Gentil-homme nommé Vignaux, lequel nous chargeasmes sur un asne, de ceux que nous avions trouvé dans le moulin. Et après nous commençasmes à nous retirer vers le haut d'une montagne, qui estoit presque le chemin que M. de Castelpers avoit fait. Et comme les ennemis virent que nous estions si peu, ils sortirent tous a nostre queuë, mais nous eûmes desjà gagné le haut de ladite montagne quand ils

arriverent au bas. Et avant qu'ils fussent sur le haut, nous estions au val de l'autre costé, prests d'en monter une autre, y ayant en ces quartiers-là plusieurs colines. Nous n'allions jamais que le pas. Et ainsi cheminâmes droit à Aubaigne. J'avois commandé aux soldats qui estoient avec nous, que chacun portast un pain, lequel ils mangerent par les chemins : j'en avois aussi fait porter quelque peu, lequel je departis aux gens-d'armes de M. de Tavanès, & nous-mêmes en mangions cheminans tousjours. Je mets ceci par escrit, afin que quand un Capitaine fera une entreprinse de longue traite, qu'il prenne exemple à faire porter quelque peu à manger pour rafraichir les soldats, afin qu'ils puissent soustenir plus longuement le travail, car l'homme n'est pas de fer. Et comme nous fûmes à Aubaigne, deux lieuës de Marseille, nous entendîmes l'artillerie des galleres & de la ville, qui sembloit que ce fust une salve d'arquebuzades, & pensions reposer un peu audit Aubaigne; mais nous fûmes contraints de passer outre, sans autre rafraichissement, entrans en dispute de ce que nous devons faire. Si est-ce que nous nous assûrâmes bien que l'Empereur estoit arrivé devant la ville, & que de même il l'assiegeoit, pen-

fans d'ailleurs qu'il nous seroit impossible d'y pouvoir rentrer. Ce qui nous faisoit souvent despiter & maudire l'entreprinse pour nous voir enfermer dehors. Et tout tomboit sur moi qui en estoit l'autheur. M. de Castelpers s'estoit une fois resolu de s'en aller donner de cul & de teste à travers le camp de l'ennemi, pour rentrer dans la ville; mais comme il nous vint dire son advis, nous lui remontrâmes qu'il s'alloit perdre pour son plaisir, & que puisque nous avons fait tous ensemble une si belle action, de laquelle le Roi auroit grand contentement, nous devons nous perdre ou nous sauver tous ensemble. Le Capitaine Trebous, guidon de la compagnie de M. de Montpezat lui remonstra le semblable. Et ainsi résolusmes de laisser le grand chemin, en allant au travers des montagnes à main gauche pour aller tomber derriere Nostre - Dame de la Garde, faisans dessein que si nous ne pouvions entrer dans la ville, le Capitaine de la Garde nous recevroit. Et ainsi destournâmes nostre chemin qui fust bien pour nous; car Vignaux & les Bleres prindrent le grand chemin droit à Marseille, & n'eurent pas fait cinq cens pas, qu'ils rencontrèrent quatre ou cinq cens chevaux que l'Empereur avoit envoyé au devant de  
nous

nous pour nous combattre , ayant esté adverti par ceux d'Auriolle de l'execution que nous avions faite. Et sans que l'Empereur se trouva parti la nuit pour venir devant Marseille , & que les messagers ne trouverent de long-temps à qui parler , je pense que nous eussions esté défaits ; mais l'Empereur ne le sceut jusques au point du jour. Sur quoi il envoya promptement ces quatre ou cinq cens chevaux au chemin d'Aubaigne , lesquels ne firent aucun desplaisir audit Vignaux , ni à ceux qui estoient avec lui , sinon qu'ils leur osterent les armes. En cette façon nous allâmes tout le jour avec le grand chaud de montagne en montagne , sans trouver de l'eau : tellement que nous cuidâmes tous mourir de soif. Or nous pouvions tousjours voir le camp de l'Empereur , & entendions fort clairement les escarmouches. M. de Castelpers & ses gens d'armes alloient à pied comme nous , tirant leurs chevaux par les brides. Et comme nous arrivâmes près Nostre - Dame de la Garde , le Capitaine du chasteau qui pensoit que nous fussions ennemis , nous fit tirer trois ou quatre coups d'artillerie , qui nous contraignirent de nous jeter derriere des rochers. Nous lui faisons signes des chapeaux ; mais pour cela il ne cessoit de tirer. Enfin lui



ayant envoyé un soldat pour lui faire signe, il cessa de tirer, comme il entendit qui nous estions; & ainsi que nous fûmes devant Nostre-Dame de la Garde, nous vîmes l'Empereur qui se retiroit par là où il estoit venu. Et Christophe Goast qui avoit tenu tout le jour l'escarmouche, commença aussi à se retirer devers la ville. Lors nous commençâmes à descendre la montagne : & comme M. de Barbezieux & M. de Montpezat qui estoient sur la porte de la ville avec quelques autres Capitaines nous eurent descouverts, ils voulurent rentrer dedans, pensans que nous fussions des ennemis; mais à la fin quelqu'un dit que si nous en estions, ceux de la Garde nous tireroient. Et aussi ledit Sieur de Montpezat reconnut M. de Castelpers. Nous arrivâmes donc à la porte de la ville, où nous fûmes fort careffez, & mesmement quand ils entendirent que nostre entreprinse estoit si bien reussie. Ils parlerent avec le Capitaine du moulin, qui estoit bleffé à la teste & au bras, & après chacun se retira dans la ville. Je pensois bien que M. de Barbezieux, lorsque le Roi arriva à Marseille, me presentast à Sa Majesté, & lui dit comme j'avois fait l'entreprinse, afin d'estre cogneu de Sa Majesté. Mais tant s'en faut qu'il le

fit, qu'au contraire il s'attribua tout l'honneur, disant que c'estoit lui qui avoit inventé ladite entreprinse, & qu'il la nous avoit baillée à executer. M. de Montpezat se trouva fort malade, qui n'en put rien dire : de sorte que je demurai autant incogneu du Roi que jamais. Ce que je sçeus par le moyen du Roi Henri de Navarre, qui m'a dit avoir veu les lettres que ledit Sieur de Barbezieux en avoit escrites au Roi, par lesquelles il s'attribuoit tout l'honneur de ladite entreprinse. M. de Lautrec n'eust pas fait cela. Il fiet mal de desrober l'honneur d'autrui. Il n'y a rien qui descourage tant un bon cœur. M. de Tavanès qui est en vie peut tesmoigner de la vérité : & si est-ce que ces ruptures de moulins, tant d'un costé que d'autre, mesmement de celui-là, mirent le camp de l'Empereur en si grande nécessité, qu'ils mangeoient le bled pilé à la Turque. Et les raisins qu'ils mangeoient, mirent leur camp en un si grand desordre de maladie & mortalité, mesmement parmi les Allemans, que je pense qu'il n'en retourna jamais mille en leur pays. Voilà la fin de ceste entreprinse.

Doncques nottez Capitaines, qu'en ceste entreprinse, il y eust plus de l'heur que de la raison, & que j'y allai comme à tatons, si

est-ce qu'elle fust fort bien compassée, & ne suis pas d'avis que vous pensiez que cela procédaft tant de mon heur, que vous ne regardiez bien aussi que je n'oubliai aucune chose de tout ce qu'il falloit faire pour venir au bout de l'exécution. Et d'ailleurs il faut que vous nottiez que mon principal fondement estoit que l'ennemi estant dedans la ville, par la raison de la guerre ne devoit sortir de son fort, jusques à ce qu'il auroit recogneu nos forces, ce que difficilement pouvoit-il faire pour l'obscurité de la nuit : & neantmoins si ne me fié-je pas tant en ceste raison, que je ne leur baillasse une bride, qui fust Belfoileil & sa troupe. Il faut souvent hazarder, car on ne se peut pas asseurer de l'issuë. Je tenois presque assurée la prinse du moulin; mais je jugeai toujours le retour dangereux.

Or l'Empereur se retira avec sa perte & sa honte, où ce grand Capitaine Anne de Montmorancy, lors Grand-Maistre, & depuis Connestable, acquist beaucoup d'honneur. Ce fust une des plus grandes pertes qu'il receut jamais, son grand Capitaine; Antoine de Leve, mourust de regret, à ce qu'on dit. J'ai autrefois oui dire au Marquis du Guast, que ceste entreprinse estoit sortie dudit Seigneur Antoine de Leve seul. Lui & son Maî-

tre cogneurent que c'est d'attaquer un Roi de France dans son Royaume. Après ceste retraite, je ne voulus plus estre Lieutenant de la compagnie de M. le Seneschal, lequel, s'il eust peu, me l'eust entierement remise entre mes mains. M. de Botieres me fit cest honneur de me presenter son guidon, que je ne voulus accepter, ayant mis mon opinion sur les gens de pied, plus que sur les gens de cheval. Et me sembloit que je parviendrois plustost par le moyen de l'infanterie, qui fut cause que je m'en retournai chez moi, où ayant demeuré quelque temps, voulus aller en Piedmont suivre M. de Botieres, qui estoit Lieutenant du Roi : & passai à Marseille, où M. le Comte de Tande me retint six ou sept mois.

[1537.] Quelque temps après l'Empereur dressa un camp pour aller assiéger Theroane : le Roi en mesme temps en faisoit dresser un autre pour la secourir. Je prins lors la poste & m'en allai à la Cour, où M. le Grand-Maistre me donna une compagnie de gens de pied, & une autre au Capitaine Guerre, lesquelles nous dressasmes incontinent à Paris, ou aux environs : & fusmes tous deux de la garde de Mgr. le Dauphin, qui depuis fut le Roi Henry second. Le camp marcha à Hesdin, & à Anchi

le chasteau, lesquels furent prins par M. le Grand-Maistre (a), comme fust aussi Saint-Venant : & après que nos ennemis n'eurent peu rien faire devant Theroane, laquelle M. d'Annebaut rafreschit à la barbe des ennemis. Mais par malheur à la faute de quelques jeunes Gentils-hommes, qui voulurent rompre leurs lances, ils chercherent les ennemis, lesquels les deffirent, tout fut prins, le Sieur d'Annebaut & autres. Peu de jours après les Imperiaux se retirerent, comme fist aussi le camp du Roi. Quant à moi, voyant qu'on ne feroit pas grand cas en ce quartier-là, je m'en retournai après en Provence, où j'avois laissé mes grands chevaux & armes. Et huit ou quinze jours après je receus un paquet dudit Seigneur Grand-Maistre, où il y avoit une commission pour dresser deux Enseignes, & marcher en Piemont, où le Roi s'en alloit pour secourir Turin, estant M. de Botieres dedans. Et incontinent montai en poste pour m'en venir en Gascogne, de sorte qu'en huit jours j'eus dressé les deux compagnies, desquelles je fis mon Lieutenant le Capitaine Merens. Et estant près de Thoulouse, je lui laissai la troupe, & prins la

(a) Anne de Montmorency, Grand-Maître de France qui fut fait Connétable en 1538.

poste, ayant entendu que M. le Grand-Maître estoit desja arrivé à Lyon , & qu'il marchoit en haste pour aller gagner le pas de Suze , où il monstra qu'il n'estoit pas apprenti à la guerre : & voyant que je ne me pouvois trouver avec les compagnies près de lui à ce combat, je m'y voulois trouver seul. Je ne sçeus toutesfois faire si bonne diligence que je ne trouvasse le Roi à Sorges , & M. le Grand-Maître estoit deux journées plus avant. Sa Majesté me commanda m'en retourner au-devant de mes compagnies , & me rendre avec Ambres (a) & Dampons, qui en avoient chacun autres deux, & que M. de Chavigny (b) nous commanderoit : me man-

(a) Il est probable qu'Ambre, dont parle ici Montluc, est François de Voifins, Baron d'Ambres au Diocèse de Castres en Languedoc, & Vicomte de Lautrec, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort à Avignon le 27 Juin 1576. Ambroïse de Voifins, sa fille, épousa le 16 Juillet 1588 Lisander de Gelas, Seigneur de Leberon, au Diocèse de Condom, & fut mère d'Hector de Gelas, Baron d'Ambres, Chevalier des Ordres du Roi, mort à Narbonne en 1645 âgé de 54 ans, grand-père de Daniel François de Gelas, Maréchal, Comte de Lautrec, mort en 1762. (Pièces Fugit. pour servir à l'Hist. de France, in-4<sup>o</sup>, Tome I, p. 432.)

(b) François le Roi, Seigneur de Chavigni, Comte de Cliuchamp, d'une Maison assez ancienne du Loudou-

dant en outre , que nous allassions mettre le siege devant Barселonnette, & nous saisir de toutes les villes des environs.

Comme je fus à Marseille, on m'advertist que mes deux compagnies s'estoient desbandées. Car comme l'ambition du monde est grande , mon frere , M. de Lieux (a), manda

nois , allié du Connétable de Montmorency , par la faveur duquel il fut fait Capitaine des Gardes-du-Corps; il fut aussi Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Chevalier de l'Ordre du Roi.

(a) Joachim de Lasseran - Masencome , Seigneur de Lieux , ou Lioux , dit le jeune Montluc , Prince de Chabannois par acquisition , Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre , Capitaine de 50 hommes d'armes , Gouverneur d'Alba en Piémont , mourut sans enfans en 1567 , & laissa sa terre de Chabannois au Maréchal son frere. Il avoit été marié , mais un fils unique qu'il avoit , fut tué en Piémont en 1558. Ce fils étoit lui-même marié , mais il paroît qu'il n'avoit point d'enfans de sa femme ; car Boivin du Villars , dans ses Mémoires , Livre IX , p. 882 , édition de 1630 , dit « que son père fit supplier le Roi de commander à sa » veuve qu'elle ne pût se remarier qu'en un des parens » de son mari mort ». Ceci arriva en Octobre 1537 , selon le Journal de Faurin sur les guerres de Castres , qui se trouve *Tome III du Recueil des Pièces Fugit. pour servir à l'Hist. de France , par le Marquis d'Aubais , in-4°.* Paris , 1759. Voici ce qu'en dit ce Journal sous l'année

à mon Lieutenant, qu'il l'attendist, temporisant dans le pays, parce qu'il rassembloit une compagnie, & sous ombre des deux miennes il marcheroit. Mon Lieutenant mal advisé s'y accorda, nonobstant la promesse qu'il m'avoit faite de faire cinq lieues par jour. Mais comme mondit Lieutenant eust laissé le grand chemin, & tourné devers Albigeois pour temporiser, il se rendit devant une ville nommée l'Isle, où les habitans d'icelle refuserent les portes, qui fut cause qu'il y donna l'affaut & l'emporta. Mondit frere, qui estoit à une journée de lui avec sa troupe, ne sceuff arriver que cela ne fust fait. Et après qu'ils eurent saccagé ladite ville, ils eurent si grande crainte de marcher, que tous se desbanderent. Un Chef ne doit gueres abandonner sa troupe, si ce n'est par grande occasion. Le désir que j'avois d'estre des premiers, me fit quitter la mienne, ce

« Montluc, dont la Compagnie ravagea les-environs  
 » de l'Isle-lez-Gaillac en Octobre 1537, ayant pris la  
 » Chartreuse de Saix, & voulant se sauver, passa heu-  
 » reusement cette rivière, mais sa troupe s'y noya. »

On diroit sur ce récit qu'il s'agit ici de Montluc; cependant il n'y étoit pas, puisqu'il nous dit ici qu'il étoit alors à Marseille. Cet Historien veut parler de son frere de Lieux, qu'il nomme Montluc.



qui fut cause de ce desordre. Je fus contraint de redresser deux autres compagnies en Provence, là où M. le Comte me favorisa fort, faisant ma monstre à Villeneuve d'Avignon, & fis si grande diligence, que j'arrivai encore deux jours plustost que Ambres ni Dampons aux vallées, & prins le chasteau & la ville de Mieulan, où je fis alte, attendant M. de Chavigny, & les compagnies desdits Dambres & Dampons, qui combattoient le passage du Lauzet; lesquels n'y eussent sçeu entrer, car toutes les vallées estoient là, qui le deffendoient. Et comme les Espagnols qui estoient à Barselonnette, & qui estoient aussi allez deffendre le passage, entendirent que j'avois prins Mieulan, ils se retirerent par les montagnes; car je tenois le grand chemin vers Barselonnette, & les communes voyant que lesdits Espagnols s'en alloient, abandonnerent de nuit le passage, au moyen dequoi ils entrerent dedans. Nous allasmes assieger Barselonnette, devant laquelle nous demeurasmes trois semaines, où j'eus une arquebuzade par le bras gauche: toutesfois ne me toucha l'os, ce qui fut cause que je fus bientost gueri. Puis après le Roi ayant secouru Turin, Sa Majesté s'en retourna. Et pour ne m'estre trouvé en Piedmont, tous trois fus-

mes mandez d'en ramener nos compagnies. M. Dambres s'en alla trouver Sadite Majesté en poste, & fit tant qu'il lui en laissa une. Et comme j'entendis la grande difficulté qu'il y avoit eüe, je ramenai les miennes en Provence, & me retirai en ma maison. Aussi fit-on une trefve pour dix ans, voyant qu'on n'avoit peu faire la paix. J'ai voulu mettre ceci par escrit, encore que ce ne soit rien qui vaille, pour monstrier à tout le monde que je n'ai jamais esté en sejour, ains toujours prest au premier son de tabourin. Les jours de paix m'estoient des années.

[ 1538. ] Sur la fin de ceste guerre, le Roi honora M. le Grand-Maistre de l'estat de Connestable, lequel avoit tousjours vacqué, comme a fait jusques ici, depuis la mort du Sgr. de Montmorancy. Ce que nos Rois ont fait à mon advis, pour oster la jalousie entre les Princes, & pour le danger qu'il y a de mettre une si grande charge en la main d'un seul, tesmoing Saint-Pol & Bourbon. Ce dernier ( a ) a esté bien fidele : & est mort

( a ) Par ce dernier, Montluc désigne le Connétable de Montmorency : cet éloge est d'autant plus noble dans sa bouche, que la suite de ses Mémoires nous apprendra combien il eut à se plaindre du Connétable & de ses enfans.

au service de Sa Majesté, s'estant tousjours montré grand & sage Capitaine. La vérité me force de le dire, & non pas l'obligation que je lui aye, car il ne m'a jamais aimé ni les siens aussi.

1538-39-40. Pendant cette trefve j'essayai, mais en vain, d'estre courtisan; je fus toute ma vie mal propre pour ce mestier. Je suis trop franc & trop libre, aussi y trouvai-je fort peu d'acquit.

1541. Or après ce vilain & sale assassinat qui fut fait ès personnes des Seigneurs Frengouze & Rincon, Ambassadeurs du Roi nostre Maistre, picqué d'un tel outrage, & voyant qu'il n'en pouvoit avoir raison, delibéra rompre la trefve, & pour cest effect dressa ses armées, l'une desquelles il bailla à M. d'Orléans, qui fut à Luxembourg; & l'autre à Mgr. le Dauphin, qui vint en la Comté de Rouffillon, pour la remettre en l'obeissance de son pere, ayant M. le Marechal d'Annebaut, (qui depuis a esté Admiral) avec lui.

1542. Et pour ce que j'entendis que ledit Seigneur Marechal menoit les compagnies de Piedmont, que M. de Brissac commandoit, & encore avec lui un Ingénieux, nommé Hieronimo (18) Marin, qu'on estimoit le plus

grand homme d'Italie pour assiéger places il me print envie d'aller au camp pour apprendre quelque chose dudit Ingénieux Et comme je fus là, je me rendis près de M. d'Assier, qui commandoit l'artillerie en l'absence de son pere, lequel ne bougeoit d'auprès dudit Hieronymo Marin. Et fus aux approches qui se firent de la cité de Perpignan, laquelle on assiegea; mais dans deux nuits je cognus qu'il ne faisoit rien qui vallust, car il commença les tranchées si loing, que de huit jours il ne pouvoit estre en batterie, ainsi que lui-mesme disoit. Et lui respondis que dans ce terme - là les ennemis auroient fait leur ville quatre fois plus forte qu'elle n'estoit par ce costé. Pour ceste entreprinse le Roi avoit dressé une des plus belles armées, que j'aye jamais veu. Elle estoit de quarante mille hommes de pied, deux mille hommes d'armes, & deux mille chevaux legers, avec tout l'attirail necessaire. M. de Montpezat en avoit esté l'auteur, mais l'Espagne estoit toute abreuvée de son entreprinse. Et encore que la ville fust bien munie, si peux-je bien dire que si M. le Mareschal d'Annebaut m'eust voulu croire, il en fust venu à bout. Je l'avois très-bien recogneuë; parce que M. le Connestable estant allé à

Leucate, traitant la paix quelques années auparavant, avec Granvele, Député de l'Empereur, m'avoit envoyé avec le General Bayard (19) & le Président Poyet, qui depuis a esté Chancelier, auxquels le Député de l'Empereur donna permission de s'aller esbattre audict Perpignan pour trois ou quatre jours, par le moyen de M. de Veli, Ambassadeur pour le Roi. Ledit Seigneur Conestable me fit prendre les habillements de cuisinier de M. de Poyet, afin que sous cest habit je recogneusse la place, & encore cuidai-je moi-mesme estre recogneu : si trouvai-je commodité, par le moyen d'un serviteur dudit de Veli qui estoit un Flament qui l'avoit laissé, auquel je dis que je voulois aussi laisser le mien, de voir la la place; car il me mena tout à l'entour de la ville, dehors & dedans, de sorte que je rapportai à M. le Conestable tout le fort & le foible de ladicte ville. Lequel me dit, que je l'avois fort bien recogneuë, comme, par d'autres qui avoient long-temps demeuré dans icelle, il avoit esté fidèlement adverti. Or l'allée de Poyet & Bayard estoit faite en feinte, lesquels ne voulurent mener en leur compagnie l'Ingénieur (a) du Roi, comme M. le Conestable vouloit, craignant qu'il fust reco-

(a) L'Ingénieur.

gneu, & eux retenus prisonniers; & comparèrent (\*) audiçt Sgr. la peur qu'ils avoient eüe quand un Capitaine Espagnol me recongneust; mais je desavouai la debte, contrefaisant & mon pays, & mon langage, feignant sçavoir mieux manier une lardouere, qu'une espée, disant estre cuisinier de M. le President Poyet, lequel ne respondit mot de la grande peur qu'il avoit, si j'estois recogneu; mais le General Bayard se print à rire à part avec lui & lui dit qu'il n'estoit pas le premier qui avoit esté trompé; car celui qu'il pensoit estoit un des bons Capitaines que le Roi eust. De tout ce conte M. le Connestable, n'en faisoit que rire: si est-ce que je lui dis, que tant qu'il vivroit, il ne me feroit plus servir d'espion. C'est un mestier trop dangereux, & que j'ai tousjours hai: tant y a que ce coup-là je devins cuisinier (a), pour recognoistre la place, ce que je fis très-bien. Voilà pourquoi je dis que si M. d'Annebaut m'eust creu, facilement il eust prins la ville; mais il voulut adjouster plus de foi

(\*) Les Préterits à la troisième personne du Pluriel qui doivent se terminer en *erent*, sont terminés presque tous en *arent* dans l'édition de Millanges.

(a) Cette anecdote, où Montluc joue le principal rôle, ne se trouve que dans ses Mémoires.

à un masson Gascon aposté, que les ennemis avoient jetté dehors feignant se venir rendre pour amuser M. le Mareschal, à le faire venir assaillir la ville par le costé qu'il l'assaillist, & à son Ingénieur qu'à moi. Tellement que nous ne fîmes rien qui vaille la peine de le dire, ni de l'escire. Par malheur c'estoit le premier coup d'essai de Mgr. le Dauphin, qui vouloit aussi bien faire, que M. d'Orléans son frere, qui print Luxembourg; mais ce n'estoit par sa faute. Deux jours avant que le camp deslogeast, ledict Seigneur Mareschal alla autour de la ville, je montrai à M. d'Estree (a), qui est encore en vie, le lieu par où je voulois qu'on l'attaquast, & de fort près, encore que les canonades & arquebuzades qu'ils nous tiraient, nous fissent bien tenir au large. Et après l'avoir veu, il dit ces mots: *O mon Dieu quelle erreur que nous avons fait!* Mais lors il n'estoit plus temps de s'en repentir; car le secours y estoit entré, & le

(a) Jean d'Estrees, Grand-Maître de l'artillerie, mort vers 1572 âgé de 86 ans. Son fils Antoine d'Estrees, Marquis de Cœuvres, Gouverneur, Sénéchal & premier Baron du Boulonnois, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit en 1578, Gouverneur de Paris, de l'Isle de France & de la Fere, fut Grand-Maître de l'artillerie après lui.

temps

temps des pluies approchoit, qui nous eust fermé le pas de nostre retraite. |Encore eufmes-nous assez affaire, tant ce pays estoit mauvais pour se tenir là.

Pendant ce siège, la compagnie de M. de Boleves vacqua, laquelle M. le Dauphin envoya demander pour Boqual (20), qui depuis s'est fait Huguenot; j'en escrivis à M. de Valence, mon frere, qui estoit à la Cour à Salers (a). Le Roi estoit si marri, pour le mauvais succès de ceste entreprinse contre M. le Dauphin, & contre M. d'Annebaut, qui l'avoit aussi envoyé demander pour un autre, que Sa Majesté ne la voulust accorder à l'un ne à l'autre, ains la me donna à moi. Le camp estant levé, M. de Brissac eust pour garnison Capestaing, & M. de l'Orge, Colonel des Légionnaires, Tuchan, là où on avoit retiré toutes les munitions de farines qui estoient demeurées du camp. Et trois jours après tous les Légionnaires le laisserent, & ne lui demeura que les Capitaines. Il manda à M. de Brissac, que s'il ne l'alloit secourir bientôt, il seroit contraint d'abandonner lesdites munitions & se retirer. Parquoy nous marchasmes diligemment sans de-

(a) A Sallèles, & non pas à Salers. (Voyez l'Itinéraire des Rois de France, année 1542.)



meurer que la moitié d'une nuit dehors, & le trouvasmes qu'il ne lui estoit rien demeuré, si ce n'est Messieurs de Denez & Fonteraille avec leur train. Or y avoit un chasteau sur la montagne, tirant à Perpignan, à une lieuë de Tuchan, & à main gauche de Milau. Et estans sortis lescits Seigneur de Brissac & de l'Orge dudit Tuchan, pour aller ouïr Messe à une petite chapelle à un jet d'arbaleste de là, au sortir de la Messe nous entendismes tirer force arquebuzades audit chasteau. Et descouvrimmes des gens autour d'icelui, ensemble la fumée des arquebuzades. Je dis à M. de Brissac (a), s'il lui plairoit, que j'al-

(a) Charles de Coffé, Comte de Brissac, étoit fils aîné de René de Coffé, Seigneur de Brissac, en Anjou; il fut élevé en qualité d'Enfant d'honneur auprès de François, Dauphin de Viennois, Duc de Bretagne, & fut depuis son Ecuyer; ensuite il devint successivement Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand - Fauconnier & Grand - Pannetier de France, Colonel - Général de la Cavalerie légère, Grand - Maître de l'artillerie, Gouverneur de Picardie, & enfin Maréchal de France en 1550. Il commanda long-tems en Piémont, où il fit fleurir la discipline militaire par sa fermeté à maintenir l'ordre, & son attention à encourager la valeur par les distinctions & les récompenses; au point que de son tems le Piémont passoit pour l'Ecole de guerre la plus renommée que l'on eût vue. Il ne se parloit que des

lâsse jusques-là avec trente ou quarante de mes soldats : ce qu'il m'accorda. J'envoyai soudain la Moyenne, qui estoit mon Lieutenant, les charger : & me fis amener un cheval, avec lequel je marchai droit au chasteau. Le Peloux, qui estoit Lieutenant de la compagnie de M. de Briffac, eut envie d'y venir, comme eust aussi Monbasin, Saint-Laurens, qui estoit Breton, & Fabrice, estans tous lances-passades dudit Seigneur, & cinquante ou soixante soldats de la compagnie dudit Seigneur de Briffac. Je fis grande diligence : & comme les ennemis me descouvrirent, lorsque je commençois à monter la monta-

beaux faits d'armes & des *Braves* du Piémont, & chacun s'efforçoit & se faisoit gloire de servir sous les ordres d'un aussi fameux Capitaine. A ces grandes qualitez & à la science profonde de l'art de la guerre, le Maréchal de Briffac joignoit les agrémens d'une figure noble & belle, qui prévenoit tout le monde en sa faveur. Les Dames dans sa jeunesse avoient coûtume de l'appeller *le beau Briffac* : on prétend même qu'il étoit aimé de la Duchesse de Valentinois. Et du Villars dans ses Mémoires dit que ce fut cette Favorite qui lui fit donner par Henri II le Commandement en Piémont. Il mourut à 58 ans le 31 Décembre 1563, ayant été, selon M. de Thou, le plus illustre, le plus prudent & le plus heureux Capitaine de son siècle.

gne, ils se retirèrent à une plaine qui est au-dessous de Tantavel, & se couchèrent sous des oliviers, attendans de leurs gens qu'ils avoient encore laissé à Milau. Le Capitaine du chasteau estoit Barennes, Archer de la garde du Roi, lequel M. de Montpezat y avoit mis, & me montrant ledit Barennes les ennemis, arriva ledit Peloux & ses soldats, & encore un Gentil-homme nommé Chamant, fort brave Gentil-homme : & bien que nous eussions cognoissance qu'ils estoient plus de quatre cens hommes, comme aussi Barennes l'asseuroit, nous conclusmes de les aller combattre. Ce quartier-là estoit tout rocher couvert d'un peu de tailles : & pour y aller, il falloit passer à travers. Parquoi nous resolusmes que le Peloux (21) prendroit un petit sentier qu'il y avoit à main droite, & moi un autre, qui estoit à main gauche. Et le premier qui arriveroit à la plaine, les iroit assaillir, les uns par-devant, & les autres par derriere : & concludant cela, les ennemis se leverent, & les vismes tout à nostre aise. Monbasin, Chamant, Saint-Laurens & Fabrice, qui estoient à cheval, voulurent venir avec moi : de quoi le Peloux fut marri, parce qu'ils estoient à M. de Briffac

comme lui, sauf Chamant, qui estoit à M. le Dauphin. Artiguedieu (a) & Barennes vindrent pareillement avec moi. Dès le commencement de nostre descente, les ennemis nous perdoient de veüe, & nous à eux, à cause des taillis, & de la vallée qui estoit assez grande. Le Peloux print son chemin avec sa guide, & moi le mien. Et aussi-tost que j'arrivai à la plaine, je tins ce que j'avois promis; car je chargeai les ennemis de queuë & de teste, nous messant de telle sorte, qu'il y demeura sur la place plus de vingt des leurs, & les menai tousjours battant jusques au bout de la riviere, qui pouvoit estre à quatre cens pas, ou plus de-là. Mais comme ils nous virent si peu, ils se rallierent, & moi me voulant retirer, ils marcherent droit à moi. Sur quoi je fis alte, & eux aussi, à la longueur de quatre ou cinq piques les uns des autres, ce que je ne vis jamais faire. Quant au Peloux, quand il fut à demi montagne, il eut opinion que j'avois prins le meilleur chemin, & tourna tout court venant suivre

(a) Le Capitaine Artigue-Dieu ( & c'est sans doute le même dont il est ici question ) commandoit 500 Soldats François Gascons, non Légionnaires, dans l'armée que François I dressa en 1536 pour la conquête du Piémont. ( Du Bellay, Livre III. )

le mien : & la fortune porta si bien pour moi, que comme nous estions picque à picque, arquebuzé à arquebuzé de si près, que j'ai dit, comme deux mastins qui s'entre-regardent pour se battre, la troupe du Peloux se monstra à la plaine. Ce qu'ayant descouvert les ennemis, ils tournerent le fer de leurs picques devers nous, & la teste vers la riviere : & ainsi s'en allerent, & nous sur leur queue à arquebuzades & coups de picques. Ils marchoyent si ferrez, que nous ne pouvions plus nous mesler. Et estans sur le bord de la riviere ils firent alte, tournans leurs picques devers nous. Et encore que la troupe du Peloux fist diligence de nous venir secourir, neantmoins nous fusmes contraints de nous retirer à quinze ou vingt pas des ennemis, lesquels incontinent passerent la riviere tous de flotte, en eauë jusques à la ceinture, **Montbasin (a)**

( a ) On n'oseroit assurer que ce Montbazin soit Guillaume de la Vergne, Seigneur de Montbazin, qui épousa une fille naturelle de Damville, & qui mourut en 1575 d'une blessure qu'il avoit reçue près du Pont de Lunel. Il avoit eu un frère aîné, nommé Antoine; & un puîné, nommé François. Guillaume n'eut point d'enfans; Antoine n'eut que des filles; François leur succéda, se maria en 1586, & fut bisayeul de Jean Lambert de la Vergne, mort à Montpellier en 1739.

fut blessé d'une arquebuzade à la main, dont il est depuis demeuré estropiat. Les chevaux de Saint-Laurens & Fabrice furent tuez, & le mien blessé de deux coups de picque, la Moyenne, mon Lieutenant, blessé de deux coups d'arquebuzade en un bras. Chaman, qui estoit descendu de cheval, eut trois coups de picque aux deux cuisses, Artiguedieu une arquebuzade & un coup de picque à une cuisse; bref, de trente à trente-cinq hommes que nous estions, il n'en demeura que cinq ou six qui ne fussent blesez, & seulement trois de morts sur la place. Ils perdirent un Sergent des plus renommez qu'ils avoient, ensemble vingt-cinq autres de morts, & plus de trente de blesez, comme nous dirent le lendemain deux soldats Gascons qui estoient avec eux devant Perpignan au siège, qui n'avoient peu eschapper pour se venir rendre. Cependant MM. de Brissac & de l'Orge (a)

qui a laissé trois garçons. (Hist. des G. du Comtat Venaisin, dans les notes, p. 826, Tome I du Recueil de P. F. pour l'Hist. de France.)

(a) Jacques de Lorges, Capitaine de la Garde Ecoissoise, probablement après avoir été Colonel d'une Légion. Il fut aussi Colonel de l'Infanterie Française en Piémont, & Lieutenant-Général dans l'armée du Roi en Ecoisse en 1548. (Registre de l'Echiquier-d'Alençon,

se doutant bien qu'il en aviendroit, comme il fit, monterent à cheval, & vindrent au chasteau de Tantavel si bien à propos, qu'ils virent tout le combat, désespérez de la charge que j'avois faite : & par deux ou trois

année 1548 ). Ce fut lui qui acquit la Terre de Lorges, que son arrière petit-fils porta par la suite dans la Maison de Duras. J'ignore quel nom il portoit avant cette acquisition : mais il existe une chanson manuscrite du temps, & que nous ne croyons pas imprimée, qui est une complainte de son fils Gabriel, Comte de Montgomery, où celui-ci, qu'on fait parler, dit qu'il étoit fils du *Capitaine Alorges*. Reste à sçavoir si ce n'est point une faute dans le manuscrit, ou si en effet c'étoit là son vrai nom ; dont en ce cas il n'auroit eu qu'une lettre à retrancher pour prendre celui de la Terre qu'il acquéroit. Depuis il prétendit être issu, par les Comtes d'Egland en Ecoffe, des anciens Montgomery, Comtes d'Alençon & de Ponthieu, Seigneurs de Séés & Bellefme, &c. Il acquit le Comté de Montgomery en 1543 de François II, Marquis de Rothelin. Cette Terre étoit la première Baronnie du Duché d'Alençon, & qui donnoit le premier rang à l'Echiquier : son fils aîné, qu'il eut de Claudine de la Boiffiere, fut le malheureux Comte de Montgomery, si connu par la mort de Henri II & par sa fin tragique, & encore par ses talens militaires... Il est à remarquer comme une chose bien singulière, que Jacques de Lorges avoit eu le malheur de blesser à la tête le Roi François I, passant dans la rue, d'un tison ardent qu'il jettoit par une fenêtre.

fois nous tindrent pour perdus, & en firent mauvaise chere au Peloux, pour n'avoir pas tenu la résolution que nous avions faite : laquelle s'il eust suivi, à la vérité nous les eussions tous taillez en pieces, & eussions emporté les deux drapeaux qu'ils avoient. Si est-ce que je cuide qu'il ne tint pas à luy, car il estoit vaillant; mais à la guide qui les conduisoit, les menans par mauvais chemin, comme ledit Peloux nous dit depuis. Tant y a que le champ me demeura avec la perte de trois hommes seulement. Des Gentils-hommes, il n'en mourut un seul.

1543. Bientost après arriva le Baron de la Garde à Nice avec l'armée Turquesque, conduite par Barberouffe (a); laquelle estoit composée de cent ou six-vingts galleres. Tous les Princes Chrestiens qui soutenoient le parti de l'Empereur, faisoient grand cas de ce que le Roi nostre Maistre avoit employé le Turc à son secours. Mais contre son ennemi on peut de tout bois faire flesches : *Quant à*

(a) Hariaden, ou Cherédin, surnommé Barberouffe, succéda à son frère Haruch Barberouffe au Royaume d'Alger, & fut Général des armées de Soliman II. Il s'acquit une grande réputation sur la mer, & s'y rendit formidable par sa valeur & sa cruauté. Il mourut à Constantinople de ses débauches en 1547, à 80 ans.



moi, si je pouvois appeller tous les esprits des Enfers pour rompre la teste à mon ennemi, qui me veut rompre la mienne, je le ferois de bon cœur. Dieu me le pardoint ! Monsieur de Valence (22), mon frere, fut envoyé à Venise pour excuser & couvrir nostre fait : car ces Messieurs crioient plus que tout, & le Roi ne vouloit perdre leur alliance ; lequel fit une harangue en Italien, que j'ai voulu mettre (a) ici en François, attendant qu'il nous fasse voir son Histoire (23) : car je ne crois pas qu'un homme si sçavant, comme on dit qu'il est, veuille mourir sans escrire quelque chose : puisque moi, qui ne sçai rien, m'en suis voulu messer.

Je ne sçai pas quelle opinion resta à la Seigneurie d'une si grande affaire, ni si l'éloquence de mon frere leur fit trouver bon, ce qu'ils trouvoient si mauvais. Une chose sçai-je bien, que lors & depuis j'ai tousjours ouï blafmer ce fait : & crois que nos affaires ne s'en sont pas mieux portées ; mais ce n'est pas à moi à demeller de si grandes fuzées. Ce grand secours du Turc arrivé, tout le monde

(a) Cette harangue de l'Evêque de Valence est une pièce trop singulière pour en priver le Lecteur : mais comme elle auroit interrompu le fil de la narration, nous renvoyons à l'observation n<sup>o</sup> 23, où elle se trouve.

pensoit que la terre ne fust assez capable pour eux. Voilà que c'est des choses qu'on n'a pas essayées. Monsieur d'Anguien, qui estoit pour lors Lieutenant du Roi en Provence, assembla quelques Enseignes de Provenceaux ; & vint se planter devant Nice, où, après avoir fait une grande batterie, l'assaut fut donné par les Turcs & Provenceaux ensemble ; mais ils furent repoussez. Enfin la ville se rendit, non pas le chasteau. M. de Savoye sollicitoit cependant le Marquis de Guast pour le secourir, lequel se mit en campagne avec une bonne armée. Les Turcs méprisoient fort nos gens : si croi-je qu'ils ne nous battroient à forces pareilles. Ils sont plus robustes, obeissans & patiens que nous ; mais je ne croi pas qu'ils soient plus vaillans : ils ont un avantage, c'est qu'ils ne songent rien qu'à la guerre. Barberouffe (24) faschoit fort, & tenoit des propos aigres & picquans : mesmement lorsqu'on fut contraint lui emprunter des poudres & des balles. Tant y a qu'ils se rembarquerent sans avoir fait de grands faits d'armes, aussi l'hyver approchoit. Ils se porterent bien modestement à l'endroit de nos confederez. Les Provenceaux aussi se desbanderent.

J'avois oublié à vous dire, qu'après le

mauvais succès de la guerre de Perpignan, le Roy nous manda marcher droit en Piémont, & M. d'Annebaut, qui estoit Admiral, alla mettre le siège devant Cony (a), là où nous fumes aussi mal qu'à Perpignan, & fumes bien froitez en donnant l'assaut, pour avoir mal recogneu la bresche : où je vis bien faire au brave & vaillant Capitaine Saint-Petre (25) Corse, qui fut presque affommé. Ledit Sieur Admiral se voyant sur l'hyver, s'en retourna en France, ayant prins quelques petites places : & laissa M. de Botieres, Lieutenant du Roi, lequel l'envoya en garnison à Gavaret, & moi à Savillan, où M. de Termes estoit Gouverneur, qui en fut bien aise : car aussi il nous demandoit. Pendant nostre séjour, il se dressa plusieurs entreprises tant sur Turin que sur nous ; & nous aussi sur nos ennemis, esprouvans tantost la bonne, tantost la mau-

(a) Cette ville a été souvent l'écueil de nos armes. Dans l'espace de 200 ans, en comptant ce siège en 1543 par l'Amiral d'Annebaut, elle a été assiégée six fois par les François, cinq depuis cette année jusqu'à 1744 ; sçavoir, en 1557 par le Maréchal de Brissac, qui en leva le siège. Elle fut prise (& c'est la seule fois de six) par le Comte d'Harcourt en 1641 : la méfintelligence de la garnison y contribua beaucoup. M. de Bulonde en leva le siège en 1691 ; un autre l'assiégea en 1704, & n'y réussit pas mieux ; & le Prince de Conti en 1744 ne fut pas plus heureux

vaïse fortune. Mais parce qu'il n'y a rien de mon particulier, je m'en tairai : aussi ne seroit-ce jamais fait, si je voulois escrire tous les combats où je me suis trouvé.

Après que les Turcs se furent retirez, comme nous avons dit, M. de Savoye & le Marquis de Guast mirent le siège à Mondovi, où le Seigneur de Dros, Piémontois, estoit Gouverneur, ayant avec lui quatre compagnies Italiennes, & deux compagnies de Suïsses, des six de M. de Saint-Julian, qui firent tousjours fort bien, encore que ce ne soit leur mestier de garder places, & y fut donné deux ou trois assauts. M. de Botieres n'avoit nul moyen de les secourir, car le Roi avoit lors peu de soldats en Piémont. Les Suïsses, qui avoient perdu leurs Capitaines & Lieutenans de coups de canons, se commencerent à mutiner contre le Seigneur de Dros, Gouverneur, tellement qu'il fut contraint de capituler. Pour lui oster toute espérance de secours, le Marquis du Guast, qui a esté un des plus fins & rusez Capitaines de nostre aage, fit contrefaire des lettres de M. de Botieres, par lesquelles il lui escrivoit qu'il print parti, n'y ayant moyen de le secourir : il ne peust descouvrir la ruse & se rendit vies & bagues sauves, voyant

la mutinerie des Suiffes. Toutefois la composition (a) ( à la grand honte de Guast ) fust mal gardée, & le Seigneur de Dros poursuivi, lequel se sauva sur un cheval d'Espagne, & bien pour lui : car tout l'or du monde ne l'eust sçeu sauver, pour la haine que le Duc de Savoye lui portoit, parce qu'estant son sujet, il s'estoit revolté contre lui. On disoit qu'il s'estoit sauvé habillé en Prestre, par le moyen d'un soldat Italien qui avoit esté à lui. Je croi toutefois que ce fut comme j'ai dit. Je puis dire sans mentir, que c'estoit un des vaillans hommes & des meilleurs esprits qui sortit jamais de Piémont. Il mourut à la bataille de Serifolles fort vaillamment. Et le jour mesme que le Mont-Devi se perdit, j'estois parti de Savillan avec vingt-cinq soldats, au grand regret de M. de Termes (b), pour essayer si je pourrois

(a) Le récit de Montluc confirme ce que raconte du Bellay relativement à la prise de Montdovi.

(a) Paul de la Barthe, Seigneur de Termes, Chevalier de l'Ordre du Roi., Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Paris & de l'Isle de France, né à Conférans en 1482 d'une famille noble, mais pauvre. Il fut fait Maréchal de France à la place de P. Strozzi en 1558 : cette même année il perdit la bataille de Gravelines le 14 Juillet, où il fut blessé & prison-

entrer dedans : car avec grand'troupe il estoit difficile ; & avois une guide qui me vouloit conduire par des varicaves (a), & par une riviere qu'il y a au Mont-Devi, par dedans laquelle il falloit que nous allissions longuement, n'y ayant eauë que jusques au genou : & crois que par là j'y eusse entré, ores qu'il n'eust de rien servi, de tant qu'il m'eust fallu passer par le chemin des autres, veu que les estrangers nous donnoient la loi ; mais ils en porterent la peine, car on en massacra plusieurs à l'issuë de la ville. J'avois prins dix soldats davantage plus que des vingt-cinq, pour me tenir escorte à passer le Maupas, qui est un lieu ainsi appellé, & à demi mille de Marennes, où on ne failloit gueres jamais de trouver rencontre de la garnison de Fofsan. Et au-dessus, & à main droite de Mau-

nier ; depuis cette défaite il passa pour un Capitaine malheureux : cela n'empêcha pas qu'il ne jouit d'une grande considération jusqu'à sa mort. Il mourut sans enfans en 1562, âgé de 80 ans. M. de Thou dit que c'étoit un homme de bien, & un sage Capitaine, aussi illustre dans la paix que dans la guerre, & recommandable par sa prudence, & qu'il amassa peu de richesses ; preuve certaine de sa probité & de son désintéressement. Son neveu Bellegarde fut son héritier.

(b) Espèce de chemin creux.

pas , y avoit une hostellerie abandonnée, d'où on pouvoit veoir tout ce qui venoit devers Savillan droit à Cairas; & dudit Cairas audit Savillan. Comme je descendis en la plaine, tirant droit à Maupas, il y avoit 60 soldats Italiens de Fossan regardans tousjours vers ceste hostellerie, qui est sur un lieu haut. Je vis partir la troupe qui alloit gagner le Maupas du costé de Cairas, pour m'aller combattre en ce destroit, qui fut cause que je tournai chemin à main droite, & les allai prendre par derriere venant à l'hostellerie; mais ils m'apperceurent, & voulurent gagner le chemin de Fossan pour se retirer, ayant quatre chevaux qui les mennoient : toutesfois je les poursuivis de si près, que je les contraignis de se jeter dans une maison où il y avoit une estable tout contre, à laquelle je mis le feu : & ainsi qu'ils se virent perdus, ils commencerent à crier *misericorde*, se jettant à coup perdu les uns par les fenestres, & les autres par la porte : mes soldats en tuerent quelques-uns, pour ce qu'un de leurs compagnons, qu'ils aimoient fort, estoit mort, & deux blesez, le reste je les renvoyai à Savillan, tous attachez avec cordes d'arquebuzes, de tant que les miens qui les mennoient, n'estoient si grand nombre

nombre qu'eux. Puis m'acheminai droit à Cairas, & au moulin deffous Cairas, trouvai M. de Cental (a), Gouverneur dudit Cairas, qui me dit que le Mont-Devi estoit rendu, ayant encore en main les lettres qu'on lui avoit escrit. Je retournai tout court pour regagner Savillan, & dire la perte à M. de Termes, pour en advertir M. de Botieres; mais comme je fus au-deçà de Cairas, & au commencement de la plaine, près des maisons qu'il y a, qui s'appellent les Rodies, regardant en arriere, je vis une troupe de gens à cheval, qui venoient devers Foffan au long

(a) Antoine de Boulliers, Seigneur de Cental, d'une des plus illustres Maisons de Provence, originaire de Piémont, où est la ville de Cental, donnée à cette Maison par Jeanne, Reine de Sicile. Elle possédoit aussi la Ville ou Bourg de Démon dans le Piémont. Cette Maison est éteinte, & a fini en la personne d'Alfonse de Boulliers, Marquis de Cental, & Vicomte de Réillane, mort en 1669. Celui dont il est question dans cette note est nommé Gabriel dans M. de Thou; mais nous n'en avons point trouvé de ce nom dans toute la descendance de cette famille, dans le *Nobiliaire de Provence de l'Abbé Robert*.

Cental étoit Capitaine de 80 chevaux-légers, suivant l'état de l'armée de Henri II en 1553, cité ci-devant.



de la prairie, tirant à Albe, qu'ils tenoient pour lors : & m'arrestai à ces maisons, pour voir ce qu'ils feroient ; & estant assez près de moi, me descouvrirent & me voulurent approcher, s'acheminans par une petite montée qu'il y avoit, bordée de haies aux deux costez. Et comme je les vis à demi montez, j'envoyai au-devant quatre ou cinq arquebuziers, qui leur blefferent un cheval, surquoi ils tournerent arriere. Ce que voyant, je pensois que ce fust de peur, qui fut cause que je m'acheminai dans la plaine, & n'eus fait cinq cens pas, que je les descouvris en icelle : car ils estoient passez plus bas, estans quatorze sal-lades, tous porte-lances, & huit arquebuziers à cheval, & un autre qui venoit après, conduisant le cheval bleffé. Je n'avois en tout que vingt-cinq soldats, desquels y en avoit sept picquiers, & le Capitaine Favas (a), & moi qui avois une halebarde au poing. Leurs arquebuziers vindrent pour me charger le grand trot, nous tirant, comme firent aussi partie des nostres à eux, & les lanciers firent semblant de vouloir enfoncer, mais assez mai-

(a) N. . . . de Geneste, Sieur de Favas, étoit Maire de Bordeaux en 1560 (& il est à croire que c'est celui dont parle Montluc.) (Chroniq. Bourdeloise, p. 180.)

grement : car dès que nostre arquebuzerie tira, ils s'arrestèrent & firent large (a) : alors nous prîmes tous courage, & marchâmes droit à eux à grandes arquebuzades. Il en tomba un par terre, lequel ils abandonnèrent : & ainsi descendirent autrefois en la plaine, se retirant droit à Albe. Nous desarmâmes le mort, & le cheval se sauva avec eux. Ainsi je me retirai à Savillan, étant deux heures de nuit avant que j'y arrivai. Ceci ai-je voulu mettre par escrit, pour un exemple que les Capitaines doivent prendre : pour ce qu'ores que les gens à cheval viennent charger les gens de pied, ils se doivent résoudre à ne tirer que partie de leur arquebuzerie, & garder toujours l'autre partie jusques à l'extrémité ; ce que observant, il sera difficile qu'ils soient deffaits sans tuer beaucoup des ennemis, lesquels n'osent enfoncer, voyant les arquebuziers afustez ; lesquels bien résolus à la faveur d'un buisson, arrêteront les cavaliers bien longuement, tirant, cependant que les autres rechargeront. Nous estions résolus de ne nous rendre point, & combattre plustost avec les espées, craignant qu'ils prissent la revanche de ce que nous avons fait le matin : car les quatre che-

(a) C'est-à-dire, s'étendirent.

vaux qui se sauverent à Fossan, leur portèrent nouvelle de leur deffaite.

Dès que M. de Termes entendit la prise de Mont-Devi, il délibéra s'aller le matin jeter dans Beme (a) : & y estant arrivé, trouva deux compagnies de Suiffes qui estoient-là en garnison, ayant receu les autres de Mont-Devi, qui abandonnoient lors Beme, & s'en venoient à Cairas, n'y demeurant plus que la compagnie du Comte (b), une autre Italienne, & celle du Capitaine Renouart (c). M. de Termes me despescha un homme à

(a) Du Comte de Bene : ce Seigneur étoit frère du Comte de la Trinité, dont on parlera.

(b) Beme.

(c) Sans doute celui qui fut depuis Gouverneur de Caën, & Chevalier de l'Ordre du Roi en 1562. (*Mém. de Condé, Tome I, p. 118.*)

Jean de Bailleul, Seigneur du Renouart, Baron de Messey, en cette qualité l'un des Barons qui avoient séance à l'Echiquier d'Alençon, fut Capitaine du Château de Caën, après le Baron de Harqueville-Ronche-roles en 1562 : l'Amiral de Coligny l'assiégea dans cette place la même année, & il la rendit le 2 Mars de cette année par une assez maigre composition, dit le Sieur de Bras. (*Recherches de la ville de Caën, imprimées en 1588, p. 184; La Roque, Histoire de la Maison d'Harcourt, Tome II; & Blanchard, Histoire des Présidents & Mortier, p. 406..*)

cheval, m'escrivant que si jamais je voulois faire service au Roi, qu'incontinent je partisse : & c'estoit le lendemain que ledit Seigneur arriva à Beme, qui estoit un Dimanche. Nous ne faisons lors que sortir de la Messe. Après avoir un peu mangé, je me mis aux champs pour y aller : toutesfois je ne sceus tant faire, qu'il ne fut plus de trois heures de nuit avant que j'y arrivasse ; car il me fallut passer par des valons assez mal-aisément, d'autant que l'on pensoit que la ville fust desja assiégée, estant tout leur camp à Carru, à trois petits milles de Beme, ayant esté tout le jour l'escarmouche devant la ville. Et par fortune M. de Saint-Julien, Colonel des Suisses, se trouva audit Beme, parce que c'estoit sa garnison, & M. d'Auffun (a) qui

(a) Pierre d'Auffun, ou plutôt d'Ossun, d'une noble & ancienne Maison de Béarn, Capitaine de 50 hommes d'armes : c'étoit un des *braves du Piémont* ; & l'on disoit en commun proverbe aux guerres d'Italie, *Sagesse de Termes, hardiesse d'Auffun*. La plupart de nos Historiens, & même M. de Thou, lui ont reproché d'avoir fui à la bataille de Dreux jusqu'à Chartres. Cependant Forquevaux, qui a écrit sa vie, prétend le justifier. Voici ce qu'il dit à ce sujet, & ce qu'il assure avoir appris d'un Seigneur des plus élevés en charges & en honneurs qui fût alors dans le Royaume, lequel s'étant trouvé & fort signalé dans cette bataille, rend ce digne & véri-

P'estoit venu voir pour entendre à quoi viendrait le siege de Mont-Devi : & ne fut possible audit Saint-Julien de retenir les Suiffes : car je trouvai toutes les quatre compagnies desjà à demi-mille de Cairas ; j'eus ceste fa-

table témoignage de M. d'Auffun. « Il assure que notre  
 » bataille étant défaite, & M. le Connétable blessé &  
 » pris, & plusieurs des Principaux, morts & prisonniers,  
 » le reste qui se trouvoit encore à cheval voyant un tel  
 » échec sur eux, & un gros encore entier de Reîtres  
 » qui les chamailloient, prirent parti, & se retirèrent  
 » çà & là comme ils purent ; & entr'eux M. d'Auffun,  
 » lequel plutôt emporté par les fuyards que par les  
 » vainqueurs, évita cette bourasque en s'éloignant de  
 » quelque centaine de pas ; mais qu'étant revenu en lui-  
 » même, après s'être mis au large & avoir reconnu ceux  
 » qui le suivoient, il s'alla malgré eux ranger en l'arrière-  
 » garde près M. de Guyse, avec lequel il combattit,  
 » & eut sa part en l'honneur de la victoire, avec un  
 » si mortel regret toutesfois d'avoir une seule fois en  
 » sa vie montré le dos aux ennemis en 50 ans qu'il  
 » avoit porté les armes, qu'étant de retour à Paris, &  
 » non à Chartres, il s'en alita, & en mourut. Ce même  
 » Seigneur assure que M. de Guyse & lui l'allèrent  
 » visiter durant la violence de ce déplaisir, qui le porta  
 » au tombeau ; & qu'ils ne purent jamais lui persuader  
 » de se consoler ni de vivre ». (Forquevaux, p. 282.)

Il étoit aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de sa Chambre. Il fut nommé en 1545, Capitaine & Gouverneur-Général de la Ville & Jurisdiction de Turin.

veur, que M. le Comte & Madame la Comtesse sa mere vindrent au-devant de moi aux portes de la ville, accompagnez de beaucoup de Seigneurs, ayant unë grande joie de ma venuë, pensant que le matin le siége seroit devant; mais deux jours après que je fus arrivé, leur camp marcha droit à la Trinitat, ayant dressé un pont sur la riviere près Fossan: & ce matin que le camp marchoit, cinq ou six chevaux-legers de M. de Termes, & quatre ou cinq Gentils-hommes du Comte de Beme, qui servoient de guides, avec cinq ou six arquebuziers à cheval des miens, allerent à la suite de leur camp. Il faisoit une brouëe si espoisse, qu'à peine l'on se pouvoit voir l'un l'autre. Cela fut cause qu'ils allerent jusques à la teste de leur artillerie, & prindrent le Commissaire, qu'ils nommoient le Capitaine de l'artillerie: & le jour devant, Messieurs de Termes, d'Auffun & Saint-Julien (a) estoient partis, ayant eu advertissement que les en-

(a) Dans les Jugemens sur la Noblesse de Languedoc, Pièces Fugitiv., Tome II, p. 270, on trouve des Saint-Julien, Seigneurs de la Nef, & d'autres Saint-Julien; Seigneurs de Madieres. Le Saint-Julien, dont il s'agit ici, commandoit les Suisses en Piémont, comme on l'a vu dans le neuvième Livre des Mémoires de du Bellay.

nemis dresseoient ce pont. M. de Saint-Julien tira droit à Cairas, où les Suisses ne voulurent demeurer, ains s'en allerent à Carignan; M. de Termes qui craignoit aussi qu'ils allassent à Savillan, dont il estoit Gouverneur, s'en alla; M. d'Auffun s'en alla aussi en haste droit à Turin. Bref, chacun avoit peur de perdre ce qu'il avoit en charge. Ledit pont estoit plus avancé qu'on ne pensoit : car ceux de Fossan le firent pendant trois ou quatre jours que leur camp séjourna à Carru, & à l'heure que le Commissaire fut prins, la pluspart du camp estoit desja passé, & se campoit vers Marennes : mesmement la bataille des Allemans, qui campa au chasteau & ès environs du Palais de Messer Phillibert Canebous, Gentil-homme de Savillan. M. de Termes avoit mené avec lui à Beme M. de Caillac (a), qui estoit Commissaire de l'artillerie, lequel vouloit demeurer avec moi, pour la bonne amitié que nous nous portions (comme faisons bien encore), & ne pensâmes jamais rien tirer dudit Commissaire prisonnier, jusques à ce qu'il fust tard : lors il nous dit & asseura que le Marquis alloit assiéger Savillan, dont M. de

(a) Caillac, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1562.  
(*Mém. de Condé*, in-4°, Tome I, p. 18.)

Caillac & moi fusmes demi désesperez ; car ledit Seigneur de Caillac demeuroit plus audit Savillan qu'en autre lieu, & moi, pour ce que c'estoit ma garnison, & où j'avois demeuré sept ou huit mois. A la fin nous résolusmes tous deux de nous aller jeter dedans à tous périls & fortunes qui pourroient advenir : j'avois vingt-cinq soldats des miens à cheval, lesquels je prins avec quatre ou cinq de M. de Termes qu'il avoit laissé à Beme au grand regret du Comte, qui ne voulust jamais permettre que le Capitaine Favas, ne le reste de la compagnie partisfent ; & arrivasmes environ deux heures de nuit à Cairas, parlasmes avec M. de Cental, lequel nous trouvasmes bien fasché, d'autant que les Suiffes l'avoient abandonné ce jour-là : & nous dit qu'il seroit grand cas, si ne trouvions le camp logé dans les granges de Savillan, fors les Allemans, qui estoient où j'ai dit, & tenoient jusques à Marennes, par où il nous falloit passer. Car par autre lieu n'estoit que fossez & ruisseaux fort mal-aisez à passer, n'ayant avec nous aucune guide, pour ce que nous scävions assez le chemin, & passasmes par le milieu du village de Marennes, sans trouver aucun rencontre, pour ce que la cavalerie estoit demeurée encore



vers Foffan : & arrivâmes ainfi à Savillan , environ deux heures après minuit : & trouvâmes à la porte de la ville le Capitaine la Chareze , frere de Boguedemar ( a ) , lequel M. de Termes envoyoit devers M. de Botieres , pour l'advertir qu'il attendoit à ce matin le fiége. Nous envoyâmes nos recommandations à M. de Botieres , & qu'il s'affeurât que nous mourrions tous , ou la place ne fe perdrait point. M. de Caillac & moi allâmes trouver M. de Termes à fon logis , & descendîmes fans que ledit Seigneur entendit rien de nous , efcrivant l'ordre qu'il falloit tenir , & avoit le dos devers la porte qui eftoit ouverte , ne nous appercevant jufques à ce que je l'embralfai par derriere , & lui dis : *Pensez-vous jouer cefte farce fans nous ?* Lequel fe leva en fursaut , & me fauta au col , ne pouvant quafi dire mot de joie ; autant en fit à M. de Caillac , me difant qu'il lui voudroit avoir coufté la moitié de fon bien , & que ma compagnie y fust. Je lui dis que je la ferois voler , mais que prompt-

(a) Vauguedemar , c'eft ainfi que le nomment du Villars & Rabutin. Ce dernier l'appelle *un des plus anciens & expérimentés Capitaines de vieilles Enseignes* ; & dit qu'il fut bleffé au fiége de Renty en 1554 , & à l'Escarmouche de Givet l'année fuivante.

ment on trouvaſt un homme pour porter une lettre au Capitaine Favas, mon Lieutenant. Et ſur ce y deſpeſchames un ſien laquais, qui arriva avant midi à Beme : & incontinent que ledit Capitaine Favas euſt veu mes lettres, il alla dire au Comte qu'il lui falloit partir. Lequel lui fit encore grand'instance de demeurer, néantmoins il ſortit environ trois heures après midi ; & laiffa le drapeau de mon Enſeigne en paſſant à Cairas à M. de Cental, qui lui dit, *qu'il ne falloit point s'attendre de paſſer ſans combattre* ; & qui lui reſpondit, *que c'eſtoit ce qu'il demandoit*. Nous avions dit au lacquais, que quand il ſeroit au bout de la plaine, il le menaſt droit au moulin dudit Meſſer Philibert, qui eſtoit à un jet d'arquebuze de ſon Palais, & que là il ſe jetaſt au long du ruiſſeau, s'appreſtant de combattre audit moulin, me doutant qu'il y trouveroit rencontre des Allemans : toutesfois que s'il pouvoit éviter le combat, qu'il le fiſt, s'attendant ſeulement à gagner la ville. Ceſt advertiſſement fut bien à propos, car les Allemans eſtoient deſlogez le matin que nous paſſames, & s'eſtoient campez à Marennas. Et ainſi arriva environ deux heures après minuit, qui redoubla la joie, non-ſeulement à M. de Termes,

mais à tous les Capitaines, soldats, & aux gens de la ville. Car à la vérité dire, j'avois une des meilleures & des plus fortes compagnies de Piémont. Je n'en eus jamais d'autres. Si je cognoissois quelque besoigne (a), je trouvois tousjours moyen de m'en defaire.

Deux heures avant le jour, M. de Termes eut nouvelles, comme M. de Savoye & le Marquis de Guast estoient arrivez à Cavilimor, deux milles près Savillan, le soir mesme ; qui nous fit encore croire que le camp venoit nous assieger, pource qu'ils s'estoient mis sur le chemin par lequel on nous pouvoit donner secours. Et comme le jour se monstra, arriverent des gens de Marennes nous advertir que toute l'infanterie prenoit le chemin du Mont-Tiron, & descendoit en la plaine de Saint-Fré, prenant le chemin plustost vers Carignan, que de Savillan : & de plus en plus nous en venoient nouvelles. Je priai M. de Termes me laisser aller vers Cavilimor sur la queue de leur cavallerie ; ce qu'il m'accorda, faisant monter à cheval le Capitaine Mons (b), son Enseigne, avec

(a) De l'Espagnol *bisogno*, qui signifie soldat de recrue.

(b) C'est sans doute de lui que parle Brantôme ;

DE MESS. BLAISE DE MONTLUC. 157

cinquante salades. Or, pendant que j'estois allé à Beme, M. de Tais (a), qui estoit nostre Colonel, avoit envoyé en diligence à Savillan les compagnies de Boguedemar, & du Baron de Nicolas. Et pource que la mienne estoit lasse, je ne prins que le Capitaine Favas, & ceux qui estoient entrez avec moi, s'estans desja rafraischis, & quelques quarante des autres qu'estoient venus la nuit, le Capitaine Lienard, Lieutenant pour lors de Garbarret, avec trente ou quarante de sa compagnie, & le Capitaine Breuil (b) de Bre-

lorsqu'il dit : « Ce brave M. de Mons, qui mourut à » la guerre de Toscane, Lieutenant de la Compagnie » de Chevaux-légers de M. Cipiere.

(a) Jean, Seigneur de Tais en Touraine, Pannetier du Roi François I, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Loches, Grand-Maître de l'artillerie, & le premier Colonel-Général de l'Infanterie Française en 1544, époque de la création de cette charge. Il perdit dans la suite sa charge de Grand-Maître de l'artillerie, pour avoir tenu quelques propos sur la Duchesse de Valentinois & sur le Maréchal de Brissac. Il fut tué dans la tranchée au siège de Hesdin en 1558.

(b) François du Breil (car c'est ainsi que le nomme le P. Augustin de Paz dans son Histoire Généalogique des Maisons nobles de Bretagne) étoit Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Mestre de

taigne, Enseigne du Baron, qui est encore vivant, ainsi qu'on m'a assuré n'a gueres, lequel depuis fut blessé à la jambe d'une arquebuzade, dont il est boiteux, comme l'on m'a dit, avec autant de gens de la compagnie dudit Baron : & nous en allasmes droit à Cavilimor le long d'un grand ruisseau qui va audit Cavilimor, & à main gauche du grand chemin; & estant à demi-mille de-là, arriva un des gens du Capitaine Gabarret qui venoit à moi de sa part, me priant le vouloir attendre, qu'il montoit à cheval pour venir. Et comme il estoit long & tardif, il nous arresta de plus d'un grand quart d'heure : tellement que si j'eusse suivi mon chemin sans l'attendre, je rencontrerois M. de Savoye à une petite chapelle hors Cavilimor, tirant à Savillan, qui oyoit la Messe, n'ayant que vingt-cinq chevaux avec lui pour son escorte;

camp de 10 Compagnies de gens de pied, Gouverneur de Granville, Abbeville, Saint-Quentin & Mariembourg. Il étoit dans Saint-Quentin en 1557, lorsque cette ville fut assiégée, & il y fut fait prisonnier. Son jeune frère R. . . du Breil, Seigneur de la Roche, dit *le Capitaine la Roche*, étoit aussi Chevalier de l'Ordre, & Capitaine de 300 hommes de pied en 1552. L'aîné vivoit encore en 1577. (*Histoire Général. de plusieurs Maisons Illustres de Bretagne, par Augustin de Paz, in-fol., p. 775.*)

& le Marquis estoit parti avec toute la cavalerie, prenant le chemin de Rouy, distant desja à plus d'un grand mille de là. Voyez comme un peu de séjour quelquefois porte dommage. Peut-estre eussions-nous eu là une bonne fortune. Et comme ledit Gabarret (a) fust arrivé, je m'acheminai, & fus incontinent à Cavilimor, où les gens de la ville me dirent que ledit Seigneur n'estoit encore à demi mille de là. Nous nous cuidasmes le Capitaine Mons & moi désesperer, ensemble tous les soldats, ayans perdu une si grande fortune, pour la paresse dudit Gabarret, lequel nous chargeasmes de malédictions. Or, après avoir demeuré là une grande pièce, sans sçavoir ce que nous devons faire, nous nous mismes sur nostre retour; mais lors il me souvint de l'advertissement de Marennés, qui fut cause que nous prîmes le chemin à travers des prez, tirant à ceste plaine. Cependant nous oyons tousjours les

(a) Comme Montluc, en citant les noms propres, met souvent un B au lieu d'un V, ne faudroit-il point lire *Gavaret*, & non pas *Gabarret*? Dans ce cas, les Jugemens sur la Noblesse du Languedoc, Tome III des Pièces fugitives, p. 67, nous indiquent une famille noble de Toulouse, portant le nom de *Gavarret*. D'un autre côté la page 65 nous offre une Jeanne *Gabarret*, qui épousa en 1641 un Gentilhomme de Rieux.

tabourins du camp, & ceux de derriere en mesme temps : car il n'y a pas demi-mille de Cavilimor à la veue de la plaine : comme nous fusmes à la veue, descouvrimes trois ou quatre ragachs (a) qui suivoient le camp. Deux ou trois chevaux-legers les coururent prendre, qui nous dirent qu'après eux venoient deux Enseignes de gens de pied, & une de gens à cheval, que M. de la Trinitat menoit. Lesdites deux compagnies de gens de pied estoient celles du Comte Petro d'Apport, Gouverneur de Fossan, qu'un sien Lieutenant, nommé le Capitaine Ascanio, conduisoit ; & les gens de cheval conduisoit ledit Seigneur de la Trinitat, & les munitions des farines avec une grande partie du bagage du camp, là où il y en avoit une grande quantité de celui des Allemans & des Espagnols, que cinquante soldats Allemans conduisoient, & autant d'Espagnols : tellement qu'ils pouvoient estre plus de quatre cens chevaux de bagage, & quatre-vingts-dix charettes chargées de vivres & de l'équipage de l'artillerie. Alors le Capitaine Mons s'en alla descouvrir M. de la Trinitat, tellement que son cheval lui fut blessé, & tourna in-

(a) Goujat, valet de soldat, de l'Italien *ragazzo*, qui signifie *jeune garçon*.

continent à moi, me disant ces paroles : *Capitaine Montluc, il y en a là à donner & à prendre.* Soudain je montai sur une petite cavalle d'un de mes soldats, & prins un mien Sergent, ayant vingt arquebusiers, & les allai descouvrir, lesquels ne faisoient compte de s'arrester pour les gens à cheval qu'ils avoient veu : ains marchoient tousjours, tabourin sonnant. Et comme je fus auprès d'eux, je voyois une multitude de gens & chevaux qui marchoient par la plaine, qui estoit le bagage & les charrettes : puis j'apperçeus sur le haut du costé où j'estois, marcher deux Enseignes & les gens à cheval, & nombrai les gens de pied de trois à quatre cens hommes, & pareillement les gens à cheval de trente à trente-cinq salades. Et tout incontinent m'en retournai au Capitaine Mons, & lui dis, *qu'ayant failly une grande fortune, il falloit qu'en tentissions une autre ;* lequel me fit responce, *qu'il estoit prest à faire ce que je voudrois.* Et je le priai qu'il m'attendist-là : car j'allois parler à mes soldats, & courus les trouver. Le Capitaine Gabarret estoit avec ledit Capitaine Mons à cheval ; & les Capitaines Favas, Lienard & le Breuil conduisoient les gens à pied, & moi arrivé,



parlai à eux & à mes soldats, leur disant; *que comme Dieu nous avoit osté une bonne fortune, il nous en avoit baillé une autre en main : & ores que les ennemis fussent trois fois plus forts que nous, si nous ne combattions, puisqu'il s'en présentoit occasion, nous n'estions dignes d'estre soldats, tant pour l'honneur que pour la richesse que nous avions devant nos yeux : car le butin n'estoit pas petit.* Tous les trois Capitaines me respondirent que de leur opinion on devoit combattre. Alors je haussis la voix, parlant aux soldats : *Eh bien, mes compagnons, ne serez-vous pas de l'opinion des Capitaines ; quant à moi, je vous ai desja donné la mienne, qu'il falloit combattre, & assurez-vous que nous vaincrons ; car le présage que j'ay tousjours eu, le m'assure, lequel ne m'a jamais menti, en quelque chose que j'aie entrepris : croyez mes amis, qu'ils sont desja à nous.*

Or ai-je tousjours fait entendre aux soldats que j'avois certain présage, que quand cela m'advenoit, j'estois seur de vaincre : ce que je n'ai jamais fait, sinon pour y faire amuser les soldats, afin qu'ils tinssent desja la victoire toute gagnée ; & m'en suis tousjours très-bien trouvé. Car mon assurance rendoit assurez souvent les plus timides.

Les simples soldats sont aisez à piper (a), & quelquesfois les plus habiles. Et lors d'une voix commencerent tous à crier : *Combattons, Capitaine, combattons*. Je leur remonstrois comme je voulois laisser à nostre queue quatre picquiers, pour garder qu'aucun ne reculaſt : & ſi aucun le faisoit, qu'ils le tuaſſent. A quoi ils s'accorderent volontiers ; & me fuſt fort difficile de pouvoir faire demeurer dernier leſdits picquiers, ſuivant noſtre arreſt, d'autant que tous eſtoient affectionnez de venir les premiers au combat. Et nottez que le défordre vient tousjours pluſtoſt par la queue, que par la teſte. Je commençai à marcher, & comme les ennemis deſcouvrirent les gens de pied, ils firent alte à l'endroit d'une grand' baiſſe (b), que l'eau avoit fait par ſucceſſion de temps, laquelle alloit finir au-deſſous du mont où nous eſtions. Je les vis dans la plaine portans leurs lances droites ſans s'avancer, & vis auſſi le Capitaine Aſcaigne ſur un petit cheval gris, qui faisoit mettre ſes picquiers dans la baiſſe tous de rang, puis alloit courant aux charettes pour les ranger près du bout de la baiſſe là où ils eſtoient, & de-là couroit au bagage, le faiſant demeurer dernier, puis aux gens à

(a) A tromper.

(b) D'un ravin.

cheval. Et cogneus bien à la diligence de ce Capitaine, que c'estoit un brave homme, & me mis à deviner ce qui adviendroit de nostre combat, me mettant lors en doute, pour le bon ordre de ce chef. Si est-ce que la volonté ne me changea jamais : & pendant que le Capitaine Ascaigne dressoit son combat, je dressois le mien, & prins l'arquebuzerie, la baillant au Capitaine Gabarret, qui estoit à cheval. Et nottez que la leur estoit sur le haut de la baïsse, tirant à nous. Je prins les trois Capitaines avec les picquiers, & deffendis aux arquebuziers ne tirer jamais qu'ils ne fussent de la longueur de quatre picques, & au Capitaine Gabarret, qu'il fist tenir cest ordre : ce qu'il fit. Je dis aussi au Capitaine Mons, qu'il me prestast vingt-cinq salades (a) pour m'aider à tuer : car d'un jour, encore qu'ils eussent eu un bras attaché, à peine les eussions nous sceu tuer : & le demeurant pourroit combattre leur cavalerie, encore qu'ils fussent plus forts que les nostres. A quoi il s'accorda, & donna vingt-cinq salades au jeune Tilladet (b) ( qui est

(a) On a vu dans du Bellay que ces salades étoient une espèce de cavalerie légère.

(b) Bernard de Tilladet de Saint-Orens, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Charles IX.

DE MESS. BLAISE DE MONTLUC. 165

à présent appelé M. de Sainctorens ) & au Capitaine Ydrou, chevaux - legers de ladite compagnie, lesquels sont encore en vie, & beaucoup d'autres qui estoient en ceste troupe. Toutes nos troupes marcherent en un coup droit à eux : & comme je pensois que leur arquebuzerie se jetteroit dans la baïsse, quand ils verroient approcher la nostre, teste baissée, ce fust au contraire : car elle marcha droit à la nostre, & tout à un coup se tirerent de plus près que de quatre picques. J'avois dit aux nostres que dès qu'ils auroient tiré, missent la main aux espées, sans s'amuser plus à recharger, & leur courussent sus ; ce qu'ils firent. Je courus avec nos picquiers par le bout de la baïsse, & nous jettasmes à coup perdu parmi eux. Ydrou & Tilladet chargerent M. de la Trinitat, & le rompirent : nos arquebuziers & les leurs se jetterent dans la baïsse, toutes-fois les nostres demurerent maistres ; & nos picquiers avoient abandonné les picques, & estoient aux espées, & ainsi combattans courageusement, arrivasmes tous aux charrettes,

qui le fit Colonel de la Légion de Guienne, après M. de Duras, en 1566. Cette Légion ne fut cependant levée qu'en 1567 sous le nom de Régiment.

comme auffi fit le Capitaine Mons, lesquelles furent renversées & tous leurs gens en fuite vers deux maisons qu'il y avoit bas en la plaine. Et poursuivans tousjours nostre victoire, & les gens à cheval tuant parmi eux, bien peu en arriverent aux maisons. On en sauva quelques-uns, mais des autres fort peu : car ce qui restoit en vie estoit si blessé, que je croi fermement qu'ils ne firent pas grand fruit. Nos gens d'armes portoient en ce temps-là de grands coutelas tranchans pour couper les bras maillez, & destranger (a) les morions. Oncques de ma vie je ne vis donner si grands coups. Quant à la cavalerie, tout fut prins s'enfuyant droit à Fossan, sauf M. de la Trinitat, lui cinquiesme, pour estre mieux monté que les autres. Le jeune Tilladet les suivit, lui troiesme, jusques à deux arquebuzades de Fossan, & print un qui suivoit l'un des drapeaux; car l'Enseigne qui la portoit, l'avoit jetté sur le col de celui qui emmenoit son cheval. Incontinent après nous nous acheminasmes, conduifans les charrettes & bagages, & fallust retourner par le mesme chemin qu'ils estoient venus devers Marennes,

(a) *Et hâcher les morions.* Le morion étoit une partie de l'armure de tête.

DE MESS. BLAISE DE MONTLUC. 167

D'autant (a) que lesdites charettes ne pouvoient passer par autre lieu : & pour lors je vis un si grand desordre en nostre fait, que si vingt salades des ennemis fussent tournees à nous, ils nous eussent deffaits ; parce que les soldats à pied & à cheval estoient si chargez de bagage & de chevaux qu'ils avoient gagné, qu'il ne fut possible au Capitaine Mons de rallier une seule salade auprès de lui, ni moi deux arquebuziers : de sorte que laiffasmes les morts sans estre recherchez & fouillez. Les vilains (b) de Marennes incontinent après y vindrent, & les despouillerent, lesquels depuis nous ont dit plusieurs fois y avoir gagné plus de quatre mille escus : car il n'y avoit que trois ou quatre jours que ces deux compagnies avoient prins monstre (c) pour trois mois. Souvent le butin est cause de la perte. Voilà pourquoi les Capitaines y doivent prendre garde, mesmement lorsqu'ils sçavent des garnisons voisines qui peuvent venir à eux. Il est mal-aisé d'y pourvoir : car l'avarice du soldat est telle, qu'il creve souvent sous le faiz, ne voulant prendre nulle raison en payement.

(a) L'édition de Millanges dit toujours *de tant pour d'autant*.

(b) Les habitans.

(c) Avoient reçu leur solde.

Après ceste defaite, nous retournasmes à Savillan, où trouvâmes que deux vilains avoient donné l'alarme à M. de Termes : ayant porté nouvelles, comme nous estions tous deffaits. Nous le trouvâmes à demi desespéré : mais après il eust une des plus grandes joies qu'il eust jamais. Il eust (a) lors bon marché de besongne : car il se gaigna plus de quarante putains des Allemans, & plus de vingt des Espagnols. Ceste vilenie fust en partie cause de leur défordre. Nous voulusmes faire mettre tout au butin ; & trouvâmes que n'estions que cent quarante cinq hommes, & cinquante chevaux, me priant tous que chacun se tint avec ce qu'il avoit gaigné, & qu'ils me feroient un présent, parce que je ne m'estois amusé à piller. Ce que je leur accordai, voyant tout le monde content : & me donnerent six cens escus, comme firent aussi les gens à cheval au Capitaine Mons ; mais je ne sçauois dire combien (b). Voilà ce que nous fîmes ceste journée a la queue de leur camp. Il ne mourut, sur le lieu, de nos gens qu'un soldat du Capitaine Baron,

(a) C'est-à-dire, que le butin fut grand.

(b) Cela signifie que Montluc ne sçait pas précisément quelle somme les gens de cheval donnèrent au Capitaine Mons.

& cinq ou six bleffez, & un mien caporal, lesquels guériront. Il y a prou de gens de cheval & de gens de pied en vie, qui se trouverent au combat, lesquels, lorsqu'ils liront ce livre, ne me desmentiront. Je ne scaurois dire, dont je m'estonne, si M. de Caillac s'y trouva, ou si M. de Termes le retint avec lui; mais s'il ne s'y trouva, il estoit dans Savillan, & lui en souviendra bien. Or l'entreprinse qu'avoit le Marquis de Guast se monstra bientôt : car c'estoit pour s'aller jeter dans Carignan, & là faire un fort, & y laisser une bonne troupe de gens de pied, comme il fit. Et le jour que je fis ceste defaite, il campa à un village près Carmagnolle, à main droite du chemin de Reconi (a) audit Carmagnolle. Il ne me souvient du nom : & à la minuit il envoya la pluspart de sa cavalerie passer le pont à Lombriasse, où une heure ou deux paravant y estoient passez deux chevaux-legers de M. de Termes, qui s'estoient trouvez au combat, & s'estoient desrobez avec leur butin, craignant que l'on leur fist mettre au blot (b) : & advertirent M. d'Auffun, & le Seigneur Francisco Bernardin, qui estoient à Carignan, lesquels M. de Botieres y avoit envoyez expressément

(a) Raconi, (b) Au partage.



pour la démanteler, lui souvenant que M. de Termes & ledit Seigneur Francisco lui avoient dit quatre mois paravant que le Marquis feroit cela, & s'en empareroit pour la fortifier, qui seroit chose fort préjudiciable au service du Roi. Je n'avois que faire d'escire ceci, si n'estoit pour monstrier aux jeunes Capitaines qui liront ce livre, qu'ils n'attendent jamais à faire leur retraite à la teste d'un camp, s'ils ne sont assez forts pour donner la bataille. Mais comme ces chevaux-legers eurent parlé à M. d'Auffan, & dit la defaite que nous avons faite, il lui print envie, comme il avoit le cœur en bon lieu, de faire quelque chose avant se retirer. Ledict Seigneur Francisco ayant entendu par lesdits deux chevaux-legers où estoit l'ennemi, il jugea qu'au point du jour il les auroit sur les bras, priant instamment M. d'Auffan de se retirer. Ce que ledit Seigneur ne voulut jamais faire : & ainsi qu'il fut jour virent le Marquis de Guast, toute l'infanterie, & partie des gens à cheval, qui marchoient au long de la riviere. Ledit Marquis s'avança, & fit parler à M. d'Auffan, l'amusant tousjours ; le Seigneur Francisco lui crioit, *que le Marquis ne faisoit cela que pour les amuser ; mais il n'en voulut jamais rien croire*

( on ne peut fuir son malheur ) jusques à ce que deux chevaux-legers qu'il avoit envoyé sur le chemin de Lombriaſſe, lui firent le rapport de la vérité ; mais c'estoit trop tard : car la plus grande part de leur cavalerie estoit passée. Il n'y avoit que deux batteaux, mais ils estoient grands, & avoient commencé à passer une heure après minuit. Alors M. d'Auffun dit au Seigneur Francisco Bernardin qu'il se retirast jusques auprès du pont des Loges, & que là il fist alte : ce qu'il fit. De gens de pied, il n'avoit que le Chevalier Abfal (a) avec sa compagnie seule, & lui dit, *qu'il s'en allast le petit pas après le Seigneur Francisco, & qu'il fist souvent alte, pour le secourir s'il avoit besoin ;* ce qu'il fit : & tout à un coup arriverent cinquante ou soixante chevaux des ennemis attaquer l'escarmouche. Bien est vrai qu'outre sa compagnie & celle du Seigneur Francisco, il avoit trente salades de la compagnie de M. de Termes, que le vieux Tilladet (b) commandoit, & estoient partis d'avec M. de Termes, il y avoit sept

(a) Le Chevalier Abfal, Gentilhomme Ferrarois.

(b) Antoine de Cassagnet, Seigneur de Tilladet de Cassagnes & de Caussens, Gouverneur de Verue en 1555, Chevalier de Saint-Michel, Gentilhomme de la Chambre du Roi, tué devant le Mont-de-Marsan le

ou huit jours, par le commandement de M. de Botieres, & priere qu'il lui fit de les y envoyer. Ce que ledit Seigneur regrettoit bien, ne les ayant à l'heure qu'il attendoit le fiége. Ledit Seigneur d'Auffun commença à faire sa retraite, & mit les gens en trois troupes. L'ennemi le suivoit tousjours de près : son Lieutenant, qui s'appelloit Hieronime Marin, menoit la premiere troupe; & aucune fois les ennemis le menoiert jusques à la troupe que conduisoit M. d'Auffun : autrefois ledit Hieronime rechargeoit les ennemis, auxquels arrivoit tousjours force gens : & comme ils se virent plus forts, chargerent le Capitaine Hieronime à toute bride, & le ramenerent dans la troupe de M. d'Auffun, lequel fit une cargue (a), & ramena lesdits ennemis jusques dans leur grand'troupe, laquelle chargea ledit Seigneur d'Auffun, & le ramena sur les bras dudit Capitaine Tilladet. Une autre troupe d'ennemis, qui venoient encore au galop outre ceux-là, chargea ledit Tilladet qui estoit avancé pour secourir M. d'Auffun : de sorte que l'ennemi estoit plus fort de gens à cheval quatre fois que les

13 Sept. 1569, ou plutôt blessé à mort, dont il mourut deux jours après. (Moreri, dernière édit. de 1752.)

(a) Lequel fit une charge.

nostres. Et tousjours leur arrivoit rafraischissement en mesme heure qu'ils passoient la riviere : tellement que tout alla en désordre & en route, & fust porté par terre M. d'Auffun, son Lieutenant, & plus de cinquante prisonniers : le Capitaine Tilladet prins deux fois, & recouvert de ses compagnons, lesquels ferrez en troupe tournoient le visage jusques au pont des Loges. Le Seigneur Francisco Bernardin qui estoit en bataille auprès du pont, vit venir sur ses bras tout ce désordre, & voyant qu'il n'estoit suffisant avec sa troupe d'y remédier, print parti, & passa le pont, & là fit teste, qui fut cause que beaucoup de nos gens se sauverent encore, & qui tournoient visage sur sa faveur au bout dudit pont. Or le Chevalier Absal, qui avoit prins un peu à main gauche, se retiroit le pas, & souvent fit faire alte, qui fut occasion qu'il ne peut gagner le pont. Car une partie des ennemis voyant la victoire, coururent à lui, qui avoit veu toute la cavalerie nostre deffaite & en route. Chacun peut juger quel courage lui & ses gens pouvoient avoir, lesquels furent tous taillez en pieces, le drapeau prins, & il se sauva sur un petit cheval.

Voilà la route (a) qu'eust M. d'Auffun,

(a) Voilà la déroute.

plus pour une superbe de vouloir faire quelque chose grande , que non pour faute de cœur ni de conduite ; car en premier lieu il rangea bien ses trois troupes , de sorte que toutes trois combattoient , & sa personne mesme ayant esté prinse tenant l'espée sanglante au poing , & en terre ; car son cheval estoit mort : & s'il se fust voulu contenter de raison , il ne fut jamais entré en dispute avec le Seigneur Francisco Bernardin ( a ) ; car il y avoit fait ce que bon Capitaine devoit faire tant de sa personne , que de sa conduite. Le Roi après la delivrance dudit Seigneur d'Auffun les appointa : parce que le Seigneur Francisco ( b ) le fit appeller pour lui réparer le tort qu'il lui avoit fait , ayant dit au Marquis de Guast & ailleurs , qu'il l'avoit abandonné

( a ) Ce fait se trouvera détaillé dans le second Volume des Mémoires de Montluc : nous y parlerons aussi de Mario de Santa-Fior , dont Montluc se plaint.

( b ) D'Ossun imputa sa défaite à Francisco Bernardin de Vimercat. « Ils en vinrent aux grosses paroles ( dit le Baron de Forquevaulx dans ses vies des grands Capitaines , p. 253 ). » « Ils furent prêts à vider ce différend » par les armes , si le Roy par une puissance absolue » ne leur eust commandé à M. d'Auffun de satisfaire » Vimercat , & à Vimercat de recevoir la satisfaction ». Le Monarque déclara que *tous deux estoient gens de bien.*

au besoin. Ledit Seigneur d'Auffun le rendit satisfait & content, & l'un & l'autre avoient bien fait leur devoir. Mais si ledit Seigneur d'Auffun eust prins le conseil dudit Sgr Francisco, il n'eust pas esté deffait. Il n'estoit pas raisonnable qu'il se perdist aussi, ne pouvant réparer sa faute d'avoir tant temporisé à faire sa retraite à la teste d'une armée. Si je voulois mettre encore d'autres exemples de ceux qui veulent combattre à la teste d'un camp se retirant, je le pourrois faire : tesmoing Mauchaut (26), ou M. le Mareschal de Strosse perdit la bataille, non pas à faute de cœur, car il y fust fort blessé : ni à faute de conduite, car il avoit aussi bien rangé ses gens pour sa retraite droit à Lufignan (a), qu'homme eust sçeu faire : le Seigneur Marioul de S. Flour, qui me perdit presque toute ma cavalerie auprès de Piance (b), en voulant faire de mesme à la teste d'un camp. Plusieurs sans considération tombent en ces fautes, comme j'ai ci-devant escrit, & en pourrois escrire d'autres, qui seroient longues à raconter. Je vous prie, Capitaines mes compagnons, ne mesprifez mon conseil, car

Malgré cela Forquevaulx prononce qu'il y eut en M. d'Auffun un peu trop de témérité, & en la prudence de V. mercat un peu de manquement de courage.

(a) Lucignano en Toscane. (b) Pienza en Toscane.

puisque tant de vaillans & sages Capitaines se sont trouvez mal de ces retraites, on n'en peut espérer rien de bon. Il faut vouloir ce qu'on peut & ce qu'on doit, & non pas à la teste d'une armée attaquer vostre ennemi, & entreprendre vostre retraite.

Le Marquis de Guast passa le pont à l'heure mesme avec tout son camp, & se mist dans Carignan, où il désigna un fort, enfermant le bourg (a). Ce qu'il eust bien-tost fait : pource que les fossez qui enfermoient ledit bourg & la ville, lui aiderent beaucoup : y laissa deux mille Espagnols, & deux mille Allemans, & le Seigneur Pierre Colonne (b) pour Chef. A la vérité il fist une bonne eslection, & ne trompa personne de la bonne opinion que l'on avoit de lui ; car c'estoit un homme qui avoit beaucoup d'entendement & de valeur : laissant à Carmagnolle Cesar de Naples avec quelques Enseignes d'Italiens ( du nombre desquels ne me souviens ) & deux mille Allemans ; à Raconi quatre

( a ) C'est-à-dire, *Fauxbourg*.

( b ) Pirrus Colonne ( en Italien *Pirro Colonna* ), & non pas Pierre. C'est ainsi qu'il est toujours nommé dans la vie de César Maggi, ou César de Naples, par *Luca Contile*. Ce fut par forfanterie qu'il prit le nom de *Pirrus* : il vouloit par-là s'assimiler à ce Roi d'Epire, célèbre dans l'Histoire ancienne.

Enseignes

Enseignes d'Espagnols , c'est-à-sçavoir Louis Quichadou, Dom Jean de Guibare, Mandosse & Agillere (a) : la cavalerie à Pingues, & à Vinus & Vigon : & puis s'en alla à Milan, après avoir renvoyé le demeurant de son camp à Quiers, & M. de Savoye à Verceil.

Quelque temps après, M. de Termes mena une entreprinse qui ne fut jamais descouverte, qu'à M. de Botieres & à moi, non pas mesme à M. de Tais qui estoit Colonel. Il y avoit un marchand de Barges, grand ami & serviteur de M. de Termes, & bon François, nommé Granuchin, qui venant de Barges à Savillan, fust prins des chevaux legers de la compagnie du Comte Pedro d'Apport (b).

(a) Dom Juan de Guevara, Mendoza & Aguilar.

(b) Le Comte Pietro de Porto, d'une famille noble de la ville de Vicence, troisième fils de Leonardo de Porto, fameux Jurisconsulte. Il entra, dès ses premières années, au service de Guidobalde de la Rovere, Duc d'Urbain; & n'avoit pas encore 20 ans lorsqu'on lui donna le commandement d'une Compagnie de 300 hommes de pied Italiens. Peu après, la Croisade des Princes Chrétiens contre les Turcs ayant été résolue, il fut désigné Mestre de camp des troupes Italiennes, & Colonel de 1000 hommes de pied. Cette Croisade n'ayant pas eu lieu, & le Duc d'Urbain, qui devoit être Général de toutes les troupes destinées à cette expédition, étant mort, le Comte de Porto entra au service de l'Empe-



Gouverneur de Fossan, lequel tantost on menassoit de pendre, & tantost de le mettre à rançon, de sorte que le pauvre homme demeura huit jours en désespoir de sa vie : à la fin il s'advisa de faire dire au Comte, que s'il lui plaisoit qu'il parlast à lui, il lui diroit des choses qui seroient à son profit & honneur. Lequel Comte parla à lui & ledit Granuchin lui proposa qu'il ne tiendrait qu'à lui qu'il ne fust Seigneur de Barges, & qu'il estoit en sa puissance de lui mettre le chasteau entre les mains : car la ville n'estoit forte. Le Comte curieux d'entendre à ceste entreprinse, conclud & arresta que Granuchin bailleroit son fils & sa femme en ostage : & ledit Granuchin proposa la façon, disant

reur, dans l'armée qui étoit alors en Piémont, en qualité de Capitaine de 50 chevaux-légers, sous le Marquis du Guast, qui avoit le commandement de la Cavalerie légère. Il se trouva dans Coni, lorsque les François l'assiégèrent; il contribua beaucoup à la conservation de cette place, & se distingua de manière que le Duc de Savoye voulut l'avoir à son service, & lui donna 1000 hommes de pied à commander avec 1000 écus d'appointemens annuels. Quelque tems après, sa réputation le fit rechercher des Vénitiens, qui lui offrirent une Compagnie de 50 hommes d'armes avec un traitement honorable & avantageux, & ce fut vers ce tems-là qu'il périt à Barges à la fleur de son âge. (*Giacomo Marzani, Hist. di Vicenza.*)

qu'il estoit grand ami du Capitaine du chasteau, & que les vivres qu'on mettoit dedans passoient par ses mains : qu'il avoit part à quelque trafic qu'ils faisoient ensemble, sçavoir est, ledit Capitaine du chasteau, nommé la Mothe (a) & lui, aussi l'Escossois, qui gardoit les clefs du chasteau, estoit fort son ami, auquel faisoit tousjours gagner quelque chose, lequel s'asseuroit de le convertir, non toutesfois ledit Capitaine la Mothe, mais qu'il estoit malade d'une fiebyre quarte qui le tenoit quinze ou vingt heures, & ne bougeoit du lit, ains y demeuroit presque tousjours, & comme il seroit hors de prison il s'en iroit plaindre à M. de Termes, de deux hommes qui avoient le bruit d'estre Impériaux, qui l'avoient vendu, & adverti les ennemis de son allée, & qu'après avoir laissé sa femme & son fils pour ostage, il iroit demander raison à M. de Botieres, par le moyen de M. de Termes, & puis il s'en iroit à Barges au chasteau, & qu'un Dimanche matin il feroit sortir de quinze à vingt soldats, que la

(a) Ce la Mothe seroit-il de la famille d'un Guillaume, Seigneur de la Mothe des environs de Viviers, qui fut pourvu de la charge de Gentilhomme ordinaire du Roi, le 6 Mai 1587 ? ( Jugemens sur la Noblesse de Languedoc, Tome II des Pièces fugitives, p. 173. )

Mothe y avoit, ne reservant sinon l'Escossois, le sommelier & le cuisinier, pour aller prendre ceux qui l'avoient vendu, ainsi qu'ils feroient à la premiere Messe le matin ; & cependant ceste nuit-là le Comte feroit marcher quarante. soldats, lesquels feroient embusquez devant jour à un petit taillis, qu'il y a loin une arquebuzade de la fausse porte : & comme il seroit temps de venir, il dresserait un drapeau blanc au dessus de la fausse porte. Or il y avoit un Prestre de Barges qui estoit banni, & se tenoit à Fossan, qui estoit ami de Granuchin, lequel faisoit toutce qu'il pouvoit pour sa delivrance, qui fust appellé à leur délibération : pource que ledit Prestre avoit parlé souvent au Comte en faveur dudit Granuchin. Et fust conclud que le Prestre se rendroit une nuit qu'ils arres-terent à moitié chemin de Fossan à Barges, en un petit bois ; & pour le recognoître, feroit un sifflet, & que s'il avoit converti l'Escossois, il le meneroit avec lui, pour arrester ce qu'il falloit faire. Ainsi Granuchin escrivit une lettre à M. de Termes, par laquelle il le prioit de demander le fauf-conduit à M. de Botieres, pour faire venir sa femme & son fils à Fossan entrer pleiges (a) pour lui ; car il avoit tant fait avec l'aide de cer-

(a) Caution.

ains amis, qu'il avoit moyenné que le Comte le laissoit aller, moyennant six cens escus : & que si lui-mesme n'estoit dehors & en liberté ne trouveroit homme qui voulust acheter de son bien pour faire l'argent, & que s'il avoit le sauf-conduit, lui plust le bailler à un sien ami qu'il nomma à Savillan, auquel il escrivoit, & prioit faire les diligences de faire venir sa femme & son fils audit Fossan ; & cela fut arresté. Ledit Granuchin sortit & vint audit Savillan trouver M. de Termes, auquel il conta toute l'entreprinse, & sa marchandise ; incontinent M. de Termes qui commençoit desja à tomber malade d'une maladie (a) qui lui duroit chascques fois quatorze ou quinze jours, m'envoya querir & me communiqua le tout, & tous trois arrestames que ledit Granuchin iroit parler avec M. de Botieres, pour lui conter l'entreprinse. M. de Termes lui bailla des lettres adressantes audit Seigneur de Botieres, lequel après l'avoir entendu, n'en fit pas grand cas, mais seulement escrivit à M. de Termes que s'il cognoissoit qu'on se deust fier audit Granuchin, qu'il en fist comme bon lui sembleroit, à laquelle responce M. de Termes

(a) C'étoit des attaques de goutte dont il étoit tourmenté.

eust opinion , que M. de Botieres feroit bien aise qu'il receut quelque escorne , aussi (27) ne s'aimoient-ils gueres : de sorte qu'il vouloit rompre l'entreprinle ; mais voyant ledit Granuchin désespéré , si elle ne se faisoit & moi encore plus , de laisser eschaper une telle prinse sur nos ennemis , je priaï M. de Termes la me laisser conduire. Lequel difficilement le me voulust accorder , craignant tousjours que s'il en advenoit mal , M. de Botieres lui presteroit une charité envers le Roi , comme c'est la coustume. Car quand on porte quelque dent de lait à quelqu'un , on est bien aise qu'il fasse quelque pas de cleric , afin que le Maistre aye occasion de se courroucer & reculer celui-là , le blasmant de n'avoir voulu croire les plus sages. Enfin par importunité il m'accorda ladite entreprinse.

Ledit Granuchin partist pour s'en aller à Barges , & descouvrir le tout au Capitaine la Mothe , & à l'Escossois , auxquels M. de Termes en escrivit aussi , & la nuit venue partirent tous deux (car ledit Granuchin sçavoit bien le chemin) & se rendirent au bois , là où ils trouverent le Prestre , & arresterent , que ledit Comte quitteroit la rançon audit Granuchin , & qu'il lui bailleroit autant comme les soldats qui l'avoient prins , lui avoient

osté : & en outre lui bailleroit sa demeure au chasteau près du Capitaine qu'il y mettroit, avec certaine pension d'argent pour s'entretenir, & feroit espouser à l'Escossois une fille héritiere, qu'il y avoit à Barges : lui donneroit aussi certain entretenement, d'autant qu'il ne pourroit jamais plus retourner ni en Escosse ni en France. Cela fut tout arrêté & conclu, & que le Prestre lui apporterait toutes ces promesses signées & sellées des seing & armes du Comte, à une cassine qui estoit au frere dudit Prestre, là où il venoit quelquefois la nuit, & que le Dimanche après, l'exécution se feroit. Granuchin vint à Savillan, après avoir receu les obligations, & nous monstroit tout. Or il n'y avoit plus jusques au Dimanche que trois jours, il s'en retourna incontinent, & arrestames qu'il meneroit deux guides les meilleurs qu'il pourroit trouver : non toutes-fois qu'il leur descouvrit rien, mais avec des lettres feintes, où il ne se parloit que de quelque vin qu'il m'avoit achepté. Les guides furent le samedi à midi à Savillan. Je prins le Capitaine Favas mon Lieutenant, & dans ma chambre lui communiquai toute l'entreprise, & comme je voulois que ce fust lui qui l'exécutast. A quoi ne contredit, estant

homme de bonne volonté ; & fust accordé qu'il attacherait les guides par le corps , & qu'il n'entreroit en chemin aucun , ni carrefour ; mais à travers la campagne. Il eust grande affaire à convertir les guides, pource qu'il falloit passer trois ou quatre ruisseaux , & qu'il y avoit de la neige & de la glace par-tout. Nous demeurâmes plus de trois heures à disputer ce chemin : à la fin tous les deux guides s'en accorderent , à chacun desquels je donnai dix escus , & les fis très-bien soupper. Nous advisâmes qu'il ne falloit mener gueres de gens pour ne faire grand bruit. Nous faisons lors un rempart près la porte de Foffan , ayant rompu un peu de la muraille , & fait un pont pour aller chercher la terre dehors. Par-là je jettai le Capitaine Favas dehors , lui trente-cinq seulement. Et comme nous fûmes dehors attachâmes les guides pour crainte qu'ils ne se perdissent , & ainsi se mist en chemin. Or l'assignation des ennemis estoit en mesme heure , de sorte que Granuchin leur avoit baillé le chemin pour venir à ce taillis à main droite , & aux nostres pour venir passer auprès des murailles de la ville à main gauche ; & comme ils furent à la fausse porte , Granuchin & l'Escossois s'y

trouverent, qui estoit l'heure à laquelle l'Escossois avoit accoutumé faire sa sentinelle sur la fausse porte, & ne furent jamais decouverts. Estans arrivez ils les mirent dans une cave du chasteau, où l'on leur avoit appresté du feu de charbon, du pain & du vin. Cependant le jour arriva, & comme la cloche sonnoit pour dire la Messe bas à la ville, l'Escossois & Granuchin commanderent à tous les soldats qui estoient dans le chasteau, d'aller prendre à la Messe ces deux que Granuchin chargeoit l'avoir trahi, & n'y demeura que la Mothe, son valet de chambre, qui servoit de soldat, celui qui faisoit la despense, le cuisinier, l'Escossois, & Granuchin. L'Escossois leva le pont, & lors ils firent sortir le Capitaine Favas, le faisant mettre derriere des fassines, qu'il y avoit au fond de la basse-cour, les genoux à terre: & après allerent incontinent mettre le drapeau sur la fausse porte. Et bien-tost après le Prestre arriva, & environ quarante soldats avecques lui: & comme ils furent dedans, l'Escossois ferma la fausse porte, & à l'instant le Capitaine Favas & sa troupe leur coururent sus, lesquels firent quelque peu de deffence; de sorte qu'il en mourust sept ou huit: Granuchin sauva le Prestre, & ne



voulust endurer qu'il receust aucun desplaisir. Or il y avoit un payfan qui venoit d'une maisonnette au-dessus du chasteau, lequel apperceust entrer par la fausse porte ces soldats Espagnols, portant la croix rouge, & courust bas à la ville donner l'alarme, & dire que le chasteau estoit trahi. Lors les soldats qui avoient esté tirez dehors pour aller prendre les deux hommes à la Messe, voulurent retourner au chasteau, mais les nostres leur tirerent arquebusades : toutesfois bien haut pour ne les toucher, feignant estre ennemis, criants tousjours *Imperi, Imperi & Savoye* : qui fust cause que lesdits soldats s'enfuirent à Pignerol, & porterent nouvelle à M. de Botieres que Granuchin avoit trahi le chasteau, & que l'ennemi estoit dedans. M. de Botieres depescha bien en colere un courrier à M. de Termes pour l'advertir de ces nouvelles. Et outre trois ou quatre marchands de Barges qui tenoient le parti du Roi, s'en vindrent fuyans à Savillan : de sorte que nous tinmes entierement que la trahison double estoit tournée contre nous, comme il advient bien souvent. Je n'osois aller voir M. de Termes, qui estoit au lit malade quasi désespéré, & disoit ces mots souvent : *Ha, ha! M. de Montluc, vous*

*m'avez ruiné, pleust à Dieu ne vous avoir jamais creu ! & ainsi demeurâmes jusques au Mercredi. Cependant ils mirent les soldats qui estoient entrez dans la cave, prenant mes soldats les croix rouges, & mirent un drapeau blanc aussi la croix rouge sur une tour, ne criant autre chose dans le chasteau, que *Imperi, Imperi.**

Or incontinent Granuchin fit figner une lettre au Prestre, par laquelle il mandoit au Comte qu'il s'en vint prendre possession de la ville & du chasteau, que Granuchin lui avoit tenu ce qu'il lui avoit promis : & manda venir un payfan de son frere, auquel il fit bailler la lettre par le Prestre mesme, lui disant, que s'il faisoit aucun signe en lui baillant la lettre ou autrement, qu'il le tue-roit : & aussi fit dire par ledit Prestre audit laboureur quelques autres paroles de bouche. Le payfan s'en va sur une jument courant à Fossan, là où il n'y a que douze milles. Et tout incontinent le Comte se résolut d'y envoyer ceste nuit un sien coporal, nommé Janin, avecques vingt-cinq des plus braves de sa compagnie, lequel se rendit au point du jour à Barges. Et comme il arriva au chasteau, Granuchin, le Prestre & l'Escos-fois le firent entrer par la mesme fausse porte :

& cependant le Capitaine Favas s'en alla mettre derriere ( a ) les fassines , comme auparavant : combien que Granuchin fist un peu le long à ouvrir la porte pource qu'il vouloit voir clair , & regarder si le Prestre feroit signe aucun : aussi vouloit-il que ceux de la ville les vissent entrer. Et comme le jour fut clair , ils ouvrirent la fausse porte , leur faisant entendre que les soldats du Prestre dormoient pour le long travail qu'ils avoient souffert la nuit auparavant. Et comme ils furent dedans , l'Escossois ferma soudain la porte , & promptement le Capitaine Favas fort courant à eux , sans leur donner loisir qu'à bien peu de mettre le feu aux arquebuzes ; ce que les nostres firent ; car ils les avoient toutes prestes. Quoique ce fust , ils se mirent en deffence avec leurs espées : de sorte qu'il y eut six soldats des miens blesez , & en mourust de ceste troupe quinze ou seize , desquels le coporal Janin en fust un , qui fust un grand malheur pour nos entrepreneurs , & un sien frere : le reste ils le menerent à la cave , les attachant de deux en deux ; car ils estoient desja dans le chasteau plus de prisonniers , que des nostres mesmes.

( a ) L'Edit. de Millanges dit toujours *derrier pour derriere.*

Et pource que ce combat dura plus que l'autre, les ennemis crioient en combattant *Imperi*, & les nostres *France* : de sorte que la voix alloit jusques à la ville & mesmement les arquebuzades qui furent tirées. Et pour n'estre encore descouverts, par ce que leur dessein estoit d'y attirer le Comte (car pour ceste occasion se jouoit la farce) ils monterent tous sur les murailles du chasteau & là crioient *Imperi* & *Savoie*, portans tous la croix rouge, comme j'ai desja dit. Or le payfan qui avoit porté la lettre au Comte ne vint pas avecques eux au chasteau, s'estant arresté à la cassine de son Maistre, & fust incontinent renvoyé querir, & baillé une autre lettre pour la porter audit Comte à Fossan par les mains du Prestre, par laquelle il l'advertissoit que le coporal Janin estoit tant las qu'il n'avoit peu escrire ; mais qu'il lui avoit donné la charge de lui mander le tout, & qu'il s'estoit mis à dormir. Le Comte après avoir veu ceste lettre, se résolut de partir, non pas le lendemain, qui estoit le mardi, mais le mercredi après. Quand Dieu nous veut punir, il nous oste l'entendement, comme il advint au fait de ce Gentil-homme. En premier lieu le Comte estoit réputé pour un des acors hommes, & autant

sage & vaillant qu'il y eust en tout leur camp, & neantmoins il se laissa aveugler à deux lettres de ce Prestre, & mesmement par la derniere, de laquelle il ne devoit rien croire, qu'il ne vist lettre de son coporal, & devoit regarder si l'excuse estoit suffisante de dire que sondit coporal s'estoit mis à dormir ; mais nous sommes aveuglez quand nous souhaitons quelque chose. Croyez, Messieurs qui faites des entreprinſes, que vous devez songer tout, peser tout jusques à la moindre petite particularité ; car si vous estes fin, vostre ennemi le peut estre autant que vous ; à *fin*, dit-on, *fin & demi*. Ce qui le trompa encore le plus, fut, que le mardi ceux de la ville, qui pensoient estre devenus Impériaux ; laissant encore quelque doute, pour les cris qu'ils avoient ouïs au combat, envoyèrent cinq ou six femmes au chasteau vendre des gasteaux, pommes & chasteignes, pour voir si elles pourroient descouvrir qu'il y eust de la trahison ; car tous ceux qui estoient demeurez dans la ville avoient desja pris la croix rouge. Et comme nos gens les virent venir contre-mont, ils se doubterent bien que c'estoit pour quelque occasion. Ce qui leur fit refoudre de faire bonne mine, & allerent abbatre le petit pont levis & les

firent entrer dedans. Lors mes soldats se mirent à promener en la basse cour avec leurs croix rouges, sauf trois ou quatre qui parloient bon Espagnol, lesquels parlerent aufdites femmes, & leur acheperent ce qu'elles portoient, feignant estre Espagnols. Et après, elles s'en retournerent à la ville, assurant les habitans qu'il n'y avoit point de finesse : & apporterent une lettre aussi que la Mothe escrivoit à un sien ami à la ville, par laquelle il le prioit d'aller vers M. de Botieres, pour lui dire qu'il n'avoit jamais esté consent à la trahison de Granuchin, & la baillerent à une de ces femmes, sçachant bien que celui à qui il escrivoit ne s'y trouveroit pas, & qu'il seroit des premiers qui s'en seroit fui, à cause qu'il estoit bon François. Mais ils vouloient que la lettre tombast entre les mains de ceux, qui tenoient le parti Impérial, comme il advint.

Ainsi que le Comte arriva le Mercredi matin, nos gens du chasteau le descouvrirent au long de la plaine. Les gens de la ville lui allerent au-devant à la porte; où estant, il leur demanda si la chose estoit certaine, que ledit chasteau estoit entre ses mains. Auquel ils respondirent, qu'ils le tenoient pour vrai; mais que à la premiere fois que

les gens y entrèrent, on y tira force arquebuzades dedans, & s'y fit un grand bruit : & le lundi matin quand les autres y entrèrent, ils ouïrent de mesme un grand bruit, lequel dura plus longuement que le premier, & qu'il leur sembloit entendre une fois crier, *France*, & une autrefois *Imperi & Duco* : toutesfois que hyer ils avoient envoyé de leurs femmes audit chasteau avec des fruits, fouasses, & chastaignes, lesquelles ils avoient laissez entrer, & virent que tous les soldats portoient la croix rouge. Sur quoi le Comte dit à son Lieutenant qu'il descendiſt, & qu'il fiſt repaiſtre ſa compagnie : & dit à ceux de la ville qu'ils lui apreſtaſſent promptement quelque choſe à manger ; car dès qu'il auroit mis ordre au chasteau il viendroit diſner, & prendre leur ferment de fidelité, & ce fait s'en retourneroit à Foſſan. Or il y a une montée fort mal-aiſée de la ville au chasteau, qui fuſt cauſe que le Comte descendiſt à pied, accompagné d'un ſien neveu, d'un autre Gentil-homme & ſon trompette. Et comme il fuſt à l'entrée du pont qui eſtoit baiſſé & la porte fermée, toutesfois le guifchet eſtoit ouvert, de forte qu'un homme y pouvait paſſer, & un cheval le tirant par la bride. Granuchin & le Preſtre eſtans à la

fenestre

fenestre, l'ayant salué, lui dirent qu'il entrast. Auxquels il repondit tousjours, qu'il n'en feroit rien, qu'il n'eust parlé au coporal Janin. Comme ils virent qu'il ne vouloit entrer, Granuchin dit au Prestre, pour le faire ôter de là, qu'il allast dire au coporal Janin que M. estoit à la porte : & lui mesme s'osta de la fenestre, feignant d'aller en bas : alors le Capitaine Favas & les soldats coururent ouvrir la porte, qui n'estoit point fermée à clef, & tout à un coup sauterent sur le pont. Le Comte, qui estoit un des plus dispos hommes de l'Italie, qui tenoit son cheval par la bride, estant un des bons chevaux dudit pays, lequel je baillai depuis à M. de Tais, bondit par-dessus une petite muraille qui estoit près du pont, & tirant le cheval après lui, sur lequel il vouloit sauter ; car il n'y avoit cheval si grand, pourveu qu'il peust prendre l'arçon, qu'il ne se mist en selle armé de toutes pièces. Il fust poursuivi du Bastard de Bazordan, nommé Janot, qui est encore en vie, estant pour lors de ma compagnie : lequel par malheur ne voulust, ou ne peust passer la petite muraille, pour lui sauter au colet, mais lui tira une arquebuzade, laquelle lui donna au defaut de la cuirasse, & lui entra dans le ventre, perçant



à travers les boyaux jusques presque de l'autre costé, de quoi il tomba par terre. Le Capitaine Favas print son neveu, un autre print le trompette, l'autre se sauva contre bas, criant *que le Comte estoit prins ou mort*. Le Lieutenant & toute sa compagnie tournent remonter à cheval d'un si grand effroi, qu'ils ne cesserent le galop jusques à Fossan. Que si Janin à la seconde entrée n'y eust esté tué, on eust non-seulement attrapé le Comte, mais peu-à-peu toute sa troupe ; car on l'eust forcé de parler à eux, lui tenant la dague aux reins, s'il eust fait nul signe, & peut-estre eussions nous eu moyen d'enfiler quelque entreprinse sur Fossan ; car une en amene une autre. Ce fait, sur la nuit, on me depescha le Capitaine Milhas de ma compagnie, pour me porter les nouvelles, & me faire le discours, comme tout estoit passé, avec une lettre du Comte, par laquelle il me prioit, que puisqu'il estoit mon prisonnier & de mes gens, pouvant plus gagner à sa vie que à sa mort, je lui fisse ceste courtoisie de lui envoyer à toute diligence un Medecin, un Chirurgien & un Apothicaire. Le Capitaine Milhas me vint trouver estant entré lorsqu'on ouvroit la porte de la ville, & me trouva que je m'habillois.

Lequel me conta le tout , ayant demeuré depuis le Dimanche jusques au Mercredi en grande peine & ennui. Car ores que je regretasse la place, je regrettois encore plus mon Lieutenant & mes soldats, la plupart desquels estoient Gentils-hommes. Or incontinent je m'en courus au logis de M. de Termes que je trouvai dedans le lit malade. J'oserois dire que lui ni moi n'eufmes jamais une plus grande joie ; car nous sçavions bien qu'on nous eust accommodez de toutes façons. Et soudain je fis partir un Medecin, un Chirurgien & un Apothicaire, auxquels baillai trois chevaux des miens, qui ne cesserent d'aller, jusques à ce qu'ils furent là; mais il n'y eust ordre de le sauver ; car il mourut à la mi-nuit, & fut porté à Savillan, lequel tout le monde desiroit veoir, comme faisoit aussi M. de Termes tout malade. Il fust regretté beaucoup. Le lendemain j'envoyai le corps à Foffan, & retins le neveu & le trompette, & les autres qui estoient prisonniers à Barges, jusques à ce qu'ils m'eussent renvoyé la femme & le fils dudit Granuchin. Ce qu'ils firent le lendemain, & moi de mesme leur delivrai tous les prisonniers.

Je vous prie Capitaines, qui lirez & verrez

ceci, considérez si c'est entreprise d'un Marchand. Un vieux Capitaine seroit bien empêché de la conduire avec tant de ruzes & finesse que cestui-ci fit. Et encore que le Capitaine Favas en fust l'exécuteur, néanmoins ce marchand fut non-seulement l'origine de tout, mais aussi l'exécuteur : ayant eu le cœur, pour se venger, de mettre en hazard & sa femme & son fils. En lisant ceci, mes compagnons, vous pouvez apprendre la diligence avec si grandes froidures, les ruzes & finesse qui furent jouées dans le chasteau par l'espace de quatre jours, telles qu'homme ne les sceut découvrir, ni des nostres, ni des leurs, nous tenant tous en doute. Le Comte s'y porta, pour un sage Chevalier, bien légèrement lors de la seconde lettre ; mais il répara sa faute lorsqu'il ne voulut entrer sans veoir son homme. Tout cela ne lui servit de rien, comme vous avez veu. Lorsque vous dresserez ces entreprises, pesez tout, n'allez jamais à l'estourdi ; & sans vous précipiter ni croire de leger, jugez s'il y a de l'apparence. J'en ai veu plus de trompez, qu'autrement. Et quelque assurance, & quelque promesse qu'on vous donne, faites une contre-batterie. Et ne vous fiez pas tant à celui qui conduit la marchandise, que vous n'ayez quelque

corde en main pour sauver vostre fait de l'autre costé. C'est mal fait de blasmer celui qui conduit une entreprinse, si elle ne réussit : car il faut toujours tenter ; si elle ne porte, pourveu qu'il n'y ait de la faute ou sottises, c'est tout un. Il faut essayer & faillir : car se fiant aux hommes, on ne peut lire dans leur cœur. Mais allez-y sagement. J'ai toujours eu ceste opinion, & croi qu'un bon Capitaine la doit avoir, qu'il vaut mieux aller attaquer une place pour la surprendre, lorsque personne ne vous tient la main, que si quelque traistre la conduit. Car pour le moins estes vous assuré qu'il n'y a point de contre-trahison ; & vous retirez, si vous faillez, avec moins de danger : car vostre ennemi ne vous peut dresser des embusches.

Cesar de Naples estant ce jour à Carmagnolle, fut adverti de la mort du Comte, dequoi il fust bien fasché : & pour assurer Fossan, y voulut envoyer trois compagnies Italiennes, lesquelles d'autres fois y avoient esté en garnison ; c'est à sçavoir, Blaise de Somme, Neapolitain, & Baptiste Milanois, & Rouffanne Piedmontois, lesquels ne voulurent partir promptement ( craignant que nous les combatissions ) & qu'ils n'eussent une bonne & forte escorte. Les Allemans, qu'il

avoit avec lui, n'y voulurent aller, qui fust cause, qu'il manda à Raconi, aux quatre compagnies Espagnoles qui y estoient en garnison: c'est à sçavoir, Dom Jean de Guibare (a), Maître de camp, Louis Quichadou, Agillere, & Mandosse: sur quoi ils furent deux jours, sans oser se mettre en chemin. Cependant M. de Termes, fust adverti par son espion, que lesdites compagnies Italiennes partoient le matin pour s'aller jeter dans Fossan, & que deux compagnies de cavalerie leur tenoient escorte. Or n'avoit-il rien entendu que les Espagnols y deussent aller. Ledit Seigneur ne faisoit que commencer à relever de sa maladie, lequel me communiqua l'affaire le matin mesme, & à la mesme heure que l'espion estoit arrivé, conclusmes que nous prendrions quatre cens hommes de pied de toutes nos compagnies, choisis & esleus: sçavoir, deux cens Arquebuziers, & deux cens Picquiers portant corselets. Le Capitaine Tilledet ( qui n'avoit perdu de ses salades que deux ou trois ) n'estoit encore revenu à Savillan, qui estoit cause que la compagnie de M. de Termes n'estoit pas si forte. Et d'autre part M. de Bellegarde (28), qui estoit son Lieutenant, estoit à sa maison, & en avoit quelques-uns avec lui. Et à ceste occasion

(a) Voyez page 177.

le Capitaine Mons ne peust amener que quatre vingts salades : & nous rapporta l'espion que les compagnies Italiennes devoient prendre le chemin mesme que leur camp avoit tenu venant à Carignan , qui estoit par la plaine où nous avions combattu les Italiens. Nous conclusmes que nous prendrions le chemin de Marennes , & que nous leur serions au devant. Et ainsi que nous voulions sortir de la Ville , arriva M. de Cental , qui venoit de Cental , ayant avec lui quinze salades du Seigneur Mauré (a) , & vingt arquebuziers à cheval. Ce qui nous deslourna un peu , pource qu'il pria M. de Termes lui donner un peu de temps pour faire repaistre ses chevaux : car ainsi falloit-il qu'il passast par le mesme chemin , que nous voulions , pour s'en aller à Cairas qui estoit son Gouvernement. Auquel nous dismes que nous n'irions que le petit pas , & que l'attendrions à Marennes , mais qu'il se hatast : car si nous entendions que

(a) Dans deux relations de la bataille de Cerisoles (*Pièces Fugitives pour l'Histoire de France , Tome II*) , ce Seigneur Mauré est nommé différemment ; l'un l'appelle *Maure de Novate* (peut-être Novarre) ; l'autre *Maure de Monal*. Il est aisé de voir que ce nom est estropié de deux façons. — Il est nommé *Moré de Navarre* dans du Bellay.

les ennemis fussent prests de passer, ne le pourrions attendre. M. de Termes une fois avoit envie d'y venir : mais nous Capitaines le priâmes de ne venir point, pource qu'il ne faisoit que sortir de maladie, & qu'aussi la ville demeureroit seule, & s'il advenoit quelque inconvénient sur nous, seroit pour se perdre.

Estans arrivez audit Marennes nous fîmes alte, attendans M. de Cental, où nous ordonnâmes nostre combat en telle sorte : sçavoir est, que les Capitaines Gabarret & Baron meneroient les deux cens corselets & moi les deux cens arquebusiers. Et tout incontinent me mis devant avec mesdits arquebusiers, venant les corselets après moi, & sortîmes hors du village. Le Capitaine Mons fit deux troupes de ses gens de cheval. Je ne sçai à qui il bailla la premiere, pource que tous estoient compagnons : mais je pense bien que ce fust au Massés (a), ou Moufferie, ou à Idrou,

(a) Aimery de Béon, Seigneur du Maffez, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, marié le 10 Novembre 1540. Il mourut vers 1570 ou 71, suivant Montluc. Il avoit un frère cadet souvent nommé par Montluc; mais nous croyons que c'est de l'aîné qu'il s'agit ici. Bernard de Béon du Maffez son fils, Baron de Bouteville, &c. Lieutenant - Général pour Sa Majesté des Provinces de Saintonge, Aunis & Bas-Limousin, &

ou au jeune Tilladet. Et comme nous eufmes un peu marché en avant , plustost que de nous monstrier à la vallée, par où les ennemis devoient passer, fismes alte. Je prins un Gentilhomme nommé la Garde (a) avec moi estant à cheval, & me mis un peu devant pour descouvrir la vallée.

Tout incontinent je descouvre de l'autre costé, sur la plaine du Babe ( qui est un chasteau appartenant au Chastelier de Savoye ) les trois compagnies Italiennes, & la cavallerie qui marchoit droit à Fossan. Sur quoi je me cuidai désespérer en maudissant M. de Cental, & l'heure que jamais il estoit venu, cui-

Chevalier des Ordres du Roi, époufa en secondes noces Louise de Luxembourg, veuve de Georges d'Amboise, Comte d'Aubigeoux, & fille de Jean de Luxembourg, Comte de Brienne, dernière de l'illustre Maison de Luxembourg, morte le 16 Juin 1647.

« On a en Guienne une idée si avantageuse de la » Maison de Béon, qu'on lui donne pour origine un » puiné des Vicomtes de Béarn, qui ayant eu en par- » tage la Vallée de Béon en prit le nom, & conserva » les armes de Béarn ». ( *Généalogie de la Maison de Fautoas. Montauban, 1724.* )

(a) Nous ignorons quelle étoit la Province de ce la Garde : dans les Jugemens sur la Noblesse de Languedoc, Tome II des Pièces fugitives, p. 169, on trouve une famille de ce nom.



dant qu'il n'y eust d'autres gens que ceux que je voyois de l'autre costé , lesquels desja estoient fort avant. Et comme je m'en voulois retourner pour dire à la troupe qu'ils estoient passez , je regardai bas ( car pardevant je ne regardois qu'à la plaine de l'autre costé ) & découvris les Espagnols , & les montrai à la Garde ( qui ne les avoit apperceus , non plus que moi ) portant presque toutes chausses jaunes , & voyions contre le Soleil reluire les armes : & cognus qu'il y avoit des corselets. Nous ne pensions rencontrer rien que ces trois compagnies Italiennes , & sans l'attente de M. de Cental , eussions rencontré les Espagnols & Italiens ensemble , lesquels à nostre advis nous eussent deffaits , veu la deffence que firent les Espagnols seuls. J'advertis incontinent les Capitaines du tout , & qu'il ne falloit point qu'ils se montrassent encore , car les Espagnols ne bougeoient & faisoient alte. Je commençois aussi à perdre la veue des Italiens , qui marchaient droit à Foffan. C'estoit une grande faute à eux de s'éloigner tant les uns des autres. La Garde retourne à moi , & me dist , que M. de Cental commençoit à arriver , venant avec ledit la Garde un soldat à cheval , lequel je fis demeurer sur le haut , tenant tousjours sa veue vers les Italiens , &

descendis bas avec la Garde pour nombrer ces gens, lesquels me tirèrent quelques arquebuzades : mais nonobstant ce, je m'approchai de si près, que je les peus nombrer & les comptai de quatre à cinq cens hommes au plus : & incontinent retournai sur le haut, & vis que leur cavalerie retournoit à eux, ayant laissé les Italiens, qui-desjà estoient fort avant, & hors de nostre veüe. Je dépeschai ce soldat devers mes compagnons, pour qu'ils commençassent promptement à marcher : car les Espagnols commençoient à sonner le tambourin pour s'en retourner. Leurs compagnies de gens de cheval estoient celles du Comte de S. Martin (a) d'Est, parent du Duc de Ferrare, lequel n'y estoit point, mais bien son Lieutenant, & Rozalles Espagnol. Celles des Espagnols à pied estoient Dom Jean de Guibare, Agillere & Mandosse, & la moitié de celle de Louis Quichadou, lequel s'estoit mis avec l'autre moitié dans le chasteau de Raconi. Or M. de Cental, & le Capitaine Mons vindrent à moi seuls, & virent comme moi, que lesdits Espagnols se mettoient en

(a) Philippe d'Est, Seigneur de Saint-Martin, Général de la Cavalerie de Savoye, Lieutenant - Général des Etats du Duc, & Chevalier de l'Annonciade, mort en 1592.

file, laquelle nous jugions de onze ou bien de treize par file. Cependant la cavalerie leur arriva.

Or nous avoient-ils desjà descouverts encore qu'ils n'en eussent veu que cinq que nous estions, & j'avois esté recogneu quand je descendis bas par le sergent de Mandosse, qui avoit esté prins à la deffaite des Italiens, & rendu trois jours après. Ils mirent toute leur cavalerie devant, & vingt ou vingt-cinq arquebuziers seulement à la teste d'icelle, une grande troupe à la teste de leurs picquiers, & le demeurant à la queue, & ainsi commencerent à marcher tabourin battant. Je prins mes deux cens arquebuziers, & les mis en trois troupes, l'une menoit le Capitaine Lienard, & l'autre la Pallu, Lieutenant à M. de Carces (a), qui avoit ses deux compagnies à Savillan : & moi je prins l'autre, & me mis à leur queue, les corselets venoient après, & de prime arrivée me fut tué la Garde. Ils cheminoient tousjours au grand pas, sans jamais faire semblant de se rompre, tirant en grande furie sur nous, & nous sur eux tellement que je fus contraint de faire

(a) Jean de Pontevez, Comte de Carces, d'une illustre Maison de Provence, dont il fut Sénéchal & Gouverneur.

joindre ledit Capitaine Lienard à moi, pour ce que de leur teste estoit parti une troupe d'arquebuziers pour renforcer le derriere. Et fis venir pareillement la Pallu: & ainsi marcherent tousjours, jusques à ce qu'ils furent à la veue du chasteau de S. Fré, qui fust trois milles ou plus, tousjours combattant à arquebuzades. Je les avois une fois presque mis en routte passant un fossé près d'une maison, où il y avoit une basse-cour: & les tins de si près, que nous mismes la main aux espées, & s'en jetta vingt ou vingt-cinq dedans la basse-cour: & estant poursuivis d'une partie de nos soldats furent taillez en pieces: & cependant ils acheverent de passer le fossé. Nostre cavalerie les cuida charger, ce qu'elle ne fist: car ce qui les en garda, c'estoit les arquebuzades, lesquelles leur avoient tué beaucoup de chevaux. Et quant aux Capitaines Gabarret & Baron firent une erreur: parce que, comme ils nous virent à ce fossé pelle melle, ils mirent pied à terre, prenans leurs picques, mais ils n'y purent arriver. Que si les corselets eussent peu cheminer, comme nos arquebuziers, je les eusse deffaits là, mais il n'estoit possible pour la pesanteur de leurs armes, & ainsi s'acheminèrent gagnant pays. Et comme ils furent près d'un petit pont de brique, je laissai

fai nos arquebuziers combattant tousjours , & courus à nostre cavalerie , qui estoit en trois troupes. M. de Cental menant la sienne , qui se tenoit tousjours à la largue des arquebuzades marchoit un peu devant , ou un peu à costé. Auquel dis ces paroles : *Ha M. de Cental , ne voulez-vous point charger ? Ne voyez-vous pas que les ennemis se sauvent , ils sont delà le pont : & incontinent gagneront le bois de Saint Fré ? Et s'ils se sauvent nous ne sommes dignes de porter jamais armes. Et quant à moi je les quitte dès maintenant.* Lequel me dist enragé de colere , qu'il ne tenoit point à lui : mais que j'allasse parler au Capitaine Mons. Ce que je fis , & lui commençai à dire ces mots : *Ha mon compagnon , faut-il que nous recevions ce jourd'hui une si grande honte , perdant si belle occasion , pource que vous autres gens à cheval ne voulez charger ?* Lequel me répondit , *que voulez-vous que fassions , vos corselets ne peuvent arriver au combat , voulez-vous que nous les combattions tous seuls ?* Sur quoi je lui respondis en jurant de colere , que je n'avois que faire des corselets , souhaitant de bon cœur , qu'ils fussent à Savillan , puisqu'ils ne pouvoient se joindre au combat. Il me dit , *allez parler à la premiere troupe , & cependant je m'avancerai.* J'y cou-

rus, & commençai à remonstrer aux Gentilshommes de M. de Termes, qu'il n'y avoit que neuf ou dix jours que nous avions combattu les Italiens : & à ceste heure que nous devions combattre les Espagnols pour acquérir plus grand honneur, faut-il qu'ils nous eschappent ? Lesquels me respondirent tous d'une voix. *Il ne tient point à nous, il ne tient point à nous.* Or je leur dis, s'ils me vouloient promettre de charger dès qu'ils verroient que j'aurois fait mettre les espées aux mains aux arquebuziers pour leur courir sus. Ce qu'ils m'accorderent à peine de leurs vies. Alors j'avois un mien neveu nommé (a) Serillac, qui de-

(a) . . . de Serillac étoit fils de Jean de Serillac, dont on a parlé, par conséquent neveu, à la mode de Bretagne, de Montluc.

Ce Serillac avoit un frère. Voici ce que dit à son sujet une lettre de Henri II au Maréchal de Brissac, datée de Fontainebleau, le 2 Juin 1553. « Serillac, » frère de l'Enseigne de Cipiere, tua sur le soir, près » la porte du logis du Roy, un des Capitaines appointés de M. l'Amiral, nommé Pierre Moreau, le » plus méchamment & malheureusement qu'il est possible ; de quoi Sa Majesté désire punition exemplaire » être faite, pour quelle cause il s'est retiré en Piémont ». Il recommande au Maréchal de tâcher de le faire prendre.

puis fust Lieutenant de M. de Cypierre (a) à Parme, & prins prisonnier avec lui, & depuis tué à Montepulsiante (b) en 1555, & à la vérité entre ces trente salades, il y avoit des meilleurs hommes, que M. de Termes eust en toute sa compagnie. Je dis audit Serillac, *Serillac tu es mon nepveu, mais si tu ne donnes le premier, je te désavoue, & dis que tu n'es point mon parent.* Alors il me dit promptement ces mots : *Si, je donnerai, mon oncle; vous le verrez tout à ceste heure :* & de fait baissa la veue pour donner, ensemble tous ses compagnons. Je leur criai qu'ils attendissent que je fusse à mes gens : alors je courus aux arquebuziers, & à mon arrivée leur dis, qu'il n'étoit plus question de tirer arquebuzades : car il falloit venir aux mains. Capitaines, mes compagnons, quand vous vous trouverez à telles nopces, pressez vos gens, parlez à l'un & à l'autre, remuez-vous : croyez que vous les

(a) Philbert de Marcilly, Comte de Cypierre, Gentilhomme du Mâconnois, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur d'Orléans, Gouverneur du Roi Charles IX, & premier Gentilhomme de sa Chambre, mort le 8 Septembre 1565; fut, selon M. de Thou, *un homme de bien & un grand Capitaine qui n'avoit rien plus à cœur que la gloire de son Maître & la tranquillité de l'Etat.*

(b) Montepulciano en Toscane.

rendrez

rendrez vaillans tout outre, quand ils ne le feroient qu'à demi. Tout à un coup ils mirent la main aux espées. Et comme le Capitaine Mons, qui étoit un peu en avant, & M. de Cental, qui estoit à costé, virent baisser la visiere à la premiere troupe & me virent courir aux arquebuziers, & en mesme instant les espées aux mains des soldats, ils cognerent bien que j'avois trouvé gens de bonne volonté, & commencerent à s'approcher. De ma part je mis pied à terre, prenant une halebarde à la main ( c'estoit mon arme ordinaire au combat ) & courusmes tous à corps perdu nous jeter sur les ennemis. Serillac tint sa promesse : car il donna devant, comme tous confesserent, son cheval fut tué à la teste des arquebusiers & des gens de cheval de sept arquebuzades. Tilladet, Lavit, Idrou, Monfelier (a), le Maurens, & les Masses (b), tous Gentilshommes Gascons, qui estoient en ceste troupe, compagnons dudit Serillac, chargerent du cul & de teste dans les gens à cheval, lesquels ils renverserent tous sur la teste des gens de pied. M. de Cental donna aussi par le flanc à travers des gens à cheval

(a) Il est probable que *Monfelier* est *Monfolés*.

(b) *Les Masses* sont certainement *les du Masses* (Béon), dont il a été fait mention ci-devant.



& des gens de pied. Le Capitaine Mons donna pareillement par l'autre costé : de sorte qu'ils furent renversés tous , tant ceux de pied que de cheval. Lors nous commençâmes à mener les mains ; y demeurant morts sur la place plus de quatre-vingt ou cent hommes. Rozalles , Capitaine d'une des deux compagnies de chevaux légers , se sauva lui cinquième , comme fit Dom Joan de Guibarre (a) maistre de camp , sur un Turc ( b ) , avec son page seulement , qui se trouva à cheval , pour ce qu'il avoit eu une arquebuzade à travers d'une main , dont il est demeuré estropiat , & cuide qu'il est encore vivant.

Voilà la vérité de ce combat , comme il fust fait , y ayant pour le jourd'hui beaucoup de Gentilshommes en vie qui s'y trouverent. Je n'en demande autre tesmoignage que le leur , pour sçavoir si j'ai failli d'un seul mot d'en escrire la vérité. M. de Cental mena prisonnier le Lieutenant du Comte Saint Martin , pource qu'un de ses gens l'avoit prins , quelques autres à pied & à cheval , qui estoient prisonniers de ses gens : & avec nous les Capitaines Agilere & Mandosse , le Lieutenant de Rozalles , celui qui portoit sa cornette , & celui qui portoit celle du Comte Saint Martin , non qu'ils eussent les drapeaux ,

(a) Guevara.

(b) Sur un cheval Turc.

& tout le demeurant des gens de pied & de cheval à Savillan. En dix jours toutes ces trois factions se firent, à sçavoir la défaite des Italiens, la mort du Comte Pedro d'Apport à Barges, & ceste-ci des Espagnols. Je veux donc dire, pource qu'il me touche, que si jamais Dieu a accompagné la fortune d'un homme, il a accompagné la mienne; car il ne s'en fallust d'un quart d'heure, que ne rencontrissions les Espagnols & les Italiens tous ensemble. Et croi fermement que si Dieu n'y eust mis la main, nous fussions esté défaits. Mais il nous envoya Cental, qui nous amusa bien à propos pour nous. Que si cela fust advenu on n'ouit jamais parler d'un plus furieux combat, que celui-là fust esté; car s'ils estoient braves & vaillans, nous ne leur devions rien. C'estoit une belle petite troupe que la nostre. Et pour ne laisser rien en arriere, je ne voudrois pas qu'on pensast que les corselets n'arrivassent au combat pour faute de cœur, n'y ayant autre chose qui les empêchast de s'avancer que la pesanteur de leurs armes; car nous avions à peine achevé, qu'ils arrivèrent au lieu du combat, maudissant leurs armes qui les avoient empêchez d'avoir part au gasteau.

Or ces trois compagnies & demie d'Espa-

gnols défaites, & les trois qui allerent à Fosfan, ce qui s'estoit retiré avec M. de Savoye & le Marquis de Guast, les deux mille Allemans & les deux mille Espagnols, qui estoient dans Carignan, furent cause que le camp de l'ennemy s'affoiblit fort : de sorte qu'au bout de quelque temps M. de Boieres se résolut, ayant M. de Tais, & de Saint Julien auprès de lui, d'affsembler toutes les forces qui étoient dans les garnisons pour dresser un camp volant, & me manda que je l'allasse trouver à Pignerol avec ma compagnie, les deux de M. de Carces, & celle du Comte de Landrian, Italien. Mandoit aussi à M. de Termes qu'il ne retînt que deux compagnies avec lui, sçavoir celle de Gabarret, & du Baron de Nicolas (a). La garnison estoit fort bonne, & furent bien aisés lesdits Gentishommes, que M. de Termes les priaist de demeurer avec lui. Je veux escrire ici un mot pour tenir en cervelle les Capitaines, & pour leur monstret qu'ils doivent penser à tous les inconveniens qui leur peuvent advenir, & de mesme aux remedes. M. de Termes vouloit exécuter une

(a) Dans la dernière édition de Montluc, on a confondu ce Baron de *Nicolas* avec le Colonel *Baron*, qui commandoit les Suisses : mais il n'y a rien dans le texte qui appuye cette conjecture des Editeurs. Montluc ne dit point que ce Baron de Nicolas ait été Colonel.

entreprinse à Castilholle, au Marquisat de Salusses, sur trois enseignes d'ennemis qui s'estoient mis en trois palais l'un auprès de l'autre, ayant bastionné les rues : tellement qu'ils pouvoient aller de l'un à l'autre : & pensoit ledit Seigneur faire d'une pierre deux coups. C'estoit qu'il m'accompagneroit jusques à Castilholle, & en emporteroit, avec deux pieces qu'il amenoit, les palais, & que de-là je m'en irois à Pignerol, & il s'en retourneroit à Savillan, menant les deux compagnies du Baron de Nicolas avec lui, pour lui servir d'escorte à ramener l'artillerie. Toute la compagnie des ennemis estoient logée à Pingues, Vinus & Vigon, & en deux ou trois autres places circonvoisines. Je n'estois point d'opinion d'exécuter ceste entreprinse, pource que les ennemis estoient si près dudit Castilholle, qu'en sept ou huit heures ils pouvoient venir à nous, & en autant de temps estre advertis. M. de Termes qui estoit desireux d'exécuter ceste entreprinse, ne voulut prendre en payement aucune raison que je lui en donnasse. Et mesmement qu'il n'y avoit pas quatre mois que Messieurs d'Auffun & de Saint Julien y avoient défait deux compagnies, & prins leurs Capitaines, où j'estois avec eux, d'autant qu'ils m'avoient demandé à M. de Botieres, & ma

compagnie quant & moi : & lui disois que c'estoient les mesmes Capitaines qui estoient sortis de prison , après avoir payé leur rançon , lesquels avoient cognu la faute , par laquelle ils s'estoient perdus , & y avoient bien remedié. Car depuis qu'un homme a fait une perte en un lieu , il a bien la teste grosse , s'il se trouve en mesme hazard , s'il n'y pourvoit , & ne se fait sage à ses despens. Aussi ai-je oui dire à de grands Capitaines , qu'il est besoing d'estre quelquefois battu , & d'avoir souffert quelque route : car on se fait sage par sa perte. Mais je me suis bien trouvé de ne l'avoir pas esté ; & aime mieux m'estre fait advisé aux dépens d'autrui , qu'aux miens.

Toutes mes remonstrances ne servirent de rien , & commençâmes à marcher sur l'entrée de la nuit , de sorte qu'une heure devant jour nous y arrivâmes. M. de Termes mit son artillerie à cent pas d'un des palais : le Baron de Nicolas s'offrit incontinent à la garder : & fallut que le Capitaine la Palu , le Comte de Landrian (a) & moi nous fissions

(a) François , Comte de Landriano , d'une Maison noble de Milan. On ne sçait si c'est de lui que parle Morigi , & dont il dit qu'il servit dès sa jeunesse l'Empereur Charles V dans les guerres de l'Allemagne , & que ce Prince le fit Conseiller de son Conseil d'Etat secret ; que Philippe , Roi d'Espagne , lui donna Pan-

le combat. Je gagnai l'un des palais, non celui que l'artillerie battoit : mais rompant les maisons d'une à autre, jusques à ce que je fis un trou audit palais, par lequel on me garda bien d'entrer (il me souvenoit de ce trou où j'avois esté si bien estrillé au voyage de Naples) qui fut cause que je mis le feu à une petite maison joignant icelui palais. Alors ils se retirèrent dans l'un des autres, ayant duré le combat jusques à trois heures après midi, sans que personne s'en messast que nos quatre compagnies. J'y perdis quinze ou seize soldats, M. de Carces autant ou plus, & le Comte de Landrian n'en demeura pas exempt. Et néantmoins nous les avions réduits à quitter l'autre que l'artillerie battoit, & se remettre au troisiéme. Et pource qu'il falloit des-

dimo dans le Duché de Milan, & l'admit dans son Conseil d'Etat & de guerre : qu'il fut ensuite Président du Royaume de Sicile ; & enfin Mestre de camp général de la Ligue formée entre les Princes Chrétiens contre Selim, Empereur des Turcs, en 1570., qui fut à peu près le tems de sa mort. Morigi dans tout ceci ne dit point que le Comte de Landriano ait servi la France. Ainsi nous ne pensons pas que ce soit là le Landriano dont il s'agit, d'autant plus qu'il étoit l'année suivante à la bataille de Cerisoles dans l'armée de l'Empereur, ainsi que le dit *Luca Contile dans la vie de César Maggi, fol. 145.*

murer deux portes, on ne fust point d'opinion de tenter plus avant la fortune : mais que M. de Termes s'en devoit retourner en diligence à Savillan, & moi tirer mon chemin avec les quatre compagnies droit à Pignerol, à mon grand regret ; car je voulois parachever, ou me perdre, & tout le demeurant de ma compagnie. On a toujours remarqué ce vice en moi, que j'ai esté trop opiniastre à un combat. Mais quoiqu'on die, je m'en suis plutôt bien que mal trouvé. Qui fust cause que M. de Termes condescendit à ne faire rien davantage, craignant d'y perdre quelque Capitaine, dont il en eust peu avoir reproche : pource que le Lieutenant du Roi n'avoit rien entendu de ceste entreprinse, & m'acheminai droit à Barges. Ainsy que je fus au bourg la nuit me surprint : il falloit encore que je passasse trois grandes milles de plaine, avant que je peusse arriver à Cabours, où je voulois repaistre, & y séjourner trois ou quatre heures : & estant à l'entrée de la plaine, je mandai au Capitaine Lienard ( qui estoit avec moi )

Morigi parle bien d'un autre Capitaine de cette Maison, appelé aussi François ; mais il ne fait que le nommer, sans dire s'il servoit l'Empereur ou la France, ni même s'il étoit contemporain de l'autre. ( *Nobiltà di Milano di Pavolo Morigi*, in-8°, 1619, p. 368. )

aller parler avec M. de Botieres pour son Capitaine, quel chemin y avoit jusques à Cabours (car je n'avois jamais esté en ce pays-là) lequel me dit que c'estoit une plaine : alors je fis alte, & commençai à discourir avec le Capitaine Lienard comme nous estions partis de Savillan le soir auparavant, & que en sept ou huit heures César de Naples pouvoit estre adverti de nostre partement, & que deux jours devant l'on sçavoit par tout Savillan que j'allois à Fignerol : dequoi aisément ledit César pouvoit estre adverti, & qu'il n'y avoit jusques à Vigon six ou sept milles, où estoit la plus grande partie de la cavalerie, ne pouvant passer ceste plaine sans courir un grand péril, & mesmement la nuit, qui n'a point de honte. Ledit Capitaine Lienard m'accordoit que tout cela pouvoit estre : toutesfois je n'avois autre chemin que celui là, sinon que je voulusse allonger de trois ou quatre milles, & passer le pas auprès de la source, ou il pensoit y avoir de l'eauë. Mes guides entendoient nostre discours, qui me dirent qu'il y avoit eauë jusques à demi cuisse. Je ne trouvai homme qui ne fust contraire à mon opinion, & moi contre l'opinion de tous, je tournai à main gauche, & prins le chemin droit à la montagne : & par bonne fortune je n'y trouvai



eaue que jusques au genouil, tellement que gaignasmes le long de la montagne, tirant droit à Barges, là où nous ne pensasmes arriver que ne fust la pointe du jour. Notez ce que nous fismes sans dormir : le jour que nous partismes, le soir nous ne dormismes point, la nuit nous nous mismes à cheminer, puis tout le long du jour à combattre les palais : & l'autre nuit après à cheminer jusques à Barges, qui font 48 heures. J'ai fait pareille traicte sans dormir cinq ou six fois en ma vie, & plusieurs fois en ai demeuré trente-six. Il faut, mes compagnons, de bonne heüre s'accoutumer à la peine & à pastir, sans dormir & sans manger, afin que vous trouvant au besoing, vous portiez cela patiemment.

Or mon opinion n'estoit pas vaine : car César de Naples (a) ayant esté adverti de

(a) Cesar Maggi (appelé César de Naples) étoit né dans cette ville d'une famille noble, mais si pauvre, que sa mère s'étant remariée en secondes nœces, il quitta la maison paternelle à l'âge de 17 ans pour aller chercher fortune. Etant arrivé à Rome, la pauvreté le contraignit d'entrer au service d'un Gentilhomme de cette ville. Il y resta peu de tems ; & se sentant du penchant pour la guerre, il s'enrôla à 18 ans au service des Vénitiens en qualité de soldat. Il passa depuis à celui du Duc d'Urbin, après s'être fait connoître & être devenu

nostre entreprinse, partit de Carmagnolle avec cinq cens arquebuziers à cheval, & print cinq cens chevaux à Vinus & à Vigon, & vint faire deux embuscades au milieu de la plaine, un jet d'arbaleste à costé de mon chemin, où il demeura toute la nuit. Et comme je fus arrivé à Barges un peu après le soleil levant, je m'estois mis à dormir, sur quoi j'ouis l'artillerie de Cabours qui leur tiroit en se retirant; car il falloit qu'ils passassent par le fauxbourg dudit Cabours. Je ne fus pas bien adverti de ceste embuscade, jusques à ce que trois jours après mon arrivée à Pignerol, M. de Botieres se mist en campagne, & allasmes droit à Vigon, pour forcer la cavalerie qui estoit dedans : car de gens

Officier; puis à celui du Pape, & enfin au service de l'Empereur Charles V & de Philippe II, son fils. Il y acquit beaucoup de réputation, & parvint par degrés aux grades supérieurs. Vers 1555, il fut fait Mestre de camp général & Gouverneur de Pavie, & peu de tems après, Général de l'artillerie en Lombardie & en Piémont. Il obtint aussi de l'Empereur le titre de Comte : c'est ce que j'apprends d'un Livre intitulé : *Historia de Fatti di Cesare Maggi da Napoli, raccolti da Luca Contile. Milano, 1565, in 8°.*

César de Naples étoit vigilant, subtil & entreprenant, mais peu heureux en ses entreprises. (Du Bellay, Livre VIII.)

à pied ils n'en avoient point avec eux, & gagnasmes les maisons qui sont auprès de la porte. Ce que n'ayant peu faire, nostre camp se retira à un mille de-là, & la nuit la cavallerie abandonna la ville secrètement : & au point du jour que nous y pensions aller donner l'assaut ( ayant fait venir M. de Bortieres deux canons de Pignerol ) n'y trouvâmes personne, ains la place vuide. Et de mesme en firent ceux de Vinus, de Pingues, & tous les autres se retirerent à Carmagnolle.

J'ai voulu discourir ceci & l'escire, pour esveiller les esprits aux Capitaines à bien considérer, que lorsqu'ils se trouveront en un tel affaire, ils compassent le temps que l'ennemi peut estre adverti, le temps aussi qu'il faut qu'ils ayent pour leur retraite. Et si vous trouvez que l'ennemi aye temps pour vous trouver sur les champs, & que vous ne soyez assez fort pour le combattre, pour la peine de trois ou quatre lieues davantage, ne laissez à deslourner vostre chemin : car il vaut mieux estre las, que prins ou mort. Il faut, mes Capitaines, que vous ayez non-seulement l'œil, mais aussi l'esprit au guet. C'est sur vostre vigilance que vostre troupe repose, songez à ce qui vous peut advenir, mesurant tousjours le temps, & prenant les

choses au pis, sans mépriser vostre ennemi. Si vous sçavez avec paroles allégres & joyeuses flatter le soldat & l'esveiller, lui représentant par fois le danger où le peu de séjour vous mettra, vous en ferez ce que vous voudrez : & sans lui donner loisir de dormir, vous le mettrez, & vous aussi, en lieu de seureté, sans engager vostre honneur, comme plusieurs que j'ai veu attraper couchez ( comme on dit ) à la Françoisse, ont fait. Nostre nation ne peut pastir longuement, comme fait l'Espagnole & l'Allemande. La faute n'en est pas à la nation, ni à nostre naturel, mais cela est la faute du Chef : je suis François impatient ( dit-on ) & encore Gascon, qui le surpasse d'impaticence & colere, comme je pense qu'il fait les autres en hardiesse ; mais si ai-je tousjours esté patient, & ai porté la peine autant qu'autre sçauroit faire. Et j'en ai veu plusieurs de mon temps, & autres que j'ai nourris, lesquels s'endurcissoient à la peine & au labour. Croyez, vous qui commandez aux armes, que si vous estes tels, vous en rendrez aussi vos soldats à la longue. Tant y a que si je n'en eusse ainsi usé, j'estois mort ou prins. Mais revenons à nostre propos.

Le lendemain nous allasmes passer la riviere du Pau, sur laquelle fismes un pont

de charrettes pour passer l'infanterie : car la cavalerie n'y avoit eue que jusques au ventre, & la passasmes toute la nuit. Et au point du jour je fus avec une troupe d'arquebuziers tout auprès de la ville, lorsque tout estoit presque passé. Je m'amufai à attaquer l'escarmouche, ayant quelques gens à cheval qui vindrent avec moi. César de Naples incontinent mit ses gens en ordre pour abandonner Carmagnolle, & commença à prendre son chemin, se retirant pour passer une riviere qu'il y a, & gagner Quiers. Et sans qu'il fallust que nostre cavalerie fist un grand cerne (a) pour passer les fossez, nous les eussions combattus, & peut-estre deffaits. Et pour ne mentir point, sans cela aussi, si l'on eust gueres voulu, je sçai bien qu'il ne tint point à nos compagnies, ni à M. de Tais. M. le Président Birague (b), s'il veut dire

(a) Un grand circuit.

(b) René de Birague, d'une noble & ancienne Maison de Milan, ayant été envoyé vers François I pour des affaires importantes, ce Prince le retint à son service, le pourvut d'une charge de Conseiller au Parlement, l'admit dans son Conseil Privé, & le fit par la suite premier Président du Sénat de Turin. Il avoit été marié; Charles IX le naturalisa, en 1565, ainsi qu'une fille unique qu'il avoit, & qui épousa depuis le Maréchal de Bourdillon.

la vérité, sçait bien à qui il tint, car il estoit alors au camp près M. de Botieres, & vid bien ce qu'on faisoit, & ce qu'on disoit : & sçait bien que je les suivis avec deux cens arquebuziers, tousjours tirant sur leur retraite plus d'un mille & demi : crevant de despit de veoir combien laschement on marchoit, qui monstroit bien qu'on n'en vouloit pas manger.

C'est une mauvaise chose quand le Chef craint de perdre. Qui va avec crainte, ne fera rien qui vaille. S'il n'y eust eu de plus grands que moi en ceste troupe, sans tant marchander, j'eusse fait comme du combat des Espagnols que j'avois deffaits, il n'y avoit que quinze jours. Il y eust beaucoup d'excuses de tous costez, pourquoi nous ne les avions combattus, & non-seulement là, mais partout le Piémont, où on parloit de nous ( Dieu le sçait ) fort honorablement. Après qu'on eust entendu la couillonade, autrement ne se peut-elle appeller, M. de Botieres n'estoit gueres content en soi-mesme. Mais je lairai ce propos pour en prendre un autre : aussi n'avoit-il pas grande créance, estoit mal

Il devint Chancelier à la mort du Chancelier de l'Hôpital, Cardinal, & Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit en 1578. Il mourut à Paris le 24 Novembre 1583 âgé de 77 ans.

obéi, & peu respecté. S'il y avoit de la faute de son costé, je m'en remets à ce qui en est. Il y en a assez en vie qui en peuvent parler mieux que moi : si estoit-il sage & bon Chevalier; mais Dieu n'a fait personne parfait de tous points.

Trois ou quatre jours après, arriva le Sieur Ludovic de Birague (29), qui proposa à M. de Botieres une entreprinse; qui estoit, que s'il vouloit laisser M. de Tais devers les quartiers de Boulongne ( où il estoit Gouverneur ) avec sept ou huit compagnies, qu'il lui bastoit de prendre Cassantin (a), S. Germain, S. Jago. Et pource que M. de Botieres estoit sur l'entreprinse de rompre le pont de Carignan, celle-ci estoit fort mal aisée à résoudre avant la rupture du pont. Or estoit arrivé M. de Termes avec sa compagnie, & les deux compagnies du Baron de Nicolas : & arresterent entre eux que M. de Tais s'en pouvoit aller avec le Seigneur Londiné, avec sept Enseignes, & qu'il en demeureroit encore cinq ou six, les trois compagnies de M. de Dros, qu'il avoit refaites, & sept ou huit autres Italiennes. Je n'ai pas bonne sou-

(a) A coup sûr *Crescentino*, petite place du Piémont à 8 lieues de Turin. *Casentino*, que le nom de *Cassantin* paroît indiquer, est un Bourg en Toscane.

venance si M. de Strossy estoit encore arrivé : c'estoient les siennes. Baste , nous faisons François ou Italiens, dix-huit Enseignes, sans les Suisses. Et fut arresté au Conseil, qu'avant que mettre la main à la rupture du pont, l'on verroit comme succéderoit l'entreprise dudit Seigneur Ludovic : car si elle succédoit mal, & qu'ils fussent deffaits, le Piémont demeueroit en péril. Mais quelques jours après nouvelles vindrent à M. de Botieres qu'ils avoient prins S. Germain, S. Jago, & trois ou quatre autres villotes fermées. Je ne veux oublier que M. de Tais vouloit m'emmener : de sorte qu'il y eust de la contestation ; mais M. de Botieres protesta de ne rompre le pont que je n'y fusse. M. de Termes, M. d'Auffun, le Président Birague, le Sieur Francisco Bernardin tenoient le mesme parti de M. de Botieres, & fus contraint de demeurer, à mon grand regret, ayant grand' envie d'aller avec ledit Seigneur de Tais, pource qu'il m'aimoit, & avoit grand' fiance en moi, autant que de Capitaine qui fust en la troupe, & qu'il cherchoit tousjours les lieux où les coups se donnoient. Lesdites nouvelles venues, se fit la délibération de la rupture du pont en ceste manière.

Il fut ordonné que j'irois avec cinq ou six



compagnies Gasconnes combattre les cent Allemans & les cent Espagnols , lesquels toute la nuit estoient en garde au bout du pont , depuis que nostre camp estoit à Pingues. A quoi je respondis , que je ne voulois tant de gens : car il falloit que je passasse par des lieux étroits ; & menant si grande troupe , feroit une si longue file , que la fixiesme partie n'arriveroit pas au combat. Bref , que je ne voulois que cent arquebuziers , & cent corselets , pour estre égaux aux ennemis ; espérant qu'avant que le jeu se passast , je ferois cognoistre que nostre nation valloit autant que celle des Allemans & Espagnols ; & que Boguedemar , la Palu , & quelque autre Capitaine qu'il y avoit ( dont ne me souvient du nom ) meneroient le demeurant de toute la troupe à trois cens pas de moi pour me secourir , si les ennemis sortoient de Carignan pour secourir les leurs. L'on remist cela à ma discrétion. Il y avoit une maison à main gauche du pont , & vis-à-vis , où il fut ordonné que les Italiens , qui pouvoient estre de douze ou quatorze Enseignes , iroient à cette maison pour me favoriser , si les ennemis sortoient , ou bien que M. de Dros avec lescdites compagnies , s'il estoit arrivé ( dont je n'en ai bonne mémoire : toutesfois je pense que non , & que

c'estoient les Italiens ) & M. de Botieres demeureroient à demi-mille de nous avec toute la cavalerie & les Suiffes qui estoient à Carmagnolle. Et le Capitaine Labardac, avec sa compagnie, viendroit par de-là la riviere avec deux canons pour tirer une volée ou deux à une maisonnette qui estoit au bout du pont de nostre costé, où les ennemis faisoient leur garde : & que M. de Salcede (a) ( qui s'estoit, n'agueres, venu rendre à nous ) entreprendroit de rompre le pont, avec 60 ou 80 payfans portant chacun une hache. Aufquels on bailleroit sept ou huit bateaux pour se mettre sous ledit pont, & couper les piliers non du tout, mais seulement en laisser de la grosseur de la jambe d'un homme : & comme cela seroit fait, on couperoit les longues pieces de bois qui tiennent le pont par dessus : & cela se séparant, les piliers feroient d'eux-mesmes, & se romproient; lui fut baillé aussi certains artifices à feu. On lui faisoit entendre qu'ils brusseroient les piliers,

(a) Pierre de Salcede, Gentilhomme Espagnol, allié à Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, Gouverneur de Vic, en Lorraine, au pays Messin; il fut tué à Paris au massacre de la S. Barthelemi, quoiqu'il fût Catholique. C'étoit le père de Nicolas Salcede, écartelé à Paris en 1582, pour avoir voulu empoisonner le Duc d'Alençon.

si on les y attachoit. Et comme chacun suivit son ordre, je m'en allai droit au pont, avec mes deux cens hommes choisis de toutes nos compagnies, la teste baissée; où je n'y sceus estre si-tost, que le canon n'eust tiré une volée à la maisonnette, & donné dedans, y tuant un Allemand, que j'y trouvai à mon arrivée, lequel n'estoit encore du tout mort. Et quoique ce fust la nuit, il faisoit une lune si claire, que l'on voyoit aisément depuis l'un bout jusques à l'autre, sauf que d'heure à autre il tomboit une nuée de broüillars de verglas durant aucunesfois demie heure, autrefois moins. Quand cela tomboit, on ne se voyoit à un pas l'un de l'autre.

Or, ou du coup du canon, ou du bruit que je faisois à la maison, n'estant à cent pas du pont, les ennemis prindrent la charge, & se retirerent vers Carignan. Je leur fis tirer quelques arquebuzades, mais je ne passai plus outre le bout du pont. Et en mesme instant arriva M. de Salcede au-dessous, avec ses payfans & ses bateaux; lequel de pleine arrivée attacha ses feux artificiels aux piliers; mais cela ne fut qu'autant de temps perdu: & fallust qu'il fist mettre ses gens à la hache. Ayant attaché leurs bateaux aufdits piliers, commencerent au bout où estoient les Suisses, venant tousjours droit à moi, qui

tenois le bout du pont du costé des ennemis. Ceste furie de payfans dura trois ou quatre heures à couper ; de sorte qu'encore que les piliers fussent de quatre en quatre, & bien gros, avant que nous eussions aucun empeschement, ils furent coupez jusques à l'endroit où j'estois. M. de Salcede en faisoit toujours réposer une troupe au bord de la riviere contre le tertre, où ils avoient fait faire un peu de feu, & d'heure en autre les changeoit. Pendant ces entrefaites, les ennemis envoyerent recognoistre par trente ou quarante arquebuziers, sur l'heure que le verglas tomboit, lesquels je ne peus appercevoir ni ouïr, qu'ils ne fussent à moins de quatre picques de moi, & tirerent à travers de nous. Ce fait, s'en retournerent tout incontinent : & si ne nous virent-ils pas, à l'occasion du verglas & broüillart. Or MM. de Termes & de Moneins (a) vindrent à

(a) Tristan de Monneins, Lieutenant du Roi de Navarre dans le pays de Labour, tué par la populace de Bordeaux dans une sédition au sujet de la Gabelle nouvellement établie en 1548. (*De Thou, Tome I, p. 341.*)

Monneins est une des six petites Baronnie de Béarn, possédée aujourd'hui par N... de Monneins, Comte de Tréville, Sénéchal de Navarre & Gouverneur du pays de Soule...

nous avec trois ou quatre chevaux, pour sçavoir que c'estoit de ces arquebuzades : puis envoyerent devers M. de Botieres, lui dire que ce n'estoit rien, & que nous n'avions point laissé pour cela l'exécution, & demurerent tous deux seuls avec moi. Et ne tarda pas une heure après que le verglas recommença à retomber, & revindrent les ennemis à nous : c'est à sçavoir six cens Espagnols choisis, & six cens Allemans picquiers, faisant son ordre le Seigneur Pierre Colonne en ceste maniere ( car je sceus tout depuis ) que deux cens arquebusiers viendroient la teste baissée droit à nous, choisis encore parmi les six cens, les autres quatre cens à leur queuë, à cent pas d'eux, & à deux cens pas dernier les six cens Allemans. Or avois-je mis les Capitaines qui menoient après moi les Enseignes, au dernier de moi deux cens pas contre une levée de fossé : & aucunesfois

Il est mention d'un Capitaine Monneins Protestant, dans la *vraie & entière Histoire des troubles de France, &c.* fol. 265, verso. Basle, 1572.

Le Capitaine Monneins avoit été Lieutenant de d'An delot. Il fut fait prisonnier au combat d'Arnai-le-Duc en 1570. *Idem*, fol. 416, recto.

Il s'appelloit François de Monneins, & fut tué au Massacre de S. Barthelemi. ( *De Thou*, Liv. LII.)

le Capitaine Favas, mon Lieutenant, venoit devers moi, & Boguedemar, voir ce que nous faisons, puis s'en retournoient à leur lieu. Du costé du pont devers les Suiffes, nous en avions rompu par adventure vingt pas, ayant commencé de couper par le dessus, & trouvasmes que comme le pont se sépara, il en tomba là quinze ou vingt pas, qui nous donna grande espérance. Cependant M. de Salcede faisoit toujours encore couper les piliers, non du tout, mais un peu davantage qu'au commencement, qui estoit cause qu'il avoit ses payfans départis en trois troupes, les uns dans les bateaux, d'autres sur le pont à couper les traverses, & dix ou douze qu'il y avoit auprès du feu. Comme Dieu veut aider les hommes, il nous monstra ceste nuit un vrai miracle. En premier lieu, les deux cens arquebusiers vindrent à moi, me trouvant en telle sorte, qu'à peine y eust soldat qui eust le feu sur la serpentine; car ils alloient par fois de dix à douze au feu des payfans, pour eschauffer un peu les mains, ayant deux sentinelles à cent pas de moi sur le chemin de la ville, me fiant que les Italiens y en missent de leur costé, car ils en estoient encore un peu plus près que moi; mais c'estoit à costé. Je ne sçai

comme ils firent : car je n'avois rien sinon mes deux sentinelles , qui coururent à moi : & comme nous estions à l'entrée de l'alarme , arriverent les Espagnols , crians *Espagne , Espagne* ; & tirerent sur nous tous les deux cens arquebuziers en un coup. MM. de Termes & de Moneins , qui estoient tous deux seuls & à cheval , s'encoururent auprès de M. de Botieres , qui avoit desjà veu le commencement du désordre. Et nottez que presque tous les deux cens hommes que j'avois au bout du pont se mirent en fuite droit aux Enseignes ; & tout à un coup les Enseignes se mirent aussi en fuite : & les Italiens qui estoient à main gauche en firent de mesme , lesquels ne s'arrestèrent qu'ils ne fussent à la teste de la cavalerie , où estoit M. de Botieres. Nostre mot estoit , *Saint-Pierre* , mais ne me servit de rien. Alors je commençai à crier , *Montluc , Montluc , meschans malheureux m'abandonnez vous ainsi ?* Et de fortune j'avois avec moi trente ou quarante jeunes Gentils-hommes , n'ayans encore poil de barbe. C'estoit la plus belle & brave jeunesse qui fust jamais veue en une petite compagnie. Ils pensoient que je m'enfuisse comme les autres , lesquels oyans mon cri , tournerent incontinent à moi : & sans attendre autre

chose, je charge droit où ils me tiroient, les arquebuzades nous passant au long des oreilles; mais de nous voir les uns les autres, n'estoit possible à cause du grand verglas qui tomboit avec une espede fumée parmi. Et en courant droit à eux, mes gens tirerent tout à un coup, criant aussi bien *France*, comme ils faisoient *Espagne*. Et ozerois affirmer à la vérité, que nous leur tirasmes les arquebuzades à moins de trois picques. De quoi leurs deux cens arquebuziers furent renversez sur les quatre cens, & le tout renversé sur les six cens Allemans: tellement que tout se mit en route & en fuite droit à la ville. Car ils ne nous pouvoient recognoistre. Je les suivis environ deux cens pas: & nous troubla le grand bruit que nostre camp faisoit ( je n'en ouïs jamais un pareil ), vous eussiez dit que tous estoient apoltez, s'entre appellans les uns aux autres. Ces grands criards ne sont pas pourtant les plus vaillans. Il y en a qui font les empressez; mais cependant pour un pas qu'ils avancent, en reculent deux. Ce grand bruit fut cause que je n'eus jamais cognoissance du désordre des ennemis, ni eux aussi du nostre, à cause des grands cris qu'ils faisoient à l'entrée, qui n'estoit qu'une fausse-porte auprès du chaf-



teau, où deux ou trois hommes seulement pouvoient passer de front : & ainsi m'en retournai au bout du pont, où je trouvai M. de Salcede tout seul, avec dix ou douze payfans de ceux qu'il rafraischiffoit : car les autres qui estoient dans les bateaux couperent leurs cordes, & s'enfuirent le long de la riviere droit à Montcallier. Ceux qui couppoient les traverses devers les Suiffes, laisserent leur coignées & haches sur le pont, se jettant dans l'eauë, où ils n'avoient l'eauë que jusques à la ceinture, pource qu'on n'estoit pas encore à la profondeur de la riviere. Les Suiffes qui ouirent ce grand bruit, se mirent à courir vers Carmagnolle, ayant opinion que nous & tout nostre camp estions en route, & prenans les deux canons, s'en allerent tant qu'ils peurent gagner Carmagnolle. J'envoyai un de mes soldats devers la fuite, pour sçavoir nouvelles du Capitaine Favas, mon Lieutenant, lequel il trouva ayant rassemblé trente ou quarante soldats, qui revenoit vers le pont, voir ce que j'estois devenu, pensant que fusse mort : & incontinent despescha devers Boguedemar, la Palu, & autres Capitaines qui avoient fait alte, ralliant une partie de leurs gens, les faisant marcher droit au pont à grande haste, disant

que j'avois repouffé les ennemis, lesquels incontinent se mirent au grand pas pour me venir trouver. Le Capitaine Favas arriva le premier tout deschiré & rompu, parce que les soldats à foule lui avoient passé dessus le ventre, comme il les pensoit rallier, lequel nous trouva M. de Salcede & moi au bout du pont, estans sur le propos de ce que devons faire. Et comme il arriva, nous compta ses fortunes, & de ses compagnons; & le voyant ainsi accoustré, tout nostre cas ne fut que risée; la huée de nostre camp dura plus d'une grande heure.

Les autres Capitaines estans arrivez, nous conclusmes d'achever de rompre le pont, ou d'y mourir. Et promptement je prins cinquante ou soixante soldats, M. de Salcede ses dix ou douze payfans qui lui estoient demeurez. J'ordonnai au Capitaine Favas, Boguedemar & la Palu, qu'ils demeurassent au bout du pont, & remissent les sentinelles jusques auprès de la ville. Je pensois que les Italiens fussent encor à la maison, & ordonnai au Capitaine Favas qu'il iroit lui-mesme la reconnoistre, voir s'ils y estoient; & à son retour, trouva que j'avois fait prendre les haches que les payfans avoient laissées sur le pont, à quinze ou vingt soldats, & avec

les dix ou douze payfans nous couppons les traverses dudit pont. Et estant arrivé le Capitaine Favas , nous dit n'y avoir trouvé personne. Ce qui nous euida mettre un peu à deviner ce que nous devions faire ; mais pour cela n'arrestâmes d'exécuter nostre premiere résolution. Et après que les cris furent passez , arriverent MM. de Termes & de Moneins , lesquels me commanderent de la part de M. de Botieres , que j'eusse à me retirer. Ledit Sieur de Moneins mit pied à terre , car M. de Termes ne pouvoit à cause de ses gouttes , & nous vint trouver , & vit que depuis le désordre nous avions fait tomber plus de trente pas du pont , & deux coupes que desja nous avions fait , & commençons à la troiefme , qui estoient à quinze ou vingt pas chacune. Lequel s'en retourna vers M. de Botieres , pour lui dire comme le tout estoit passé , ayant M. de Salcede perdu presque tous ses payfans ; mais que nos soldats avoient prins les haches , avec lesquelles ils faisoient merveilles de couper ; & que tous les Capitaines & soldats , M. de Salcede & moi nous estions résolus de mourir , plustost que de bouger de là qu'il ne fust coupé. Alors M. de Botieres envoya protester contre moi de la perte qui pourroit advenir contre son

Commandement. Ce que ledit Sieur de Moneins fit : & nous dit davantage que ledit Sieur de Botieres avoit commencé prendre son chemin pour s'en retourner, combien qu'il fist alte à un mille de nous. Ce que je croi qu'il faisoit, afin que je me retirasse : car il n'avoit pas faute de cœur, mais il craignoit tousjours de perdre. Celui qui est de ceste humeur se pourra conserver, mais non pas faire grand'conqueste. M. de Termes s'estoit arresté au bout du pont, comme il entendit que M. de Botieres s'acheminoit ; lequel Sieur ne retourna pas en arriere pour apporter ma responce avec M. de Moneins, mais manda incontinent à sa compagnie, qu'ils ne bougeassent d'où il les avoit laissés : & ainsi coupasmes tout le demeurant de la nuit, jusques à ce qu'il fust près d'une heure de jour, que nous nous acheminasmes jusques à la petite maisonnette qui estoit sur le tertre. M. de Moneins retourna encore à nous à point nommé, lorsque le dernier coup de hache se donnoit, & M. de Termes courut à sa compagnie pour l'avancer un peu devers nous, afin de favoriser nostre retraite : M. de Moneins courut aussi vers M. de Botieres, lequel il trouva attendant son retour ; de sorte que nous nous retirasmes sans em-

peschement aucun, ayant osté aux ennemis une grande commodité. Or ai-je voulu mettre ceci par escrit, non pour me louer d'une grande hardiesse, mais seulement pour montrer à tout le monde comme Dieu a conduit ma fortune. Je n'estois pas si fol ni si vaillant, que si j'eusse peu voir les ennemis, je ne me fusse retiré; & peut-estre eusse fui comme les autres. Ce seroit témérité, & non hardiesse. Il n'est pas mal séant d'avoir peur, quand il y a grande occasion: car avec 30 ou 40 hommes, je n'eusse pas esté si mal advisé d'attendre le combat.

En ceci les Capitaines pourront estre instruits de ne prendre jamais fuite, ou pour parler plus honnestement, une hastive retraite, sans avoir recogneu qui les doit chasser: & encore le voyant, chercher les remedes pour résister jusques à ce qu'ils n'y voyent plus ordre. Car après que tout ce que Dieu a mis aux hommes y est employé, alors la fuite n'est pas honteuse, ni vilaine. Capitaines, mes compagnons, croyez que si vous n'y employez le tout, chascun dira, & ceux mesmes qui auront fui avec vous, s'il eust fait ceci, s'il eust fait cela, le malheur ne fust point advenu; la chose eust mieux succédé. Et tel en brave & parle plus haut, qui fuit,

peut estre le premier. Et voilà l'honneur d'un homme de bien ( pour bien vaillant qu'il soit ) en dispute de tout le monde. Quand il ne s'y peut rien plus , il ne faut estre opiniastre , ains céder à la fortune ; laquelle ne rit pas tousjours. On n'est pas moins digne de blasme lorsqu'on se pert, se pouvant retirer de la meslée , & qu'on se voit perdu, que si du premier coup on prenoit la fuite. L'un est toutesfois plus vilain que l'autre : l'un vous fait estimer mal-advisé & de peu d'entendement , & l'autre poltron & couard. Il faut éviter & l'une & l'autre extrémité. Il faut venir à ces folles & désespérées résolutions, lorsque vous vous voyez tombez ès mains d'un impitoyable ennemi , & sans merci ; c'est - là où il faut crever & vendre bien cher vostre peau. Un désespéré en vaut dix. Mais fuir, comme on fist, sans voir qui vous chasse, cela est honteux & indigne d'un bon cœur. Il est vrai qu'on accuse le François d'une chose, *c'est qu'il fuit, & combat par compagnie.* Aussi font bien les autres : *de toutes tailles bons ouvriers.* Or après que la place fut rendue, je vous dirai comme nous sceusmes le désordre des ennemis. Ce fut par les gens mesmes de Carignan, & par la bouche propre du Seigneur Pierre Colonne,

qui me le compta à Sufanne , en la présence du Capitaine Renouard , qui l'amenoit au Roi , par le commandement de M. d'Anguien , comme la capitulation portoit après la bataille de Serizolles , que je vous conterai en son lieu.

Ceste rupture du pont ne fut faite sans grande considération : car bientôt après les ennemis commencerent à partir, ne pouvant avoir aucun rafraichissement de Quiers , comme ils avoient paravant de nuit à autre. Et ayant entendu MM. de Tais , & le Seigneur Ludovic de Birague le succès de l'entreprise du pont , manderent à M. de Botieres , que s'il vouloit venir ès quartiers où ils estoient , qu'ils pensoient qu'on emporteroit Yvrée. Surquoi M. de Botieres & son Conseil furent d'opinion qu'il y devoit aller , & laisser garnison à Pingues , Vinus , Vigon , & autres lieux plus proches de Carignan. Et me semble que M. d'Auffun y demeura Chef , avec douze ou quatorze Enseignes Italiennes , & trois ou quatre des nostres , sa compagnie , & quelques autres de gens à cheval , desquelles ne me souvient. Les ennemis n'avoient nul homme à cheval dans Carignan , qui estoit cause qu'ils estoient tenus à l'estroit d'un costé & d'autre.

Et parut

Et partit M. de Botieres avec Messieurs de Termes, de Saint-Julien, Président Birague & Sieur Mauré : & allâmes nous réunir ensemble à Saint-Jago, & S. Germain : puis nous acheminâmes devant Yvrée, où ne fîmes rien, pour ce qu'il ne fust possible de rompre la chaussée de l'eau. Que si elle se fust peu rompre, nous estions dedans, d'autant que par ce costé-là il n'y a forteresse autre que la riviere, & fûmes contraints d'aller assiéger Saint-Martin, lequel nous prîmes par composition, ayant enduré deux ou trois cens coups de canons, & autres places ès environs de là. Ainsi que nous en retournions vers Chivas pendant le siege d'Yvrée, M. de Botieres eust advis, que M. d'Anguien venoit pour commander en son lieu. Le Roi estoit mal content de lui, de ce qu'il avoit avec tant de loisir laissé fortifier Carignan, avec d'autres occasions particulieres. Il faut cheminer bien droit, pour contenter tout le monde. Ledit Sieur de Botieres ( a ) en fust fort fasché,

( a ) On a vu dans les Mémoires de Martin du Bellay, Livre X, que Boutieres, sous prétexte de mener une escorte au Comte d'Anguien son successeur, leva le siege d'Yvrée & conduisit l'armée entière audevant du jeune Prince. Montluc semble révoquer en doute cette anecdote : mais le témoignage de tous les Historiens la



242 MÉM. DE MESS. BLAISE DE MONLUC.

& disoit-on que par despit il avoit quitté Yvrée, laquelle à la longue il eust prins ; mais je ne le croi pas. Tant y a que M. d'Anguyen arriva amenant pour renfort sept compagnies de Suisses, qu'un Colonel nommé le Baron commandoit. Et croi que ce fust à cest'heure-là que M. de Dros vint avec sept ou huit Enseignes de Provenceaux ou Italiens. M. de Boutieres se retira en sa maison en Dauphiné. Il y a bien des affaires en ce monde, & ceux qui ont de grandes charges ne sont pas sans peine ; car s'ils hazardent trop & qu'ils perdent, les voilà mal estimez & jugez pour fols & mal advisez : s'ils sont longs & lents on se mocque, voire le tient-on à couardise : les sages tiendront un entre - deux. Mais cependant nos Maistres ne se payent point de ces discours, ils veulent qu'on fasse bien leurs affaires. Tel caquete des autres, que s'il y estoit se trouveroit bien empesché.

confirme. Boutieres en se démettant du commandement ne put cacher son humeur : mais la conduite qu'il tint à la bataille de Cerifolles doit lui faire pardonner cette boutade : nous y reviendrons.

*Fin du premier Livre.*

# M É M O I R E S

D E M E S S I R E

BLAISE DE MONTLUC,  
MARÉCHAL DE FRANCE.

L I V R E S E C O N D ,

*Commençant en 1544, & finissant en 1553.*

[1544] **A** LA venue de ce brave & genereux Prince, lequel promettoit beaucoup de lui, pour estre doié d'infinies bonnes parties, estant doux, humain, vaillant, sage & liberal; tous nos François & nos partisans s'esjouirent beaucoup, & moi particulierement, parce qu'il m'aimoit & estimoit plus que je ne méritois. Après qu'il eust recogneu ses forces, ses munitions & les places que nous tenions, & qu'il eust pourveu au tout au moins mal qu'il eust peu; vers le commencement de Mars il me depescha devers le Roi, pour l'advertir du tout, & comme le Marquis de Guast dresseoit une grande armée, & qu'il lui venoit nouveaux Allemands de renfort, & le Prince de Salerne venoit aussi du costé de Naples, qui menoit six ou sept mille Italiens. C'estoit au temps

que l'Empereur & le Roi d'Angleterre s'estoient accordez & avoient fait Ligue pour entrer dans le Royaume de France, lequel ils avoient partagé. Je demurai à la Cour près de trois semaines (a), m'estant acquitté de ma charge, qui estoit en somme de demander quelque secours, & congé de donner une bataille. Et sur la fin dudit mois arriverent des lettres au Roi de la part de M. d'Anguien, par lesquelles il advertissoit comme estoit arrivé à Milan sept mille Allemans, lesquels estoient les meilleurs que l'Empereur eust devant Landrecy, où il y avoit sept régimens. Mais il ne peut combattre lors le Roi, & il commanda à tous les sept Colonels de choisir mille hommes chacun de leurs troupes, leur faisant laisser leurs Lieutenans pour tenir leurs régimens prests. Et ainsi les envoya en Italie se joindre avec le Marquis

(a) Nous avons déjà remarqué dans notre édition des Mémoires de du Bellay, que du Bellay se tait sur le nom de celui que le Duc d'Anguien chargea de cette mission, & que le Maréchal de Vieilleville l'attribue à un Gentilhomme nommé Blainville. Mais quelle qu'ait été la jactance qu'on reproche à Montluc, auroit-il osé entrer dans tous les détails qui suivent, s'ils n'eussent pas été conformes à la vérité ? aussi tous nos Historiens ont-ils adopté le récit qu'il en fait.

de Guast. Et supplioit M. d'Anguien Sa Majesté, de me renvoyer incontinent devers lui, avec priere de me faire quelque bien pour récompense de mes services, & pour m'encourager à faire mieux. Sadite Majesté me donna un état de Gentil-homme (1) servant, (en ce temps-là ce n'estoit pas peu de chose, ni à si bon marché comme à ceste heure) & me fist servir à son disner, me commandant qu'après le disner je fusse prest pour m'en retourner en Piedmont : ce que je fis. Et sur le midi M. l'Admiral d'Annebaut me manda aller trouver le Roi, qui estoit desja entré en son Conseil, là où assistoient M. de S. Pol, M. l'Admiral, M. le Grand - Escuyer Galliot (a), M. de Boissy (b), qui depuis

(a) Jacques Ricard de Genouillac, dit Galiot, Seigneur d'Acier en Quercy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sénéchal d'Armagnac, Gouverneur de Languedoc, Grand-Maître de l'artillerie & Grand-Ecuyer de France, mort en 1546.

(b) Claude Gouffier, Duc de Roannez, Marquis de Boisy, Grand-Ecuyer de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Capitaine de la première Compagnie des 100 Gentilshommes de sa Maison, & de 50 hommes d'armes. Il étoit fils d'Artus Gouffier, Grand-Maître de France, & neveu de l'Amiral de Bonnivet tué à la bataille de Pavie. Il mourut fort âgé en 1570. (*Hist. Généal.*, Tome V.)

a esté Grand-Escuyer, & deux ou trois autres desquels il ne me souvient, & Mgr. le Dauphin, qui estoit debout derriere la chaire du Roi. Et n'y avoit assis que le Roi, M. de Saint-Pol près de lui, M. l'Admiral de l'autre costé de la table vis-à-vis dudit Sieur de Saint-Pol. Et comme je fus dans la chambre, le Roi me dit : *Montluc, je veux que vous retourniez en Piedmont, porter ma délibération, & de mon Conseil à M. d'Anguien: & veux que vous entendiez ici la difficulté que nous faisons, pour ne lui pouvoir bailler congé de donner bataille, comme il demande.* Et sur ce commanda à M. de Saint-Pol de parler.

« Alors ledit Sieur de Saint-Pol proposa  
 » l'entreprise de l'Empereur & du Roi d'An-  
 » gleterre, lesquels dans cinq ou six sepmai-  
 » nes avoient résolu entrer dans le Royaume:  
 » l'un par un costé, & l'autre par l'autre:  
 » & que si M. d'Anguien perdoit la bataille,  
 » le Royaume seroit en peril d'estre perdu:  
 » pource que toute l'espérance du Roi, quant  
 » aux gens de pied, estoit aux compagnies  
 » qu'il y avoit en Piedmont: & qu'en France  
 » il n'avoit que gens nouveaux & legion-  
 » naires: estant beaucoup meilleur & plus  
 » asseuré de conserver le Royaume, que non  
 » le Piedmont, auquel falloit seulement se

» tenir sur la deffensive , fans mettre rien au  
 » hazard d'une bataille , la perte de laquelle  
 » perdrait non-seulement le Piedmont , mais  
 » mettroit le pied à l'ennemi en France  
 » de ce costé-là. » M. l'Admiral en dit de  
 mesme , & tous les autres aussi , discourant  
 chacun comme il lui plaisoit. Je trepignois  
 de parler : & voulant interrompre lorsque  
 M. Galliot opinoit , M. de Saint-Pol me fit  
 signe de la main , & me dit , *tout beau , tout  
 beau* : ce qui me fit taire , & vis que le  
 Roi se print à rire. Mgr. le Dauphin n'o-  
 pina point , & croi que c'estoit la coustume ,  
 mais le Roi l'y fit assister , afin qu'il apprint :  
 car devant ces Princes il y a tousjours de  
 belles opinions , non pas tousjours bonnes.  
 On ne parle pas à demi , & tousjours à l'hu-  
 meur du Maistre. Je ne ferois pas bon là ,  
 car je dis tousjours ce qu'il m'en semble.  
 Alors le Roi me dit ces mots : *Avez-vous  
 bien entendu , Montluc , les raisons qui m'es-  
 meuvent à ne donner congé à M. d'Anguien  
 de combattre , & de rien hazarder ?* Je lui  
 respondis , *que je l'avois bien entendu ; mais  
 que s'il plaisoit à Sa Majesté me permettre  
 de lui en dire mon avis , je le ferois fort  
 volontiers , non que pour ce , Sa Majesté en fist  
 autre chose , sinon ce qu'elle & son Conseil*

*en avoient déterminé. Sa Majesté me dit qu'il le vouloit, & que je lui en disse librement ce que m'en sembloit. Alors je commençai en cette maniere, il m'en souvient, comme s'il n'y avoit que trois jours : Dieu m'a donné une grande mémoire en ces choses, dont je le remercie ; car encore ce m'est grand contentement à présent, qu'il ne me reste rien plus de me ressouvenir de mes fortunes pour les descrire au vrai, sans rien adjouster ; car soit le bien, soit le mal, je le veux dire.*

« Sire, je me tiens bienheureux, tant de  
» ce qu'il vous plaist que je vous die mon  
» advis sur cette délibération, qui a esté  
» tenue en vostre Conseil, que parce aussi  
» que j'ai à parler devant un Roi Soldat,  
» & non devant un Roi qui n'a jamais esté  
» en guerre. Avant qu'estre appellé à cette  
» grande charge que Dieu vous a donnée,  
» & depuis, vous avez autant cherché la  
» fortune de la guerre, que Roi qui jamais  
» ait esté en France, sans avoir espargné  
» vostre personne non plus que le moindre  
» Gentil-homme. Doncques ne dois-je  
» craindre, puisque j'ai à parler à un Roi  
» Soldat ? (Mgr le Dauphin qui estoit der-  
» riere la chaire du Roi, & vis-à-vis de

» moi, me faisoit signe de la teste, qui me  
 » fit penser qu'il vouloit que je parlasse har-  
 » diment, ce qui me donnoit plus de har-  
 » dieffe, de laquelle je n'ai jamais eu faute,  
 » car la crainte ne me ferma jamais la bouche)  
 » Sire, dis-je, nous sommes de cinq à six  
 » mille Gascons, comptez; car vous sçavez  
 » que jamais les compagnies ne sont du tout  
 » complètes, aussi tout ne se peut jamais  
 » trouver à la bataille; mais j'estime que  
 » nous ferons cinq mille cinq ou six cens  
 » Gascons comptez, & de cela je vous en  
 » responds sur mon honneur: tous Capitai-  
 » nes & soldats vous baillerons nos noms,  
 » & les lieux d'où nous sommes, & vous  
 » obligerons nos testes, que tous combat-  
 » trons le jour de la bataille, s'il vous plaist  
 » de l'accorder, & nous donner congé de  
 » combattre. C'est chose que nous attendons  
 » & desirons il y a long-temps, sans tant  
 » conñiller. Croyez, Sire, qu'au monde il  
 » n'y a point de soldats plus résolus que  
 » ceux-là, ils ne desirent que de mener les  
 » mains. Il y a d'ailleurs treize Enseignes  
 » de Suiffes. Je connois les six de Saint-  
 » Julien mieux que celles du Baron lesquelles  
 » Fourly (a) commande. J'ai veu faire la  
 (a) Guillaume Frulich. (*Voyez la Note du dixième*



» montre à toutes. Il y peut avoir autant  
 » d'hommes comptez parmi eux que parmi  
 » nous. Ils vous feront pareille promesse  
 » que nous, qui sommes vos sujets, & vous  
 » enverront les noms de tous pour les en-  
 » voyer à leurs cantons, afin que s'il y en  
 » a quelqu'un qui ne fasse son devoir, qu'il  
 » soit dégradé des armes. C'est chose à la-  
 » quelle ils se veulent sous-mettre, comme  
 » ils m'ont asseuré à mon départ. Et puisque  
 » c'est une mesme nation, je crois que ceux  
 » du Baron n'en feront pas moins. Vostre Ma-  
 » jesté les a peu cognoistre à Landreci. Voilà  
 » donc, Sire, neuf mille hommes ou plus,  
 » desquels vous pouvez faire estat, & vous  
 » asseurer qu'ils combattront jusques au der-  
 » nier soupir de leurs vies. Quant aux Ita-  
 » liens & Provenceaux qui sont avec M. de  
 » Cros (a), & aussi des Gruyens (b), qui  
 » nous sont venus trouver devant Yvrée,  
 » je ne vous en asseurerai pas; mais j'espere  
 » qu'ils feront tous aussi bien que nous,  
 » mesmement quand ils nous verront mener

*Livre de du Bellay, Tome XXI de cette Collection, p. 127.)*

(a) Le Seigneur d'Escros, du Comté de Nice, Colonel de 10 Enseignes Italiennes. (*Du Bellay, Liv. X.*)

(b) *Gruyeriens*, & non pas *Gruyens*.

» les mains. ( Je levois lors le bras en haut ,  
» comme si c'estoit pour frapper , dont le  
» Roi se souf-rioit. ) Vous devez aussi avoir  
» quatre cens hommes d'armes en Piedmont ,  
» desquels il s'y en trouvera bien trois cens ,  
» & autant d'archiers qui sont en mesme  
» volonté que nous. Vous y avez , Sire ,  
» quatre Capitaines de chevaux legers , qui  
» sont Messieurs de Termes , d'Auffun , Fran-  
» cisco Bernardin , & Mauré , chacun des-  
» quels doit avoir deux cens chevaux legers ,  
» & entre tous quatre ils vous serviront de  
» cinq à six cens chevaux. Tous lesquels  
» desirent faire paroistre l'envie qu'ils ont  
» de vous faire service. Je sçais ce qu'ils  
» valent & cognois leur courage. » Le Roi  
lors s'esmeut un peu de ce que toutes les  
compagnies de la gendarmerie , ni celles des  
chevaux legers n'estoient complectes ; mais  
je lui dis qu'il estoit impossible ; & qu'il y  
en avoit qui avoient obtenu congé de leurs  
Capitaines pour aller à leurs maisons se ra-  
fraischir , & d'autres estoient malades ; mais  
que-s'il plaisoit à Sa Majesté donner congé  
aux Gentils-hommes qui le lui demanderoient  
pour se trouver à la bataille , ils suppliroient  
bien au deffaut qui pourroient estre esdites  
compagnies. « Puis doncques , Sire , dis-je

lors , continuant mon propos , « que je suis  
» si heureux de parler devant un Roi Soldat ,  
» qui voulez-vous qui tuë dix mille hommes ,  
» & mille ou douze cens chevaux, tous résolus  
» de mourir ou de vaincre ; telles gens que  
» cela ne se deffont pas ainsi : ce ne sont pas  
» des apprentifs. Nous avons souvent sans  
» advantage attaqué l'ennemi , & l'avons le  
» plus souvent battu. J'oserois dire que si  
» nous avions tous un bras lié , il ne seroit  
» encore en la puissance de l'armée ennemie  
» de nous tuer de tout un jour , sans perte  
» de la plus grand part de leurs gens , &  
» des meilleurs hommes. Pensez donc quand  
» nous aurons les deux bras libres , & le  
» fer en la main , s'il sera aisé & facile de  
» nous battre. Certes, Sire , j'ai appris des  
» sages Capitaines pour les avoir oui dis-  
» courir , qu'une armée composée de douze  
» à quinze mille hommes , est bastante d'en  
» affronter une de trente mille ; car ce n'est  
» pas le grand nombre qui vainc , c'est le  
» bon cœur. Un jour de bataille la moitié  
» ne combat pas. Nous n'en voulons pas  
» davantage : laissez faire à nous. » Mgr. le  
Dauphin s'en rioit derriere la chaire du Roi,  
continuant tousjours à me faire signe de la  
tête; car à ma mine il sembloit que je fusse

desja au combat. « Non, non, Sire, ces  
 » gens ne sont pas pour estre deffaits, si  
 » Messieurs, qui en parlent, les avoient veus  
 » en besongne, ils changeroient d'avis, &  
 » vous aussi : ce ne sont pas des soldats pour  
 » reposer dans une garnison, ils demandent  
 » l'ennemi, & veulent montrer leur valeur ;  
 » ils vous demandent permission de combat-  
 » tre : si vous les refusez vous leur osterez le  
 » courage, & ferez cause que celui de vostre  
 » ennemi s'enflera. Peu-à-peu vostre armée se  
 » deffera. A ce que j'ai entendu, Sire, tout ce  
 » qui esmeut Messieurs, qui ont opiné devant  
 » Vostre Majesté, est la crainte d'une perte; ils  
 » ne disent autre chose si ce n'est : *Si nous per-*  
 » *dons, si nous perdons ?* Je n'ai oui personne  
 » d'eux qui aie jamais dit : *Si nous gagnons,*  
 » *si nous gagnons, quel grand bien nous ad-*  
 » *viendra ?* Pour Dieu, Sire, ne craignez  
 » de nous accorder nostre requeste, & que je  
 » ne m'en retourne pas avec ceste honte,  
 » qu'on die que vous avez peur de mettre  
 » le hazard d'une bataille entre nos mains,  
 » qui vous offrons volontiers & de bon cœur  
 » nostre vie ». Le Roi qui m'avoit fort bien  
 escouté, & qui prenoit plaisir à voir mon  
 impatience, tourna les yeux devers M. de  
 Saint-Pol; lequel lui dit alors : *Monsieur,*

*voudriez vous bien changer d'opinion pour le dire de ce fol , qui ne se soucie que de combattre , & n'a nulle consideration du malheur que ce vous seroit , si nous perdions la bataille ? C'est chose trop importante pour la remettre à la cervelle d'un jeune Gascon. Alors je lui répondis ce mesme mot : « Monsieur, » assurez - vous que je ne suis point brave , ni si écervelé que vous me pensez. » Je ne dis point ceci pour braverie ; car » s'il vous souvient de tous les advertissemens que le Roi à eu depuis que nous » sommes retournez de Perpignan en Piedmont, vous trouverez qu'à pied ou à cheval où nous avons trouvez les ennemis, » nous les avons tousjours battus : si ce n'est » lorsque M. d'Auffun fut rompu, lequel ne » se perdist que pour avoir combattu à la teste d'un camp , ce qu'un bon Capitaine » ne doit jamais faire. Il n'y a pas encore » trois mois, vous l'avez entendu , car tout » le monde le sçait, les deux beaux combats, que nous fîmes à pied & à cheval » en la plaine vis-à-vis de Saint-Fré, contre » les Italiens premierement, & puis contre » les Espagnols en dix jours : ayant M. d'Auffun, quinze jours avant qu'il fut prins, » combattu & deffait toute une compagnie*

» d'Allemans. Regardez donc nous qui som-  
 » mes en cœur & eux en peur, nous qui  
 » sommes vainqueurs, & eux vaincus, nous  
 » qui les desestimons cependant qu'ils nous  
 » craignent, quelle difference il y a d'eux  
 » à nous? Quand fera-ce doncques que vous  
 » voulez que le Roi baille congé de com-  
 » battre, sinon lorsque nous sommes en l'estat  
 » auquel nous nous trouvons à présent en  
 » Piedmont? Ce ne sera pas quand nous au-  
 » rons été battus, qu'il le doive faire; mais  
 » à présent que nous sommes coustumiers  
 » de les battre. Il ne nous faut faire autre  
 » chose, sinon de bien adviser de ne les  
 » aller assaillir dans un fort, comme nous  
 » fîmes à la Bicocque. Mais M. d'Anguien a  
 » trop de bons & de vieux Capitaines, pour  
 » faire une telle erreur, & ne sera question  
 » sinon de chercher le moyen de les trouver  
 » en campagne rase, où il n'y ait haie,  
 » ni fossé, qui nous puisse garder de venir  
 » aux mains: & alors, Sire, vous entendrez  
 » des plus furieux combats, que jamais ayent  
 » euez. Et vous supplie très-humblement  
 » ne vous attendre à autre chose sinon d'a-  
 » voir nouvelles de la victoire. Et si Dieu  
 » nous fait la grace de la gagner (comme  
 » je me tiens assure que nous ferons) vous

» arresterez l'Empereur & le Roi d'Angle-  
 » terre sur le cul, & ne sçauront quel parti  
 » prendre. » Mgr. le Dauphin continuoit  
 plus fort en riant à me faire signe, qui  
 me donnoit encore une grande hardiesse  
 de parler : tous les autres parloient & di-  
 foient que le Roi ne se devoit aucunement  
 arrester à mes paroles. M. l'Admiral ne dit  
 jamais mot ; mais se sous-rioit, & croi qu'il  
 s'estoit apperceu des signes que Mgr. le  
 Dauphin me faisoit, estant presque vis-à-vis  
 l'un de l'autre. M. de Saint Pol recharge  
 encore, disant au Roi : *Quoi, Monsieur,*  
*il semble que vous voulez changer d'opinion,*  
*& vous attendre aux paroles de ce fol enragé ?*  
 Auquel le Roi respondit, disant : *Foi de*  
*Gentil-homme, mon cousin, il m'a dit de si*  
*grandes raisons, & me represente si bien le*  
*bon cœur de mes gens, que je ne sçais que*  
*faire.* Lors ledit Seigneur de Saint-Pol lui  
 dit : *Je vois bien que vous estes desja tourné*  
 (Il ne pouvoit voir les signes que Mgr. le  
 Dauphin me faisoit comme faisoit M. l'Admi-  
 ral ; car il avoit le dos tourné à lui). Sur quoi  
 le Roi adressant la parole audit Sieur Admiral  
 lui demanda, qu'est-ce que lui en sembloit.  
 M. l'Admiral se print encore à souffrire, & lui  
 respondit ; *Sire, voulez-vous dire la verité ?*

vous

vous avez belle envie de leur donner congé de combattre. Je ne vous assurerai pas s'ils combattent, du gain ni de la perte, car il n'y a que Dieu qui le puisse sçavoir ; mais je vous obligerai bien ma vie & mon honneur que tous ceux-là qu'il vous a nommez combattront & en gens de bien, car je sçais ce qu'ils valent pour les avoir commandez. Faites une chose, nous cognoissons bien que vous estes à demi-gagné, & que vous penchez plus du costé du combat, qu'au contraire ; faites vostre requeste à Dieu & le priez qu'à ce coup vous veuille aider & conseiller ce que vous devez faire. Alors le Roi leva les yeux au Ciel, & joignant les mains jettant le bonnet sur la table, dit : *Mon Dieu je te supplie, qu'il te plaise me donner aujourd'hui le conseil de ce que je dois faire pour la conservation de mon Royaume : & que le tout soit à ton honneur & à ta gloire.* Sur quoi M. l'Admiral lui demanda, *Sire, quelle opinion vous prend-il à présent ?* Le Roi après avoir demeuré quelque peu se tourna vers moi, disant comme en s'escriant : *Qu'ils combattent, qu'ils combattent. Or doncques il n'en faut plus parler,* dit M. l'Admiral, *si vous perdez, vous seul serez cause de la perte, & si vous gagnez, pareillement : & tout seul en*



aurez le contentement en ayant donné seul le congé. Alors le Roi & tous se leyerent, & moi je tressaillois d'aïse. Sa Majesté se mit à parler avec M. l'Admiral pour ma despesche, & pour donner ordre au payement, dont nous avions faite. M. de Saint-Pol m'accosta & me disoit en riant : *Fol enragé, tu seras cause du plus grand bien qu'il pourroit venir au Roi, ou du plus grand mal.* Ledit Sieur de Saint-Pol ne m'avoit rien dit pour haine qu'il me portast; car il m'aimoit autant que Capitaine de France, & de longue main, m'ayant cognu du temps que j'estois à M. le Marechal de Foix : & me dit encore qu'il falloit bien que je parlasse à tous les Capitaines & soldats, & que la grande fiance & estime que le Roi avoit de nous, l'avoit fait condescendre à nous donner congé de combattre, & non la raison, veu l'estat auquel il se trouvoit. Alors je lui respondis : *Monsieur, je vous supplie très-humblement ne vous mettez en peine ni crainte, que nous gagnions la bataille, & assurez-vous que les premieres nouvelles que vous en entendrez, seront que nous les avons tous fricassez, & en mangerons si nous voulons.* Alors le Roi s'approcha & me mit la main sur le bras, disant : *Montluc, recommande-moi à mon cousin d'An-*

*guyen , & à tous les Capitaines qui sont par delà , de quelque nation qu'ils soient , & leur dis que la grande fiance que j'ai en eux , m'a fait condescendre à leur donner congé de combattre , les priant qu'à ce coup ils me servent bien ; car je pense jamais en avoir tant de besoin qu'à présent , & que c'est à ceste heure qu'il faut qu'ils monstrent l'amitié qu'ils me portent , & qu'en brief je leur enverrai l'argent qu'ils demandent. Je lui respondis : Sire , je ferai vostre commandement , & ce sera un coup d'esperon pour les resjouir , & donner encore plus de volonté de combattre : & supplie très-humblement Vostre Majesté ne vous mettre en aucun doute de l'issue de nostre combat ; car cela ne serviroit que de travail à vostre esprit. Mais resjouissez - vous sur l'attente de bien - tost avoir bonnes nouvelles de nous. Mon esprit & mon présage ne me trompa jamais. Et sur ce , lui baisai les mains , & prins congé de Sa Majesté. M. l'Admiral me dit , que je l'allasse attendre à sa garde-robbe. Je ne sçais si c'estoit M. de Marchemont ou M. de Bayart qui descendit avec moi , & en sortant je trouvai sur la porte , Messieurs de Dampierre ( a ) , de Saint-An-*

( a ) Claude de Clermont , Baron de Dampierre , Chevalier de l'Ordre du Roi & Capitaine de 50 hommes

dré (a), d'Affier, & trois ou quatre autres qui me demanderent si je portois le congé à M. d'Anguyen de combattre. Je leur respondis en Gascon : « *Hares y harem aux pics & patacs* (b) ». Entrez, entrez promptement, si en » voulez manger avant que M. l'Admiral se » desparte du Roi. » Ce qu'ils firent, de sorte qu'il y eust de la dispute sur leur congé : toutesfois à la fin Sa Majesté leur permit : lesquels n'empirerent la feste ; car après eux

d'armes, de la Maison de Clermont, originaire du Dauphiné, dont Clermont-Tonnerre est la branche aînée.

(a) Jacques d'Albon, Seigneur de Saint-André, d'une Maison ancienne & illustre du Lyonnais, appelé le Maréchal de Saint-André, Chevalier de l'Ordre du Roi & de celui de la Jarretière en Angleterre, Conseiller en son Conseil privé, Gouverneur de Lyonnais, Forêts, Beaujolois, Bourbonnois, haute & basse Auvergne, haute & basse Marche, &c. C'étoit un très-vailant homme, & qui en avoit donné des preuves dans plusieurs occasions. Il avoit autant d'esprit que de courage. Du reste, dit M. de Thou, aussi chargé de vices & de crimes, qu'orné des plus belles qualités de la nature, & qui vécut toujours dans le luxe, les plaisirs & la magnificence aux dépens de l'Etat & des particuliers. Il fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin en 1557, & à celle de Dreux en 1562 ; mais à cette dernière, Bobigni-Mezieres, qu'il avoit cruellement offensé, le tua entre les mains des soldats qui l'avoient pris, d'un coup de pistolet.

(b) Il y aura des coups donnés & reçus.

vindrent plus de cent Gentils-hommes en poste, pour se trouver à la bataille. Entre autres les Sieurs de Jarnac (a), de Chastillon, depuis Admiral, le fils de M. l'Admiral d'Annebaut, le Vidame (b) de Chartres, & plusieurs autres : desquels n'y mourust que M. d'Assier, que j'aimois plus que moi-mesme, & Chamans, qui avoit esté blessé quand je combattis les Espagnols en la plaine de Perpignan. Quelques autres en y eust de blesez, mais non qu'ils mourussent. Il n'y a Prince au monde, qui ait la Noblesse plus volontaire que la nostre. Un petit soufris de son Maistre échauffe les plus refroidis, sans crainte de changer prés, vignes & moulins, en chevaux & armes, on va mourir au

(a) Gui-Chabot, Comte de Jarnac, d'une ancienne Maison du pays d'Angoumois, Gouverneur de la Rochelle & du pays d'Aunis : c'est lui qui tua en 1547, sous Henri II, François de Vivennes de la Chateigneraie dans un combat en champ clos.

(b) François de Vendôme, Vidame de Chartres, Prince de Chabannois, Colonel de l'Infanterie Française, après Bonnavet, Capitaine de 50 hommes d'armes. Il mourut à Paris le 7 Septembre 1562, sans postérité, à 38 ans. En lui finit l'ancienne Maison de Vendôme, qui venoit de Bouchard, premier du nom, Comte de Vendôme, de Melun, de Corbeil & de Paris, en grand crédit sous Hugues Capet.

liet, que nous appellons le liet d'honneur.

Estant arrivé au camp je m'acquittai de ma charge envers M. d'Anguyen, & lui presentai mes lettres du Roi, qui fut grandement resjoui, & me dit ces mesmes mots en m'embrassant : *Je sçavois bien que tu ne nous apporterois pas la paix. Or sus, mes amis,* dit-il à ceux qui estoient auprès de lui, *à ce que vous voyez, il y faut faire.* Je lui racontai la difficulté qu'il y avoit eu d'avoir le congé, & que le Roi seul en estoit cause : ce qui nous devoit plus encourager à bien faire au combat. Il fut aussi très - aise, quand je lui dis que les Seigneurs sus-nommez venoient après moi, estant bien certain qu'encore plusieurs viendroient après eux, comme ils firent, me recommandant ledit Seigneur, que je m'allasse acquitter envers tous les Colonels, Capitaines de gens d'armes, chevaux legers & de gens de pied, de la charge que le Roi m'avoit donnée. Ce que je fis, n'y ayant cognu homme qui ne se rejouïst grandement, leur faisant bien au long entendre l'assurance que j'avois donné au Roi de la victoire. Je ne me contentai pas d'en parler aux Chefs, mais en parlai aux particuliers, les assurant que nous serions tous recompensez du Roi, & faisois la chose plus grande qu'elle n'estoit.

Il faut souvent mentir pour son Maître. Pendant mon séjour M. d'Anguyen boucla (a) Carignan, ne le pouvant emporter de force sans beaucoup de perte, campant cependant à Vimeus & Carmagnolle, & bien-tost après l'arrivée de ceste Noblesse, le Marquis de Guast partist avec son camp le Vendredi saint, d'Ast, & vint loger à la montagne près Carmagnolle, & le jour de Pasques partit pour venir à Serizolles. La compagnie du Comte de Tande estoit ce jour-là de garde. Le Capitaine Taurines en estoit Lieutenant, lequel manda à M. d'Anguyen que le camp marchoit, & que l'on oyoit les tabourins clairement. M. d'Anguyen me commanda de monter à cheval, & que je courusse découvrir le tout pour en porter nouvelles certaines, ce que je fis. Le Capitaine Taurines me bailla vingt fallades. J'allai si avant, que je découvris la cavalerie, qui passoit au long des bois de l'Abbaye d'Esteffarde (b), & oyois les tabourins les uns marcher en avant, & les autres en arriere. Cela me mit en peine de découvrir ce que ce pouvoit estre. A mon retour je trouvai M. d'Anguyen, Messieurs de Chastillon, qui a esté Admiral, de Dampierre, de Saint-André, Descars

(a) Investit.

(b) D'Estaffarde.

pere de ceux-ci (a), d'Affier, & de Jarnac, dans la chambre dudit Seigneur d'Anguyen parlant à lui, ayant fait porter leurs armes sur les lits dans ladite Chambre : & lui rapportai ce que j'en avois veu. Alors tous ces Seigneurs lui dirent : *Allons, Monsieur, allons les combattre aujourd'hui, qui est bon jour, car Dieu nous aidera* : lors me commanda ledit Seigneur, que j'allasse dire à Messieurs de Tais, & de Saint Julien, de mettre les regimens en campagne ; & envoya un autre à la gendarmerie & cavalerie en faire de mesme, ce qui fust fait tout incontinent, & nous mismes hors Carmagnolle en une plaine tirant à Serizolles, & là tout le monde se mist en bataille. M. de Mailli (b), Commissaire de l'artillerie fust aussitost là avec l'artillerie que pas un de nous. Nous oyions les tabourins des ennemis aussi clair presque comme les nostres. Je ne vis à ma vie camp si volontaire, ni soldats si desireux de combattre que cestui-là, sauf quelques-uns des Grands de l'armée, qui persécutoient tousjours M. d'Anguyen de ne hazarder point, & lui mettoient de-

(a) C'est - à - dire, pere des d'Escars, qui vivoient lorsque Montluc écrivoit ses Mémoires.

(b) Nicolas de Mailli, qui fut depuis Grand-Maître de l'artillerie.

vant, la perte que ce seroit au Roi s'il perdoit la  
 bataille, laquelle peut-estre pourroit causer  
 la perte du Royaume de France. Autres lui  
 mettoient en teste qu'il devoit combattre : de  
 sorte qu'ils mettoient en tel trouble ce pau-  
 vre Prince, qui estoit encore bien jeune,  
 qu'il ne sçavoit de quel costé se tourner. Vous  
 pouvez penser si je me passionnois, & si j'eusse  
 parlé haut, si c'eust esté bille pareille. Encore  
 ne me peus-je tenir de parler. Les Seigneurs  
 qui estoient venus de France tenoient tous  
 le parti de combattre. Je pourrois bien nom-  
 mer qui estoient & les uns & les autres si  
 je voulois, mais je ne le veux faire : car je  
 ne me suis pas mis à escrire pour dire mal de  
 personne. Mais M. l'Admiral de Chatillon,  
 & M. de Jarnac, qui sont encore en vie, le  
 sçavent aussi bien que moi. Les uns & les au-  
 tres avoient raison, & n'estoient poussez d'au-  
 cune peur : mais seulement la crainte de per-  
 dre tout, les retenoit en bride : & tel peut-  
 estre, comme j'ai veu souvent, opine con-  
 tre sa volonté, & contre la pluralité des voix,  
 afin qu'après il puisse dire si la chose succede  
 mal, je n'estois point de cest advis : je l'avois  
 bien dit, mais je n'en fus pas creu. He qu'il  
 y a de tromperie au monde ! & en nostre mes-  
 tier plus qu'en nul autre qui soit.



Ainsi que nous devions marcher pour aller combattre, il y en eust quatre ou cinq qui tirerent à part M. d'Anguyen, descendans à pied, & l'entretinrent se pourmenant plus de demie heure. Tout le monde grinsoit les dents de ce qu'on ne marchoit. Enfin leur conclusion fut que tous les regimens de gens de pied se retireroient à leurs logis, comme aussi l'artillerie & la gendarmerie, & que M. d'Anguyen avec quatre ou cinq cens chevaux, & partie des Capitaines qui estoient de son Conseil s'en iroient sur la plaine de Serizolles decouvrir le camp de l'ennemi, que j'amenerois après lui quatre cens arquebuziers, & tout le demeurant au logis. Je vis lors un monde de personnes desesperez : & croi que si Dieu eust tant voulu pour M. d'Anguyen qu'il fust marché, il en eust emporté la bataille sans grande difficulté : car les tabourins que j'avois oui retourner en arriere, c'estoient tous les Espagnols qui alloient retirer deux canons qui s'estoient engagez sans pouvoir tirer avant ni arriere : & n'eussions trouvé rien à combattre que les Allemans, Italiens, & la cavalerie, laquelle, ni le Marquis mesme ne nous pouvoit eschapper. Et comme nous eufmes demeuré plus de trois heures vis-à-vis des ennemis, qui étoient en une plaine entre Sommerive &

Serizolles, lesquels ne pensoient rien moins que de combattre ( & dit le Marquis (a) à M. de Termes depuis estant prisonnier, comme il m'a raconté, que jamais il n'avoit eu tant de peur d'estre perdu, que ce jour-là, car le meilleur de son esperance, estoit en l'arquebuzerie Espagnolle ) M. d'Anguyen s'en retourna à Carmagnolle aussi mal content, que Prince fust jamais : & à la descente d'un bois retournant audit Carmagnolle je lui dis, en passant, présens Messieurs de Dampierre & de S. André, ces mots : *Monfieur, Monfieur, ce matin quand vous vous estes levé, que pouviez-vous demander à Dieu autre chose, que ce qu'il vous a donné aujourd'hui, qui est de trouver en plaine campagne sans haie ne fossé vos ennemis, ce que vous avez tant désiré : Je vois bien que vous voulez plustost croire ceux qui vous conseillent de ne combattre, que ceux qui vous conseillent de combattre.* Alors il commença à renier, & dit qu'il n'en croiroit plus personne que soi-mesme, à quoi je cogneus bien que je l'avois mis en colere : je rechargai en cheminant, disant : *Et non Monfieur, non, de par Dieu n'en croyez personne que vous-mesme : car nous scavons bien que vous ne désirez autre chose que le combat, & Dieu*

(a) Le Marquis du Guast.

*vous y aidera* : & m'en allai ainsi droit à Carmagnolle fort fâché , me souvenant de ce que j'avois tant assuré le Roi en son Conseil , & dès que ledit Sieur arriva à Carmagnolle , il appella tous ceux qui entroient en son Conseil. Je trouvai à mon arrivée tout les Capitaines de nostre regiment mutinez , jusques aux soldats , lesquels demandoient paye : mais on les amusa sur l'arrivée de M. de Langey (a), qui portoit quelque argent. Je fus prié par M. de Lamolle , l'aîné , qui avoit deux Enseignes , lequel fust tué le lendemain , que je parlasse à M. d'Anguyen pour tous , & ils m'advoüeroient. Nous voila tous dedans la salle : & par fortune Messieurs de Dam-

(a) Martin du Bellay , Seigneur de Langey , Prince d'Ivetot, Gouverneur de Normandie, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Capitaine de 50 hommes d'armes. Ce fut lui qui apporta à la Maison de Langey , issue des puînés de la Maison du Bellay , la Principauté d'Ivetot par son mariage avec Isabeau Chenu , Princesse d'Ivetot ; laquelle Principauté tomba depuis aux aînés de cette Maison par le mariage de Marie fille dudit Martin, & principale héritière de la Maison de Langey , avec René du Bellay , fils aîné & principal héritier de Jacques du Bellay , Seigneur du Bellay , Comte de Tonnerre , &c. (*Discours en l'honneur de S. Francaire , &c. où se voit aussi l'antiquité de la Maison du Bellay , par Louis Texier. Saumur, 1648, in-8.º.*)

pierre & de S. André n'estoient encore entrez , qui nous trouverent tous mutinez , & nous dirent ces mots : *Ayez patience , je vous prie , jusques à ce que Monsieur sera hors du Conseil :* & je crois qu'ils lui avoient parlé par le chemin : car je trouvai M. d'Anguyen au milieu d'eux , & ainsi entrèrent dans la chambre , & ne tarda gueres qu'ils sortirent. M. de Dampierre sortit le premier , qui nous trouva tous à la porte de la chambre. Et pour ce que M. d'Anguyen venoit après lui , en me regardant il mist la main à la bouche , en signe que je ne disse mot. M. d'Anguyen passa tout en courroux droit à sa chambre , les autres Colonels & Capitaines chacun à son logis , & nous ne bougeasmes point. Incontinent après , Messieurs de Dampierre & de S. André sortirent en la salle , & nous dirent ces mots : *Allez vous en à vos logis , préparez-vous : car nous combattrons demain :* en sortant nous regardions ceux qui vouloient qu'on combattît , lesquels se rioient devers nous autres , qui nous donna aussi esperance de combattre. Car le soir que j'accompagnai M. de Dampierre à son logis , il me dit la proposition qu'avoit fait M. d'Anguyen au Conseil , qui fut sur l'erreur qu'il cognoissoit avoir fait de ne combattre point , ayant perdu un avan-

rage qu'il ne pourroit recouvrer, & qu'il les prioit tous de le considérer & se résoudre de combattre. Alors il y en eust qui commencerent à discourir ce qu'ils lui avoient dit auparavant de la perte que le Roi feroit, avec plusieurs autres choses & raisons pour l'empescher : d'autres tenoient l'opinion qu'ils avoient tousjours suivie, qu'il falloit donner la bataille. Mais M. d'Anguyen, qui se vid estre tombé en mesme dispute qu'auparavant, se mit en colere, & dit qu'il estoit résolu de combattre à quelque prix que ce fust : & que s'il y avoit homme qui voulût plus disputer le contraire, il ne l'estimeroit jamais tel qu'il l'avoit estimé. Alors un qui l'avoit tant empesché, respondit : *O Monsieur est-ce une résolution que vous avez prinse de combattre ?* *Oui*, dit M. d'Anguyen. *Or donc*, respondit l'autre, *il n'est pas question de disputer autre chose* : & arresterent que chacun se retireroit en sa charge, & qu'une heure devant jour nous serions en la mesme plaine, qu'estions le jour devant, pour marcher droit où les ennemis seroient rencontrez, ce qui fust fait, remonstrant cependant aux Capitaines & soldats, que le payement se feroit mal à propos à la teste de l'ennemi, & qu'il falloit attendre. Ce fut une ruse pour amuser ceux

qui demandoient de l'argent. Et pource que le jour de devant nous les avions laiffé en la plaine, qui est entre Serizolles & Sommerive, M. d'Anguyen ne fçavoit bonnement, s'ils estoient à Sommerive ou à Serizolles, combien que le Capitaine de Sommerive lui avoit mandé, que le camp vouloit loger là. Le Seigneur Francisco Bernardin envoya trois de ses chevaux legers vers ledit Serizolles, & allerent si près, qu'ils descouvrirent le camp qui estoit en armes, & les tabourins commençoient à sonner. Ce qui les avoit fait retourner à Serizolles, c'estoit pour attendre les Espagnols, qui estoient allez au devant des deux canons, comme desja j'ai escrit. M. de Termes en tourna renvoyer trois ou quatre des siens aussi, & cependant nous marchions par deffous tirant à Sommerive : & quand les chevaux legers furent revenus, & porterent les mesmes nouvelles, nous tournasmes à main gauche, & montasmes sur la plaine, où estoit toute l'armée ; nous fismes alte, & là M. d'Anguyen & M. de Tais me baillerent à conduire toute l'arquebuzerie. Je le remerciai très-humblement de l'honneur qu'il me faisoit, & que j'espérois avec l'aide de Dieu m'en acquiter si bien, qu'il auroit occasion d'en demeurer content ; &

autant en fis-je à Mr de Tais , qui estoit mon Colonel , lequel vint commander aux Capitaines & Lieutenans que je voudrois prendre , qu'ils m'eussent à obeïr , comme à lui-mesme. Or je prins quatre Lieutenans ; qui furent le Breuil , que j'ai ci-devant nommé , le Gasquet , le Capitaine Lienard , & le Capitaine Favas , qui estoit le mien. Ausquels Favas & Lienard je baillai le costé de ma main droite , & moi avec les autres deux allai à la gauche , tirant à la maisonnette , qui fut tant combattue , & fut ordonné que les Suisses & nous combattions ensemble à l'avant-garde que M. de Botieres commandoit (2) , lequel peu avant le bruit de la bataille avoit esté rappellé de sa maison. La bataille devoit estre conduite par M. d'Anguyen , ayant sous sa cornette les jeunes S<sup>g</sup>s venus de la Cour. En l'arriere-garde commandoit M. de Dampierre , où estoient quatre mille Gruyens , & trois mille Italiens conduits par les Sieurs du Dros & des Cros , ensemble tous les guidons & archers des compagnies. Or il y avoit un costau en pendant du costé de Serizolles & de Sommerive. C'estoit un taillis non gueres espois. Les premiers des ennemis que nous vismes entrer en la plaine venir devers nous , ce furent les sept mille Italiens , que le Prince de Salerne conduisoit ,

daisoit, & à leur costé trois cens lanciers (3) commandez par Rodolphe Baglion, qui estoient au Duc de Florence : l'escarmouche commença par ce costau, & dans le pendant les ennemis avoient fait alte vis-à-vis de nous : & comme ceste escarmouche fut attaquée, je baillai une troupe au Capitaine Breuil, qui estoit celle du plus près de moi, & au Capitaine Gasquet la dernière, à deux cens pas les unes des autres, & de la mienne je baillai quarante ou cinquante arquebuziers à un mien sergent nommé Arnaut de Saint-Clair, homme vaillant & qui sçavoit bien prendre son parti, & je les souffenois. Estant à la maison je descouvris trois ou quatre troupes d'arquebuziers Espagnols, qui venoient la teste baissée pour gagner la maisonnette : & les Capitaines Favas & Lienard combattoient les Italiens, au vallon à main droite. L'escarmouche commença de tous les deux costez, & par fois me remenoient jusques à la maison, autrefois je les ramenois à eux jusques à leur troupe : car il s'en estoit meslé une autre avec la première : & sembloit que nous jouassions aux barres. A la fin je fus contraint faire marcher le Capitaine Breuil à moi : car je voyois toutes les troupes assemblées avec une troupe de cavalerie à leur costé. Je n'a-



vois pas un homme de cheval avec moi : toutesfois j'avois adverti M. d'Anguyen, que leur cavalerie estoit avec leur arquebuzerie, qui venoit à moi. Baste, que personne ne vint de long-tems, de façon que je fus contraint quitter la maison, non sans grand combat, qui dura long-temps. Je renvoyai le Capitaine Brueil à son mesme lieu. L'escarmouche dura trois ou quatre heures sans jamais cesser. Jamais on ne vid mieux faire. M. d'Anguyen m'envoya M. d'Aussun, me commandant que je regaignasse la maison, qui ne me faisoit avantage ni defavantage. Je lui respondis : *Allez dire à M. d'Anguyen qu'il m'envoye de la cavalerie pour combattre ceste cavalerie, qui est à costé de leurs arquebuziers, laquelle il voyoit aussi bien que moi, car je ne suis pas pour combattre cavalerie & infanterie ensemble en campagne raze.* Alors il me dit, *il me suffit que je le vous aie dit :* & tourne en arriere & le va dire à M. d'Anguyen, lequel derechef m'envoya M. de Moneins pour me dire qu'en une forte ou en autre il vouloit que la regaignasse, avec lequel il vint le Seigneur Cabry, frere du Seigneur Mauré, menant soixante chevaux tout lanciers, & M. de Moneins qui en pouvoit avoir environ vingt-cinq, ne faisant encore que commencer à dresser la

compagnie. Je lui respondis tout de mesme qu'à M. d'Auffun, & que je ne voulois point estre cause de la perte de la bataille, mais que s'ils vouloient aller combattre ceste cavalerie, qui estoit au costé de leurs arquebuziers, que je regaignerois bien la maison. Alors ils me respondirent, que j'avois raison, & qu'ils estoient tous prests, & incontinent je mande au Capitaine Brueil, qu'il vint à moi, & au Capitaine Gasquet qu'il se mist en sa place, & incontinent le Capitaine Brueil se mist à main droite, la cavalerie au milieu : & marchasmes le trot droit à eux, car nous n'estions pas à trois cens pas les uns des autres. Pour cela l'escarmouche ne cessoit jamais : & comme nous approchasmes de cent ou six vingts pas, nous commençasmes à tirer : & leur cavalerie tourna le dos & leur infanterie aussi : & vis tous leurs lanciers tout à un coup tourner le dos se retirans dans leurs troupes. Incontinent M. de Moneins & le Seigneur Cabry, s'en allerent à M. d'Anguyen pour lui dire ce qu'ils avoient veu de leur cavalerie, & que s'il ne m'amenoit de la cavalerie pour me faire espale, je ne pouvois faillir d'estre rompu. Je renvoye les Capitaines Brueil & Gasquet en leurs lieux. Il y avoit un petit maretz auprès de Serizolles, & un grand chemin creux,

qui empeschoit qu'ils ne pouvoient passer, pour venir à nous en bataille. Or le Marquis de Guast avoit fait passer six pieces d'artillerie, lesquelles desja estoient bien avant deçà le maret, & comme il vist ses gens repoussez, il eust crainte que tout le camp suivît, & qu'il perdît son artillerie. Il fist passer promptement les Allemans ce maret & chemin creux: & comme ils furent en la plaine, ils se remirent en bataille, car ils n'avoient sçeu passer qu'en desordre: & cependant la cavalerie & arquebuzerie Espagnole vindrent à moi, comme auparavant, & n'ayant point de cavalerie avec moi je fus contraint leur quitter la place, & me retirai d'où j'estois parti. Or je descouvris leurs Allemans & leur artillerie: & en mesme temps que je me retirois, M. de Termes & le Seigneur Francisco Bernardin se vindrent mettre à main droite de nostre bataillon & sur le bord du costau, qui estoient fort à l'estroit & vis-à-vis du bataillon des Italiens car leurs lanciers estoient vis-à-vis de nos picquiers: M. de Botieres avec sa compagnie, & celle de M. le Comte de Tande à main gauche de nostre bataille: les Suisses estoient environ soixante ou 80 pas au derriere de nous & un peu à costé. Or nostre arquebuzerie, que les Capitaines Fayas, & Lie-

nard conduisoient , aucunesfois ils repouf-  
soient les ennemis jusques à leur bataille , au-  
tresfois les ennemis les repoufsoient auffi près  
la nostre ; si bien qu'il me falloit courir de-  
farmer nostre bataillon d'arquebuziers du costé  
de M. de Botieres qui faisoient le flanc , &  
leur bailler pour faire la cargue , ce qu'ils fi-  
rent : & d'une grande furie les repoufferent  
jusques auprès de leur bataille & fut bon be-  
soing , car leur arquebuzerie avoit presque  
gagné le flanc de nostre cavalerie. Je cours  
là où ils estoient , & commençâmes une fu-  
rieuse escarmouche grande & forte : car tou-  
tes les trois troupes miennes nous meflâmes,  
ce qui dura une grand'heure.

Or les ennemis avoient mis leurs pieces d'ar-  
tillerie au costé de la maisonnette , qui tiroit  
en butte dedans nostre bataille. M. de Mailly  
s'avança avec la nostre , & se mist auprès de  
nous , & commença à tirer à eux vers la mai-  
sonnette : car il ne pouvoit là où nous tenions  
l'escarmouche , sans tuer des nostres , & re-  
gardant devers nostre bataille , je vis M. de Tais  
qui commençoit à marcher les picques baissées  
droit aux Italiens. Je courus à lui & lui dis , *où  
voulez-vous aller , Monsieur , où voulez-vous  
aller ? Vous allez perdre la bataille : car voici  
les Allemans qui vous viennent combattre : &*

*vous prendront par flanc. Les Capitaines estoient causes de cela, lesquels lui crioient : Menez nous au combat, Monsieur, il nous vaut mieux mourir main à main, que d'estre tuez à coups d'artillerie.*

C'est ce qui estonne le plus, & bien souvent fait plus de peur que de mal : mais si est ce qu'il me creust, & les priaï mettre tous le genouil en terre & leurs picques bas : car je voyois les Suiffes derriere couchez tout de leur long, qui ne paroïssent rien : & de là je m'en cours à l'arquebuzerie. Or commençoient desja leurs arquebuziers se retirer derriere la maison, & comme je voulois marcher droit à eux, je descouvris le front de la bataille des Allemans, & soudain je dis aux Capitaines Breuil & Gasquet qu'ils se retirassent peu à peu vers l'artillerie. Et falloit faire place aux picquiers pour venir aux mains. Et m'en cours à nostre bataille, & à mon arrivée leurs dis.

*O mes compagnons, combattons bien; que si nous gagnons la bataille, nous nous pouvons faire estimer plus que jamais les nostres n'ont fait : car il ne se trouvera aux histoires (a), que les Gaulois ayent jamais combattu les Ger-*

(a) Cette assertion doit se pardonner à un Guerrier peu versé dans l'Hist. : car on sçait que les deux nations

*mains picque à picque, qu'ils n'ayent esté def-  
 faits, & pour nous marquer de cesté honnora-  
 ble marque, que de valoir plus que nos pré-  
 decesseurs n'ont valu, cela nous doit donner  
 double courage de combattre pour vaincre, &  
 faire cognoistre à nos ennemis ce que nous va-  
 lons. Souvenez vous, compagnons, de ce que  
 le Roi nous a mandé, & la gloire que ce nous  
 sera de nous presenter à lui après la victoire. Or  
 Monsieur, dis-je à M. de Tais, il est temps de  
 se lever, comme il fit promptement. Je com-  
 mençai à crier haut: Mes compagnons, peut-  
 estre qu'il n'y a ici gueres de gens qui se soient  
 trouvez en bataille. Si nous prenons la picque au  
 bout du derriere, & nous combattons du long  
 de la picque, nous sommes deffaits: car l'Al-  
 lemand est plus dextre que nous en ceste maniere.  
 Mais il faut prendre les picques à demi, comme  
 fait le Suisse, & baisser la teste pour enferrer  
 & pousser en avant, & vous le verrez bien es-  
 tonné. Alors M. de Tais me crioit que je cou-  
 russe au long de la bataille leur faire pren-  
 dre les picques de ceste sorte, ce que je fis.  
 Les Allemans marchoiert grand pas droit à  
 nous. Je m'en courus devant la bataille, &  
 mis pied à terre, car j'avois laissé un mien  
 ont été tour-à-tour victorieuses & battues, quand elles  
 ont fait la guerre l'une contre l'autre.*

laquais (a) tousjours devant le bataillon avec ma picque. Et comme M. de Tais, & les Capitaines me virent descendu, tous crièrent une fois, *Remontez, Capitaine Montluc, remontez, & vous nous conduirez au combat.* Alors je leurs respondis, *Que si j'avois à mourir ce jour là je ne pouvois mourir en un plus honorable lieu qu'avec eux, la picque au poing.* Je criai au Capitaine la Burthe ( b ) Sergent

( a ) Ces Laquais étoient une espèce d'infanterie irrégulière qui existoit encore du tems de Montluc.

( b ) Il étoit *enfant de Bordeaux* fort digne de sa charge : dit Brantôme, qui raconte de lui le trait suivant, T. I, p. 206, C. F. « La Burthe visitant les rangs le jour de » la bataille de Cerisoles, y apperçut un Gentilhomme » qui ne faisant qu'arriver de la Cour en poste, & » n'ayant pas eu le tems de se pourvoir d'une *jacque &* » *manche de maille & d'une halebarde*, s'étoit cependant » mis ainsi désarmé au premier rang avec les Capitai- » nes : il lui ordonna de sortir du rang, où on ne de- » voit être qu'avec une armure complète, & passa » son chemin, croyant qu'il alloit obéir; mais ce Gen- » tilhomme s'étant encore trouvé dans le rang lorsqu'il » repassa, il lui ordonna de nouveau avec fermeté d'en » sortir. L'autre lui ayant répondu que quoique mal » armé il serviroit aussi bien le Roi que les mieux ar- » més, & qu'il n'en bougeroit; la Burthe s'emportant » lui donna de sa halebarde dans le ventre, & le tua » sur la place. Son emportement fut blâmé, mais l'af- » faire n'eut point d'autre suite ».

Major, qu'il courust tousjours autour du bataillon, quand nous nous enferrerions, & qu'il criast lui & les sergens dernier & par les costez, *Poussez soldats, poussez* : afin de nous pousser les uns les autres, & ainsi vinsmes au combat. L'Allemand venoit à nous à grand pas & trot, de sorte que leur bataille estoit si grande, qu'ils ne se pouvoient suivre : & y voyons de grandes fenestres & des enseignes bien derriere. Et tout à coup nous nous enferrasmes au moins une bonne partie, car tant de leur costé que du nostre, tous les premiers rangs, soit du choc ou des coups furent portez par terre. Il n'est pas possible pour des gens de pied, de veoir une plus grande furie. Le second rang & le tiers furent cause de nostre gain : car les derniers les pouffoient tant qu'ils furent sur les leurs. Et comme nostre bataille pouffoit tousjours, les ennemis se renversoient. Je ne fus jamais si habil & si disposé, & me fust bon besoin : car je donnai plus de trois fois du genouil à terre. Les Suisses furent fins & accors : car jusques à ce qu'ils nous virent de la longueur de dix ou douze picques, ils ne se leverent point ; & après coururent furieux comme sangliers, & donnerent par flanc : M. de Botieres par le quanton : M. de Termes, & le Seigneur Francisco



donnerent à Rodolphe Baglion en mesme temps , & le renverferent : sa cavalerie se mist en route. Les Italiens qui virent leur cavalerie rompue , & les Lansquenets & Allemans renversez & en route , commencerent à prendre la descente du vallon , & gagner tant qu'ils peurent droit au bois. M. de Termes eust son cheval tué au choc , lequel par fortune se trouva par terre engagé bien avant , de sorte que les Italiens le prindrent (a) & l'emmenèrent , aussi n'avoit-il gueres bonnes jambes.

Il faut noter que le Marquis de Guast avoit fait un bataillon de cinq mille picquiers , qui estoient deux mille Espagnols , & trois mille Allemans , estans ceux-là que le Comte Laudron avoit mené en Espagne du nombre de six mille où ils avoient demeuré dix ans ou plus , n'ayant gueres qu'ils estoient revenus , & qui parloient aussi bon Espagnol , que Espagnols naturels. Il avoit fait ce bataillon pour abbatre les Gascons : car il disoit , qu'il craignoit plus nostre bataillon (4) , que pas un des autres. Et avoit opinion que ces Allemans , qui estoient tous hommes d'esslite defferoient nos Suisses. Et mist à la teste de ceste bataille trois

(a) Il fut pris par un jeune Napolitain , nommé Napoliello. (*Contile vita di Cesare Maggi da Napoli.*)

cens arquebuziers seulement, comme enfans perdus, lesquels il avoit réservé pour cest effet & tout le reste tint l'escarmouche. Et comme il fut auprès de la maisonnette du costé des Allemans, il vit les Gruyens qui estoient tous armez à blanc. Il pensa que ce fussent les Gascons, & leur dit: *Hermanos* (a), *hermanos, a qui estan lous Gaseones, sarraes à ellos*. Ils ne furent jamais à deux cens pas de lui, qu'il apperceust nostre bataille, qui se levoit, & cogneust son erreur: mais il n'y pouvoit plus remedier, nous portions tous armes noires. Ceste bataille de cinq mille picques s'en alla le grand pas droit aux Gruyens. Il falloit qu'ils passassent à costé de M. d'Anguyen, lequel Seigneur fust mal conseillé: car il donna avec la Gendarmerie tout au travers du bataillon, les autres par flanc. Et la fust tué & blessé beaucoup de gens de bien & des principaux, comme M. d'Affier, le Sieur de la Rochouard, & plusieurs autres, & encore plus à la seconde recharge. Il y en eut qui passerent & repasserent au travers, mais tousjours ils se rallioient, & vindrent en ceste maniere aux Gruyens, qui furent bientôt renversez sans tirer un seul coup de picque. Et là moururent tous leurs Capitaines & Lieutenans, qui estoient au premier rang, & furent droit

(a) Frères, voilà les Gascons & marchez à eux.

à M. de Cros. Mais ce bataillon d'Espagnols & d'Allemans , suivoit tousjours au grand trot leur victoire , & renverserent ledit Sieur des Cros : & là y mourust , & tous les Capitaines. M. d'Anguyen ne le peut secourir, pource que presque tous les chevaux de sa cavalerie à ces deux furieuses, mais trop inconsidérées charges, estoient blesez & s'en alloient le pas par la campagne à costé des ennemis. Il estoit au désespoir, maudissant l'heure que jamais il avoit esté né, voyant la fuite de ses gens de pied, & qu'à peine lui restoit-il cent chevaux pour soustenir le choc. M. de Pignan de Montpellier ( qui estoit à lui ) me dist que deux fois il se donna de la pointe de l'espée dans son gorgerin (a), se voulant offenser soi-mesme. Et me dist au retour, qu'il s'estoit veu en tel estat, lors, qu'il eust voulu qu'on lui eust donné de l'espée dans la gorge. Les Romains pouvoient cela, mais non pas les Chrétiens. Chacun en disoit lors sa rate-lée. Nous estions à la paille jusques au menton, & aussi aises que nos ennemis marris. Retournons aux coups : car il y en avoit à donner & à prendre. La lascheté des Gruyens lui porta beaucoup de perte de ce costé. Je

( a ) Montaigne dans ses Essais cite aussi cette anecdote.

ne vis jamais de plus grandes gruës que ces gens-là, indignes de porter armes, s'ils ne se sont rendus plus courageux. Ils sont (a) voisins des Suiffes, mais il n'y a non plus de comparaison, que d'un asne à un cheval d'Espagne. Ce n'est pas tout d'avoir des hommes en compte, il faut avoir du bon créu, car cent en vallent mille. Un brave & vaillant Capitaine avec mille hommes, dont il s'affeure, passera sur le ventre à quatre mille.

Tout ainsi comme M. d'Anguyen voyoit massacrer ses gens sans les pouvoir secourir, le Marquis de Guast voyoit faire le mesme aux siens par une pareille fortune. Voyez comme elle se mocquoit de ces deux Chefs d'armée. Car comme il vit Rodolphe Baglion renversé & ses Allemans pareillement, il print sa cavalerie & se retira devers Ast. M. de Saint Julien, qui servoit de Maistre de camp & de Colonel des Suiffes, se trouva à cheval, & à la vérité dire, il estoit foible de

(a) Ces réflexions injurieuses pour les habitans du Comté de Gruyeres n'ont pas échappé à du Bellay. Tous les Historiens du tems les ont faites. La mauvaife conduite des Gruieriens, qui faillit causer la défaite de l'armée Françoisse à Cerisoles, doit faire excuser l'humour que montrent nos Ecrivains.

sa personne n'ayant pas grand'force de porter grand fardeau d'armes à pied : il vist renverser leur bataille de l'un costé, & la nostre de l'autre. Et avant qu'aller à M. d'Anguyen, il nous vid Suiffes & Gascons dans ces cinq mille Allemans & Espagnols tuans à toutes mains. Et alors il tourna en arriere, & trouva M. d'Anguyen près du bois tirant à Carmagnolle assez mal accompagné : & lui cria, *Monsieur, Monsieur, faites tourner visage : car la bataille est gagnée : le Marquis de Guast est en route, & tous ses Italiens & Allemans en pièces.* Or desja ce bataillon d'Allemans & d'Espagnols avoit fait alte, se tenans pour perdus, quand ils virent, qu'homme de pied ni de cheval ne venoit à eux : & cogneurent bien qu'ils avoient perdu la bataille, & commencerent à prendre à main droite à la montagne, d'où ils estoient partis le jour de devant. Je pensois estre le plus fin Capitaine de la troupe, d'avoir inventé de mettre un rang d'arquebuziers entre le premier & le second rang, pour tuer les Capitaines du premier. Et avois dit à M. du Tais trois ou quatre jours auparavant, que plustot que pas un des nostres mourust, je ferois mourir tous leurs Capitaines du premier rang. Et ne lui voulus dire le secret

jusques à ce qu'il m'eust baillée à conduire l'arquebuzerie, & alors il appella la Burthe, Sergent Major, & lui dist qu'incontinent fist élection des arquebuziers, & qu'il les y mist, & à la vérité je ne l'avois jamais veu ni oui dire, & pensois estre le premier qui l'eust inventé : mais nous trouvasmes qu'ils avoient esté aussi accors que nous, car ils y en avoient mis comme nous. Lesquels jamais ne tirent, comme ne firent les nostres, que ne fussions de la longueur des picques. Là se fit une grande tuerie. Il n'y avoit coup qui ne portast.

Or M. d'Anguyen ayant entendu le gain de la bataille qu'il tenoit pour perduë, après la route de ceux de son costé, & de ces lasches Gruyens, car pour les asseurer, il s'estoit mis près d'eux, se mist à la queue de ces Allemans & Espagnols. Cependant plusieurs de ceux qui avoient prins l'effroi se rallierent près de lui. Tel faisoit bien l'empressé, qui n'aguères fuyoit : tel avoit rompu la bride à son cheval, pour en jeter la faute sur lui. Peu avant la bataille, par bonne fortune, il avoit mandé à Savillan chercher trois compagnies d'Italiens fort bonnes pour se trouver à la meslée, lesquelles estant à Raconi, ouirent l'artillerie, & cogneurent que la ba-

taille se donnoit. Ce qui fut cause qu'ils prirent tous les arquebuziers qu'ils purent à cheval, & vindrent tousjours courans si à propos, qu'ils trouverent M. d'Anguyen qui fuivoit les ennemis, n'ayant un seul arquebuzier avec lui, lesquels mettant pied à terre, se mirent sur leur queuë, & ledit Seigneur d'Anguyen avec la cavalerie, tantost aux costez, tantost à la teste poussant la victoire. Il nous envoya un homme de cheval en diligence : afin que tournassions à lui, car il falloit encore combattre. Et nous trouva le messager à la Chappelle près la porte de Serizolles, ayant achevé de tuer (a) avec une telle furie, qu'il n'y demeura un seul homme en vie, qu'un Colonel nommé Aliprand de Mandruce (b), frere du Cardinal de Trente qui demeura dans les morts ayant sept ou huit plaies. Caubois, cheval leger de M. de Termes, revenant à travers des morts le vid, qui estoit

(a) Paul Jove dit qu'il resta 12000 morts sur le champ de bataille. Nous renvoyons le Lecteur à nos Notes & Observations sur les Mémoires de du Bellay, où tout ce qui concerne la bataille de Cerisoles est discuté.

(b) Aliprand Madruzzo, frère de Christophe Madruzzo, Cardinal & Evêque de Trente.

Madruzzo est un Bourg & Château de l'Evêché de Trente.

encore

encore en vie, mais tout nud : lequel parla à lui, & le fit porter à Carmagnolle pour rachep-  
ter M. de Termes s'il estoit en vie, comme  
il fust fait. Les Suiffes en tuant & ruant leurs  
grandes coutellades crioient tousjours *Mont-  
devi, Montdevi*, là où on leur avoit fait mau-  
vaise guerre. Bref, tout ce qui fist teste fust  
tué de nostre costé.

Après avoir entendu ce que M. d'Anguyen  
nous mandoit, incontinent la bataille des  
Suiffes & la nostre tourna devers lui : je ne  
vis jamais deux bataillons si-tost refaits ; car  
de nous-mesmes nous nous mîmes en ba-  
taille en cheminant, & allions tousjours joints  
coste à coste. Les ennemis qui s'en alloient  
le grand pas, tirant tousjours arquebuzades,  
& faisant tenir nostre cavalerie au large, nous  
commencerent à descouvrir. Et comme ils  
virent que nous leur estions à quatre ou cinq  
cens pas, & la cavalerie sur le devant qui  
les vouloit charger, ils jetterent les picques,  
se jettans entre les mains de la cavalerie. Les  
uns en tuoient, & les autres en sauvoient, y  
en ayant tel qui en avoit plus de quinze ou  
vingt autour de lui, les fuyans tousjours de  
la presse pour crainte de nous autres, qui  
voulions tout esgorger ; mais si ne sçeurent-  
ils faire si bien, qu'il n'y en eust plus de la



moitié de tuez : car tant que nos gens en pouvoient trouver, autant en estoit despeché. Or veux-je escrire ce que je devins.

M. de Valence, mon frere, m'avoit envoyé de Venise un cheval Turc, un des plus braves coureurs que je vis jamais. J'avois une opinion, laquelle tout le monde ne m'eust sceu oster, c'est que nous devions gagner la bataille. Et baillant mondit cheval à un serviteur que j'avois, vieux soldat, auquel je me fiais beaucoup, lui dis qu'il se tint toujours derriere le bataillon de nos picquiers, & que si Dieu me faisoit la grace que j'eschappasse de l'escarmouche, je mettrois pied à terre pour combattre avec nos picquiers; & s'il voyoit quand nous viendrions aux mains, que nostre bataille fust renversée, qu'il fist estat que j'estois mort, & qu'il se sauvast sur le cheval. Et au contraire, s'il voyoit que nous renversassions la bataille des ennemis, qu'il suivist tousjours, sans se mesler, à la queuë de nostre bataillon : & comme je cognoistrois la victoire, je laisserois l'execution, pour venir à lui prendre mon cheval, pour aller après la cavalerie voir si je pourrois prendre quelque bon prisonnier. J'avois mis une folie en ma teste, que je devois prendre le Marquis de Guast, ou

mourir, me fiant en la vitesse de mon cheval, & m'imaginois d'en tenir une bonne rançon ou récompense du Roi. Comme j'eus suivi un peu la victoire, je demurai derriere, pensant trouver mon homme. Aussi estois-je si las de frapper & courir, & encore de crier, que je n'en pouvois plus. Deux gros mâtins d'Allémans me cuiderent affommer : m'estant deffait de l'un, l'autre gaigna au pied; mais ce ne fut gueres loing. Certes je vis là donner de beaux coups. Je cherchai mon pendart de valet, mais ce fut en vain; car comme leur artillerie tiroit à nostre bataille, & donnoit souvent par-dessus nostre bataillon, & alloit donner sur le derriere, cela fit oster mon homme d'où je le pensois trouver, lequel s'alla mettre derriere les Suiffes. Et voyant le desordre des Gruyens & Provenceaux, il pensa que nous estions de mesme, qui fut cause qu'il s'enfuit jusques à Carmagnolle. Voilà comme on se trompé au choix qu'on fait : car je n'eusse jamais pensé qu'il eust eu si-tost la peur aux talons. Je trouvai le Capitaine Mons n'ayant qu'un serviteur, qui avoit mieux fait que le mien : car il lui avoit gardé une petite haquenée, sur laquelle il me monta en croupe, car j'estois fort las, & allasmes tousjours

voyant tuer ces Allemans. Et comme nous fusmes mandez de M. d'Anguyen, mismes pied à terre, allans à pied jusques à l'entiere deffaite des Espagnols & Allemans : & soudain je vis venir mon homme, & lui reprochai qu'il s'en estoit fui ; il me respondit qu'il n'estoit pas tout seul, ains avoit esté bien accompagné de plus grands que lui, & des mieux vestus, & que ce qu'il en avoit fait estoit pour leur tenir compagnie. Sa plaisanterie appaisa ma colere ; car il ne s'en fallust gueres que je ne jouasse des miennes. Nous nous ralliasmes vingt ou vingt-cinq chevaux de M. de Termes, du Seigneur Francisco Bernardin, & du Sieur Mauré, & allasmes le grand galop après le Marquis de Guast : & avec nous se mist un Gentil-homme, duquel je ne sçai le nom, estant toutefois de ceux qui estoient venus de la Cour en poste pour se trouver à la bataille. Et trouvasmes deux chevaux-legers qui emmenoient prisonnier le Seigneur Charles de Gonzague : & l'avoient prins à la queuë de leur troupe ; qui nous donna encore plus de courage de picquer après. Et comme nous descouvrismes la troupe, & de bien près, nous vismes qu'ils s'estoient recogneus ; & s'estoient serrez s'en allans au trot les lances en mains. Lors je

dis à ceux qui estoient avec nous : *Ces gens se sont recogneus, il ne feroit pas bon donner dedans ; & me doute qu'en pensant prendre quelque prisonnier, ils nous prendroient à nous, comme l'Anglois.* Et ainsi nous en retournâmes : & ai opinion encore que si mon poltron de valet ne m'eust failli, j'eusse prins quelque homme d'autorité. Et en nous en retournant, ce Gentil-homme s'accosta de moi & me dit : *Jesus, Capitaine Montluc, en quel péril a esté ceste bataille d'estre perduë ?* Moi qui n'avois veu ni ouï dire aucune chose du désordre, & pensois que les derniers que nous avions deffaits estoient ceux de Carignan, qui fussent sortis pour se trouver à la bataille, alors je lui respondis : *En quelle sorte sommes-nous entrez en aucun péril ? car tout aujourd'hui nous avons eu la victoire entre nos mains.* Je vois bien, dit-il, *que vous n'avez pas veu le grand désordre qui y a esté, & me conta ce qui estoit advenu à la bataille.* Que comme je prie à Dieu qu'il m'aide, s'il m'eust donné deux coups de dague, je crois que je n'eusse point saigné. Car le cœur me ferra, & fit mal d'ouïr ces nouvelles, & demurerai plus de trois nuits en ceste peur, m'esveillant sur le songe de la perte.

Ainsi arrivâmes au camp où estoit M.

d'Anguyen. Je courus à lui, & lui dis ces mots, faisant bondir mon cheval : *Et pensez-vous, Monsieur, que je ne sois aussi bon homme à cheval qu'à pied ?* Alors il me dit, estant encore tout triste : *Vous serez toujours bon en une sorte & en autre.* Il se baissa & me fit cest honneur de m'embrasser, & me fit sur l'heure Chevalier, dont je me sentirai toute ma vie honoré, pour l'avoir esté en ce jour de bataille, & de la main d'un tel Prince. Malheureux fut celui qui nous l'osta si pauvrement ! Mais laissons cela. Lors je lui dis : *Monsieur, vous ai-je aujourd'hui servi à vostre contentement ?* Car M. de Tais lui avoit desja dit que j'avois combattu à pied avec eux. Il me répondit : *Oui, Capitaine Mont-luc, oui je n'oublierai jamais ce que vous avez fait, & ne le celerai pas au Roi.* Alors je lui répondis : *Monsieur, il est en vous de me faire le plus grand bien que vous scauriez faire à Gentil-homme du monde.* Alors il s'escarta me tirant à part, afin que personne ne l'oüit, & me demanda, *qu'est-ce que je voulois qu'il fist pour moi.* Je lui dis que c'estoit qu'il m'envoyast porter les nouvelles du gain de la bataille au Roi ; & qu'il n'y avoit homme qui le deust faire si-tost que moi, veu ce que j'avois dit à Sa Majesté & à son Conseil pour

obtenir le congé de combattre : & que les derniers mots que j'avois dit au Roi, estoient qu'il s'attendit seulement d'avoir nouvelles de la victoire. Il me tourna redire qu'il estoit raison que j'y allasse plustost que tout autre. Et ainsi retourna toute l'armée victorieuse à Carmagnolle. Mais comme je pensois estre despesché pour partir la nuit, on me dit que M. d'Escars avoit gagné tout le monde pour qu'il y allast. M. de Tais m'avoit aussi promis, mais à la fin se laissa gagner, comme M. d'Anguyen, qui estoit le plus grand malheur qui me pouvoit advenir. Car ayant vaincu le Conseil du Roi, & leur délibération, & que Sa Majesté m'avoit fait cest honneur que de condescendre à mon opinion, & lui apporter les nouvelles de ce que je lui avois promis & assuré dans si peu de jours, je laisse à penser à un chacun si j'eusse esté le bien venu : & quel tort me fust fait, mesmement ayant commandé ce jour-là une grande & honorable charge, & au contentement du Lieutenant du Roi. C'eust esté un bonheur à moi, & beaucoup d'honneur aussi d'apporter au Roi ce que je lui avois promis & assuré. Il n'y eut ordre, il fallust passer par-là : à peine me peut-on appaiser. J'avois beau me fascher & remonstrer le tort qu'on me

faisoit. Cent fois depuis me suis-je repenti que je ne me desrobai le soir mesme. Je me fusse rompu le col, ou j'y fusse arrivé le premier pour en porter la nouvelle au Roi. Je m'asseure qu'il ne m'en eust sceu que bon gré, & eust fait ma paix avec les autres. Or quittai-je alors toute ma fortune, n'espérant jamais plus estre rien, & vins demander congé à M. d'Anguyen pour m'en venir en Gascoigne. Ledit Seigneur me promettoit beaucoup de choses, me cognoissant fasché; M. de Tais en faisoit de mesme me voulant retenir; mais je fis tant qu'ils me donnerent congé avec promesse de retourner. Et pour estre plus assurez de moi, ledit Sieur d'Anguyen me fist prendre une commission de lui, pour promptement mettre aux champs mille ou douze cens hommes pour amener en Piémont, afin de remplir nos compagnies; car à la vérité nous avions perdu beaucoup de gens.

Or il faut dire à présent de quoi servist le gain de ceste bataille. Je ne le sçai que par M. de Termes mesme, auquel le Marquis de Guast l'avoit raconté, estant au lit blessé d'une arquebuzade à la cuisse. Il lui dit, que l'Empereur & le Roi d'Angleterre s'estoient accordez qu'au mesme temps ils devoient en-

trer dans le Royaume de France chacun par son costé : & que l'Empereur lui avoit envoyé les sept mille Allemans pour estre si fort, que M. d'Anguyen ne l'ozast combattre, & après marcher droit à Lombriasse pour dresser un pont sur la riviere, & mettre dans Carignan les vivres qu'il portoit avec lui, & tout ce qu'il pourroit assembler, & entirer les quatre mille Espagnols & Allemans, & y laisser quatre mille Italiens, pour s'en revenir vers Yvrée. Et devoit renvoyer à l'Empereur les sept Colonels Allemans avec leurs gens. Et qu'il lui demeureroit environ cinq mille Allemans & autant d'Espagnols, & quatre mille Italiens. Et qu'en mesme temps que l'Empereur & le Roi d'Angleterre entreroient, il devoit descendre par le val Doste, par où il iroit droit à Lyon, où n'y avoit que les gens de la ville, ni aucune forteresse, & estant entre les deux rivieres, pensant dominer toutes les terres de M. de Savoye, le Dauphiné & la Provence. Tout ceci me conta M. de Termes, après qu'il fut retourné, qui n'estoit pas entreprinse, qui ne fust bien aisée à estre faite, si nous n'eussions gagné la bataille, à laquelle moururent de douze à quinze mille hommes des ennemis. Le gain fut grand, tant pour les prison-



niers que pour le bagage , qui estoit très-beau & riche. Et outre cela, plusieurs villes se rendirent d'effroi, & enfin Carignan; de quoi je ne toucherai les particularitez, parce que je n'y estois pas. Si on eust sçeu faire profit de ceste bataille, Milan estoit bien esbranlé. Mais nous ne sçaurions jamais faire valoir nos victoires. Il est vrai que le Roi estoit assez empesché à garder son Royaume de deux si puissans ennemis.

Sa Majesté estant advertie du grand appareil que faisoit l'un & l'autre, retira la pluspart des forces de Piémont, où j'arrivai lorsque M. de Tais avoit esté mandé pour emmener tout ce qu'il pourroit : car je n'arrestai gueres chez moi. Je ne haïssois rien tant que ma maison, & quoique j'eusse résolu, pour le tort qui m'avoit esté fait, de n'aller plus en ce pays-là : si est-ce que je ne m'en peus empescher. M. de Tais avoit fait élection de vingt & deux Enseignes, nos bandes furent bien remplies. Et encore se dressa une compagnie nouvelle, que M. de Tais donna au Capitaine Castelgeloux pour l'amour de moi, qui m'avoit aidé à mener les gens, & qui avoit porté mon enseigne au Royaume de Naples : & commençâmes à marcher en France, despartans nos compa-

gnies de cinq en cinq. J'amenois la premiere troupe, & m'en allai devant à Suzanne, pour garder que les soldats ne se missent devant, & pour mettre ordre aux estappes : & en trouvai beaucoup par les chemins, qui fut cause que je cheminai. La nuit j'arrivai à Villaume, deux heures devant jour : & à l'hof-tellerie où j'allai descendre, trouvai le Seigneur Pierre Colonne, que le Capitaine Renouard amenoit prisonnier au Roi, suivant la capitulation de Carignan. Ils estoient desja levez. L'edit Capitaine Renouard me mena en la chambre dudit Seigneur, lequel me dit à l'arrivée, qu'il sçavoit bien que c'estoit moi qui avois rompu le pont de Carignan, & que j'avois conduit l'arquebuserie à la bataille. Et discourant dudit pont, je lui dis, que si ses gens eussent suivi leur fortune, ils n'eussent trouvé à combattre que moi, avec quarante hommes au plus, & que nostre camp avoit esté tellement en désordre, que s'ils l'eussent poursuivi, nous estions tous deffaits. Le Capitaine Renouard lui confirmoit aussi qu'il estoit vrai. Alors il pensa un peu, puis leva la teste vers moi & me dit : *E voi dicete che se la nostra gente seguito haveffi la sua fortuna, non haveva à combattere piu di voi eo quaranta soldati, & haveffimo posta in*

*fuga tutta la vostra gente. Io vi dico che se voi haveste seguita la nostra m'havereste messo fuori di Carignano, per che la mia gente havia pigliato il spavento cossi forte che la citta non erabastante di rassurarli (a). Et nous compta le grand désordre des siens; nous disant qu'il avoit pensé autresfois que les Espagnols n'avoient point de peur; mais qu'à ceste heure il cognoissoit bien qu'ils en avoient autant que les autres. Et qu'il se trouva lors en telle extremité, qu'il fut contraint lui-mesme se jeter à la porte, veoir s'il les pourroit arrester; mais ils le penserent porter par terre. Et entrèrent tous à telle foule, qu'ils mirent la porte presque hors des gons. Et comme ils furent tous entrez en ce désordre, je me jettai, disoit-il, sur la porte pour la fermer. Et cognoissant tous les Capitaines nom par nom, les appellois à m'aider; mais jamais homme ne s'y présenta, & sans un mien serviteur qui m'entendit crier, je ne l'eusse scuu*

(a) Vous dites que si mes gens eussent suivi leur fortune, ils n'eussent trouvé à combattre que vous, avec quarante hommes au plus, & que nous eussions mis toute votre troupe en fuite. Je vous dis, moi, que si vous aviez poursuivi la nôtre, vous m'auriez mis hors de Carignan, parce que tous mes soldats avoient tellement pris l'épouvante, que les remparts de la ville ne suffisoient pas pour les rassurer.

*jamais fermer. Et le désordre fut si grand dans la ville, qu'il s'en jetta plus de quatre cens par-dessus les courtines, lesquels le matin mourroient de honte s'en retournant. Et voilà pourquoi je vous dis que si vous mesme eussiez suivi vostre fortune, vous estiez maistre de la ville avec quarante hommes. Je cogneus par ce qu'il me dit, le vieux proverbe estre véritable, qui dit que, si l'ost sçavoit ce que fait l'ost, souvent l'ost defferoit l'ost.*

Or encore qu'après la reddition de Carignan, les gens de la ville nous asseurassent de ce grand désordre, nous ne pouvions adjoûter foi, & moi-mesme le premier, au moins qu'il fust si grand : car cela est estrange. Mais puisque le chef mesme le confessoit, faut doncques croire qu'il estoit vrai; & qu'ils estoient poussez de quelque esprit : car nous ne leur faisons point de mal, ayant autant de peur qu'eux, & peut-estre plus. La nuit est une chose effroyable, lorsqu'on ne void qui vous assaut (a). Ceci me fait conclure que le tout m'advint d'un grandheur; car hardiesse ne se peut cela appeller, ains plustost la plus grande folie que homme sçauroit faire. Et croi qu'entre tous les heurs & fortunes que Dieu m'a donné, celle-là en est une des plus

(a) Lorsqu'on ne voit pas celui qui nous attaque.

remarquables & plus estranges. Mais suivons  
notre dessein (a).

Le desir de vengeance poussa l'Empereur  
à se rallier & liguier, contre la foi promise  
au Pape, avec le Roi d'Angleterre; lequel  
pour despit, s'estoit fait Lutherien (5). Ces  
deux grands Princes avoient parti, à ce qu'on  
disoit, le Royaume ( comme le Marquis de  
Guast raconta au S<sup>r</sup> de Termes, & depuis je  
l'appriens d'un Gentilhomme Anglois à Bou-  
logne ), toutesfois c'estoit *disputer la peau  
de l'ours*. La France bien unie ne peut estre  
conquise sans perdre (6) une douzaine de  
batailles, veu la belle noblesse qu'il y a, &  
les places fortes qui s'y trouvent. Et croi  
que plusieurs se trompent de dire, que Paris  
pris, la France seroit perdue. C'est à la vé-  
rité le trésor de ce Royaume, & un sac ines-  
timable : car les plus gros du Royaume y  
apportent tout, & croi qu'au monde il n'y  
a une telle ville. On dit qu'il n'y a escu (7)  
qui n'y doive dix sols de rente une fois l'an-  
née. Mais il y a tant d'autres villes & places  
en ce Royaume, qui seroient bastantes pour  
faire perdre trente armées ; de sorte qu'il  
seroit aisé se rallier, & leur oster celle-là,  
avant qu'ils en eussent conquis d'autres, si  
le conquérant ne vouloit despeupler son

(b) Notre récit.

Royaume pour repeupler sa conquête. Je dis ceci, parce que le dessein du Roi d'Angleterre estoit de courir droit à Paris, cependant que l'Empereur entreroit par la Champagne. Leurs forces jointes estoient de quatre-vingts mille hommes de pied, vingt mille chevaux, avec un nombre infini d'artillerie. Je vous laisse à penser si nostre Roi avoit de quoi songer à ses affaires. Certes ces pauvres Princes ont plus de peine que nous : & croi qu'il fit bien de rappeler les forces de Piémont; encore qu'il y en ait qui disent que l'Etat de Milan estoit perdu, & que l'Empereur eust rappelé ses forces pour le sauver. Cela despend de l'évenement. Tant y a que Dieu voulust que ces deux Princes ne se peurent entendre entr'eux, chacun voulant faire son profit. Aux choses que j'ai veu & ouï dire, quand deux Princes entreprennent la conquête d'un Royaume, jamais ils ne s'accordent : car chacun pense tousjours que son compagnon le veuille tromper, & sont en deffiance l'un de l'autre. Je n'ai pas fort veu les livres, mais j'ai ouï dire qu'ainsi perdismes-nous au commencement le Royaume de Naples; car celui d'Espagne nous trompa. Ceste crainte & deffiance nous a sauvez, & en a bien sauvez d'autres, comme les Historiens sçavent. Je craindrois plus un grand

seul, que non pas deux qui veulent partir le gasteau. Tousjours il y a du reproche, & deux nations ne s'accordent pas volontiers, vous le verrez ici; l'Anglois s'arresta devant Boulogne, laquelle lui fut laschement renduë par le Sieur de Vervin ( a ), qui en perdist la vie. Ce tableau devoit estre devant ceux qui entreprennent de tenir les places. Cela ne plaisoit pas à l'Espagnol, qui n'en rapportoit nul profit, & voyoit bien qu'il vouloit faire ses affaires.

Or M. de Tais, nostre Colonel, amena vingt & trois Enseignes au Roi, qui estoient celles qui s'estoient trouvées à la bataille; je tombai malade à Troyes, & arrivai au camp lorsqu'il estoit près de Boulogne. Là où ledit Sieur de Tais me bailla la patente que le Roi m'avoit envoyée pour estre Maistre-de-camp. Il ne se fist rien, à tout le moins que je m'y veuille amuser, jusques à la camifade de Boulogne. Comme nous arrivâmes près de la Marquise, M. le Dauphin, qui commandoit l'armée, trouva qu'il y avoit trois ou quatre jours que la ville estoit prinse, combien que desja il le sçavoit, & que le Roi d'Angleterre s'estoit embarqué & avoit fait voile en Angleterre. Il est à présumer

(a) Voyez l'Observation, n<sup>o</sup> 23, sur le dixième Livre des Mémoires de du Bellay. que

que ce Prince s'en alla pour fuir le combat, pour ce que nous trouvasmes tout en désordre. Premièrement nous trouvasmes toute son artillerie devant la ville en une prairie qu'il y avoit à la descente de la tour d'Ordre. Secondement fut trouvé plus de trente barriques pleines de corselets, qu'estoit la munition qu'il avoit fait venir d'Allemagne pour armer les soldats qu'il laissoit pour la garde de la ville. Tiercement, il laissa toute la munition des vivres, comme farines, vins & autres choses à manger. Nous trouvasmes tout en la ville basse; de sorte que si M. de Taligny (a) (on m'a dit qu'il est encore en vie), pere de celui qui est Huguenot (b), & qui

(a) Il paroît que Taligny, dont il s'agit ici, étoit le père de Louis, Seigneur de Taligny en Rouergue, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de l'Amiral de Châtillon, dont il avoit épousé la fille, & massacré avec lui à la journée de S. Barthelemi. Il vivoit encore en 1571, selon M. de Thou; & ce fut cette année que son fils épousa Louise de Châtillon.

*Nota.* Dans la Table des matières de la dernière édition de Montluc on s'est trompé, en appellant *Charles* le Taligny, dont il s'agit ici. *Charles de Taligny* fut tué dans une sortie au siège de Saint-Quentin en 1557.

(b) On varie beaucoup sur l'étimologie de cette dénomination de Huguenots. Comme ce fut à l'époque



traitoit la paix pendant ces troubles, est celui-là qui fut prins en la camifade en la ville basse, dont n'en eschappa homme que lui, il tesmoignera qu'il n'y avoit pas vivres en la ville haute pour quatre jours : car lui-mesme le me compta.

L'occasion de la camifade que nous donnâmes, fut telle. Un beau-fils de M. le Marechal du Biez, non pas ce beau M. de Vervin, mais l'autre du nom duquel ne me souvient, vint à M. de Tais, & lui conta qu'un sien espion, qui venoit de Boulogne, lui avoit asseuré qu'il n'y avoit encore rien à la ville haute, & que tout estoit bas : & que si on entreprenoit promptement d'aller prendre la ville basse ( ce qui estoit bien aisé ) que dans huit jours on auroit la haute la corde au col. Et que si M. de Tais vouloit, il le meneroit le matin recognoistre le tout. Et disoit aussi cet espion, qu'il n'y avoit encore nulle bresche de la ville remparée, & que toute la ville estoit ouverte comme un village. M. de Tais fut envieux d'aller voir le tout, & m'y emmena avec lui, & ce beau-fils de M. le Marechal. Nous pouvions estre cent chevaux de toutes nos compagnies. de la conjuration d'Amboise qu'elle devint populaire en France, nous en parlerons alors.

Nous arrivâmes justement à la pointe du jour devant la ville, laissant la tour d'Ordre deux ou trois cens pas à main droite, & vîmes cinq ou six pavillons à la descente sur le grand chemin qui va à la porte de la ville. Nous n'estions que cinq ou six chevaux : car les autres, M. de Tais les avoit laissez derriere une petite montaigne. Ce beau-fils de M. le Marechal & moi, descendîmes jusques au premier pavillon, & passâmes à costé dans le camp à main gauche, & allâmes jusques au second, & de-là nous descouvristes toute leur artillerie, n'en estant loin qu'à quatre-vingts pas, & n'y vîmes jamais que trois ou quatre soldats Anglois qui se promenoient auprès de l'artillerie, & audit second pavillon, nous oyions parler Anglois. Lors ce beau-fils dudit Seigneur Marechal m'en fist retourner vers M. de Tais, lequel incontinent que j'eus parlé à lui, descendit de là où je venois, & s'arresta avec ce Gentilhomme. Cependant le jour commença à paroistre grand; de sorte que les sentinelles d'auprès de l'artillerie cogneurent que nous n'estions pas des leurs, & donnerent l'alarme : & pour tout cela nous ne vîmes qu'hommes sortir de la tour d'Ordre. Si est-ce que l'on m'a dit depuis, que Dondellet, que M.

de S. Pol avoit nourri Page, estoit de garde à la tour. Et ainsi nous nous en retournâmes.

M. de Tais s'en alla trouver M. le Dauphin & M. d'Orléans, son frere, avec cedit Gentil-homme, & là arresterent qu'il leur falloit donner le matin au point du jour une camifade : & que M. de Tais, avec nos compagnies, donneroit le premier par trois bresches qu'il y avoit à la muraille qui estoit du costé de nostre venuë, c'estoient des bresches qu'on avoit fait pour plaisir. Le Reingrave (a) pria M. le Dauphin, que lui & sa troupe

(a) Philippe, Comte du Rhin, autrement le Rhingrave, ce qui ne signifie autre chose que Comte du Rhin: appellé aussi Comte de Salms dans M. de Thou, qui dit qu'il vint en France en 1562 avec le Comte de Roken-dorff, & qu'ils y amenèrent leurs Régimens d'Infanterie Allemande & leurs Compagnies de Reitres, pour servir contre les Protestans sous le Duc de Guyse. Il paroît que ce n'étoit pas pour la première fois qu'il étoit venu servir en France. (De Thou.)

Le Laboureur (Addit. aux Mémoires de Castelnau, Tome II, p.3, *Edition de Bruxelles*) dit qu'il encourut le ban de l'Empire, pour s'être attaché au service de France.

On ne sçait, si c'est celui-ci que M. de Thou appelle l'aîné des Rhingraves, & qu'il dit avoir été tué à la bataille de Montcontour en 1569. En ce cas ils étoient plusieurs freres au service de France.

d'Allemands donnassent avec nous ; mais M. de Tais avoit desja promis au Comte Pedemarie , qu'il prieroit M. le Dauphin de le laisser donner avec lui , qui fut nostre malheur entierement. Car si les Allemands fussent venus avec nous , jamais les ennemis ne nous en eussent tirez , & eussent convié beaucoup de gens à plustost nous venir secourir , qu'ils ne firent.

Nous partismes de nuit avec des chemises sur nos armes , & rencontraimes le Reingrave avec tous ses Allemands prests à passer un pont de brique qu'il y avoit auprès de la Marquise , lequel il ne vouloit abandonner , ains vouloit passer après nous , quelque promesse qu'il eust faite au Comte Pedemarie. De quoi M. de Tais advertit M. le Dauphin. Cependant M. l'Admiral d'Annebaut arriva , & fit tant que le Reingrave se retira en arriere , nous laissant passer , & les Italiens après , & quant à lui ne vouloit bouger d'auprès de la bataille de la Gendarmerie , qui estoit près de la Marquise. M. Dampierre , qui estoit Colonel des Grisons , vint jusques auprès de la tour d'Ordre , où il mist en bataille ses gens. Or m'avoit baillé Monsieur de Tais une troupe pour donner par le chemin que le jour devant nous avions

recogneu, qui estoit à la main droite de lui. Je donnai à l'artillerie, & ceux qui estoient demeurez avec M. de Tais & les Italiens donnerent par ces trois bresches, & l'emporterent fort bravement. Et par-là où estoit l'artillerie, n'y avoit ni porte, ni bresche, qui fust cause que je m'en allai tout au long de la muraille, du costé de la riviere : & trouvai une bresche de dix ou douze pas, par-là où j'entrai sans résistance aucune, & m'en allai droit à l'Eglise, où je ne vis un seul Capitaine des nostres, sauf un qui couroit le long de la riviere droit à ces bresches. Je l'appellai, mais il ne m'entendit point.

Or il faut noter, que M. de Tais fust blessé & contraint se retirer. Je ne sçai que devint le Comte de Pedemarie : mais on me compta après, que tous les Capitaines Gascons & Italiens estoient sortis de la ville, & n'y avoient point arresté, pour un bruit qui leur vint, que les Anglois avoient gagné les bresches par dehors la ville, comme il estoit vrai : mais il n'y avoit pas deux cens hommes, qui estoient sortis de la ville haute par le dehors. Et encore, me dit-on, que c'estoit Dondellet, qui se fauvoit de la tour d'Ordre droit à la ville. Toutes les enseignes demeurèrent dans la ville. Je n'apperçeus

jamais rien de tout ceci : car je crois que si je me fusse aperçu du désordre , j'eusse fait comme les autres. Je ne veux pas faire le brave. J'y trouvai deux Capitaines Italiens seulement avec leurs trouppes & drapeaux devant l'Eglise : & quand je fus devant icelle , je m'amusai un peu à combattre trois ou quatre maisons , où il y avoit force Anglois dedans , & les prins par force , & la pluspart sans armes. Les uns avoient des accoustremens de blanc & rouge , & les autres de jaune & noir. Il y avoit bien des soldats aussi qui ne portoient pas ces couleurs ; à la fin je cogneus que tous ces vestus de livrées estoient pionniers , pour ce qu'ils n'avoient point d'armes , comme ceux qui se deffendoient. Si y eust-il plus de deux cens hommes de morts en ces maisons : puis marchai droit à l'Eglise , où trouvai lesdits Capitaines Italiens , l'un nommé Césarport (a) & l'autre Hieronyme Megrain , & M. Dandelot (b) , & M. de Nouailles , qui estoit Lieutenant de M. de Nemours ,

(a) Il y a seulement *César* dans l'édit. de Millanges.

(b) Gaspard de Coligni , Seigneur d'Andelot , frère de l'Amiral Coligni , né à Châtillon-sur-Loing le 18 Avril 1521. Il fut Colonel de l'Infanterie à la place de son frère en 1555. Il mourut à Saintes le 27 Mai 1569 d'une fièvre maligne à 49 ans.

avec les Italiens : & leur demandai , où estoient tous nos Capitaines : ils me respondirent , qu'ils ne sçavoient qu'ils estoient devenus. Je commençai à appercevoir qu'il y avoit du désordre, ne voyant un seul homme de nos Compagnies , que ceux qui estoient entrez avec moi , & environ cinquante ou soixante d'autres , qui s'estoient amusez à saccager & piller , & s'estoient ralliez avec moi au combat des maisons. Tout à un coup voici une grande troupe d'Anglois qui venoient la teste baissée droit à nous , qui estions devant l'Eglise , & en la rue joignant à icelle , criant : *Who goes there* ; c'est-à-dire , *Qui va là !* Je leur respondis en Anglois : *A Friend, a Friend* , qui veut dire , *ami , ami* : car de toutes les langues qui se sont meslées parmi nous , j'ai appris quelques mots , & passablement l'Italien & l'Espagnol , cela m'a parfois servi. Comme ces Anglois eurent fait d'autres demandes , & que je fus au bout de mon latin , ils poursuivirent en criant : *Kill, Kill, Kill* ; c'est-à-dire , *Tue, Tue, Tue*. Alors je criai aux Capitaines Italiens : *Adju-*

Il étoit fils d'une sœur du Connétable Anne de Montmorency , & oncle du Prince de Condé.

Ce fut , dit M. de Thou , un des premiers hommes du Royaume , par rapport à sa haute prudence , à sa droiture & à son habileté dans l'art de la guerre. (L. XLV.)

*tate mi, & state appresso me, perche io me ne vo  
 assallirti, non bisogno lasciar mi investire (a).*  
 Je tournai la teste baissée droit à eux, lesquels  
 tournerent visage. Et les menai battant jus-  
 ques au bout de la rue : & tournerent tous  
 à main droite au long de la muraille de la  
 ville haute, de laquelle on me tiroit de pe-  
 tites pièces, & force coups de flèches. Je me  
 retirai jusques aux Italiens, où je ne fus  
 plustost arrivé, qu'ils vindrent encore pour  
 me recharger; mais j'avois un peu de cou-  
 rage, d'autant que je les avois trouvez assez  
 aisez à prendre la fuite, & les laissai venir  
 jusques auprès de nous, où je les chargeai.  
 Et me sembla qu'ils la prindrent encore plus  
 aisément. Je me retirai toutefois devant l'E-  
 glise; & alors commença une si grande abon-  
 dance de pluie, qu'il sembloit que Dieu me  
 voulust faire noyer : & vint d'une des bres-  
 ches, par là où nos gens estoient entrez,  
 dix ou douze Enseignes qui n'avoient pas six  
 soldats avec eux, & avec moi en pouvois  
 avoir autant. Alors un des Enseignes me dit  
 que les bresches estoient prinſes, & que les  
 Capitaines estoient sauvez. Et ayant entendu  
 cela, je dis aux deux Capitaines Italiens qu'ils

(a) Secondez-moi, & ne m'abandonnez pas, parce que  
 je vais les attaquer; il ne faut pas me laisser envelopper.



tinffent un peu ce quanton, où estoit l'Eglise : car il y avoit une muraille devant la porte d'icelle, & que j'allois combattre la bresche par où j'estois entré : & que dès que j'aurois gagné, je les envoyerois querir pour se retirer à moi ; & si d'aventure les ennemis venoient à eux, qu'il leur souvint comme j'avois fait, & qu'ils les chargeassent. Je m'en allai à la bresche, où je vis desja dix ou douze Anglois, deux desquels baifferent la teste : les uns sauterent par la bresche, les autres tirerent à main droite au long de la muraille par dedans. Et comme nous fusmes dehors, en vismes encore quinze ou vingt qui couroient contre nous au long de la muraille par dehors, & tournerent à main droite devers les autres bresches par là où nos gens estoient entrez. Je priai un Gentilhomme de Bourgogne ( il ne me souvient du nom ), qui estoit monté sur un cheval qu'il avoit gagné, qu'il allast chercher César - Port, & Hieronyme Megrin ; ce qu'il fit volontiers, pourveu que je lui promisse de l'attendre. Je lui assureai sur ma vie que mort ou vif il me trouveroit à ceste bresche. La pluie continuoit tousjours de plus en plus, où estant ledit Gentilhomme de retour, me dit qu'il n'avoit peu passer jusques à eux, & qu'ils

estoyent retirez dans l'Eglise, ou qu'ils estoient morts. Et tout à un coup voici venir droit à nous le grand trot au long de la muraille trois ou quatre cens Anglois, & nous trouverent sur le point que nous voulions rentrer pour aller secourir les Italiens; mais comme nous les vismes venir droit à nous, nous fusmes contraints de changer de propos.

Messieurs Dandellot, de Nouailles (a), & ce Gentilhomme de Bourgogne, & trois ou quatre autres ne m'abandonnerent jamais, depuis qu'ils m'eurent rencontré devant l'Eglise, & bien leur en print; car ils fussent passez le mesme chemin des autres. Et comme les Anglois venoient de ceste furie, il se print un cri parmi nous; les uns me crioient que nous nous sauvassions vers la riviere, les autres vers la montagne: mais tout à un coup je me résolus de leur remonstrer. *Qu'avez-vous affaire d'aller à la montagne? Il nous faut passer près de la ville haute; car d'aller droit à la riviere, ne voyez-vous pas qu'elle croist, & est desja si haute, que nous nous*

(a) Antoine de Noailles, d'une ancienne Maison du Limosin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Lieutenant-Général en Guienne, Gouverneur & Maire de Bordeaux, mourut le 2 Mars 1563 âgé de 49 ans.

*noyerions tous : que personne ne parle plus de cela ; mais baiffons la teste, car il faut combattre ceux-ci.* M. Dandellot me dit tout haut : *Hé Capitaine Montluc, je vous prie, combattons-les : car ce parti est le meilleur.* Il estoit homme fort courageux, c'est dommage qu'il se fit après Huguenot. Je crois que c'estoit un des braves Gentils-hommes de ce Royaume. Nous allasmes droit à eux, & dès que nous arrivasmes de la longueur de quatre ou cinq picques, ils nous tirerent force coups de flesches, & nous courusmes droit à eux pour les investir avec les picques : & n'y eut que deux arquebuzades de tirées, & tout incontinent tournerent visage, & s'enfuirent de là où ils venoient. Nous les poursuivismes & de bien près : & comme ils furent au quanton de la ville devers leurs gens qui tenoient presque toutes nos Enseignes enfermées, lesquels les voyant venir, & nous après eux, abandonnerent les bresches pour les secourir, & lors se ralliant tous ensemble, vindrent courans droit à nous, qui estions tout au pied de la montagne de la tour d'Ordre. Je dis à M. Dandellot, *sauvez-vous contre la montagne, & aux Enseignes & tous les soldats pareillement.* Quant à moi, je voulus voir le succès du tout avec quatre ou cinq picquiers,

me retirant vers un ruisseau qui estoit près de l'artillerie. Et comme ils eurent abandonné les bresches pour venir à nous, nos Enseignes sauterent dehors au pied devers le vallon, par là où ils estoient venus. Et ainsi qu'ils furent au pied de la montagne, où M. Dandellot & les Enseignes montoient, ils virent autrefois que nos Enseignes estoient passées par les bresches, & que ledit Seigneur Dandellot, avec les autres Enseignes, estoient desja à demi montagne. Ils cuiderent tourner autrefois après les autres ; & n'en peurent atteindre au plus que huit ou dix soldats, qu'ils taillèrent en pièces. Cinq ou six Anglois vindrent à moi : je passai le ruisseau, où il y avoit eauë jusques au genouil. Dessus le bord d'icelle, ils me tirerent quelques coups de flesches, & m'en donnerent trois dans la rondelle, & une au travers de la manche de maille que j'avois au bras droit, lesquelles pour mon butin je portai à mon logis. Puis allai monter la montagne au derriere de la tour d'Ordre. M. le Dauphin ayant M. d'Orléans, son frere, & M. l'Admiral avec lui, faisoit marcher les Lansquenets pour nous secourir dans la ville ; mais avant qu'ils fussent près, le désordre estoit venu, & trouverent Messieurs Dandellot & de Nouailles, avec

les Enseignes, qui avoient monté la montagne.

Pendant ceste confusion M. le Vidame de Chartres, & mon frere M. de Lieus estoient venus jusques à bas, voir si on pouvoit entendre nouvelles de moi ; mais ils furent bien ramenez, & dirent à M. le Dauphin, qu'ils tenoient pour tout certain que j'estois mort dans la ville, pour ce qu'ils avoient veu tous les Capitaines, sinon moi. M. Dandellot arriva au bout de demie heure, auquel M. le Dauphin demanda s'il sçavoit ce que j'estois devenu, il lui dit que je les avois sauvez & tous ceux qui estoient avec lui ; mais que je ne m'estois pas sçeu sauver moi-mesme, ce que j'eusse bien peu faire si j'eusse voulu. Ledit Sieur Dandellot me tenoit pour mort, pensant que je me fusse laissé attrapper auprès de leur artillerie, ou d'un navire qu'il y avoit sur le ruisseau que je passai, mais je n'estois pas si sot, car j'appelle Dieu en tesmoing, qu'il me punisse, si de tout ce jour-là je perdis jamais l'entendement. Et me servit bien que Dieu me le conservast ; car si je l'eusse perdu nous eussions receu une grande eîcorne, laquelle n'eussions sceu couvrir, & j'eusse esté en grand danger de n'estre jamais Marechal de France. Nous

eussions perdu toutes nos Enseignes, & ceux qui les portoient avec. Lesquels toutesfois Dieu me fist la grace de sauver. Dessors qu'on est saisi de la peur, & qu'on perd le jugement, on ne sçait ce qu'on fait, c'est la requeste principale que vous devez faire à Dieu de vous garder l'entendement ; car quelque danger qu'il y ait, encore y a-t-il moyen d'en sortir, & peut-estre à vostre honneur. Mais lorsque la crainte de la mort vous oste le jugement, adieu vous dis : vous pensez fuir à poupe que vous allez à prouë. Pour un ennemi, il vous semble que vous en voyez dix devant vos yeux, comme font les yvrongnes, qui voyent mille chandelles au coup. O le grand'heur que c'est à un homme de nostre mestier, quand le danger ne lui oste le sens, il peut prendre son parti & éviter la mort & la honte. J'allai demander le soir le mot à M. le Dauphin, pour ce que M. de Tais estoit blessé, & comme je vins devant eux, M. d'Orléans, qui avoit toujours accoustumé de se jouer avec moi, comme faisoit bien M. le Dauphin, commença à chanter la camifade de Boulogne & l'assaut de Cony pour les vieux soldats de Piedmont, se mocquant de moi, & me montrant au doigt. Lors je commençai à me courroucer

& maudire ceux qui en estoient cause. M. le Dauphin rioit , & à la fin il me dit, *Montluc, Montluc, vous autres Capitaines ne vous pouvez aucunement excuser, que vous n'ayez mal fait. Comment, Monsieur, dis-je, auriez-vous opinion que j'eusse fait faute? Si je le sçavois je m'en irois tout à ceste heure me faire tuer dans la ville. Vraiment nous sommes bien fols de nous faire tuer pour vostre service.* Sur quoi il me dit :: *Non, non, je ne le dis point pour vous, car vous estes le dernier Capitaine qui estes sorti de la ville plus d'une heure après les autres.* Il me fit bien cognoistre quand il fut Roi, que je n'avois point failli, pour l'estime qu'il fit tousjours de moi; car quand il s'en alla en Piedmont, il m'envoya querir par un courrier exprès à ma maison où je m'estois retiré pour raison de quelque haine (8) que Madame d'Estampes avoit concuë contre moi, à cause de la querelle de Messieurs de la Chasteigneraye & Jarnac. Tousjours à la Cour il y a quelque charité qui se preste, & par malheur les Dames peuvent tout; mais je ne veux pas faire le réformateur. Madame d'Estampes en fit bien chasser de plus grands que moi, qui ne s'en vanterent pas, m'estonne de ces braves Historiens qui ne l'osent dire.

Voilà

Voilà le succez de la camifade de Boulongne, que si le camp eust marché à nostre queue, il se pouvoit tout loger dans la ville, & en quatre ou cinq jours, comme desja j'ai dit, la ville haute eust esté à nous. Que l'on le demande à M. de Taligny si c'est lui qui fut prins prisonnier, & l'on verra si je mens. Je ne sçais qui fut cause que Mgr. le Dauphin ne marcha; mais je dirai bien tousjours qu'il le devoit faire, & sçai aussi qu'il ne tint pas à lui; mais ce ne feroit que dispute d'en parler davantage. Il ne faut qu'un poureux pour retarder tout le monde. S'ils fussent venus, les Anglois ne sçavoient quel parti prendre, je les cogneus gens (9) de peu de cœur, & crois qu'ils vallent plus sur l'eauë que sur terre. Voyant l'hyver sur les bras, Mgr. le Dauphin ayant laissé M. le Mareschal du Biez à Monstreuil pour harasser Boulogne, alla trouver le Roi, lequel avoit aussi appointé avec l'Empereur, s'estant une si grande force évanouie, pour s'estre ces deux Princes mal entendus pour nostre bonheur, j'entends l'Espagnol & l'Anglois. Honni (a) soit-il qui les aimera jamais ni l'un ni l'autre. Trois mois après je quittai la

(a) Affurement Montluc n'étoit pas propre à devenir un Cosmopolite. Il faut qu'un Guerrier combatte les



Maistrise de camp, pour venir deffendre quelque bien qu'un mien oncle m'avoit donné. Je fus en peine d'obtenir congé du Roi pour y venir; mais enfin M. l'Admiral me le fit donner, pourveu que je lui fisse promesse de reprendre ledit estat, si ledit Sieur Admiral conduisoit l'armée. Il ne faillit pas, & me somma de ladite promesse que je lui avois faite. Il obtint du Roi commission, laquelle il m'envoya pour estre Maistre de camp de cinquante ou soixante Enseignes que Sa Majesté fist lever pour faire le voyage d'Angleterre; lesquels j'amenai au Havre de Grace entre les mains de M. de Tais.

[ 1545 ] Or nous nous mismes sur mer. L'armée estoit composée de plus de deux cens cinquante voiles, & des plus beaux vaisseaux du monde avec les galeres. Le desir que le Roi avoit de se venger du Roi d'Angleterre le fit entrer dans une extrême despense, laquelle enfin servit de peu, quoique nous eussions prins terre, & depuis combattu les Anglois sur mer, où d'un costé & d'autre il y eut plusieurs vaisseaux mis à fonds. Deslors que je vis à nostre depart embrazer le grand Carracon, qui estoit, ce crois-je, ennemis de sa patrie : mais il ne doit pas prêcher la haine contre les hommes.

le plus beau vaisseau qu'il estoit possible (10), j'eus mauvaise opinion de nostre entreprinse. Et parce que pour mon particulier je ne fis rien qui fust digne d'estre escrit, & que le général est assez discouru par d'autres, je m'en tairai pour descrire la conquête de la terre d'Oye, aussi nostre fait est plus propre sur la terre que sur l'eauë, où je ne sçais pas que nostre nation ait jamais gagné de grandes batailles.

Comme nous fusmes retournez de la coste d'Angleterre, & desembarquez au Havre de Grace, M. l'Admiral s'en alla trouver le Roi, & M. de Tais avec lui; & amena toutes les compagnies au fort d'Outreau devant Boulogne, où le Capitaine Villefranche estoit demeuré avec les vieilles compagnies Maistre de camp, ayant eu la place que j'avois quittée. Le Mareschal du Biez (a), Lieutenant du Roi en ce pays-là estoit bien empesché,

(a) Oudart du Biez, d'une Maison noble du pays d'Artois, Sénéchal & Gouverneur du Boulonnois, Chambellan du Roi, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, fut fait Maréchal de France en 1542 par la faveur de M. le Dauphin, qui étant au camp de Marseille en 1544, voulut être fait Chevalier de sa main. Il se comporta vaillamment en plusieurs occasions; mais le Roi irrité contre lui & contre Jacques de Coucy, Seigneur de Vervins,

comme tesmoignera M. de Saint-Germain, que le Roi avoit baillé audit Sieur Mareschal pour le soulager ; car tous les pionniers l'avoient laissé, s'estans desfrobez, comme c'est l'ordinaire de cette canaille, qui ne veille sur eux, & neantmoins ils avoient encore toute la courtine tirant au pont de Bricque à faire. Or je veux escrire ceci, encore que ce ne soit matiere de combat, afin qu'il serve d'exemple aux Capitaines.

M. le Mareschal qui estoit ordinairement sollicité par le Roi de mettre ce fort en defence pour bloquer Boulogne, me dit qu'il falloit que les soldats travaillassent, puisque les pionniers manquoient. Je le remonstroi aux Capitaines, & eux aux soldats, lesquels tous d'une voix dirent qu'ils ne travailleroient

son gendre, pour avoir rendu la ville de Boulogne aux Anglois, lui fit faire son procès par des Commissaires qui le condannèrent à perdre la tête : cependant l'exécution de son Arrêt fut suspendue par ordre du Roi, & il fut mené prisonnier au Château de Loches, ayant été auparavant dépouillé du Collier de l'Ordre. Depuis il obtint sa liberté, & vint à Paris, où il mourut accablé de chagrins & d'ennuis au mois de Juin 1563. Sa mémoire & celle de son gendre furent depuis rétablies par Lettres-Patentes en 1575. M. de Thou dit que ce Maréchal étoit vaillant, mais peu judicieux, & son malheur n'arriva pas tant par sa faute que par celle de son gendre.

point, & qu'ils n'estoient point pionniers. De quoi M. le Marechal se trouva fort fasché & bien en peine, d'autant que ceste courtine lui demeuroit ouverte, & que le Roi d'Angleterre avoit envoyé nouveau renfort de gens à Boulogne. Or ledit Sieur Marechal avoit envoyé par tout le pays chercher des pionniers; mais il n'en venoit point. Je me résolus de trouver le moyen pour faire travailler les soldats, qui fust de donner à chacun qui travailleroit, cinq sols comme aux pionniers. M. le Marechal me Paccorda fort volontiers; mais je n'en trouvai pas un qui y voulust mettre la main. Voyant leur refus, pour les convier par mon exemple, je pris ma compagnie, celle de mon frere M. de Lieux, & celles des Capitaines Leberon (a) mien beau-frere, & Labit mon cousin Germain; car ceux-là ne m'eussent osé refuser. Nous n'avions pas faute d'outils, car M. le Marechal en avoit grande quantité, & aussi les pionniers qui se desroboient laissoient les leurs dans une grande tente, que M. le Marechal avoit fait tendre pour retirer leurs ferremens. Comme je m'en

(a) François de Gelas, Seigneur de Leberon & d'Ambres, avoit épousé Anne de Montluc, sœur du Maréchal.

vins à la courtine, je commençai à mettre la main le premier à remuer la terre, & tous les Capitaines après : j'y fis apporter une barrique de vin, ensemble mon dîner, beaucoup plus grand que je n'avois accoutumé, & les Capitaines le leur, & un sac plein de sols ; que je montrai aux soldats : & après avoir travaillé une pièce, chaque Capitaine dîna avec sa compagnie : & à chaque soldat nous donnions demi pain, du vin, & quelque peu de chair, en favorisant les uns plus que les autres, disant qu'ils avoient mieux travaillé que leurs compagnons, afin de les encourager. Et après que nous eufmes dîné, nous nous remîmes au travail, en chantant jusques sur le tard ; de sorte qu'on eust dit que nous n'avions jamais fait autre mestier. Après, trois trésoriers de l'armée les payerent à chacun cinq sols : & comme nous retournions aux tentes, les autres soldats appelloient les nostres *pionniers*, *gastadours* (a). Le lendemain matin le Capitaine Forcez me vint dire, que tous les siens y vouloient venir, & ceux de son frere (b)

(a) Espèce de corvéable dépendant d'Officiers Municipaux ou Syndics. (Voyez la note de la page 289 des Mémoires de du Bellay, Tome XVII de la Collection.)

(b) Ce frere du Capitaine Forcez est sans doute celui

qui est encore en vie aussi, lesquels je receus tous, & en fismes de mesme comme le jour devant, de sorte que le troisieme jour tous y vouloient venir, & en huit jours nous eusmes dressé toute ceste courtine. Tous les Ingénieux dirent & M. de Saint - Germain mesme qui ne bougeoit de l'œuvre, que mes soldats avoient plus-travaillé en huit jours, que quatre fois autant de pionniers n'eussent fait en cinq semaines. Et notez que les Capitaines, Lieutenans & Enseignes ne bougeoient de l'œuvre, non plus que les soldats, & servoient de solliciteurs.

J'ai voulu escrire ici cest exemple, pour monstrier aux Capitaines qu'il ne tiendra aux soldats qu'ils ne fassent tout ce qu'on voudra. Mais aussi il faut trouver les moyens de les y faire faire de bonne volonté, & non de force; mettez la main à l'œuvre le premier, votre soldat de honte vous suivra & fera plus que vous ne voudrez. Que si vous venez aux injures & bastonades, ce sera lors que despittez ils ne voudront mettre la main à ce qu'ils ne sont tenus, à quoi quelquefois la nécessité nous force. O Capitaines, mes compadont parle Brantôme, qui étoit Capitaine aux Gardes-Françoises au siège de la Rochelle en 1573. (*Tome I. E. F., p. 100.*)

gnons ! combien & combien de fois voyant les soldats las & recreus , ai-je mis pied à terre , afin de cheminer avec eux , pour leur faire faire quelque grande traite ! Combien de fois ai-je beu de l'eau avec eux afin de leur montrer exemple pour pastir !

Croyez , mes compagnons , que tout depend de vous , & que vos soldats se conformeront à vostre humeur comme vous voyez ordinairement. Il y a moyen en toutes choses : par fois il y faut de la rudesse , mais ce ne doit estre contre le gros , mais contre quelque particulier , qui voudra gronder , ou empêcher les autres , qui sont en bonne volonté. J'ai fait sentir ma colere à quelque retif & rebours , dont je m'en repens. Quelque tems après , M. le Mareschal du Biez entreprint de se saisir & ruiner la terre d'Oie , ayant tenté d'attirer l'Anglois en bataille , lequel n'en voulut manger. Toutes nos nouvelles compagnies marcherent ; car les vieilles ne bougerent du fort , pour la garde d'icelui. Et amena M. le Mareschal six ou sept pièces de grosse artillerie , & partismes le soir à l'improviste , & allasmes reposer la pluspart de la nuit en un bois , là où il y avoit des petits villages qui avoient esté bruslez. Ceste entreprinse se fit contre l'advis de tous les

Capitaines de l'armée, pour l'espérance que ledit Sieur Marechal avoit de donner une bataille, ce qui attira plusieurs Princes & Seigneurs à venir de la Cour. Après avoir perdu l'espérance de veoir les Anglois en bataille, M. le Marechal délibera leur enlever quelques forts en la terre d'Oie. Or comme ils furent fort près de l'un d'iceux, M. le Marechal, Messieurs de Briffac & de Tais se mirent à part, il me semble que M. d'Estrée y estoit, estant lors sorti de prison, M. de Bordillon ( a ), & trois ou quatre autres, il ne me souvient du nom, & se mirent sur un petit tertre à l'ombre d'un arbre regardant delà en hors, lequel desdits bastions qui faisoient teste à nous, ils assaudroient. Et cependant je fis faire alte à toutes nos Enseignes, pour attendre les derniers qui estoient encore à une lieue derriere. Or je n'avois jamais esté là, comme n'ai esté depuis, mais j'escrirai, comme il m'en souvient, l'affiette de leur fort.

Il falloit que je descendisse environ trente ou quarante pas pour entrer dans un grand pré, & à main droite il y avoit un bastion, & à un grand ject d'arquebuze à main gauche, un autre, & par conséquent tout au

( a ) De Bourdillon.



long d'une courtine tirant devers Calais ( laquelle courtine n'estoit que de terre, & de la hauteur environ de deux brasses ) il y avoit aussi deux grands fossez avec eauë jusques à la ceinture, & entre les deux fossez il y avoit une levée de terre. Cependant qu'ils se mirent au conseil sous cest arbre estant à main gauche de moi, je prins les Capitaines Favas & Lamoyenne, ayant esté tous deux mes Lieutenans, & environ trois cens arquebuziers, auxquels je baillai la premiere troupe. Je demurai à leur queue. Il sortit du fort bien cent ou six-vingts Anglois qui vindrent dans le pré, lesquels avoient mis cinq ou six mousquets sur leur terrasse entre les deux fossez, nous tirant fort & roide, ayant laissé entre lesdits bastions & fossez un petit chemin, par lequel n'y pouvoit passer qu'un homme de front pour entrer & sortir dans leur fort, se fiant qu'à la faveur des mousquets qu'ils avoient dans icelui, que ceux qui estoient sur la terrasse, ne les oseroient charger. Nos gens commencent à arquebuser, & eux à coups de fleches, il me sembla qu'ils tournoient fort le visage vers leur retraite, & estant sur un petit courtaut, je vins aux Capitaines, & leur dis ces mots : *Compagnons, ces gens ont fort la*

*œur* à leur retraite, je vois bien que c'est sous l'espérance de leurs mousquets, chargez à eux de queue & de teste; car je vous suivrai. Il ne me le fallut pas dire deux fois, car je ne fus jamais retourné à ma troupe, que je les vis messer, & Anglois en fuite: j'arreste ma troupe pour les soutenir, si rien sortoit davantage. Ce petit chemin estoit un peu estroit, & joignant le bastion, si en demeura - il une troupe, les autres se jetterent dans les fosses, de sorte qu'ils n'eurent pas le loisir de retirer tous leurs mousquets; car nos soldats se jetterent dans l'eau aussi-tost qu'eux, & en emporterent quatre, & il y eust quatre ou cinq desdits soldats, qui passerent ladite terrasse & l'autre fosse, jusques au pied de la courtine, qui me dirent que la grande eauë estoit au premier fosse, car à l'autre qui estoit près ladite courtine n'en avoient jusques aux genouils. Et tout incontinent je dis aux deux Capitaines Favas & Lamoyenne qu'ils joignissent ma troupe & la leur ensemble, & trouvai le Capitaine Aurioqui & presque tous les autres Capitaines, lesquels je priai de faire deux troupes; car dès que j'aurois parlé avec M. de Tais, je leur voulois donner l'assaut. Ils me dirent qu'il s'en falloit près de la moitié de

leurs soldats, qu'ils ne fussent arrivés, & je leur répondis qu'il n'importoit, veu qu'avec ce que nous estions, je les emporterois, & promptement ils commencent se mettre en deux troupes; & je courus parler avec M. de Tais, lequel je trouvai auprès de M. le Marechal & les autres, & lui dis : *Allons, Monsieur, allons au combat; car nous les emporterons, je les ai tasterz, & trouve qu'ils ont plus d'envie de fuir que de combattre.* Alors M. le Marechal me dit : *dites-vous Capitaine Montluc, pleust à Dieu que nous fussions assurez de les emporter promptement avec toute nostre artillerie.* Sur quoi je lui répondis tout haut : *Monsieur, nous les aurons estranglez avant que vostre artillerie soit ici.* Prenant M. de Tais par le bras lui dis : *Allons, Monsieur, vous m'avez creu en autres choses, dont vous ne vous estes pas repenti, vous ne vous repentirez pas de ceste-ci. J'ai cognu à ces approches que ce sont gens de peu.* Alors il me répondit, *allons donc* : & comme nous fusmes à l'entrée du pré, nous trouvâmes desja nos deux troupes de picquiers & arquebuziers à part. Je lui dis : *Monsieur, regardez de quel costé vous voulez combattre, ou de ceste Enseigne jusques au bastion de dessous, ou bien de l'Enseigne vers*

*l'autre que j'ai combattu; lequel me dit: combattez celui que vous avez desja attaqué, & je m'en vais combattre l'autre, & ainsi nous despartismes.*

M. le Mareschal du Biez, comme il nous vit commencer à marcher, dit ces mots, comme M. de Bourdillon me dit après: *à présent verrons si Tais est si brave, comme il se dit avec ses Gascons.* Or j'appellai tous les sergens de la troupe que j'avois, leur disant tout haut à la teste de nostre bataille: *Vous autres sergens avez tousjours accoustumé, quand nous combattons, d'estre sur les flancs du derriere: & à ceste heure je veux que vous combattiez sur le devant les premiers.* Voyez-vous ceste Enseigne, si vous ne la gaignez, tant que j'en trouverai devant moi en allant, qui voudront faire le renard, je vous couperai les jarrets. Vous sçavez ce que je sçais faire: puis me tournant vers les Capitaines leur dis: *Et vous, mes compagnons, si je ne suis aussitost qu'eux, coupez moi les miens: & courus aux Capitaines Favas & Lamoyenne, qui pouvoient estre à trente pas de nous, & leur dis, marchez, & jetez-vous à coup perdu dans le fossé: & en un coup je retournai aux nostres, & ayant baisé la terre, nous courusmes droit aux fossez, faisant tousjours*

marcher les sergens devant, & passasmes le premier & second, & vinsmes au pied de la courtine. Lors je dis aux sergens, *aidez-vous, aidez-vous avec vos hallebardes à monter*; ce qu'ils firent promptement: d'autres les pouffoient par derriere, se jettant à coup perdu là dedans. J'avois une hallebarde à la main. Cependant arriverent tous les Capitaines & picquiers, qui me trouverent faisant l'empresse de vouloir monter avec mon hallebarde: & me tenois avec la main gauche au bois. Quelqu'un de ceux qui arrivoient ne me cognoissant point me print par les fesses, & me pouffa de l'autre costé. Lequel me fit plus vaillant que je ne voulois estre; car ce que j'en faisois estoit pour donner courage à tout le monde de se jetter de l'autre costé, mais celui-là me fit oublier la ruse & affranchir un faut que je ne voulois pas. Or je ne vis à ma vie gens passer si tost par dessus une courtine. Après que j'eus franchi ce faut, les Capitaines Favas & Lamoyenne, lesquels estoient dans le fossé du bastion, se jetterent sur le petit chemin, & passerent de l'autre costé dans le bastion, où ils tuerent tout ce qui estoit dedans. M. de Tais qui alloit à son combat, nous voyant attachez à la courtine, se jetta dans les fossez de l'autre fort: & les

Anglois qui virent que leurs gens estoient en fuite, & que nous entrions dedans, abandonnerent le fort, & se mirent en fuite vers Calais. M. le Marechal nous voyant si courageusement au combat, s'escria comme il me fut dit après : *O mon Dieu ! ils sont dedans.* Alors le Seigneur de Briffac & Bordillon donnerent à toute bride, & ledit Seigneur de Briffac mit son cheval dans ce petit chemin, où malaisément il ne pouvoit passer qu'un homme, mettant ses jambes au long du col du cheval, à la misericorde duquel il se mist, & passa M. de Bordillon après ledit Seigneur de Briffac General de la cavalerie : & avoit quarante ou cinquante chevaux avec lui qui le suivirent tous tirans leurs chevaux par la bride. M. de Briffac incontinent vint à moi & me trouva, que je faisois mettre tout le monde en bataille, ayant opinion que nous serions combattus, & que ceux de Calais viendroient au secours : & me trouva que j'avois une Enseigne gagnée sur le col, laquelle je rendis en sa présence au sergent qui l'avoit conquise, lui disant qu'il l'allast porter à M. de Tais, ce qu'il fit, & ledit Sieur de Tais l'ayant reçue, l'envoya par le mesme sergent à M. le Marechal : lequel fit grande diligence de faire

abattre la courtine , qui n'estoit que de terre , avec les pionniers pour passer la gendarmerie : & nous voilà tous delà avec l'artillerie & tout, où estans Messieurs de Briffac & de Bordillon avec les quarante ou cinquante chevaux qui passerent quant & eux , prindrent à main droite , tirant aux escluses qui séparent le pays d'Artois & la terre d'Oie : & rencontrèrent quarante ou cinquante chevaux Anglois portans lances , lesquels se mirent à retirer au galop vers Calais. M. de Briffac se douta que ceux-là s'en alloient pour l'attirer à quelque embuscade , & fit alte : & manda à Castegeac de descouvrir un petit vallon qui estoit un peu à main gauche : ledit Castegeac lui rapporta , qu'il avoit veu plus de quatre cens chevaux , & n'en y avoit mot. Car ce n'estoit que des païsans & femmes des villages circonvoisins , qui s'enfuioient vers Calais : qui fut un grand malheur ; car M. de Briffac les eust suivis , & c'estoit toute la cavalerie qu'ils avoient dans Calais. Ce n'eust pas esté une petite deffaite . Un General surtout doit envoyer un vieux routier , ou un homme fort asseuré pour descouvrir. Un homme non expérimenté prendra bientôt l'alarme , & s'imaginera que les buissons sont des

des bataillons ennemis. Je ne veux pas dire que Castegeac ne fust soldat , mais il fit un pas de cleric.

Nostre cavalerie passa par la bresche que M. le Marechal avoit fait faire. M. de Tais voulut mener l'arquebuzerie , & m'ordonna de demeurer à la bataille des picquiers. Il y avoit dix ou douze Enseignes d'Anglois qui se retiroient devers Calais , lesquels venoient pour empescher l'entrée : que s'ils eussent peu arriver à temps , ils nous eussent bien donné des affaires avec l'artillerie mesme , comme me dit M. le Marechal , quand je fus chercher M. de Tais pour venir donner l'affaut : & encore que je sçache bien à quoi il tint que l'on ne combattist ces dix ou douze Enseignes , je ne le veux point mettre par escrit. Car disant la vérité , faudroit que je disse mal de quelques-uns , & non pas des plus petits , ce que je ne veux faire. Mais si M. de Saint-Cire (a) , qui estoit Lieutenant de cinquante

(a) Seroit-ce Marcellin Besson , Ecuyer , Seigneur de Saint-Cire & de Margnac , Capitaine de 50 hommes d'armes sous l'Amiral d'Annebaut , qui testa le 4 Octobre 1557 , & dont la famille au Diocèse du Puy-en-Velay fut maintenue dans sa Noblesse par Jugement de M. de Besons , Intendant , en 1671 ? (*Jugement sur la No-*



hommes d'armes de M. de Boisy , qui est mort grand Escuyer , estoit en vie , il pourroit dire à qui il tint ; car il fut fort blessé & son cheval tué , & plus de quarante chevaux de ladite compagnie blesez ou morts. Il en fortist une grand'querelle , qui presque amena deux hommes à combattre en champ clos. Ceste coyonnade fut fort grande & de grand dommage , pour le service du Roi. Car cela défait , il n'estoit demeuré personne dedans Calais , que les vieilles gens & les femmes , & comme j'ouis dire depuis à M. le Mareschal du Biez , il l'eust emporté en deux jours , avec l'artillerie qu'il avoit , si ceux-là eussent esté defaits. Voyant que ces gens estoient retirez dans la ville , ils conclurent s'en retourner : ce que nous fîmes deux jours après la prise , aussi le temps se mit fort à la pluie.

Or , Capitaines , vous ne devez desdaigner d'apprendre quelque chose de moi , qui suis le plus vieux Capitaine de France , & qui me suis trouvé en autant de combats , ou plus , que Capitaine de l'Europe , comme vous jugerez à la fin de mon livre. En premier lieu ce qui me fit faire ce combat , fut que je les avois essayez à mon arrivée , & les avois trou-

*b'esse de Languedoc , Tome II des Pièces Fug. pour servir à l'Histoire de France. )*

vez foibles de reins ; le second, de ce qu'ils abandonnerent leurs pieces que nous gagnasmes , ayant le bastion qui leur servoit de flanc : pour le tiers , que je voyois venir au long de la plaine tirant vers Calais du petit tertre , dont je fis faire alte avant que descendre au pré , force gens , qui venoient de vers Calais , & voyois bien que toutes les courtines estoient remplies de gens : qu'il y avoit bien affaire , à les emporter ; & pour la quatre raison , qu'au fossé qui estoit près de la courtine n'y avoit gueres d'eauë : & dudit fossé à ladite courtine , il y avoit plus de deux grands pas , où les soldats se pouvoient tenir , & pour peu d'aide qu'ils se fissent avec la pique ou l'hallebarde , & l'aide des uns aux autres , ( n'estant icelle courtine de la hauteur de plus de deux brasses ) nous l'emporterions. Donc, Capitaines, depuis que l'œil vous accompagne à voir la force de vostre ennemi , & le lieu là ou il est , & que vous l'avez tasté & trouvé aisé à prendre la fuite , chargez-le cependant qu'il est en peur , en laquelle vous l'avez mis : car si vous lui donnez loisir de se recognoistre , & d'oublier sa peur , vous estes en danger d'estre plus souvent battus , que non de battre l'ennemi. Par ainsi vous le devez tousjours suivre sur sa peur ,

fans lui donner loisir de reprendre son hardiesse, & tenir tousjours avec vous la devise d'Alexandre le Grand, qui est : *Ce que tu peux faire annuit* (a) *n'attends au lendemain*, car cependant beaucoup de choses surviennent, mesmement en la guerre : & puis il n'est pas tems de dire, je ne l'eusse jamais pensé. Plusieurs choses executerez-vous sur la chaude, que si on vous donne loisir de vous raviser, vous y penserez trois fois. Pouffez-donc, hazardez, ne donnez loisir à vostre ennemi de parler ensemble : car l'un encourage l'autre.

Estans retournez au fort d'Outreau, il n'estoit gueres jour, que les Anglois ne nous vinssent chatouiller sur le descendant de la mer, & bien souvent ramener nos gens jusques auprès de nostre artillerie, qui estoit à dix ou douze pas du fort : & estions tous abusez sur ce que nous avions oui de nos predecesseurs, qu'un Anglois battoit tousjours deux François : & que l'Anglois ne fuioit jamais, ni ne se rendoit. J'avois retenu quelque chose de la camifade de Boulongne & de la terre d'Oie : & dis un jour à M. de

(a) Vieux mot, qui signifie *aujourd'hui*. On prétend qu'il tire son origine de la coûtume qu'avoient les anciens Francs de compter par les nuits. ( *Favyn, Théâtre d'honneur, Liv. II, p. 81.* )

Tais que je lui voulois monſtrer le ſecret des Anglois, & pourquoi on les eſtime ſi hardis : pource qu'ils portent tous armes courtes : & faut qu'ils courent à nous pour tirer leur arc, & qu'ils s'approchent près de nous : car autrement leurs fleſches ne feroient point de mal : & nous qui avions accouſtumé de tirer des arquebuzades de loin, & auſſi que les ennemis n'en faiſoient pas le ſemblable, trouvions eſtrange ces approches qu'ils faiſoient courant, de ſorte que nous cuidions entierement que ce ne fuſt que hardieſſe : mais je leur veux faire une embuſcade, & vous verrez ſi je dirai la verité, & ſi un Gaſcon vaut un Anglois : autresfois, du vieux temps de nos peres avons nous eſté voiſins. Alors je choiſis ſix vingts hommes picquiers & arquebuziers avec quelques hallebardes parmi, & les mis dans une baiſſe, que l'eau avoit faiſte tirant contre bas à main droite du fort : & envoyaï le Capitaine Chaux à l'heure que l'eau eſtoit baſſe, droiſt à quelques maiſonnettes, qui eſtoient ſur le bord de la riviere, preſque vis à vis de la ville, pour leur dreſſer l'eſcarmouche : & lui dis, que comme il les verroit paſſer la riviere, commençaſt à ſe retirer, & ſe laiſſer faire une cargue. Ce qu'il fit : mais la fortune porta

qu'il y fust blessé en un bras d'une arquebuzade : les soldats le prindrent & l'amenerent au fort , de sorte que l'escarmouche demeura sans Chef. Les Anglois s'en apperceurent bien , & leur firent une cargue , & menerent battant nos gens jusques auprès de l'artillerie. Les voyans traittez de telle façon , je sortis de mon embusche plutot que je ne devois , m'en allant la teste baissée droit à eux , commandant aux soldats qu'ils ne tirassent point , que ne fussions au jet de leurs fleches. Ils estoient deux ou trois cens , ayant quelques arquebuziers Italiens avec eux ; & me repentis bien que je n'avois fait mon embuscade plus forte : mais lors n'estoit plus temps ; & comme ils me virent venir droit à eux , ils quitterent les autres , & vindrent charger sur moi. Nous marchasmes droit à eux & comme ils furent au jet de leurs fleches , nos arquebuziers commencerent à tirer tout à un coup , & puis mirent la main aux espées , ainsi que je leur avois commandé : & courusmes pour les investir. Mais comme nous leur fusmes près , de la longueur de deux ou trois picques , ils tournerent le dos aussi facilement , que nation que j'aye jamais veüe : & les accompagnasmes jusques à la riviere près de la ville , laquelle ils passerent : dont il y eust

plus de six de nos soldats, qui les suivirent jusques à l'autre costé d'icelle. Je fis alte aux maisonnettes rompuës, où je rassemblai mes gens, quelques-uns y demeurèrent par le chemin de ceux qui ne pouvoient pas tant courir comme les autres. M. de Tais avoit tout veu, & estoit sorti du fort, pour aller secourir l'artillerie; & comme j'arrivai à lui, je lui dis : *Voyez-vous si je ne vous ai dit la vérité? Ou il faut dire que les Anglois du temps passé estoient plus vaillans que ceux ici, ou bien que nous le sommes plus que nos prédécesseurs. Je ne sçai quel des deux est véritable.* *Vraiment*, dit M. de Tais, *ces gens se retirent bien à la haste; je n'aurai jamais plus opinion des Anglois telle que j'ai euë par le passé.* *Non Monsieur*, lui dis-je, *croyez que les Anglois qui ont battu anciennement les François estoient demi-Gascons (a), car ils se marioient en Gascogne, & ainsi faisoient de bons soldats.* Depuis ce temps nos gens n'en eurent plus l'opinion ni crainte qu'ils en avoient. *Ostez, ostez, Capitaines, tant que vous pourrez, ceste opinion à vos soldats, car ils vont lors en crainte d'estre deffaits. Il ne*

(a) Par rapport à cette nouvelle gasconnade de Montluc, nous ne répéterons point ce que nous avons dit plus haut. Nous y renvoyons le Lecteur.

faut pas que vous mesprifiez vostre ennemi, ni aussi que vostre soldat ait opinion qu'il soit plus vaillant que lui. Depuis ceste charge, je vis tousjours mes gens aller plus franchement pour attaquer les Anglois, les approchans tousjours de plus près : & que l'on se fouvienne quand M. le Mareschal de Biez les combattist entre le fort de Dandelot, si nos gens se firent prier à les aller investir. Ledit Sieur de Biez fit là un acte de vaillant homme : car comme sa cavalerie se mist en fuite, il s'en vinst tout seul se jeter devant nostre bataillon, & descendit prenant une picque en la main, pour aller au combat, duquel il sortit fort honorablement. Je n'estois point là ; voilà, pourquoi je n'en dis rien : car deux ou trois mois après le retour de la terre d'Oie, je demandai congé à M. de Tais pour venir à la Cour. Les Historiens font bien desloyaux de taire de si beaux actes. Celui-là fut bien remarquable à ce vieux Chevalier. Estant à la Cour, je fis tant avec M. l'Admiral, qu'il me fist donner congé au Roi, d'autant que je n'avois point reprins la charge de Maître de camp, sinon pour la commander durant le premier voyage que M. l'Admiral entreprendroit. Et après avoir demeuré un mois à la Cour, servant le Roi

de Gentilhomme servant ( ce Prince estoit lors assez vieux & pensif, il ne careffoit point tant les hommes qu'il souloit (a). Une seule fois il me demanda le discours de la bataille de Serizolles, estant à Fontainebleau. ) Ce fut lors que je prins congé de Sa Majesté, & ne le vis oncques depuis,

[1546-48] Je m'en revins en Gascogne, de là où je ne bougai jusques à ce que le Roi Henry fust Roi, ayant esté accablé d'affaires & de maladies. Voilà pourquoi je ne vous puis rien dire de la reddition de Boulogne (11), laquelle le Roi d'Angleterre, fust contraint, voyant l'ostination du Roi, de quitter, moyennant quelque argent.

[1549] Peu de temps après il mourut, & le Roi aussi le suivit bientôt après. Il faut tous mourir. Or ceste reddition de Boulogne advint durant le regne du Roi Henry mon bon Maistre, qui succéda à son Pere.

Nostre nouveau Roi ayant la paix avec l'Empereur, après la reddition de Boulogne, ayant aussi accordé avec le Roi d'Angleterre, il sembloit que nos armes deussent demeurer longuement au crochet, comme aussi si ces deux Princes ne remuent, la France a de quoi demeurer en repos. Après avoir sejourné

(a) *Qu'il avoit coûtume.* Ce mot vient du verbe latin *solere*.



quelque temps chez moi, le Roi me rappella, & me donna la charge de Maître de camp, & le Gouvernement de Montcallier sous M. le Prince de Melphes (a), Lieutenant-General en Piedmont, estant M. de Bonnivet nostre Colonel ( il se souvint bien de moi, & fit ceux qui le gouvernerent depuis m'eussent aimé, j'en eusse eu autant de bien & d'honneur, que Gentil-homme qui sortit pieça de Gasconne. )

[1550] Je demeurai-là dix-huit mois, sans que pendant ce temps je fisse chose qui soit digne d'estre mise par escrit ; car je ne veux

(a) Jean Caraccioli, Prince de Melphes, Grand-Sénéchal du Royaume de Naples, prit le parti de la France, & se trouva à la bataille de Ravenne en 1512. Depuis ayant suivi celui de l'Empereur, il fut assiégé & pris dans la ville de Melphes, avec sa femme & ses enfans, par M. de Lautrec en 1528 ; & n'ayant pu tirer aucun secours de l'Empereur pour payer sa rançon, il eut recours à François I, qui lui accorda la liberté & à sa famille, le fit Chevalier de son Ordre, Lieutenant-Général de ses armées, & lui donna depuis, en considération de ses services & de la perte de ses biens, les Terres de Romorantin, de Nogent, de Brie-Comte-Robert, de Vitry-aux-Loges, de Châteauneuf-sur-Loire & les Isles de Martigues. Il fut Maréchal de France en 1544, & l'année d'après Lieutenant-Général en Piémont. Il mourut de maladie à Suze en 1550 le 29 Août à 70 ans.

escrire que ce où j'ai eu quelque commandement. Ayant eu mon congé pour venir jusques à ma maison, j'arrivai en Gasconne, où peu après je fus adverti qu'à cause de la vieillesse & maladie de M. le Prince de Melphe, le Roi y envoyoit M. de Briffac, pour y estre son Lieutenant-General. Qui fut occasion que le Capitaine Tilladet qui avoit aussi eu congé, & moi nous en allasmes à la Cour, & trouvasmes que ledit Seigneur avoit prins congé du Roi. Nous nous presentasmes à Sa Majesté, qui nous fist fort bonne chere, & à M. le Connestable, lequel estoit revenu à la Cour en plus grand crédit qu'il n'estoit du temps du Roi François. Ce que plusieurs ne pensoient pas ; mais les Dames avoient perdu leur crédit, d'autres (a) y entrerent : & puis incontinent Sadite Majesté, laquelle estoit lors en une petite villote entre Melun & Paris, nommée Villeneuve Saint-George, nous commanda de nous en aller à Paris trouver M. de Briffac. Et le lendemain que nous y fusines arrivez, ledit Sieur de Briffac partist, ayant esté fort aise de ce que nous l'estions venus trouver, &

(a) Montluc veut parler de la Duchesse de Valentinois, dont le crédit remplaça celui qu'avoit eu sous l'autre règne la Duchesse d'Estampes.

ainfi allafmes jusques à Suze , où nous trou-  
vafmes M. le Prince de Melphe , qui s'eftoit  
mis en chemin pour s'en venir mourir en  
France. Auffi trespaffa-t-il une heure après  
nostre arrivée. Encore que j'aye esté quelque  
temps fous lui , je n'en dirai autre chose ;  
car à grande peine eus-je le loifir de le co-  
gnoiftre , que par oui dire. C'est un mal-  
heur à un Capitaine de changer fi souvent  
de General : car avant estre cognu de lui ,  
vous estes vieux : les amitez & cognoiffances  
nouvelles font facheufes. M. de Briffac de-  
pescha incontinent M. de Fourquevaux (12)  
vers le Roi , qui l'advertit du tout : & promp-  
tement Sa Majesté le renvoya avec la pa-  
tente de Marefchal de France , qu'elle lui  
donnoit. Nous demeurafmes cinq ou fix mois  
fans guerre. Il est mal-aisé que deux fi  
grands Princes , & fi voisins puissent de-  
meurer longuement fans venir aux armes :  
comme de fait peu de temps après l'occafion  
s'en presenta , parce que le Roi print la pro-  
tection du Duc Octave (a) , lequel le Pape

(a) Octave Farnese , Duc de Parme , qui jusqu'alors  
avoit suivi le parti de l'Empereur , lui renvoya le Col-  
lier de la Toifon d'or , & traita le 28 Mai 1551 avec  
Henri II , Roi de France , qui le fit Chevalier de Saint-  
Michel & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes

& l'Empereur son beau-frere vouloient dépouïller de son Estat : & pour cet effet le Sieur Dom Ferrand de Gonfague tenoit assiégée Parme, où estoit M. de Termes, & la Mirande, où commandoit M. de Sanfac, lequel y acquist un grand honneur pour avoir très-bien fait son devoir : & monstra qu'il estoit bon Capitaine, comme à la vérité il estoit. Il l'a bien monstre en tous les lieux où il s'est trouvé. C'estoit un des bons hommes de cheval qui fust en France. Et parce que je ne puis parler de ceci que par oui dire, ni de ce qui se fit là, je m'en déporterai.

[1551] Le Roi adverti que les forces de l'Empereur estoient empeschées au Parmesan, manda à M. le Mareschal de Brissac qu'il rompist la paix, & tantast sur la rupture d'emporter quelque ville : ce qu'il fit ; car il print Quiers & Saint-Damian. L'entreprinse de Cayras ne succeda point, comme les autres deux. M. de Bassé (13) alla executer Saint-Damian, qui la print à l'improviste entre la pointe du jour & le soleil levant. Et M. le d'armes avec une pension de 8000 écus d'or. Depuis, mécontent de la France, il traita en 1556 avec l'Empereur. Il mourut à Parme en 1586 le 18 Septembre âgé de 61 ans. (*Charot de Nantigny.*)

Mareschal mesme executa celle de Quiers, en la sorte que je vais escrire, puisque mon sujet n'a esté que de laisser par escrit ce que j'ai veu, & où j'ai eu quelque part. Je cuide que M. le President de Birague qui y estoit, verra dans ce Livre, que je n'aurai pas gueres failli à escrire ladite prinse. M. d'Auffun fut esleu pour aller executer celle de Cayras, & mena avec lui le Baron de Cypi (a), & deux ou trois compagnies Françoises avec quelques Italiens, & M. de Cental avec lui. L'escalade fut furieusement donnée; mais elle fut aussi bien deffendue (b). Il mou-

(a) Brantôme l'appelle le Baron d'Espic : mais nous croyons que son nom mutilé par Montluc étoit Chepy.

(b) Boivin du Villars dit que l'entreprise sur la ville de Cairas fut confiée par le Maréchal à M. de Gordes, Comte de Benne, & au Vicomte de Gourdon, au lieu de MM. d'Offun, Baron de Chepy & de Cental, que nomme ici Montluc. Il ajoute qu'ils devoient partir de leurs garnisons avec un certain nombre de troupes pour se trouver au point du jour auprès des murs de la ville avec des échelles; & comme ces trois Chefs venoient chacun avec leur troupe par des chemins différens, il fut décidé que lorsque ceux de la garnison de Savillan seroient arrivés par leur côté, ils jetteroient des fusées en l'air pour avertir les autres qu'ils alloient commencer l'escalade. Mais Gordes & Benne étant arrivés les premiers, attendirent en vain Gourdon jusqu'à ce

fut un des freres du Sieur de Charry qui estoit allé jusques à Savillan, lequel se trouva là sur les lieux, quand on marcha la nuit, & y alla & monta le premier une eschelle, de laquelle il fut renversé. Il fut assez mal suivi, comme l'on disoit. En mesme temps M. de Bassé (a) mena quelques compagnies avec lui, & arriva à demi mille de Saint-Damian au point du jour. Ils feurent sur le point de retourner en arriere, voyant qu'ils seroient descouverts avant qu'ils fussent là : toutes-fois à la fin s'acheminèrent pour tenter fortune. La coustume de Saint-Damian estoit, que les soldats ouvroient la porte à la pointe du jour, pour laisser sortir tout le peuple dehors au travail, & après y mettoient quelques sentinelles. La fortune porta si bien à M. de Bassé, que le peuple estoit desja sorti,

que le jour commençoit à poindre, enforte qu'ils se déterminèrent à attaquer la ville seuls; ils furent repoussés avec perte de quatre hommes, & ils en eurent cinq de blessés, qu'ils emportèrent avec eux, se retirant en bon ordre. (*Boivin du Villars, Liv. II, p. 58 & 59.*)

(a) Vassé tenta l'entreprise de S. Damiano, dit Boivin du Villars, avec environ 800 hommes, & 50 hommes d'armes de sa Compagnie. Il y arriva deux heures avant le jour, le 4 Septembre, donna soudain l'escalade, & entra dans la ville qui n'étoit gardée que par les habi-

& les sentinelles n'estoient pas encore sur la muraille, de sorte que le Sieur de Bassé avec ses eschelles entra dans leur fossé; lesquelles fit dresser sans qu'il fust descouvert, & monterent les Capitaines les premiers: & avant qu'homme de la ville s'en apperceust, la moitié de nos gens estoient dedans, où il n'y avoit qu'une compagnie, laquelle se retira dans le chasteau, auquel n'y avoit pas vivres pour un jour, & le matin se rendirent. Voici, Capitaines, combien il importe de se prendre garde à ne laisser jamais la muraille vuide de sentinelles, ou pour le moins en poser tousjours sur quelque tour ou portail, mesmement sur la pointe du jour; car c'est lors que les exécutions se font. On est las de veiller & non pas l'ennemi de vous guetter. Toutes ces trois entreprises de Cairas, Saint-Damian & Quiers, se devoient exécuter une mesme nuit: aussi

tans, sans trouver autre résistance que celle de quelques payfans qui faisoient garde à la porte; de-là ils coururent, sans perdre de tems, au Château (où il n'y avoit que quinze soldats) contre lequel ils braquèrent deux coulevrines, qu'ils avoient amenées de la citerne qui étoit aux François, à une lieue de San-Damiano. Le Château capitula dès les premières volées: on ne perdit en cette expédition que deux hommes, & il y en eut quatre de blessés. (*Boivin, Liv. II, p. 58.*)                      faut-il,

faut-il, qui veut rompre la paix ou trefve, qu'il fasse son esclat tout à un coup ; car s'il y va piece à piece, il perdra pied ou aisse.

Trois jours avant, M. le Mareschal tint conseil pour ceste execution de Quiers, où estoient MM. de Bonnivet ( a ), Président Birague, Francisco Bernardin, de Bassé, d'Aussun, & ne saurois bonnement dire si le Sieur Ludovic de Birague y estoit. Je l'oserois bien asseurer ; car M. le Mareschal ne faisoit rien qu'il ne le lui communiquast, parce que c'estoit un entendement bien ferré. Il fut arresté que nous donnerions l'escalade par le haut des vignes, venant comme d'Agnasse à Quiers. Je ne trouvai point bonne ni asseurée ceste escalade, & priai M. le Mareschal, que puisque lui-mesme y venoit, & que c'estoit le premier lieu qu'il affailloit, estant venu nouvellement en la charge de Lieutenant de Roi, qu'il fist en sorte que l'honneur lui en demeurast ; car si à la premiere fois il n'avoit bonne fortune, l'on prendroit opinion qu'il

(a) François Gouffier, Seigneur de Bonnivet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel de l'Infanterie Française en Piémont ; il mourut en 1556 d'une blessure qu'il reçut au siège de Vulpian en Piémont, sans avoir été marié.



seroit plustost malheureux que heureux, ce qui apporte un grand prejudice à un Capitaine & à un Lieutenant de Roi ( on juge des choses par les evenemens ) & qu'il falloit faire marcher secrettement toute ceste nuit-là quatre ou cinq canons , afin qu'ils arrivassent en mesme temps que l'escalade se donneroit , à la porte Jaune : & ainsi il ne faudroit pas par une sorte ou par autre à l'emporter : & que puisque l'on vouloit tacher à l'emporter , qu'il falloit tenter & l'un & l'autre moyen. Or l'artillerie estoit toute preste devant le chasteau de Turin ; car comme M. le Mareschal vist que le Roi avoit prins la protection du Duc de Parme , & que la guerre estoit ouverte en ces quartiers-là , il se doutoit que bientost la tempeste viendroit à lui. Voilà pourquoi il avoit fait ses apprests pour pourvoir au besoin , estant au reste un des plus advisés Capitaines & Lieutenans de Roi que j'aye cogneu.

Il y eust sur mon advis grande dispute ; car on disoit que d'une nuit l'artillerie ne pourroit estre à Quiers , & que toutes les vois entreprinsees seroient descouvertes par le bruit du charroi de l'artillerie ; à la fin il fut conclu que les portes de Turin seroient

fermées à vespres (a) & que les bœufs seroient prins devers Rivolle & Veillanne, & que tout le bestial se rendroit à vespres dans la ville, & grandes gardes aux portes, afin qu'homme du monde ne peust sortir. Fut aussi arresté que je tirerois en mesme heure le canon, & la grande coulevrine du chasteau de Montcallier, & que je prendrois le bestail des Gentils-hommes & bourgeois de Montcallier, qui seroit de-là le pont devers les loges. Ils firent estat qu'à une heure de nuit l'artillerie seroit à Montcallier par le chemin de de-là le pont, & que M. de Caillac & moi demeurerions ensemble à conduire l'artillerie avec ma compagnie, & M. le Mareschal, MM. de Bonivet & Francisco Bernardin iroient par le chemin que j'ai dit, avec tout le reste de nos gens de pied. Ledit Sieur Mareschal me laissa M. de Piquigny (b) avec sa compagnie & une autre, lesquelles s'en iroient devant nous

(a) Le soir.

(b) Charles d'Ailli, Seigneur de Pecquigni, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Moncalvo en Piémont, tué avec son frère Louis d'Ailli, Vidame d'Amiens, à la bataille de S. Denis en 1567. (*Mém. de Castelnau, Tome II, édition de Bruxelles, 1731, p. 498 & 499.*)

avec les pionniers, & dix gabions, que nous prîmes du chasteau de Montcallier, & arrivâmes les uns & les autres en mesme heure devant Quiers. Mais la camifade tourna en fumée, pource que les eschelles se trouverent courtes, & le fossé plus profond qu'on n'avoit rapporté à M. le Marechal, & tous tournerent à la porte Jaune, & nous trouverent avoir déjà rempli les gabions, & prests à loger les canons pour battre. Le bonheur de M. le Marechal de Brissac commença à se monstrier là; car si les eschelles se fussent trouvées assez longues, & qu'on eust donné l'assaut, toute la ville estoit délibérée de se deffendre, où ils nous eussent à mon advis bien estrillez & repoussez, pour ce qu'ils ne vouloient estre prins de nuit ni par force, & que nous n'avions sceu faire nostre entreprinse si secretement, que le jour de devant ils n'en eussent esté advertis, de sorte qu'il leur eust esté facile de nous repouffer, & peut-estre cela les eust decouragez de faire ce qu'ils firent. Le Sieur Dom Ferrand à son départ y avoit laissé un Gouverneur Italien avec trois compagnies, & en avoit tiré les Espagnols pour les amener avec lui à Parme.

Notre batterie sans plus temporiser ayant

fait son jeu, nous fîmes bresche à main gauche de la porte Jaune : combien que la pluie survint si grande que presque tout nostre fait fut en désordre. Et environ les onze heures la bresche estoit de huit ou dix pas. Les gens de la ville qui ne demandoient pas mieux qu'une bonne occasion pour se mettre en l'obéissance du Roi, pour le mauvais traitement que les Espagnols leur faisoient, commencerent à dire au Gouverneur, *s'il se trouvoit assez fort avec ses soldats pour soutenir l'assault*; lequel leur respondiit que oui, pourveu que la ville prinst les armes. Ils lui respondiirent qu'ils n'en feroient rien, & que les Espagnols ne les avoient pas si bien traitez, qu'ils eussent occasion de prendre les armes contre les François. Alors le Gouverneur qui estoit sage, se vist logé entre (a) Monsieur & Madame : & craignoit plus que ceux de la ville lui donnassent à dos que autrement, il leur dit : *Mes amis attendez un peu, & je ferai une capitulation avec M. le Marechal, que vous n'aurez aucun desplaisir, ni nous autres aussi*. Et fit sonner la chamade, faisant sortir un homme dehors, pour prier

(a) Expression proverbiale, qui signifie être logé entre deux ennemis prêts à se réunir.

M. le Marechal de lui (a) envoyer le Seigneur Francisco Bernardin, & le Seigneur de Montbazin, & qu'il fist cesser la batterie. M. le Marechal nous manda incontinent de cesser, ce que nous fismes. Sur quoi fut arresté, que le Gouverneur mettroit deux ou trois hommes dehors pour ostages, & que les deux susdits entreroient pour capituler : & croi que M. le Président Birague y entra avec eux, à cause qu'il n'eust pas voulu que la ville eust esté saccagée, pource que sa femme estoit fille de Quiers, & que la pluspart des Genils-hommes estoient ses parens ; mais pour ne mentir point, je ne sçauois asseurer, s'il estoit des trois ou non. M. le Marechal n'eust voulu aucunement leur faire desplaisir ; car c'estoit exemple à tous les autres lieux que les ennemis te-

(a) Boivin du Villars dit que Quiers se rendit, après trois jours de siège, le 6 Septembre ; que la garnison étoit de 400 hommes de pied, tant Italiens qu'Espagnols, & 50 chevaux-légers sous la charge du Comte de Dezane, le tout commandé par le Comte de Lampugnano, Gouverneur de la Ville.

Que Montluc & Vimercat furent députés dans la Ville pour la Capitulation, & que lui ( du Villars ) les accompagna. Son récit ne s'accorde pas entièrement pour les circonstances avec celui de Montluc, mais assez quant au fond.

noient pour les attirer : afin que se trouvant en pareil estat , pour le bon traitement qu'il auroit fait à ceux de Quiers , tous les autres eussent envie de faire comme eux , & prendre le parti François. La plus grande dispute qui fust entre nos Deputez , le Gouverneur & les habitans , fust que ledit Gouverneur , d'autant qu'il estoit desjà presque nuit , disoit qu'il ne pourroit gagner Ast pour sa retraite , & qu'il seroit en danger d'estre deffait par les chemins , par ce vouloit remettre au lendemain. M. le Marechal qui sechoit sur ses pieds , craignant que cette nuit il fust secouru d'Ast , demandoit que l'on lui baillast la Roquette (a) , pour y mettre soixante hommes , & qu'ils esseussent un de nos Capitaines tel qu'ils voudroient pour le mettre dedans , & cependant il faisoit tousjours approcher nos compagnies devers la bresche. Le Gouverneur mesme vint sur la muraille de la Roquette & parla à moi , me priant de faire reculer les soldats , & qu'ils avoient accordé avecques M. le Marechal. La conclusion fust , qu'ils s'en iroient bagues sauvés , Enseignes pliées , sans sonner tabourin , le lendemain matin. Et pour assurance il fust arresté que

(a) On a vu dans du Bellay que par le mot de *Roquette* , les Ecrivains de ce tems-là entendoient un fort , ou une petite citadelle.

la Roquette seroit mise entre nos mains. La ville m'envoya demander à Monsieur le Marechal, pour me mettre dedans icelle, avecques soixante soldats ; car en Piedmont j'avois acquis une réputation d'estre bon politique pour le soldat, & empescher le désordre. Je me gouvernai si bien, qu'homme de la ville ne perdist une paille. L'avarice de quelque peu de pillage desgoute souvent ceux qui ont envie de prendre parti. Ce fait fut sagement considéré par M. le Marechal ; car ceste nuit-là estoient partis d'Ast quatre cens arquebuziers pour essayer d'entrer dans la ville ; mais ils furent advertis par les chemins que nous tenions la Roquette, qui les en fist retourner. Il fust fait là un erreur ; car au Conseil il fust proposé que sans doute l'ennemi devoit venir à nous au bruit de ce siège, & qu'à ceste occasion, au mesme temps que la Roquette nous seroit rendue, il falloit envoyer quelque belle troupe pour aller battre l'estrade vers Ast ; si cela eust esté executé comme il devoit, on eust deffait ce secours. M. de Bonnivet, qui estoit campé sur le chemin d'Audezun, vint le lendemain avecques quinze ou vingt Gentils-hommes en mesme heure que les Italiens sortoient de la ville ; & estant entré s'arresta à la porte

pour les veoir sortir. Et comme ils furent tous passez , M. de Bonnivet estant sous la seconde porte pour aller dans la ville , & m'ayant commandé M. le Mareschal , que je n'y laissasse entrer homme du monde , qu'il ne fust dedans , j'ouis mon Lieutenant qui se courrouçoit à la bresche , où je l'avois mis pour garder que personne n'y entraist. M. de Bonnivet me dit : *Il y a là quelque désordre.* J'y courus & trouvai que c'estoient des larrons mesmes de Quiers , qui vouloient entrer pour saccager la ville ; & voulant descendre de la bresche pour leur courir sus , la ruine de la muraille me fist glisser , & tombai sur le costé gauche dans les pierres , de telle force que je me dénouai la hanche , Je cuide que tous les maux du monde ne sont point pareils à celui-là , à cause d'un petit nerf que nous avons dans ceste jointure , qui est enchassée l'une dans l'autre , qui s'allongea : & depuis je n'ai cheminé droit , ains tousjours j'y ai douleur peu ou prou , sans que ni l'usage des bains , ni autre chose me l'ait pu oster. M. de Bonnivet me fit porter par les soldats dans un logis. J'avois fait entrer paravant les Mareschaux des logis , qui faisoient les quartiers. M. le Mareschal entra une heure après que je fus blessé , &



me fist cest honneur de venir descendre devant mon logis pour me veoir, montrant en avoir autant de regret que si je fusse esté son propre frere ; aussi m'aimoit-il de bon cœur, & faisoit beaucoup d'estat de moi. Pendant nostre séjour par trois fois il vint tenir le Conseil au chevet de mon lit, comme peut tesmoigner M. le Président de Birague, qui est en vie. Il prenoit grand plaisir d'ouïr discourir en sa présence, mais en peu de mots, & si quelqu'un disoit quelque chose, soudain il en demandoit raison. Or audit Quiers ou à Montcallier, je demurai deux mois & demi sans pouvoir bouger du lit de ceste grande cheute.

Le Sieur Dom Ferrand laissant la guerre de Parme, s'en vint en Ast assembler forces pour dresser un grand camp, ayant laissé au Parmesan le Seigneur Carles, & le Marquis de Vins. Le Roi en estant adverti, commanda à M. l'Admiral (14) qu'il envoyast six de ses compagnies à toute diligence à M. le Marechal de Brissac, le Capitaine Ynard (a), le-

(a) Charles Ynard, Seigneur d'Odefred : il étoit Capitaine de 300 hommes de pied sous Charles IX. Il étoit d'une famille noble du Dauphiné, dont le vrai nom est Des-Ynards. (*Nobiliaire du Dauphiné, par Guy Allard, in-12. Grenoble, 1671, p. 374.*)

quel pour lors n'estoit que Sergent-Major, les mena. M. Daumalle (a), qui estoit Général de la cavalerie, arriva aussi, comme fit quelques jours après M. de Nemours, & bientoit après Messieurs d'Anguyen & Prince de Condé, freres : puis M. de Montmorancy, qui aujourd'hui est Marechal de France, fils aîné de M. le Connestable, M. le Comte de Charmy, & son frere, M. de la Rochefoucaut (b), ayans une grande suite de noblesse avec eux ; tellement qu'il y avoit trois compagnies de gens de pied logez dans Quiers, lesquelles M. le Marechal fut contraint de

(a) Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, Grand-Veneur de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel de la Cavalerie légère, étoit le troisième fils de Claude de Lorraine, Duc de Guyse. Il fut tué au siège de la Rochelle d'un coup de canon en 1573, à 47 ans.

(b) François, Comte de la Rochefoucaut, Prince de Marillac, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général en Champagne. Il fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, étant Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Duc Charles de Lorraine, & paya 100,000 liv. pour sa rançon. Il embrassa depuis le parti des Huguenots, combattit à la bataille de Dreux & à celle de S. Denis, & se signala aux combats de la Roche-la-belle, du Port-aux-Piles, & à la bataille de Moncontour en 1569. Il périt au Massacre de S. Barthelemi.

desloger, pour loger les Princes & Seigneurs de leur fuite. Je croi qu'il n'y a telle noblesse au monde que la Françoisse, ni plus prompte à mettre le pied à l'estrier pour le service de son Prince; mais il la faut employer lorsqu'elle est en ceste bonne dévotion. Au bout de quelques jours qu'ils furent arrivez, M. le Marechal dressa une entreprinse pour aller prendre le chasteau de Lans (15), qui portoit grand dommage sur le chemin de Suze à Thurin, à cause d'une vallée qu'il y a depuis Lans jusques au grand chemin. Et les soldats dudit Lans estoient presque tous les jours là, ayant un petit chasteau à moitié chemin pour leur retraite. M. le Marechal m'envoya quérir à Montcallier, où je m'estois fait apporter dans une litiere six semaines après que je me fus ainsi brisé. Je me fis monter sur un petit mullet, & avec une extrême douleur j'arrivai à Quiers, & tous les jours m'efforçois, peu-à-peu, de cheminer: voilà le succès de la prinse de Quiers & Saint-Damian. A présent je vais escrire la prinse de Lans.

[1552] M. le Marechal & tout le camp marcha droit à Lans, où estoient tous les Princes & Seigneurs sus nommez. Et pour ce qu'il en y a aujourd'hui qui m'aiment,

& autres qui me haïssent, je veux approcher de la vérité selon la souvenance que Dieu m'en a donnée, afin que ceux qui me haïssent, ne me puissent reprendre, disant la vérité : & que les autres qui m'aiment, prennent plaisir à lire ce que j'ai fait, & se souvenir de moi : car je voi bien que les Historiens en parlent maigrement. M. le Marechal se mist devant avec tout le camp, & me bailla à conduire l'artillerie avec cinq Enseignes de gens de pied, & les Commissaires d'icelle, qui estoient Messieurs de Caillac & du Noguy, lesquels aussi s'estoient trouvez à la prinse de Quiers. Ledit Seigneur arriva le lendemain qu'il fust parti de Quiers, à Lans, sur le midi ; & nous avec l'artillerie arrivâmes à l'entrée de la nuit. Le bourg de Lans est grand & clos de mauvaises murailles : M. le Marechal se logea à un mille près dudit Lans, en un autre bourg, & aux environs de lui la gendarmerie & cavalerie. Tous les Princes & Seigneurs voulurent estre logez au bourg de Lans, ensemble quelques compagnies de François & Italiens : & mesmement M. de Bonnivet & sa compagnie colonnelle. A leur arrivée ils allerent au pied de la montagne à main droite sortant du bourg. Le Sergent-Major avoit desja gagné le haut d'icelle mon-

taigne derriere le chasteau, à l'entour duquel font grands précipices, & spécialement sur le derriere, par-là où il falloit que M. le Marefchal allast recognoistre. Il n'y a rien qui ne soit précipice, sauf le devant du chasteau, qui respond à la ville. Il y a deux boulevarts assez grands, & la porte du chasteau entre deux. De mettre l'artillerie là, ce n'estoit que perdre temps : de la mettre du costé de là où nous venions, il falloit mettre la teste du canon contre-mont ; de façon qu'elle ne pouvoit battre plus de la moitié de la muraille. Et si falloit monter plus de mille pas avant que d'estre au pied de ladite muraille, avec la plus grand'difficulté qui peust estre. Et du costé de main droite estoit le semblable, & du derriere du chasteau encore pis que tout ; car tombant, l'on alloit cheoir à un quart de mille bas en la riviere. Et à cause de la grande difficulté, qu'il y avoit de pouvoir mener l'artillerie au derriere dudit chasteau, où y avoit une petite plaine de vingt à vingt-cinq pas, les ennemis n'y avoient rien reparé, sinon taillé un petit fossé de la hauteur de demi-picque dans le rochier, & deux moineaux aux deux costez, qui flanquoient le fossé, & n'y avoit pas trois mois que deux Ingénieurs de l'Empereur

avoient esté là, & dirent qu'il n'estoit possible aux hommes de pouvoir mener l'artillerie par cest endroit, ni par aucun des autres: sinon que l'on la mist par la ville devant la porte du chasteau, qu'estoit autant de temps perdu.

M. le Mareschal à son arrivée, & tous les Princes & Seigneurs, & les Ingénieux, que ledit Sieur Mareschal avoit, allerent recognoistre le derriere du chasteau, y ayant une montée de plus de trois cens pas, autant mal-aisée que montée qu'ils firent peut estre en leur vie. Et après avoir recogneu & demeuré là plus de deux heures, ils conclurent, qu'il estoit impossible de le prendre. J'arrivai le soir avec l'artillerie, & me fust dit, qu'ils s'en falloit retourner le lendemain: dequoi je fus fort esbahi. J'estois si mal de ma cuisse, que je me jettai incontinent sur un matelas, & ne vis M. le Mareschal de tout ce soir; car il s'en estoit retourné en son quartier, bien mal content contre aucuns qui lui avoient fait facile ceste entreprinse, & avoient les moyens de l'excuter, lesquels à present la lui faisoient impossible. Le matin il retourna & allerent de nouveau recognoistre le mesme lieu; mais tant plus ils le recognoissoient, plus ils trou-

voient le lieu difficile. Comme j'eus diné, MM. de Piquigni, de Touchepied, & de Vinu (a) me vindrent trouver & me dirent que la résolution estoit faite pour s'en retourner, & que je n'aurois point de regret de le faire si j'avois veu le lieu, & me mirent tant de fantaisies en la teste, qu'ils me monterent sur mon mullet, & me menerent au derriere de la croupe de la montagne, où les arquebuzades estoient à bon marché, sinon que l'on print fort à main droite vers la riviere; & par là il estoit mal aisé d'aller ni de recognoistre, & avoit fallu que M. le Marechal & tous les Princes fussent montez & descendus au hazard des arquebuzades. Ce que Dieu garde est bien gardé. Telle fois ai-je vu tirer mille arquebuzades à cent pas de moi sans estre offensé. Or tous quatre fimes tant que nous allasmes jusques au haut, & me menerent par le mesme lieu où M. le Marechal & toute sa troupe estoient montez & descendus.

(a) Du Chêne-Vinu. (*Dans M. de Thou.*)

OBSERVATIONS  
DES ÉDITEURS

SUR LE PREMIER LIVRE  
DES MÉMOIRES

DE MESSIRE

BLAISE DE MONTLUC,

MARÉCHAL DE FRANCE.

(1) **O**N ne sçait pourquoi M. de Thou, Liv. 47, a dit que Montluc écrivit ses Commentaires, partie de mémoire, & partie sur ce qu'il en avoit rédigé à différentes époques. Montluc, comme on le voit, déclare expressement les avoir entièrement écrits de mémoire vers l'âge de 75 ans. Ce fait, quelque extraordinaire qu'il soit, ne paroîtra point incroyable, si ce qu'on lit dans l'ouvrage d'un moderne (a) est bien authentique. Il prétend avoir vu un ancien militaire, nommé *St. Maurice*, qui racontoit toute l'histoire de

(a) Mélanges d'Histoire & de Littérature, par Vigneul-Marville ( Dom Noël d'Argonne ), Tome II, p. 87, édit. de 1725.)



son tems jour par jour depuis quarante ans. On assure que Bassompierre & le Cardinal de Retz ont composé leurs Mémoires de cette manière. Le dernier même, ajoute-t-on, les récitoit par cœur à ceux de ses amis qui l'en prioient.

(2) Montluc se maria deux fois. Par contract du 20 Octobre 1526, il épousa d'abord Antoinette Ysalguier, fille de Jacques Ysalguier, Baron de Clermont. Il eut de ce premier lit Marc-Antoine de Montluc, tué à Ostie en 1557, Pierre (a) Bertrand de Montluc, tué à Madère, & qui laissa des enfants, Jean de Montluc, Chevalier de Malthe, & Fabien de Montluc, qui en 1573 mourut au siège de Nogaro en Guyenne. Blaise de Montluc eut aussi de ce premier mariage trois filles, dont deux furent Religieuses, & l'autre épousa François de la Roche, Seigneur de Fontenilles.

Il épousa en secondes nœces Isabeau, Baronne de Beauville, dans l'Aginois. Le Père Anselme ne dit point en quelle année cet événement arriva : il est vraisemblable que ce fut vers 1563, puisqu'il nous apprend dans ses Mé-

(a) Dans des Notes particulières on fera connoître d'une manière plus détaillée les quatre fils de Montluc.

moires que la première femme mourut en 1562. De la Baronne de Beauville, Montluc eut trois filles qui furent mariées après la mort de leur père, l'une à Aymeri de Voifins, Seigneur de Montaut, Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence, l'autre à Henry de Rochechouart-Barbazan, Baron de Faudas, & la troisième à Daniel de Talleyrand de Grignols, Prince de Chalais. La veuve du Maréchal de Montluc se remaria à François, Comte d'Escars, Chevalier des Ordres du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes. Elle eut (a) deux enfants de ce nouvel hymen.

La Maison de Montluc, & la postérité masculine du Maréchal, semblent finir à Adrien de Montluc, Prince de Chabannois, Comte de Carmain, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Gouverneur du pays de Foix. Selon le Père Anselme, il termina sa carrière en 1646, âgé de 78 ans. Il eut pour père Fabien de Montluc, quatrième fils du Maréchal. Fabien (b) avoit épousé en 1570 Anne de Montesquiou, héritière de la Baronnie

(a) Voyez l'Ouvrage de le Laboureur sur les mazes de l'Isle-Barbe.

(b) En comparant la date du mariage du père en 1570, & la mort du fils en 1646, on apperçoit une

dont il prit le nom. Adrien de Montluc, Comte de Carmain, & Prince de Chabannois, laissa deux bâtards, qui l'un & l'autre furent légitimés en 1632. Le premier nommé Marc - Antoine, bâtard de Montesquiou-Montluc, avoit pour mère Françoise de Riouperoux. La mère du second s'appelloit Anne Guette, Le Père Anselme ne dit point s'ils eurent de postérité. Cependant dans les registres de la noblesse de France de M. d'Hofier, tome I<sup>er</sup>, il est fait mention d'une Anne de *Lasseran-Massencome de Montluc*, mariée en 1697.

(3) On ne doit point considérer comme une réminiscence de vieillard, les avis que donne ici Montluc. A l'époque où il écrivoit, la corruption des mœurs, surtout parmi les gens de guerre, étoit extrême : l'anarchie avoit tout confondu ; & les Loix restoient muettes. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur le tableau que nous en a laissé un des contemporains de Montluc, le sage La Noue. « Quant à ceux, *dit-il* (a), » qu'on envoie aux régiments d'infanterie,

erreur de deux ans, qui sans doute a échappé au Père Anselme.

(a) Discours politique & militaires, Tome I, p. 119.

» ils font en assez bon nombre ; & à quinze ,  
 » seize , & dix-sept ans , ils y vont. Par le  
 » passé on les mettoit archers ès compagnies  
 » d'ordonnances , estans un peu plus aagés :  
 » & alors n'y avoit que noblesse èsdites com-  
 » pagnies , & les Capitaines estoient diligents  
 » d'y faire entretenir bon ordre. Comme aussi  
 » ès bandes d'infanterie de Piémont , où les  
 » reigles estoient excellentes , grand nombre  
 » y alloit. Au contraire , à ceste heure que  
 » la discipline est renversée mesmement entre  
 » les gens de pied , c'est une périlleuse inf-  
 » titution pour les jeunes : car n'ayant le  
 » plus souvent pour maîtres que gens des-  
 » bauchés , les mauvais exemples avec le  
 » tems les entraînent à dissolution , & au  
 » lieu de les façonner , ils les desfaçonnent  
 » du tout. Et que fert-il d'apprendre à tirer  
 » une harquebouzade ? Sçavoir que c'est de  
 » gardes , sentinelles & escarmouches , &  
 » montrer une brave contenance de soldat ,  
 » si de l'autre costé en contrepoids on s'a-  
 » bandonne à plusieurs vices ? Ceux qui sont  
 » là le plus en regne , sont les blasphemes  
 » contre Dieu , les querelles contre les amis ,  
 » les jeux jusques à la chemise , & les ordes  
 » amours des femmes impudiques , & pour le  
 » comble du désordre , une licence effrenée à

» battre, piller & manger le peuple sans com-  
 » passion. Voilà les abus que la plupart de  
 » nos gens de pied commettent, &c.

(4) On ne peut qu'applaudir à Montluc peignant l'ivrognerie avec des couleurs odieuses. Ce vice (a) chez un militaire fait disparaître les plus brillantes qualités dont la nature l'a orné. Cependant s'il est vrai, comme l'a écrit de nos jours un Académicien (b) de Dijon, que nos ancêtres, lorsqu'ils s'enny-

(a) Nos Rois, à différentes époques, ont promulgué des Loix contre l'ivrognerie. Charlemagne, dans ses Capitulaires, déclare les Ivrognes incapables de tester en Justice. François I, par un Edit de 1536, veut  
 » que tout homme convaincu de s'être enivré, soit em-  
 » prisonné pour la première fois, fouetté la seconde,  
 » & en cas de récidive, qu'on le bannisse, après lui  
 » avoir coupé les oreilles ». Il paroît par le langage que tient Montluc, que cet Edit n'avoit pas tardé à tomber en désuétude.

(b) Mémoire dans lequel on cherche à déterminer quelle influence les mœurs des François ont sur leur santé, par feu M. Maret, p. 150. Un autre Académicien (M. Grosley) a attribué la mélancolie des Anglois à la petite quantité de vin qu'ils boivent. Voyez son Ouvrage intitulé : *Londres*, Tome II, p. 17. Il y a une chose à observer sur ces deux Panégiristes ingénieux de l'usage du vin ; c'est que l'un étoit Bourguignon & l'autre Champenois.

vroient, ne connoissoient point les fièvres putrides, les maladies de nerfs, & autres de ce genre dont nous sommes affaillis, il semble que le jugement de Montluc est un peu sévère : au moins conviendra-t-on que le régime des buveurs d'eau a aussi ses inconvéniens. C'est au Lecteur à décider si l'ouvrage du moderne, que nous venons de citer, ne doit point être regardé comme un pur jeu de l'esprit. En ce cas, il seroit permis de l'assimiler à ce paragraphe d'un de nos anciens moralistes, qui vivoit dans le siècle de Montluc. Voici comment il s'exprime (a), en discutant si l'usage un peu fréquent du vin ne doit pas se tolérer en faveur des vieillards... « Les incommodités de la vieillesse, » qui ont besoin de quelque appui & re- » frechissement, pourroient m'engendrer » avec raison desir de cette faculté : car c'est » quasi le dernier plaisir que le cours des » ans nous desrobe. La chaleur naturelle, » disent les bons compagnons, se prent pre- » mièrement aux pieds : celle-là touche l'en- » fance : de-là elle monte à la moyenne » région, où elle se plante longtems, & y » produit, selon moi, les seuls vrais plaisirs

(a) Essais de Michel de Montaigne, Livre II, Ch. II, p. 213, édit. in-fol., 1640.

» de la vie corporelle : les autres voluptez  
 » dorment au prix. Sur la fin, à la mode  
 » d'une vapeur, qui va montant & s'exha-  
 » lant, elle arrive au gozier où elle fait sa  
 » dernière pose »...

(5) Pour que le Lecteur sente l'utilité des leçons que Montluc adressoit à ses contemporains, nous emprunterons de Montaigne (a) la peinture qu'il fait des mœurs à l'époque où son père vivoit. En comparant cette description avec l'Observation n°. 3, on calculera aisément la révolution qui, depuis la mort de Louis XII, s'étoit opérée dans les mœurs nationales. Laifsons parler Montaigne.  
 « C'est merveille, nous apprend-t-il, des  
 » contes que j'ay ouy faire à mon pere de  
 » la chasteté de son siècle : c'estoit à luy d'en  
 » dire, estant très-advenant & par art & par  
 » nature à l'usage des Dames. Il parloit peu,  
 » & bien, & si mesloit son langage de quel-  
 » que ornement des livres vulgaires, surtout  
 » Espagnols; & entre les Espagnols, luy  
 » estoit ordinaire celuy qu'ils nomment *Marc*  
 » *Aurel*. Le port, il l'avoit d'une gravité  
 » douce, humble & très-modereste. Singulier  
 » soin de l'honnesteté, & décence de sa per-

(a) Essais, Liv. II, Ch. II, p. 213, de l'édit. in-fol.

» sonne & de ses habits, soit à pied, soit à  
» cheval; monstrueuse foy en ses paroles; &  
» une conscience & religion en général pen-  
» chant plustost vers la superstition que vers  
» l'autre bout... Adroit & exquis en tous  
» nobles exercices. J'ay veu encore des can-  
» nes farcies de plomb, desquelles on dit  
» qu'il s'exerçoit les bras, pour se préparer  
» à ruer la barre, ou la pierre, ou à l'escri-  
» me; & des fouliers aux semelles plombées  
» pour s'alléger au courir & à sauter. Du  
» prim-saut il a laissé en mémoire des petits  
» miracles. Je l'ay veu par de-là soixante ans  
» se moquer de nos alaignes, se jeter avec  
» sa robe fourrée sur un cheval, faire le tour  
» de la table sur son pouce, ne monter guere  
» en sa chambre, sans s'essancer trois ou  
» quatre degrés à la fois. Sur mon propos  
» il disoit qu'en toute une Province à peine  
» y avoit-il une femme de qualité qui fust  
» mal nommée. Récitoit des estranges pri-  
» vautés, nommément fiennes, avec des  
» honnestes femmes, sans souspeçon quel-  
» conque; & de foy juroit saintement estre  
» venu vierge à son mariage; & si c'estoit  
» après avoir eu longue part aux guerres  
» de-là les Monts, desquelles il nous a laissé  
» un papier journal de sa main, suivant point



» par point ce qui s'y passa : aussi se maria-  
 » t-il bien avant en aage l'an 1528, qui  
 » estoit son trente-troisieme sur le chemin de  
 » son retour d'Italie »...

(6) Il est difficile de sçavoir quel étoit ce Castelnau. Car, lit-on dans Ribier (a), *comme il y a eu diverses branches de Castelnau, & mesme différentes races (b) & lignées portans ce nom, il faudroit un trop long discours pour les distinguer nettement.* Ce nom est si commun (a dit le Laboureur (c)), qu'il se trouve dans la Navarre, dans la Guyenne, le Languedoc & autres Provinces. Tous ces Castelnau ont formé des familles de leur nom; & chacune de ces familles a pris pour armes des châteaux de diverses couleurs, ou diversément batis. Nous observerons seulement que les *Castelnau*, proprement dits, sortent de la Bigorre. Les deux branches les plus connues sont celle de *Castelnau-Mauviffiere*

(a) Lettres & Mémoires d'Etat, Tome I, p. 41.

(b) Il y avoit en Languedoc des Seigneurs de Castelnau, dont le nom de famille étoit de *Guers*, & d'autres qui s'appelloient des *Urcieres*. (*Voyez les Pièces Fugitives pour servir à l'Hist. de France, Tome I, p. 288; & Tome II, p. 39.*)

(c) Histoire Généalogique de la Maison de Castelnau, p. 65.

qui se transplanta en Touraine, & celle de *Castelnau de la Loubere*, qui resta dans la Bigorre.

(7) Si on veut concilier les premiers faits de la vie de Montluc, avec l'ordre chronologique des événements, on se trouve fort embarrassé. La plupart des Biographes placent en 1500 la naissance de Montluc, & le font mourir en 1577, âgé de 77 ans. L'année de sa mort est certaine. Mais on varie sur sa naissance, & sur l'âge auquel il parvint. Ceux qui datent sa naissance de 1500, & qui lui assignent 77 ans à l'époque de sa mort, n'ont pas fait attention à ce qu'il a lui-même consigné dans ses Mémoires. Il nous apprend qu'il avoit 17 ans, quand il passa en Italie. En suivant le fil de sa narration, on voit clairement que ce fut peu de tems avant le combat de la Bicoque; & ce combat se livra le 27 Avril 1522. Plus loin Montluc ajoute que Lautrec lui donna une compagnie, quoiqu'il n'eût que 20 ans. La chaîne des événements, qu'il décrit, indique que cela dut arriver en 1523. De-là il résulte que, si on le suppose né en 1500, il auroit eu près de 20 ans, quand il commença à servir, & 23 ans, quand on le nomma Capitaine.

Accusera-t-on Montluc de s'être trompé dans la rédaction de ses Mémoires ? N'est-ce point plutôt la faute des Biographes qui ont pu être mal instruits. L'opinion de Brantôme & de Péruffis (a), qui le font mourir âgé de 80 ans, est encore plus inconciliable avec ce que Montluc dit dans ses Mémoires, puisqu'au lieu d'avoir 19 ans, lorsqu'il assista au combat de la Bicoque, il en auroit eu vingt-cinq. M. le Marquis d'Aubais (b) nous paroît avoir aplani presque toutes les difficultés, en prétendant, comme il le fait, que Montluc n'avoit que 71 ans commencés, quand, au mois de Septembre 1574, il fut honoré de la dignité de Maréchal de France, & qu'ainsi à sa mort ( en 1577 ) sa soixante-quinzième année n'étoit pas accomplie. Admettons l'exacritude de ces dates : Montluc seroit né en 1502. En 1519, les bruits de guerre, qui déjà fermentoient, l'auront appelé en Italie. Or sa dix-septième année étoit révolue : il aura pu obtenir une compagnie entre 20 & 21 ans. Cependant nous ne devons pas dissimuler que l'opinion du

(a) Histoire des Guerres du Comté Vénaisin, de Provence, de Languedoc, &c. p. 207.

(b) Pièces Fugitives pour servir à l'Histoire de France, Tome I, p. 314 & 339.

Marquis d'Aubais ne s'accorde pas dans tous les points avec les Mémoires de Montluc. Dès la première page de ses Mémoires, on lit que Montluc les a rédigés à l'âge de 75 ans. Or si en mourant, comme l'affirme le Marquis d'Aubais, la 75<sup>e</sup>. année de Montluc n'étoit pas encore accomplie, il s'ensuit qu'il n'a pas eu de tems à perdre pour nous transmettre son ouvrage tel qu'il nous l'a laissé. A la vérité cela n'est pas impossible : mais elle semble susceptible de quelques objections.

Au surplus, cette diversité de sentiments sur l'âge, & sur l'année où nâquit Montluc, n'a rien d'extraordinaire. Les Biographes, qui ont parlé de lui, ne se sont point donné la peine de rapprocher de ses Mémoires la variété des sentiments sur son âge & sur sa naissance. Ils ont copié leurs devanciers. En exposant les différentes opinions, nous avons voulu mettre le Lecteur à portée de prononcer lui-même.

(8) Ce mot en dit assez pour confirmer les inculpations dont la mémoire de la Duchesse d'Angoulême a été entachée. Aussi un critique (a) moderne, en reprochant au Prési-

(a) Récréations historiques, &c. ( par M. Dreux du Radier ) Tome I, p. 270.

dent Hénault la sévérité avec laquelle il a traité cette Princesse, ne peut-il s'empêcher de lui imputer deux vices, sur lesquels l'histoire s'est appuyée pour la juger. *Qu'on raye, dit-il, de sa vie trop d'avidité pour l'argent, & sa foiblesse pour le Connétable de Bourbon; la France n'a guère eu de Princesse qui lui soit supérieure.* Ce sont précisément ces deux défauts essentiels, qui ont servi de base au Président Hénault, & aux autres Historiens, dans le jugement rigoureux qu'ils ont porté sur Louise de Savoye.

(9) Montluc ne parle point du siège de Bayonne, que les Espagnols, à cette époque, venoient de lever. On a vu dans les Mémoires de du Bellay que la vigoureuse défense de Lautrec sauva cette ville. L'Empereur, pour se venger, fit entrer son armée dans le Béarn. La disette des vivres, & l'intempérie de la saison, forcèrent les Espagnols à une promptre retraite. Lautrec chargea le Capitaine Carbon de les harceler; & le combat détaillé ici par Montluc, se rapporte à cette retraite.

(10) Pour faciliter au Lecteur l'intelligence de ce fait tel que le raconte Montluc, nous

observerons d'après Olhagaray (a) « qu'il y  
 » avoit autrefois en Navarre deux familles  
 » puissantes, celle des Beaumont de-là les  
 » Pyrenées, & celle de Grammont en deçà  
 » du côté de France; combien que celle de  
 » Beaumont eût eu son origine de Normandie,  
 » & se nommât premièrement *Luce*; toutes  
 » deux néanmoins étoient issues du sang royal  
 » de Navarre très anciennement, comme le  
 » témoignent les armoiries de ces deux (b)  
 » Maisons. Les aînés même de celle de Gram-  
 » mont, Marquis de *Cortes*, qui sont les  
 » Maréchaux du Royaume, ne s'intitulant de  
 » *Grammont*, mais de *Navarre*: Dom Pedro  
 » de Navarre étoit donc de l'ancienne Maison  
 » de *Grammont* »... Tous les Historiens con-  
 viennent que le *Dom Pedro*, dont il s'agit  
 ici, étoit fils de ce Maréchal de Navarre (c)  
 qui, après avoir languï dans les prisons de  
 Simancas, fut décapité par ordre de la Cour

(a) Histoire de Foix, Béarn & Navarre, p. 365.

(b) Ces deux Maisons, dans le quinzième siècle & au commencement du seizième, formèrent deux factions puissantes en Navarre: elles causèrent la ruine de ce Royaume; & c'est ce qu'on peut voir dans Olhagaray & dans l'Histoire de Navarre, par André Favyn.

(c) Voyez les Mémoires de du Bellay, Tome XVII de la Collection, p. 284.

d'Espagne. Mais on ne s'accorde pas également par rapport à l'oncle de Don Pedro. Plusieurs modernes, qui ont copié Favyn (a), prétendent que Don Pedro étoit neveu du Connétable de Castille, qui s'appelloit Dom Inigo Hernandes de Velasco. Selon Montluc, au contraire, cet oncle étoit Connétable de Navarre; & Olhagaray (b) nous apprend qu'il se nommoit Dom Louis de Beaumont, Comte de Lerins. Au surplus, les opinions ne sont point partagées sur la défection du neveu, & sur la manière dont l'oncle s'y prit pour le corrompre. Il lui fit accroire que le Royaume de France étoit prêt à être démembré. Il promit pour lui & les autres chefs de la faction Grammontoise, une réintégration absolue dans les biens & dignités qui avoient appartenu à leurs ancêtres. Les partisans de Dom Pedro, & sa haute naissance, en imposèrent au Gouverneur Franget. Il s'aperçut du mal, quand il n'étoit plus tems d'y remédier. Franget perdit la tête, & capitula. La Cour d'Espagne tint religieusement parole à Dom Pedro & aux siens.

(a) Histoire de Navarre, par André Favyn, Livre douzième, p. 721 & 723.

(b) Olhagaray, *Ibid.*, p. 500.

(11) Il est nommé *Franget*, & *Frauget* par les Historiens du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous ne discuterons point si la dégradation d'un militaire, qui, jusqu'à cet événement, s'étoit toujours bien conduit, ne pécha pas par un excès de sévérité. Peut-être dans ces momens où la France étoit envahie de toutes parts, crut-on que cet exemple de rigueur devenoit nécessaire. Franget en fut la triste victime. Le cérémonial seul de cette dégradation dut être pour lui cent fois plus cruel que la mort. D'abord on assembla plusieurs Chevaliers devant qui il comparut. En leur présence un Héraut d'armes, après avoir détaillé le fait, l'accusa hautement de lâcheté. Les Juges le condamnèrent à être dégradé de noblesse, & déclaré roturier. Pour l'exécution de cet arrêt on dressa deux échaffauds : sur l'un étoient placés les Chevaliers & Ecuyers, assistés de Hérauts avec leurs cottes d'armes. Sur l'autre on voyoit le malheureux Franget armé de toutes pièces. Son écu blasonné de ses armes, mis sur un pal devant lui, étoit renversé la pointe en haut. Aux côtés de Franget, douze Prêtres chantoient l'Office des morts. A la fin de chaque Pseaume, ces Prêtres faisoient une pause, durant laquelle les Hérauts dépouilloient le patient de quelques-unes de



ses armes : à mesure qu'on lui ôtoit une portion de son armure , les Hérauts crioient à haute voix : *Ceci est la cotte d'armes du traître & déloyal Franget...* Et ainsi de suite. A coups de marteau ils brisèrent son écu en trois morceaux : l'Office étant fini , les Rois d'armes publièrent de nouveau sa sentence ; les Prêtres chantèrent sur sa tête le Pseaume *Deus laudem meam ne tacueris* : on sçait quelles malédictions & imprécations ce Pseaume contient. Ensuite on le descendit de l'échaffaud , lié avec une corde sous les aisselles. On le transporta à l'Eglise sur une civière , couvert d'un poile , & du drap mortuaire. Ses Juges l'accompagnoient , vêtus de robes & de chaperons de deuil. Là , Franget fut déclaré roturier , ignoble , & incapable , lui & sa postérité , de porter les armes ( a ) , sous peine

( a ) Favyn ( Histoire de Navarre , Livre douzième , p. 731 , &c. ) , qui nous a fourni ces détails , remarque qu'anciennement tout Noble François jugé digne d'être dégradé , portoit un chien sur ses épaules autour de l'endroit où il avoit commis le délit. Le chien , l'autour & l'épée étoient les marques symboliques qui caractérisoient les prérogatives de sa naissance. Nos ancêtres attachoient un grand prix à ces types de leur noblesse : on lit dans une de nos Chroniques le fait suivant , qui en est la preuve. A l'époque du premier siège de Paris par les Normands , douze Gentilshommes François al-

d'être fustigé de verges, comme vilain & infâme. En considération de sa vieillesse, on lui fit grace de la vie. Cette faveur étoit sans doute le dernier outrage qu'on lui réservoir. Car, que lui importoit la vie, puisqu'il avoit perdu l'honneur ?

(12) La retraite précipitée du Connétable de Bourbon a été si bien peinte par Paradin, que nous croyons devoir configner ici le récit qu'il nous en a laissé. « Ledit Seigneur » de Bourbon ( lit-on dans (a) son ouvrage ) » leva le siège ( de Marseille ) & tira la volte » de Milan le plus grand train qu'il peut , » étant forclos de ce Royaume de France » par mer & par terre ; & luy furent chauffez » les esperons de si près, que partie de son » artillerie fut perdue, le reste mis en masse » par pièces , & trainé avec mulets jusques » à Milan , auquel lieu arriva à grand diligence le dix-neuvieme jour de son partement de Provence, lequel, en ce défarroy » & fuite, fut suivi par le Roy, ayant inten-

loient périr dans la tour du petit Pont que l'ennemi avoit brûlée. Ne voulant que leurs Auteurs tombassent entre les mains d'un vainqueur qu'ils méprisoient, ils leur donnèrent la liberté.

(a) Histoire de notre tems , p. 109.

» tion de le rencontrer la part qu'il iroit...  
 » Et ne fust moindre la diligence de l'armée  
 » François, laquelle arriva quasi en même  
 » instant en la ville de Milan par l'une des  
 » portes, que l'ennemy en sortoit par l'autre,  
 » & si bien que quasi se pouvoient choisir à  
 » l'œil l'un l'autre ».

(13) Cette partie du récit de Montluc est inexacte ; & tous les Historiens le démentent complètement. François I<sup>er</sup> ne congédia point les Grisons ; & Montluc a tort de reprocher à ce Prince une économie si déplacée. On a vu dans les Mémoires de du Bellay, T. XVII de la *Collection*, page 384 & 385, que les Grisons abandonnèrent lâchement l'armée François. L'invasion de Jean-Jacques Médequin fut le prétexte qu'ils alléguèrent pour pallier leur retraite à la veille d'une bataille. Ils emportèrent avec eux une solde qu'ils avoient si mal gagnée.

(14) Les Mémoires de du Bellay contiennent différens détails sur les chagrins de toute espèce qu'éprouva François I<sup>er</sup> pendant sa captivité. Dans un accès de désespoir, il renonça à la Couronne. Nos Historiens nous ont conservé l'acte d'abdication que ce Monarque rédigea de sa propre main, & qu'il

remit à la Duchesse d'Alençon, sa sœur. La teneur de cet acte, tel qu'ils nous l'ont transmis, énonce une démission absolue de la royauté en faveur du Dauphin. Mais nous devons prévenir le Lecteur, qu'un écrivain (a) de la fin du siècle dernier, & plusieurs modernes (b) d'après lui, ont fait imprimer ce même acte avec des restrictions qui, si elles étoient vraies, rendoient la cession illusoire. L'Écrivain, qui le premier a cité cet acte ainsi conçu, prétend en avoir vu une copie tirée sur l'original, écrit par le Président de Selve. Voici les restrictions dont il s'agit...

« Retenons au surplus, & réservons que s'il  
 » plaîtoit à Dieu permettre que la délivrance  
 » de notre personne s'ensuivit par cy-après;  
 » alors & en ce cas nous entendons & re-  
 » tenons à nous de retourner au gouverne-  
 » ment & conduite de nostre Royaume, tout  
 » ainsi que si jamais n'eussions été pris, ni  
 » en captivité, ainsi que les droits *Post liminè*  
 » le veulent & permettent. Et en ce cas là,  
 » notre dit très-cher & très-amié fils ainé  
 » nous cédera & laissera le nom & place de

(a) Amelot de la Houffaye, dans ses Notes sur Tacite.

(b) Lisez le Supplément aux anecdotes historiques, Tome III, p. 421.

» Roy, & ne se fera plus expédition, ni acte  
 » quelconque au nom de notre dit fils, ainfi  
 » le tout sera par nous & en nostre nom fait  
 » & expédié comme il se faisoit auparavant  
 » nostre prise & captivité; & sera & demeu-  
 » rera ladite coronation, l'effet d'icelle &  
 » regne suspendu & différé jusqu'après nos-  
 » tre trépas, ou à nostre longue absence de  
 » nosdits Royaumes, pays, terres & Sei-  
 » gneuries »...

(15) Jean de Médicis, surnommé l'*Invincible*, à cause de sa valeur & de sa science militaire, étoit fils de Jean, autrement dit, *Jourdain de Médicis*. Il eut pour fils unique Côme I<sup>er</sup>, surnommé *le Grand*, qui, à l'âge de dix-huit ans, fut élu Duc de Florence après le meurtre d'Alexandre de Médicis en 1537. Jean fit ses premières armes sous Laurent de Médicis, contre le Duc d'Urbin. Il servit ensuite le Pape Léon X, qui s'étoit ligué avec l'Empereur & d'autres Princes, pour rétablir François Sforce dans son Duché de Milan. Après la mort de Léon X, il s'attacha à la France, puis à François Sforce, Duc de Milan; & il empêcha la jonction des Suisses & des Grisons avec l'armée Françoisise que commandoit Bonnyet. François I<sup>er</sup> s'é-

tant ligué contre l'Empereur avec le Pape & les Vénitiens, Jean de Médicis fut en service de la France. Un Cavalier Espagnol l'ayant défié de courir une lance, il accepta le défi, & tua son adverfaire. Et comme il fut blessé d'une arquebuse dans le genou à Governolo, petite ville du Mantouan, à quatre lieues de Mantoue. S'étant fait transporter (a) à Mantoue, il y mourut en 1526 (b), âgé de 28 ans. Ses soldats, pour témoigner combien ils le regrettoient, s'habillerent de noir après sa mort; & c'est ce qui les fit nommer les *Bandes noires* (c). ( Extrait de

(a) Comme on lui dit, raconte Brantôme, qu'il faudroit des gens pour le tenir, tandis qu'on lui couperoit la jambe : *Coupez hardiment*, répondit-il, *il n'est besoin de personne*. Pendant l'opération, Jean de Médicis voulut lui même tenir la bougie.

(b) La date précise de sa mort est le 29 Novembre 1526. ( Lisez *Lettere di Principi*, &c. Tome I, p. 83, édit. de 1564.)

(c) Si l'on en croit Brantôme, la troupe de Jean de Médicis fut nommée *Bande noire*, parce qu'après la mort du Pape Léon son oncle, il lui donna des Enseignes de cette couleur. Varchi, dans son Histoire de Florence, s'accorde avec Brantôme. Mais d'un autre côté Montluc & Tomasini ont, comme on le voit, une opinion contraire.

L'ouvrage Italien, intitulé : *Ritratti di cento Capitani illustri. Da Philip. Tomasini.* )

(16) Les bleffures de Montluc l'ayant mis hors d'état de servir , il se tait sur tout ce qui se passa jusqu'à la paix de Cambray. Cette paix , qui , comme on l'a vu dans du Bellay , se nomma *la Paix des Dames* , fut signée en 1529. La guerre ne recommença entre Charles-Quint & François I<sup>er</sup> , qu'en 1535. Montluc , dans ses Mémoires , ne parlant ordinairement que des événemens où il s'est trouvé , soit comme acteur , soit comme témoin , voilà le motif pour lequel il reporte brusquement sa narration à 1535. Par rapport à l'établissement des Légionnaires , dont il dit deux mots , nous renvoyons le Lecteur à l'Observation n<sup>o</sup>. 2 , sur le I<sup>er</sup> Livre de du Bellay , Tome XVII de la *Collection* , pag. 398.

(17) Au lieu de *Botieres* , il faut lire *Boutieres*. Voyez l'Observation n<sup>o</sup>. 17 , sur les Mémoires de Bayard , tome XV de la *Collection* , p. 443. Nous ajouterons que , selon M. de Thou , Boutieres eut un fils qui , en 1570 , fut tué auprès du Pouffin en Vivarez , dans une rencontre où Gordes commandoit contre du Puy-Montbrun. Si ce fait (a) , cité

(a) La confirmation de ce fait se trouve dans l'His-

par M. de Thou, est exact, il s'enfuit que l'Auteur du nouveau Dictionnaire héraldique, *in-8°*, s'est trompé, en disant que Joachine, fille unique du Seigneur de Boutieres, porta en dot en 1558, la Terre de *Boutieres*, & celle de *Touvet*, à Guy Balthazar de *Monteynard*, Seigneur de *Marcieu*. Joachine ne devint fille unique que par la mort de ce frère, 12 ans après son mariage.

(18) Hieronime, ou Jérôme Marin, Ingénieur Italien, dont Brantôme, tome I<sup>er</sup> de ses Capitaines François, fait un grand éloge. Il se distingua au siège de St. Dizier, & fut un des Députés que le Comte de Sancerre envoya pour dresser la capitulation.

(19) Comme plusieurs Ecrivains ont confondu Nicolas Perenot de Granvelle, avec Antoine Perenot, Cardinal de Granvelle, son fils, nous observerons qu'il s'agit ici du père. Nicolas Perenot, selon quelques Auteurs (a), prit le nom de *Granvelle* d'une terre qu'il avoit

toiré des guerres du Comté Vénéaisin, de Provence, &c. p. 295. Boutieres étoit Guidon de Gordes, & mourut le lendemain de cette action.

(a) Nous nommerons entre autres le Traducteur de M. de Thou, & Ribier dans ses Lettres & Mémoires d'Etat, Tome I, p. 370.



acquise. Né d'un Forgeron, ou d'un Serrurier de Befançon, il travailla d'abord chez un Praticien. De-là il entra au service du Chancelier de Bourgogne, qui le donna pour secrétaire à Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint. Ce fut là que ce Prince le connut. Cette basse naissance que l'on a reprochée à Nicolas Perenot, a été contestée. On oppose des monumens & des actes. On cite l'építaphe de son père Pierre Perenot, dans laquelle il est qualifié *Chevalier Seigneur de Cromary, Châtelain d'Ornans, & Lieutenant des Saulneries de Salins*. On cite encore des testaments de 1436, 1462, 1474 & 1499, où leurs ancêtres, Pierre, Huguenin, Jean & Philippe Perenot, sont appelés nobles hommes (a) & Ecuyers. Quoiqu'il en soit, Nicolas Perenot, par ses talents, mérita la confiance de Charles - Quint. Il devint son Chancelier, où plutôt son premier Ministre.

(a) Le titre de *noble-homme* dans ces tems-là ne prouvoit point qu'on fût Gentilhomme. Quant à celui d'Ecuyer, il suffisoit de posséder un fief pour le prendre, à cause du service féodal dont on étoit tenu. En France cet usage subsista jusqu'à la fin du seizième siècle. Henri III le détruisit, en ordonnant dans l'Edit de Blois « que les » Roturiers & non Nobles acquérant fiefs nobles, ne seroient pour ce annoblis & mis au rang des Nobles, » de quelque degré que fussent les fiefs par eux acquis ».

Perenot, tolérant (a) par principes, détestoit tout ce qui s'appelle guerres de religion. Tant qu'il put, il inspira à son Maître ses sentimens pacifiques. Il mourut en 1550 (b), regretté par l'Empereur, qui le pleura. *Mon fils*, (écrivait ce Prince à Philippe) *nous avons perdu, vous & moi, un bon lit de repos.* Qu'il nous soit permis d'ajouter qu'une des grandes qualités de Charles - Quint fut toujours de rendre justice à la mémoire de ceux qui avoient bien servi l'état. Il le prouva, en parlant d'un autre de ses Ministres ( le Cardinal de Tavera ). *Je suis plus affligé, disoit-il, de sa mort que de celle de la Princesse Marie* (c) : *mon fils pourra retrouver une femme; mais où retrouve-t-on de bons Ministres ?*

(a) Ribier, Lettres & Mémoires d'Etat, p. 370.

(b) Si l'Empereur le regretta, les Allemands s'en réjouirent. On le voit par une dépêche de Marillac, que Ribier nous a conservée p. 283. « Les Allemands ( écrit » voit cet Ambassadeur François ) en ont beu des pots » de vin pour se réjouir, alléguant publiquement l'avarice & rapacité du défunt, & en parlant comme du » plus mercenaire & corrompu Ministre que l'Empereur » eust jamais ».

(c) La Reine Marie d'Angleterre, épouse de Philippe II.

L'ascendant de Nicolas Perenot sur l'esprit de son Souverain fut si grand , qu'il l'engagea à faire passer la confiance dont il l'honoroit , sur Antoine de Granvelle , son fils. Celui-ci , connu sous le nom du Cardinal de Granvelle , étoit né à Besançon le 20 Octobre 1517. Il fut Ministre de Charles-Quint , & ensuite de Philippe II. Il mourut à Madrid le 22 Septembre 1586 , âgé de 70 ans. Il sera souvent question de lui dans les Mémoires qui suivront.

(19 bis) Gilbert Bayard, Chevalier Baron de la Font & de St. Majuran, originaire du Bourbonnois, où il possédoit des fiefs nobles. Il signa le traité de Crépy entre Charles-Quint & François I<sup>er</sup>, le 18 Septembre 1544, avec l'Amiral d'Annebaut & le Sieur de Nulli, Maître des Requêtes. Il y est qualifié Conseiller-Secrétaire d'Etat du Roi & de ses Finances, & Contrôleur-Général de ses guerres. On lui donne le titre de *Contrôleur-Général des Finances*, dans les jugemens (a) sur la noblesse de la généralité de Toulouse, par M. de Bezons, Intendant. Mais nous ne croyons pas que ce titre existât alors : au

(a) Voyez le Tome III des Pièces Fugitives pour servir à l'Histoire de France, p. 11.

moins Bayard ne le prenoit-il pas, quoique ses fonctions fussent les mêmes que celles des Contrôleurs-Généraux de notre tems. Il est appelé *seul Secrétaire des Finances* sous François I<sup>er</sup>, dans la Généalogie de Combaud de Larbourg, par M. d'Hozier, *in-4°*. 1629. Cependant nous observerons que Fauvelet du Toc, dans son Histoire des Secrétaires d'Etat, page 24, qualifie également, du titre de Secrétaires des Finances le Seigneur de Villandry, Bochetel, Neufville & l'Aubespine qui servoient en cette qualité auprès de François I<sup>er</sup>.

(20) Montluc mutiloit les noms propres d'une si étrange manière, que souvent pour les rétablir, on est réduit à des conjectures. Néanmoins nous croyons que le *Boqual*, dont il parle ici, étoit le Seigneur de *Boucard*, qui fut Grand-Maître de l'artillerie dans l'armée des Huguenots, & qui mourut à Saintes en Mai 1569. Il s'appelloit François, & non pas Jacques de Boucard, comme l'a nommé M. de Thou. On lit dans l'Histoire de Berry (a), que la famille de Boucard, originaire de Gascogne, vint s'établir en

(a) Voyez la Généalogie de cette famille, par Thomas de la Thomassiere, p. 842.

Berry au commencement du 14<sup>e</sup>. siècle , & que François de Boucard (a) , dont nous parlons , ne laissa que deux filles. L'une fut mariée à Jean d'Hangest , Seigneur d'Yvoi ; & l'autre épousa François de Cugnac , Seigneur de Dampierre.

(21) Cet Officier étoit probablement de la famille noble de ce nom , originaire du Dauphiné , dont parle Chorier dans le Nobiliaire de cette Province. Ne seroit-ce point ce du Peloux qui est dénommé comme Capitaine de 80 chevaux-legers , dans un état de l'armée que Henry II mit sur pied en 1553 , pour aller au secours des Princes d'Allemagne ? Peut-être étoit-il le père de Nicolas du Peloux , Seigneur (b) de Gourdan & de la Mote , & Chevalier des Ordres du Roi , à qui le Maréchal d'Amville donna , en 1572 , le Gouvernement d'Annonay en Vivarais. Au surplus , celui dont il s'agit ici , avoit un frère nommé Humbert le Peloux , qui , à l'épo-

(a) François de Boucard est nommé Chevalier de l'Ordre dans l'Histoire de la Guerre civile en Languedoc , p. 13. ( Voyez le Tome I des Pièces Fug. &c. )

(b) Voyez les Mémoires sur les Guerres civiles du haut Vivarais , p. 8 , & les Notes sur ces Mém. , p. 38.

que du traité de Crépy en 1544, servoit (a) l'Empereur. Il est nommé dans ce traité, ainsi que plusieurs autres Gentils-hommes François qui avoient suivi le parti de Charles - Quint. Il est dit par un article, qu'ils seront entièrement remis & réintégrés dans leurs biens, droits & actions, &c. &c.

(22) Jean de Montluc, Evêque de Valence, fut d'abord Dominicain. La Reine de Navarre le fit sortir de son ordre, & le mena à la Cour. Ses talents y percèrent bientôt. Il fut employé dans seize Ambassades (b), & s'acquitta la ré-

(a) Brantôme, dans ses Capitaines étrangers ( Vie du Duc d'Albe, Tome VI de l'édition de Holl. 1740 ), nous apprend que ce Humbert le Peloux avoit suivi le Connétable de Bourbon.

(b) Jean de Montluc prit pour devise ce vers de Virgile :

*Quæ regio in terris nostri non plena laboris ?*

C'est-à-dire :

Quel climat sous les Cieux n'est plein de mes travaux ?

On a imprimé un volume assez épais de ses Sermons : mais il s'en faut bien qu'il dédommage de ses négociations, qu'on ne nous a pas conservées : on ne connoît même sa manière de procéder dans le genre diplomatique, que par l'ouvrage d'un François qui l'accompagna en Pologne, lorsqu'il fit élire Roi de ce pays le Duc

putation d'un habile négociateur. Quoique Evêque de Valence & de Die, il manifesta ouvertement son penchant pour le Calvinisme. Il se maria secrettement avec une Demoiselle nommée Anne Martin, dont il eut pour fils Balagni (a), qui devint Maréchal de France, & Souverain de Cambray. La conduite de l'Evêque de Valence le fit condamner par le Pape comme hérétique, sur les accusations du Doyen de son Chapitre. Mais ce Doyen n'ayant pu établir juridiquement la preuve de ses accusations, fut condamné à faire amende honorable à son Evêque. Par la suite, Jean de Montluc revint de ses erreurs; *il mourut en âge vieux, & fit une partie autant sainte & louable que son ame pouvoit desirer*, dit un Historien (b) que nous avons déjà

d'Anjou. (Depuis Henri III) ce François, nommé Jean Choisnin, a laissé des Mémoires vraiment intéressans sur cette élection. Ils forment un *in-8°* de 124 feuillets imprimés en 1574 : nous y reviendrons dans le tems, & nous tirerons parti du travail de Choisnin, que la plupart de nos Historiens ont négligé.

(a) Jean de Montluc, Sieur de Balagni, fut légitimé par Lettres du mois de Janvier 1567. Il mourut en 1603. (Voyez Anselme, Maréchaux de France, Section 94.)

(b) Hist. des Guerres du Comté Vénaisin, de Provence, &c. p. 227.

cité

été plus d'une fois. *Aussi*, a remarqué l'Annotateur (a) de cet Historien ( M. le Marquis d'Aubais ) *la manière dont Péruffis* (b) *s'exprime sur sa fin Catholique, & la preuve que l'on a que les Jésuites l'exhortèrent à la mort, doivent tranquilliser ceux qui s'intéressent à la fin* (c) *Catholique de ce Prélat, dont la foy n'avoit pas été bien pure pendant un certain tems.* Comme tout ce qui peut faire connoître le caractère de Jean de Montluc, & la manière dont il parvint aux places, doit intéresser le Lecteur, nous croyons devoir insérer ici un extrait de quelques anecdotes qui lui sont personnelles, & que Ribier (d) nous a conservées. Dès 1537, la Cour de France avoit envoyé Jean de Montluc à Constantinople : de-là étant revenu à Rome, où il exerçoit les fonctions de Protonotaire, il eut, par rapport à sa mission en Turquie, une conférence publique (e) avec le Pape. Le

(a) Pièces Fugitives pour servir à l'Hist. de France, Tome I, p. 349.

(b) C'est le nom de l'Historien.

(c) Il mourut le 5 Avril 1579, âgé d'environ 73 ans.

(d) Ribier, Lettres & Mémoires d'État, Tome I, p. 23, 190, 533, &c.

(e) Le compte qu'il en rend au Cardinal du Bellay



Protonotaire Montluc , naturellement adroit & intrigant , ſçut bientôt ſe concilier l'eſtime des Ambaſſadeurs François à Rome. On le

nous a paru trop curieux , pour ne pas laiſſer parler Jean de Montluc lui-même.

« Monſeigneur, lui marque-t-il, depuis mon retour j'ay  
 » eſté très-bien reçu de noſtre S. Pere ; il n'a pas voulu  
 » m'interroger en ſecret , mais tout en préſence de cin-  
 » quante perſonnes. Je lui ay répondu en ſorte que  
 » les Impériaux euſſent voulu que je fuſſe encore en  
 » Turquie. Entre les autres choſes , il m'a demandé  
 » qui eſt plus craint par delà , l'Empereur ou le Roy.  
 » Je dis le Roy pour la nobleſſe de ſon regne , ſa vertu,  
 » les richelſſes & obéiſſances de ſes ſujets , & pour les  
 » antiques victoires qu'ont eues les François ſur les  
 » Infideles ; de ſorte qu'encore en Grece & Aſie , tous  
 » Chreſtiens ſont appellés *Francs* ; & qu'il n'avoit ja-  
 » mais eſté mémoire que les Eſpagnols euſſent perſe-  
 » cuté les Infideles. Le Pape me répondit que tout  
 » cela avoit lieu anciennement , mais que depuis la  
 » priſe du Roy c'eſtoit le contraire , attendu que l'Em-  
 » pereur avoit pris le Roy & ruiné Rome. Je lui reſ-  
 » pondis qu'ils eſtoient bien informez que l'Empereur  
 » eſtoit en ſon lit au tems de la priſe de Rome & de  
 » la fortune du Roy , & que tout fut par un François  
 » revolté ; & que ſi auparavant ils avoient eu quelque  
 » bonne opinion de l'Empereur , ils l'ont perdue en ce  
 » qu'il a fait l'entreprife de France à ſa grande honte ;  
 » & juſques à faire empoifonner M. le Dauphin , qu'ils  
 » eſtiment acte ſi malheureux , que cela leur ſert pour argu-  
 » ment de penſer noſtre foy meſchante , &c. »

voit par les dépêches du Sieur de Grignan en 1538 & 1539. Il ne tarda pas à se rendre nécessaire ; & le secret du ministère François lui fut bientôt confié. Ses dépêches particulières plurent. L'Evêque de Limoges ayant remplacé M. de Grignan dans cette ambassade, fut choqué de la confiance qu'on témoignoit à Montluc. La méfintelligence éclata entre eux deux. Jean de Montluc l'emporta, & l'Evêque de Limoges fut rappelé. Montluc écrivant au Cardinal du Bellay, s'exprimoit ainsi sur le compte du Prélat, son ennemi :

« Je sçay qu'à cette heure écrivant cette  
 » lettre, M. de Limoges ( a ) fulmine à la  
 » Cour ; & me semble ouïr icy le bruit de ses  
 » tonnerres, & du torrent de son impétueux  
 » langage ; mais s'il plaît à Dieu me faire la  
 » grace que je fois ouy, je le rendray aussi  
 » *camus* que j'ay fait en cette Cour »...

Cet échantillon du style de Jean de Montluc, prouve qu'il existoit entre lui & son frère plus d'un point de ressemblance. « Au sur-  
 » plus ( dit Ribier ) les deux frères s'élevè-  
 » rent ainsi en dignité par divers chemins,

( a ) Cet Evêque de Limoges s'appelloit Jean de Langeac. Il étoit d'une famille noble d'Auvergne. De Maître des Requêtes il devint Evêque, & fut chargé de plusieurs négociations.

» l'aîné par les armes, & le Protonotaire par  
 » les lettres & sciences, tant de théologie  
 » qu'autres, & par les ambassades & négocia-  
 » tions d'Etat ».

*Harangue de Jean de Montluc, Evêque  
 de Valence, aux Vénitiens.*

(23) L'Empereur estant la cause de toutes les ruines, miseres & calamitez advenuës à la Chrestienté ( Illustriſſimes Seigneurs ) c'est chose que chacun doit trouver bien estrange que ses ministres soient si impudents, & effrontez d'en donner la coulpe au Roi Très-Chrestien, mon Seigneur, le blasmant de ce qu'il tient un Ambassadeur à Constantinople. Mais je demanderois volontiers à ces gens là, s'ils pensent que les choses tramées par le commandement de l'Empereur & Roi des Romains, puis dix ans en çà, avec le Grand Seigneur, soient si secretes, que la plus grande partie de la Chrestienté n'en soit abreuvée. Ne sçait-on pas les trefves, les traittez d'accord & de paix non generale, mais particuliere, & les offres tant de fois par lui faites de donner un grand tribut ( a ), & le

( a ) Lisez les Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier, Tome I, p. 584 : on y voit que l'Empereur, le Roi des Romains son frère, offrirent au Turc un tribut annuel de cinquante mille ducats.

payer annuellement au Grand Turc pour le Royaume d'Hongrie, combien qu'il pensoit estre un cas de conscience, d'endurer qu'un petit Roi commandast à ce Royaume sous la faveur & appui du Turc, lui semblant chose bien peu convenable aux Chrestiens. A quoi à la verité je pourrois adjouster, qu'au temps que la paix fut concluë entre Vostre Sérénissime Seigneurie & le Turc, le Roi des Romains, par l'entremise secrette de ses Agens, s'efforça de tout ce qu'il peust, pour l'empescher, comme il fust clairement verifié par l'interception de leurs courriers & despesches. Les mesmes Ministres de l'Empereur estimoient aussi s'eximer de tout blasme en faisant grand cas, & accommodant à leur poste, selon leur coustume, le séjour que l'armée Navale du grand Seigneur a fait quelques mois dans nos ports. Et sous ce prétexte veulent par leurs calomnies passionnées, forger un nouveau article de foi : disant, qu'un Prince pour sa deffense ne peut, ni ne doit s'aider du secours de ceux qui sont de contraire religion à la sienne, ne s'advisans pas qu'en blasmant le Roi mon Seigneur, ils taxent David, Roi valeureux & Saint Prophete, lequel se trouvant poursuivi par Saül, s'enfuit vers le Roi Achis, idolatre & ennemi de la

Loi de Dieu. Et quelque temps après lui-même se rengea parmi les escadrons des infidèles, qui marchaient pour combattre le peuple de sa propre Loi. Et par mesme moyen ils blasment Aza, Roi des Juifs, qui appella à son secours le Roi des Siriens idolatre, pour se délivrer de l'oppression du Roi d'Israël. Ils blasment aussi Constantin, Prince très-Chrestien, & celui de tous les Empereurs, qui a mieux merité de la Republique Crestienne, lequel en la plus grande partie de ses expéditions & armées, conduisoit avec soi un grand nombre de Gots idolatres. Ils taxent Boniface, tant recommandé par Saint Augustin en ses Epistres, lequel pour sa deffence, & peut-estre pour la vengeance de quelque injure recuë, appella en Afrique les Vandales, hommes ennemis de nostre Religion.

Ils médisent de Narfes esclave de Justinian Capitaine très-valeureux : mais sur-tout Religieux, comme on peut juger par le tesmoignage de Saint Gregoire, & par les Eglises qu'il a édifiées dans ceste Illustrissime Cité, & dans la ville de Ravenne, lequel appella à son aide les Lombars, qui en ce temps abhorroient le nom des Chrestiens. Arcadius l'Empereur de Constantinople jugé par tous les Historiens, non moins religieux que pru-

dent , voulant sur ses derniers jours laisser quelque tuteur & protecteur , qui fut capable pour conserver la dignité & autorité de l'Empire , tourna sa pensée devers le Roi de Perse idolatre , & le pria par son testament , de vouloir accepter la tutelle & deffence de son fils , & de l'Empire. Ce qui fut singulièrement loué par tous les Princes Chrestiens de ce temps. Et d'autant plus que le Roi de Perse n'accepta pas seulement la charge , mais s'en acquita fidèlement jusques à sa mort. Avant que Heraclius se laissast empoisonner du venin de l'hérésie , il s'aida en une infinité de guerres des soldats Sarazins. Basile & Constantin fils de Jean , Empereur de Constantinople , prindrent la Pouille & Calabre , par le moyen , & avec l'aide des forces Sarrazines , qu'eux-mêmes avoient chassé de l'Isle de Candie. J'en pourrois dire autant de Federic , qui avec l'aide des Sarrazins , seigneuria la plus grande part de l'Italie. Je vous pourrois amener Henry & Federic , freres du Roi de Castille , lesquels au temps du Pape Clement quatriesme , accompagnez de Conradin , appellerent les Sarrazins , tant par terre que par mer , non pour la tuition & deffence de leur pays , mais pour chasser les François de l'Italie : & en peu de temps avec

l'armée des Barbares, s'impatronerent de la plus grande partie de la Sicile. Je pourrois parler de Ludovic Sforce, lequel avec plusieurs autres Potentats d'Italie, employa les forces de Bajazet.

Que dirai-je de Maximilian, de la maison d'Autriche, lequel non pour se deffendre, ains pour ruiner vostre Estat ( Très-Illustrissimes Seigneurs ) tascha de provoquer & aigrir le Turc contre vous, à vostre grande ruine & dommage? Ce qui se trouve fidellement escrit par le Seigneur Andrea Mocenigo, qui est des vostres, ensemble les remedes, desquels vous ufates en telle nécessité. Qui si les raisons naturelles, si les exemples tirés de la Sainte Ecriture & des Histoires Chrestiennes ne suffisoient, pour vous confirmer & persuader entierement la verité de ceste cause, je pourrois l'accompagner de plusieurs autres, que je laisse pour n'ennuyer vos Seigneuries, & qu'aussi je pense qu'il ne vous en reste aucun scrupule, veu que je vous ai par les exemples ci-dessus alleguez, fait voir le foible fondement de l'article de foi nouvellement forgé par les Imperialistes. Et qui plus est, je dis & maintiens, que le Roi Très-Chrestien mon Seigneur, à l'imitation de tant de signalez & religieux Princes,

peut sans faire tort au rang qu'il tient, ni au nom Très-Chrestien qu'il porte, s'aider en toutes ses affaires & nécessitez du secours & aide du grand Seigneur. Et si cela se peut avec la vérité & raison, entendre de toutes ses affaires nécessaires, combien à plus forte raison doit être non-seulement excusé, mais grandement estimé le Roi Très-Chrestien, lequel, non pour besoin qu'il ait de deffendre, non pour une juste vengeance, que Sa Majesté eust peu desirer de tant de torts receus, de tant d'injures à lui faites, de tant d'assassinats & meurtres exécutez contre les subjects par l'Empereur, & à la suscitation, n'a voulu accepter autre secours, sinon celui que l'on void par expérience estre à tous les Chrestiens plus utile, que dommageable? Et si quelqu'un de ceux qui favorisent le parti de l'Empereur, demandoit comment l'armée Turquesque peut estre dans nos ports, non moins pour le bien de l'Italie, que pour nostre profit particulier, je lui pourrois demander pour responce, par quel moyen on pourroit prouver, que la Chrestienté ait receu aucun dommage en ce que nous avons receu & rafraichi ceste armée dans nos ports. A quoi je suis assure que ne me pourroit respondre le plus advisé & plus affectionné des



partisans Imperiaux, sinon que ce fut quelqu'un qui print plus de plaisir d'en ouïr conter & deviser, que d'entreprendre le discours véritable, & la negociation, & en apprendre la raison. Mais pour ne laisser la moindre chose du monde, qui peust engendrer quelque doute en l'esprit de ceux qui ne sont informez de ce fait entierement, j'en toucherai ce point le plus briefvement que je pourrai. A toutes les fois que Vostre Sérénité a esté recherchée par les Ambassadeurs de l'Empereur, pour donner passage par les terres de vostre Seigneurie à leurs soldats Tudesques (a), Italiens & Espagnols, tout aussi tost on a entendu mille plaintes des assassinsats & desbordemens de leurs soldats. Et y a seulement quelques mois que les Tudesques, qui disoient aller à Carignan faire leurs Pasques, pour surmonter ceux-là, qui avoient si vilainement taché l'honneur de vos sujets, & si meschamment pillé leur bien, desployerent une partie de leur rage contre les Eglises, coupant avec un grand vitupre & mespris de la Religion Chrestienne, les oreilles, le nez, & les bras des Crucifix & des autres Images, qui representoient les Saints qui sont au Ciel.

(a) Les Allemands.

L'armée grande & puissante ( Sérénilissime Prince ) partit de Constantinople, estant composée de soldats estrangers de nostre Religion. Et estant destinée & envoyée pour le secours du Roi, mon Seigneur, passa au milieu de vos Isles, s'arresta au pays de l'Eglise, traversa les terres des Sienois & Génois ( peuples qui plus volontiers favorisent la grandeur de l'Empereur, que leur propre liberté.) Mais il ne se peut sçavoir, ni ne se trouver personne qui se plaigne, qu'aucun tort lui ait été fait, ains ont usé de toute courtoisie, & donné libre passage à tous ceux qui ont esté rencontrés en mer, & payé tout ce qu'il a fallu prendre passant pays, pour leur provision & avitaillement de l'armée. Lequel bien je ne crois pas qu'on puisse rapporter ailleurs, qu'à la seule présence du Capitaine Polin, Ambassadeur du Roi. De façon que jamais au passé, ni Turcs, ni Chrestiens ne se sont si modestement comportez.

Qui sera celui-là ( Sérénilissimes Princes ) qui puisse ou veuille nier, que si l'armée n'eust esté retenue par la Majesté du Roi mon Maître, pour la deffence de ses frontieres, que la Chrestienté n'en eust esté assaillie avec infinies pertes? Qui sera celui qui ne jugera, que ceste armée avec une si grande puissance

eust triomphé d'une infinité d'ames Chrestiennes, & de quelque ville d'importance, si nous ne l'eussions convertie à nostre profit? Ce qui auroit reussi au bien des affaires du grand Seigneur, & davantage grand de ses Capitaines, ennemis de nostre foi. Doncques ceste armée estant disposée & capable pour faire quelque haut exploit, toute personne de bon jugement pensera qu'il a esté plus utile à la Chrestienté, qu'elle aye esté employée pour servir à la Majesté du Roi, mon Seigneur, que non pas si de soi-mesme elle, sans aucun frein, eust marché contre les Chrestiens. Si bien qu'outre qu'il estoit besoin & nécessaire au Roi mon Maistre s'aider de ceste armée, pour réprimer l'insolence des gens de l'Empereur, lesquels avoient ja prins quatre de ses galleres dans le port de Tolon, il se peut aussi dire sans replique, qu'en ceci nostre utilité privée estoit conjointe avec le bien public de toute la Chrestienté. Je crois (Sérénissimes Princes) vous avoir représenté clairement, & confirmé par raisons toutes évidentes, & argumens certains, deux poincts principaux: le premier, que le Roi sans préjudice du nom & de l'honneur de Très-Chrestien, a accepté les forces qui lui ont esté envoyées par le Grand Turc; le second, que

ce secours a esté plus utile que dommageable à la Chrestienté. Et j'adjouterai le troisieme avec la briefveté que l'importance de la matiere me permettra : c'est, que la Majesté du Roi, non pour ambition de dominer, non pour se venger des injures receues, non pour s'investir du bien d'autrui, non pour recouvrer ce que injustement lui a esté usurpé, mais seulement a retenu ce secours pour se deffendre; j'entens ( Illustrissimes Seigneurs ) pour deffendre son Royaume, lequel l'Empereur de tousjours avec des violences ouvertes, avec des cautelles secrettes, avec des intelligences, avec des trahisons contre toute raison & justice, a cherché de ruiner; & maintenant ses Ministres, comme s'ils parloient par mocquerie, n'ont point honte de dire, que Sa Majesté Cesarée n'a esté esmeue par autre raison d'entreprendre contre le Royaume de France, que pour dissoudre l'amitié qu'on dit estre entre la Majesté du Roi & le Grand Seigneur. O les delicates consciences ! ô les saintes propositions ! ô réponces bien justifiées, pour s'en servir toutesfois envers quelques fots & ignorans, & non pas envers vous ( Illustrissimes Seigneurs ) qui avec vostre admirable & accoustumée prudence, avant mesme que j'aye parlé, avez en vostre conf-

cience & en vostre esprit, jugé tout le contraire ! & reconnoissez que le fondement de la guerre n'a esté autre, que le dessein de ruiner ce Royaume-là, qui, depuis mille ans en çà, s'est montré le vray & prompt recours de toutes personnes oppressées, & le seul refuge de tous Estats affligés. Je voudrois entendre de ceux qui inventent de si subtils argumens, quel saint éguillon de la foi poussa l'Empereur ligué avec le Roi d'Angleterre, de venir assaillir la France par les costez de la Champagne & de la Picardie, faisant réussir finalement tout le fruit de son entreprinse au bruslement de je ne sçai quels villages, & siege de Mezieres pour lui fort honteux ? Quelle Religion les poinçonna (a) au temps que l'Italie vivoit en repos & assurance, pour estre Naples, Milan, Florence & Gennes, possédez par divers Princes, de venir mettre le tout en trouble & discorde ? Quelle Religion (dis-je) l'esmeut de se joindre & liguier avec le Pape Leon pour eslever l'Estat de Milan, lequel par droite ligne appartient aux enfans de mon Roi ? Quel si grand zele de la foi les conseilloit de vouloir faire (b) tuer le Roi par

(a) Les excita.

(b) Il s'agit ici de la conspiration du Connétable de Bourbon : Jean de Montluc parle d'après le compte qu'en

le moyen d'un Prince de France, lequel il avoit pour cest effet avec promesses & larmes suborné? & voyant que ceste malheureuse pratique (plustost qu'approcher de l'exécution) estoit toute descouverte, il envoya le Seigneur de Bourbon en France avec un nombre infini de gens, sous espérance de pouvoir gagner à force ouverte, ce que la bonté & prudence de Dieu ne lui permettant pas, il n'avoit peu exécuter avec ses trahisons? Quelle inspiration du Saint Esprit peut-estre celle-là, qui conduisoit il y a sept ans l'Empereur avec sept mille fantassins, & dix mille chevaux, pour assaillir la France, & y entrer par la Provence & par la Picardie? Quel commandement de l'Evangile se pourra jamais trouver tel que l'ont trouvé ceux-ci, qui se montrent en apparence si grands zélateurs du nom Chrestien, qui puisse jamais

rendit Biron en Parlement de Paris assemblé. Les monumens du tems nous apprennent que Biron dit « que la » fureur du Connétable ne tendoit pas moins qu'à remettre la personne sacrée du Roi entre les mains de » l'Anglois, faire des pâtés des enfans de France, & » livrer à l'étranger nos plus riches Provinces ». En supposant que ces accusations fussent exagérées, il n'en est pas moins certain que si le plan du Connétable s'étoit accompli, François I étoit détrôné & la Monarchie détruite.

justifier aux yeux de tout le monde la confédération de l'Empereur & du Roi d'Angleterre, veu que ledit Roi Anglois à la suscitation & poursuite de sa Cesarée Majesté, a esté par les Papes déclaré schismatique, heretique & rebelle ? Laquelle conspiration ne se peut baptiser du nom d'un secours nécessaire, ains une injuste, meschante & détestable conjuration faite entr'eux deux, pour s'entre-partir un Royaume Chrestien & Catholique, lequel de tout temps, lors qu'il s'est présenté quelque occasion pour l'agrandissement de nostre foi, s'est tousjours monstré prompt à employer & son sang, & ses moyens. Quelle immense charité pourra estre celle-là, qui en si peu de tems induit l'Empereur d'embrasser, favoriser, & se conjoindre aux Princes Allemans, lesquels puis vingt ans en çà il avoit jugez heretiques, schismatiques, & allieez de nostre foi ?

Tout le monde ( Sérénissimes Princes ) ne ne lui bastoit pas, tant il estoit enclin à l'ambition & à la vengeance. N'eust-il pas senti le honteux scorene (a), qui lui fut fait par le Roi d'Angleterre en la personne de sa tante, si son dessein de subjuguier toute la Chrestienté, ne l'eust transporté à oublier cet outrage ? com-

(a) Affront.

bien de fois en vain, pour obvier à l'entreprise Turquesque, & à l'évidente ruine de l'Hongrie & de l'Allemagne, a on tenté & cherché les moyens pour mettre quelque paix & union entre les Princes ? Mais laissant à part toutes les haines particulieres, les intérêts privez, le respect de la Religion, le desir de la commune liberté, l'obligation de tant de benefices anciennement receus des nostres, & depuis quelque temps de nous, finalement à nostre grand dommage ils se sont conjointz & ralliez, & firent tout ainsi qu'Herodes & Pilate, lesquels d'ennemis capitaux qu'ils estoient, devindrent amis, & s'associerent pour persecuter Jesus - Christ. Ira doncques l'Empereur ( Sérénissimes Princes ) avec intention de s'emparer de la France, & d'offencer ce Roi, lequel, après avoir receu tant d'injures, accorda si volontiers & si amiablement la trefve de dix ans. S'en ira l'Empereur avec intention de ruiner ce Prince, lequel, après avoir esté tant de fois indignement assailli dans son Royaume, & comme revenant des obseques de cest Illustrissime & Sérénissime Dauphin, qui lui fust si poltronnement, par les corruptions de l'Empereur, empoisonné, alla neantmoins avec tous ses autres Enfants & Princes de son



sang jusques en la gallere dudit Empereur, avec peril de sa propre vie, lui monstrant combien la paix, necessaire à tous les Chrestiens, estoit continuellement desirée de Sa Majesté? S'en ira l'Empereur avec intention de ruiner, brusser & mettre en proie ce Royaume, passant par lequel il a esté bien vieigné, caressé & honoré, & non autrement que si c'eust esté Dieu qui fut descendu en terre? S'efforcera-t-il avec des moyens indus & violens de se rendre Seigneur de ce Royaume, dans lequel, durant cinquante jours, par la courtoisie & benignité du Roi mon Seigneur, il s'est trouvé plus respecté que son naturel Seigneur: & avec tout pouvoir d'y commander plus qu'en sa propre maison? Iront les Tudesques avec intention de faire serfs & esclaves, ceux qui, pour conserver la liberté de la Germanie, se sont si liberalement employez aux despens & perte de leur chevance, & effusion de leur sang? Iront les Allemans & les Anglois avec volonté de détruire ceste Religion, que nous, avec nos valoureuses armées, & avec la doctrine d'un nombre infini d'hommes excellens en sçavoir, avons publié par tout le monde? Iront les Espagnols, qui si souvent & à force d'armes ont esté par nous réduits à la Foi Chrestienne,

avec intention d'en prendre la vengeance, & pour nous contraindre à laisser la Religion, laquelle avec si grand honneur du Nom de Christ, nous avons si long-temps conservée? Que si nous sommes contre tout devoir abandonnez du reste des Chrestiens, ( ce que Dieu ne permette ) nous pourrons, nous subjects du Roi mon Seigneur, très-justement demander vengeance à Dieu, contre tous, d'une si grande ingratitude.

Ce ne seront pas les merites deus à nos peres anciens, pour avoir, par la grace de Dieu, gagné & acquis à la Chrestienté tant de victoires sous la conduite de Charles Martel, au temps qu'ils combattirent & taillerent en pieces cinquante mille Sarrazins venus d'Espagne.

Ce ne seront pas les merites que nos majeurs, par la grace de Dieu, ont acquis à la Chrestienté au temps que par leurs forces sous la conduite de Charlemagne, les Infidelles & Sarrazins furent chassés des Espagnes, & d'une partie de l'Asie? Ce ne seront pas les merites, que, par la grace de Dieu, les nostres ont acquis au temps d'Urbain second, lequel, sans beaucoup de peine ni contradiction, disposa nostre Roi, ses Princes, nostre Noblesse, & generalement tout

le Royaume, contre les adverfaires de noſtre Foi, ſi bien que tous enſemble, & par noſtre ſecours, conquirent le Royaume de Hieruſalem, & la Terre Sainte. Pourront lire jamais les Chreſtiens, ſans recognoiſſance de l'obligation que nous avons ſur eux, l'Oraiſon prononcée par l'Eveſque Olivience, au temps de Calixte, en preſence de voſtre Séréniffime Seigneurie : le commencement de laquelle contient ces mots. » Aucun de nous » n'ignore, Illuſtriſſimes Seigneurs, qu'il y a » vingt ans que ce victorieux exercitè des Gau- » lois paſſa d'Europe en Aſie, où, par la be- » nignité de Dieu, & par leur vertu, tout le » pays de Baſtero juſques en Syrie, a eſté deſ- » tourné de la foi de Mahomet. » Ce ne ſeront pas donc les merites de tant d'expéditions contre les adverfaires de la foi heureuſement faites par nos anceſtres, au temps de Philip- pes & Charles de Valois. Et quand Sa Saincteté verra tant de nations enſemble conjoinctes, & avec un malheureux deſir de ruiner le reſte de la Chreſtienté, & reſolues d'opprimer ce Royaume, qui ſur tous les autres a bien mérité de la Republique Chreſtienne, je ne croi pas qu'elle ne veuille pour noſtre tuition & deſſence nous preſter l'aide & le ſecours qu'elle jugera nous eſtre neceſſaire. Et quand

Sadite Sainteté en useroit autrement, elle feroit son très-grand dommage, & contre le devoir d'Italien, de Chrestien & de Pontife. D'Italien pource que nostre S. Pere sçait bien que la servitude & calamité de l'Italie, ne peut naistre d'autre accident, que de la ruine & destruction du Royaume de France: de Chrestien, d'autant qu'ayant esté de tout temps le Nom de Christ deffendu & amplifié par ce Royaume, & estant à ceste heure combattu, par le moyen & ambition de l'Empereur, de tant de nations alienées de nostre Religion, il ne pourra estre abandonné en ce besoin, sinon des mauvais Chrestiens. De Pontife, parce que ce sera contre le devoir de Sa Sainteté, puis qu'elle est entierement, & en toutes sortes esclaircie & très-assurée, comme l'Empereur obliné en sa volonté, résolu de mettre sous son joug, François & Italiens, & tous autres Chrestiens, n'a jamais voulu prester l'oreille à aucune condition de paix, que Sa Sainteté lui ait proposée. Au contraire, le Roi mon Seigneur, desireux d'icelle & du repos des Chrestiens, a voulu bien souvent remettre tous ses droits & differents au jugement du Saint-Pere. Doncques, pour faire l'office de vrai Pontife & de vrai Juge, ne pourra-il pas prendre les armes contre celui,

qui sans honte n'ozeroit nier qu'il ne soit le seul perturbateur du bien & du repos public ? Et quand il ne fera cela , pour lui reprocher son ingratitude en cest endroit , les os de Grégoire troisieme , d'Estienne second , d'Adrian premier , d'Estienne quatrieme , de Grégoire neufvieme , de Gelase second , d'Innocent second , d'Eugene sixieme , d'Innocent quatrieme , d'Urbain & de plusieurs autres Pontifes s'esleveront tout à coup , lesquels estant persecutez , partie par les ennemis de la Foi , partie par les Empereurs , ont esté secourus par les forces de ce Royaume Très-Chrestien , & par le moyen de ceste Couronne , comme l'ancre sacré de toute la Chrestienté , & ont esté garantis & restituez au Saint Siege. Les os , les cendres du Pape Clement s'esleveroient , lequel , contre toute raison & justice , reduit en extrême calamité par l'Empereur ( lequel maintenant allié & fortifié d'heretiques , prepare & excite tant de tragédies aux bons & vrais Chrestiens ) fust delivré de toutes ses oppressions par les forces du Roi , mon Seigneur , avec une notable perte des nostres. Je ne croi pas ( Illustrissimes Seigneurs ) que vous ayez du tout oublié l'union & confederation , qui depuis sept cens ans a esté inviolablement gardée entre

ceste Illustrissime Seigneurie, & la Couronne de France.

Oublierez-vous l'estroite alliance qui estoit entre vous & nous, aux dernieres guerres? Vous n'aurez perdu la mémoire de ceste entreprise, en laquelle, vous & nous, en si peu de temps, conquistes Constantinople (a). Pourrez-vous supporter qu'une nation, que vos majeurs ont tant aimée & honorée, demeure affoiblie par le moyen de vos ennemis, avec laquelle n'estans, ni vous ni nous degenez de la vertu de nos prédecesseurs, vous pouvez encore esperer de faire d'autres entreprises, qui seront pour vostre accroissement avec le bien de toute la Chrestienté. J'espere (Illustrissimes Seigneurs) que vous considererez avec vostre accoustumée prudence, que s'il advenoit (ce qu'à Dieu ne plaise) quelque finistre accident au Roi mon Seigneur, la liberté de vostre Serenissime Republique seroit sans aucun remede exposée en proie à celui, qui ne tend à autre fin, que soumettre les deux à un mesme joug, comme ceux qui se sont trouvez unis tousjours pour la deffence de la commune liberté. Et quand vous seriez autrement, en nostre faveur, s'es-

(a) Les François & les Vénitiens prirent Constantinople le second Dimanche d'après Pâques, l'an 1204.

leveroient les os de nos anciens peres, lesquels, voyans Philippe Maria Vicomte avoir subjugué Genes, & ja réduit toute la Toscane en un miserable estat, pour ne vouloir souffrir une chose si injuste, & laisser environner le pays de Princes si puissans, reprindrent avec l'aide des Florentins, Genes. Et par ce moyen non seulement repoufferent l'ambition de ce tyran : mais avec une singuliere louange & obligation de l'Italie, reconquirent Bresse ; Bergame, & Cremone.

Pour la memoire de tant de braves actes, je crois vous avoir osté toutes les difficultez & empeschemens qui, par les calomnies des Imperiaux, vous estoient opposez. Et comme serviteur de tous vous ( Illustrissimes Seigneurs ) je vous conjure & supplie vouloir considérer en quel estat se trouve la miserable Italie, & generalement toute la Chrestienté. Et avant vous resoudre & prendre parti, vouloir non-seulement escouter le Reverendissime & Très-Illustre Cardinal de Ferrare (a) : mais examiner par le menu, ce qu'il propo-

(a) Hippolite d'Est, Cardinal de Ferrare, fut longtemps attaché à la France. En 1552, Henri II le nomma Viceroy en Toscane & son Lieutenant-Général à Siene. Ce Cardinal avoit 400 personnes à sa suite pour son service personnel, sans compter ses Gardes, lorsqu'il

fera à vostre sublimité de la part du Roi mon Seigneur. Je supplie encore un coup vostre Serenité vouloir , avec son accoustumée prudence , considerer comme l'Empereur est non seulement la cause de la ruine & misere de l'Italie : mais aussi le recognoistre comme infidiateur de la liberté de ceste Illustrissime Seigneurie. Recognoissez , recognoissez , je vous supplie la maison d'Autriche , pour vostre ennemie capitale , & comme celle qui de tout temps , a fait tout effort d'enjamber & usurper les biens & pays d'autrui , & spécialement ceux de vostre Illustrissime Seigneurie. Au contraire , recognoissez la Majesté du Roi Très-Chrestien , mon Seigneur , pour votre ancien , fidelle , & affectionné ami : & avec quelle promptitude il vous a départi ses moyens , pour le recouvrement de vos places occupées injustement par ceux de la maison d'Autriche. La reprise de Bresse & Veronne en peuvent donner assureté témoignage. Et si ne vous faut craindre qu'une telle amitié se puisse dissoudre ou violer en aucune sorte : parce que n'y ayant entre la Couronne de

s'installa dans sa Viceroyauté. (*Memorie Storico-Critiche della cita di Sienna , p. 32. )*



France & ceste Illustrissime Seigneurie aucuns differens ni anciens, ni recens., & ne tenant l'un aucune chose de l'autre., les occasions défailent aussi, pour lesquelles les amitiés se peuvent dissoudre entre les Princes: ains au contraire leur unité, alliance, & conformité sont telles, que la ruine de l'une menace & promet assurement la dissolution & calamité de l'autre.

( 24 ) Il paroît que Barberouffe n'aimoit pas les François. Il y a dans Ribier (a) une lettre du Sieur de Cambray, Ambassadeur de François I<sup>er</sup> à Constantinople, qui prouve la mauvaise volonté de Barberouffe à notre égard. Par cette lettre, datée du 4 Juillet 1546, il annonce au Roi la mort de Barberouffe. « Votre Majesté, *lui dit-il*, ne doit » pas avoir trop grand déplaisir : car à la » vérité je n'ay veu homme par-deçà plus » contraire à tout ce qui touchoit vostre » service, que luy, à tout le moins depuis » que j'y suis ; & je ne puis penser qu'il en » eust eu autre cause que le bon traitement » qui luy fut fait en Provence, lequel, au » lieu de le reconnoître, a fait depuis les

(a) Lettres & Mémoires d'État, par Ribier, Tome I, p. 584.

» plus meschants offices qu'il a peu ; & croy  
 » que , s'il eust peu davantage , qu'il l'eust  
 » fait : toutesfois Dieu y a pourveu »...

(25) San-Pietro Corse, dit Bastelica, étoit de basse naissance. Tous les Historiens du tems l'affirment positivement. Michel Merello, dans son Histoire de la guerre des François en Corse, dit qu'il étoit *di humile Schiatta*. Il s'attacha au service de la France ; étant repassé en Corse, il y épousa Vanina d'Ornano, riche héritière (a), & d'une naissance distinguée dans cette Isle. San-pietro joignoit à la plus grande valeur un caractère féroce & sanguinaire. Ayant eu dispute avec son neveu ( Therame de Bastelieu ), ils se battirent en duel, & l'oncle tua le neveu. Ce fut San-Pietro qui, en 1553, détermina la France à envahir l'Isle de Corse. Par la paix qui se fit en 1559 entre Henry II & Charles-Quint, la Corse fut rendue aux Génois. San-Pietro, qui n'ignoroit pas que les Génois ne lui pardonneroient jamais le mal qu'il leur avoit fait, se retira à Marseille. Ne cherchant qu'à rallumer la guerre dans sa

(a) Voyez la Généalogie de Vanina d'Ornano, dans les vies de plusieurs grands Capitaines, par le Baron de Forquevaux, p. 21.

patrie; & considérant que les troubles de la France ne lui permettoient pas d'en espérer aucun secours, il alla solliciter ceux de la Cour Ottomane. « Les Genoïs ( lit-on dans » la Vie (a) de Sampietro, par le Baron de » Forquevaux ) advertis de ce voyage, tâchèrent de tout leur pouvoir de faire en sorte que Vanina vint demeurer à Genes, employant à la persuader un certain Augustin Bazzica Lupo, trafiquant à Marseille, & un Michel Agnol Ombrone, Prestre, auquel Sampietro qui se fioit fort, avoit commis la garde de ses enfants Alphonse, & Anton Francesco. Ces deux cy firent si bien par leurs persuasions, qu'ils luy imprimerent dans la teste ( où elle n'avoit pas plus de tenue qu'il ne faut ) que de son voyage à Genes, despendoit le repos du reste de sa vie; parce qu'en premier lieu qu'elle pourroit facilement recouvrer tous ses biens, tant ceux que son mary luy avoit vendus & alienez, que ceux lesquels à son occasion avoient été confisqués par la Seigneurie; qu'elle pourroit aussi faire en sorte que la République pardonneroit un jour à Sampietro, ou qu'à tout le moins après sa fin, ses enfants seroient remis en

( a ) Vies de plusieurs grands Capitaines , p. 125.

» leurs Seigneuries. Cette Dame, après avoir  
 » envoyé devant tout le meilleur de son  
 » meuble, elle le suivit sur une frégate bien  
 » armée, menant avec elle le Prestre Om-  
 » brone, qui l'avoit conseillée, & Anton  
 » Francesco, son jeune fils, celui que nous  
 » avons veu depuis à Rome tué par quelques  
 » Gentils-hommes François. Mais son départ  
 » ne put être si prompt, qu'Antoine de Saint-  
 » Florant (a) ne le sçut, lequel la suivant à  
 » la vue, la rattrapa près d'Antibo (b), d'où,  
 » avec l'aide du Gouverneur, elle fut con-  
 » duite sûrement à Aix, en attendant la venue  
 » de Sampietro, lequel à son retour du le-  
 » vant, ayant appris vers la coste de Barbarie  
 » la fuite de la Signora Vanina, & discourant  
 » avecque les siens sur cette disgrâce, l'un  
 » d'eux, nommé Piergiovani de Calvese, lui  
 » dit, sans y penser, qu'*avant que cela fut*  
 » *arrivé, il en sçavoit une bonne partie. Pour-*  
 » *quoy donc*, répliqua Sampietro esmeu de  
 » colere, *ne m'en donniez-vous advis? Parce,*  
 » répondit Piergiovani imprudemment com-  
 » me devant, *que je craignois de faire une*  
 » *mesme fin que Florio de Corté, que vostre*  
 » *femme fit tuer, il y a quelque tems, par*

(a) C'étoit un ami de San-Pietro.

(b) Antibes.

» *un sien esclave*. Sampietro adjoustant cette  
 » nouvelle offense à sa colere, sans autres  
 » paroles, sautant au collet de Piergiovani,  
 » lui osta la vie, & traita de la mesme sorte  
 » quelques jours après sa femme Vanina...  
 » Il la mena d'Aix à Marseille, & la tint,  
 » dit-on, renfermée durant trois jours dans  
 » sa chambre. Ensuite il lui déclara qu'il fal-  
 » loit mourir. Elle lui demanda pour grace,  
 » *que puisqu'il étoit le seul homme qui l'eut*  
 » *touchée jusqu'alors, elle n'eut pas d'autre*  
 » *bourreau que lui* : le barbare Sampietro  
 » délia les jarretières de cette infortunée, &  
 » s'en servit pour l'étrangler ».

Cet événement redoubla sa rage contre les Génois. Il reparut en Corse, & la guerre recommença. Enfin il périt dans une embuscade. Michel Ange d'Ornano, son beau-frère, selon les uns, & son cousin selon les autres, le tua de sa propre main. Il y a encore une troisième opinion sur sa mort. On prétend que Vitelli, un de ses Lieutenans, l'assassina par derrière, tandis qu'il combattoit Michel Ange d'Ornano. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il périt dans cette rencontre le 17 Janvier 1567, âgé d'environ 66 ans. Il laissa un fils ( Alphonse d'Ornano ), dont par la suite il sera souvent question. Les Génois célèbrè-

rent sa mort par des réjouissances publiques ; pour que des actes de barbarie terminassent son histoire , on prétend que des Allemands, qui servoient dans l'armée Génoise, dévorèrent ses entrailles , croyant venger par-là quelques-uns de leurs camarades que Sanpietro avoit fait brûler vifs.

(26) Montluc veut parler ici du combat de Marcian en Toscane, où le Maréchal Pierre Strozzi fut battu par le Marquis de Marignan: cet événement se passa en 1554. On en lira le détail dans le volume suivant de Montluc: cette corruption du mot *Marcian* en *Mauchaut*, prouve combien il est difficile de rétablir les noms propres dans les Mémoires de Montluc.

(27) « Deux choses pourtant, remarque  
 » le Baron de Forquevaux (a), traversoient  
 » en cette saison son brave desir, l'une sa  
 » santé grièvement affaillie des gouttes dont  
 » il estoit souvent inquiété, & l'autre la mau-  
 » vaise intelligence qui estoit entre luy & M.  
 » de Boutieres, pour lors Lieutenant du  
 » Roi, avec lequel il avoit toujours quelque  
 » nouvelle fusée mal dévidée à demêler, dont  
 » je ne puis deviner la raison, ni en accuser

(a) Vies de plusieurs grands Capitaines, p. 51 & 52.

» plutoſt l'envie du Seigneur de Boutieres,  
 » que l'ambition de M. de Thermes. »

(28) M. Secouffe dans ſon Mémoire ſur le Maréchal de Bellegarde ( *in-12* à Paris 1764 ) dit que Pierre de St. Lary de Bellegarde, père de Roger, étoit Lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes de M. de Termes en 1536. *Je crois*, ajoute-t-il, *que c'eſt de celui-là dont parle ici Montluc* (a). Je crois encore, continue-t-il (b), que ce fut-là le même Bellegarde à qui, en 1567, Montluc envoya une patente de Lieutenant de Roi dans la Guyenne, pour commander en ſon abſence aux pays de Comminges, Bigorre, & juſqu'aux frontières du Béarn.

(29) Ludovic de Birague, couſin germain du Chancelier de ce nom, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, & Capitaine de 50 hommes d'armes, mérita la confiance du Maréchal de Briſſac. Il mourut en 1572. Il étoit fils de Céſar de Birague & de Françoïſe de la Tour. Il eut trois frères, ſavoir Jacques-

(a) M. Secouffe, en rapportant ce paſſage de Montluc, le cite d'après l'édition de ſes Mémoires, faite à Paris en 2 vol. *in-8°*, 1694.

(b) Première Partie de ſon Mémoire, p. 29.

Antoine, Abbé de S. Vincent à Milan, Jérôme, & Charles. Ce dernier, selon le Laboureur, dans ses tombeaux des personnes illustres, p. 241, fut Chevalier de l'Ordre du St. Esprit en 1580. Un autre Ecrivain (a) le fait Capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes & Gouverneur de Lyon en 1568.

(a) Le Frère, dans son Histoire des troubles de France, fol. 110, édit. de Basle, 1572, in-8°.

*Fin des Observations sur le premier Livre.*



# OBSERVATIONS

DES ÉDITEURS

SUR LE SECOND LIVRE

DES MÉMOIRES

DE MESSIRE

BLAISE DE MONTLUC,

*MARÉCHAL DE FRANCE.*

(1) **C**E passage des Mémoires de Montluc nous semble susceptible de deux observations.

La première concerne l'état de Gentilhomme servant dont François I gratifia Montluc. C'étoit en approchant ces guerriers de leur personne, que nos Rois pendant longtemps payèrent leurs services. Les Mémoires de Guillaume de Villeneuve & de Bayard en offrent divers exemples. On doit se ressouvenir d'avoir lu dans du Bellay qu'à la même époque où François I plaçoit Montluc parmi les Gentils - hommes servants, il venoit de témoigner ainsi sa gratitude aux braves défenseurs de Landrecy. Il avoit fait de d'Essé un

Gentil-homme de sa chambre, de la Lande, & de la Chapelle-Rinsonin ses Maîtres d'hôtel ordinaires.

Passons à la seconde observation. Au premier coup-d'œil, elle paroîtra puérile; mais tout ce qui tient aux mœurs de nos ancêtres, ne doit pas nous être indifférent. D'après le récit de Montluc, il est clair que François I avoit dîné, lorsqu'à midi on introduisit Montluc dans le Conseil du Monarque. L'antique usage de dîner à neuf heures existe encore de nos jours chez certaines classes de nos artisans. Il paroît qu'au commencement du seizième siècle on dînoit à huit heures, & qu'on soupoit (a) à quatre. Les Mémoires de Bayard nous apprennent (b) que le dîné de Louis XII fut fixé à cette heure, & que le bon Roi par complaisance pour son épouse, s'étant mis à dîner à midi, déranger sa santé. Voilà d'où venoit sans doute l'ancien proverbe.

Lever à six, dîner à dix;

Souper à six, coucher à dix;

Fait vivre l'homme dix fois dix.

(a) Dans le Recueil des Lettres de Louis XII, on lit ces mots : *Après souper, environ entre quatre & cinq, nous allâmes chasser au Parcq.* (Voyez l'année 1510.)

(b) Mémoires de Bayard, Tome XV de la Collection, p. 362.

Malgré le faste que François I étaloit à sa table & à celle des Officiers de sa maison, le récit de Montluc atteste qu'à cette époque l'étiquette (a) avoit peu changé par rapport à l'heure des repas. Du tems du Poète Regnier (b) elle subsistoit encore; & Louis XIV dînoit à midi.

(2) Boutieres étoit un de ces braves militaires qui, sans les secours de l'intrigue & de la faveur, parviennent quelquefois aux premières places. Mais soit qu'il n'eut pas assez de capacité pour commander en chef, soit que la jalousie de ses rivaux déconcertât

(a) Cela se reconnoît par la Préface de l'Heptaméron de la Reine de Navarre, où il est dit que, *quand elles eurent oui une bonne heure la leçon de Madame Oy-fille, & puis dévotement la Messe, s'en allerent dîner à dix heures...* L'Histoire nous apprend que sous Charles V, on dînoit aussi à dix heures, qu'on soupoit à sept, & que toute la Cour étoit couchée à neuf heures. Alors on sonnoit le couvre-feu, c'est-à-dire, une cloche qui avertissoit de couvrir son feu, & de s'aller coucher à six heures en hiver, & entre huit à neuf en été. Cet usage s'est perpétué dans la plupart des Maisons religieuses, qui alors ne se distinguoient point de la vie ordinaire & commune.

(b) Regnier, dans sa douzième Satyre, fait dire à un valet,

. . . . qu'il est midi sonné,  
Et qu'au logis du Roi tout le monde a dîné.

ses opérations, il ne remplit point l'attente qu'on avoit de lui. Le Comte d'Anguien vint le remplacer. On a reproché à Boutieres la conduite qu'il tint en cette circonstance. Montluc, comme nous l'avons vu, cherche à le disculper. Quoi qu'il en soit, la manière dont il remit le commandement de l'armée à son successeur, caractérise la loyauté & la franchise de ce vieux guerrier. Ayant rangé toutes ses troupes en bataille, il exposa dans un discours concis & énergique sa justification : *J'ai pu quelquefois (dit-il) manquer de bonheur, mais jamais de zèle. Si on a des informations à faire sur mon compte, je demande qu'elles se fassent en ma présence, & à visage découvert. Officiers, Capitaines, Soldats, si quelqu'un croit avoir à se plaindre de moi, qu'il parle...* L'Histoire remarque que tous baissèrent les yeux, & gardèrent le silence. Le Comte d'Anguien qui l'estimoit, lui prodigua les éloges qui lui étoient dus. Boutieres irrité contre la Cour se retira en Dauphiné. Il apprend qu'on se prépare à livrer bataille à l'ennemi. Oubliant aussitôt l'offense qu'il a reçue, il ne songe plus qu'à être utile à son Roi. Il accourt en Piémont, & vient offrir ses services. Le Comte d'Anguien aussi généreux que lui les

accepte & lui confie le commandement d'une partie de son armée. Boutieres par sa valeur décide la victoire en faveur des François. Il montra qu'il étoit le digne élève du Chevalier Bayard ( a ). Satisfait d'avoir confondu ses ennemis & ses envieux en servant sa patrie , il retourna dans ses terres. Ce sont là de ces traits historiques , qu'on relit avec plaisir : on ne doit donc point se lasser de les réimprimer.

(3) Rodolphe Baglioni , fils de Malatesta , & neveu d'Horace Baglioni , dont on a parlé dans l'Observation N°. 26 , sur le 3<sup>e</sup> Livre des Mémoires de du Bellay , fut employé au service de plusieurs Princes d'Italie , entre autres d'Alexandre & de Cosme I , Ducs de Florence. Ce dernier le fit Général de sa cavalerie. Il mourut ( b ) en 1562 au siège de Chiufi en Toscane.

Nous observerons que dans cette bataille Montluc porte à 300 lanciers la troupe que commandoit Rodolphe Baglioni. Dans la vie

( a ) Voyez les Mémoires de Bayard , p. 111 , 112 & suiv. , & l'Observation , n° 17 , Tome XV de la Collection.

( b ) *Cæsar's Alexii Elogia Civium Perusinorum , &c.*

de Cefar de Naples par Contile, on réduit ce nombre à 200.

(4) Cette partialité de Montluc pour la province où il étoit né, paroît au premier coup d'œil une vraie *gasconnade*. Mais le fait est confirmé par Brantôme. « Le jour » de la bataille de Cerisoles, dit-il, ainsi » que le Marquis del Gouast reconnoissoit » notre armée qui marchoit à lui, il vint dire » aux gens de pied Espagnols : *Courage,* » *soldats, les Gascons vos voisins, & pres-* » *que vos freres sont ici, si je ne me trompe ;* » *que s'ils sont vaincus, nous resterons vain-* » *queurs de tous les autres, ni plus, ni moins,* » *que quand un corps est abbatu, ou renversé* » *par terre, tous les autres membres restent* » *sans vigueur & sans force.* »

(5) C'étoit - là une de ces erreurs du tems que nous retrouverons plus d'une fois. Henri VIII n'embrassa pas le Luthérianisme. Dans les Etats Catholiques, le peuple le regarda comme Luthérien, parce qu'il se sépara de la Communion Romaine. Loin de favoriser Luther, ce Prince avoit écrit contre lui, & cet Ouvrage lui mérita du Pape Leon X le titre de *Défenseur de la Foi*. Ce travail l'obligea à approfondir ce qu'on appelle le

controverse ; & il crut , dit Burnet (a) , que le St. Esprit l'avoit inspiré dans cette composition. Sa tête fut d'autant plus facile à exalter , qu'il étoit né avec une vanité insupportable. Après avoir défendu la Cour de Rome contre Luther , il devint l'ennemi déclaré de cette même Cour. Le schisme éclata , ou selon la manière de parler des Anglois , la réforme s'introduisit en Angleterre. C'est dans Burnet qu'il faut lire l'histoire de cette révolution : il suffit pour notre objet d'avoir relevé la faute de Montluc. Cette faute est excusable dans la bouche d'un militaire ; & nous la retrouverons dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville où elle est également consignée.

( 6 ) Quoiqu'en dise Montluc , il paroît certain que , si Charles-Quint & Henri VIII eussent exécuté leur plan en marchant droit à Paris , la Monarchie Françoisse pouvoit être détruite. François I n'avoit point d'armée à opposer à ce torrent. Il le sentit lui-même , lorsqu'après la prise de St. Dizier il s'écria dans un accès de douleur... *Ah ! mon Dieu, que tu me vends cher un Royaume , que je*

(a) Voyez la Préface de l'Histoire de la Réformation de l'Eglise d'Angleterre , par le Docteur Burnet , Tome I.

*pensois que tu m'eusse donné libéralement! ta volonté pourtant soit faite! . . . .* Heureusement pour la France, l'Empereur & le Roi d'Angleterre conçurent de la jalousie l'un contre l'autre : chacun des deux alliés travailla pour son propre compte, & s'acharna à conquérir des places fortes : les sièges donnèrent le tems à François I de rassembler des forces suffisantes pour leur tenir tête. Cela n'empêcha pas (& nous l'avons remarqué dans nos Notes & Observations sur les Mémoires de du Bellay à cette époque) que la consternation ne fut générale, lorsque Charles-Quint reprenant son premier projet marcha vers Paris, & somma Henri VIII de l'y suivre.

(7) Si, dans le siècle où Montluc a écrit, ses calculs étoient exacts, la portion du numéraire de la France, qu'aujourd'hui perçoit à son profit cette Capitale, doit avoir bien augmenté; sans compter les étrangers qui y versent une partie du leur, on fait combien la population s'est accrue à Paris. D'ailleurs, les habitans des provinces y affluent en plus grand nombre, & plus souvent qu'autrefois. Voilà un champ vaste & propre à exercer les spéculateurs en fait d'économie politique. II



faut pourtant remarquer que l'excédent de population ainsi que le flux & reflux des provinciaux & des étrangers que Paris attire , doivent d'un autre côté se balancer avec les dépenses de luxe qui ont centuplé depuis le tems de Montluc. Ces dépenses nécessairement se payent par le consommateur Parisien à l'étranger, ou à celle des provinces de la France qui lui fournissent les denrées brutes, & celles que l'industrie a travaillées.

(8) Ce passage de Montluc a besoin d'éclaircissemens. Montluc dit qu'il éprouva une sorte de disgrâce *pour raison de quelque haine que Madame d'Estampes avoit conçue contre lui , à cause de la querelle de MM. de la Chasteigneraye & Jarnac.* On soupçonneroit d'abord qu'il s'est glissé ici un anachronisme ; car le fameux duel entre ces deux Sgrs. n'eut lieu que sous le règne de Henri II ; & la Duchesse d'Estampes, loin d'avoir le moindre crédit qui put nuire à Montluc, gémissoit alors dans l'humiliation. Mais si on suit le fil des événemens qui précédèrent le combat en question , on voit que le récit de Montluc peut être exact. François I mourut le dernier jour de Mars 1547. Or dès 1546 la querelle entre Jarnac & la Chasteigneraye avoit éclaté.

Les dates de leurs cartels le prouvent (a) ; & François I n'estoit pas mort , quand ils se défièrent respectivement. Jarnac étoit attaché au Duc d'Orléans , & la Chasteigneraye l'étoit au Dauphin : on n'ignore pas que les partis de ces deux Princes divisoient la Cour , & qu'il suffisoit d'être protégé par l'un pour encourir la haine de l'autre. Deux femmes dirigeoient ces factions continuellement prêtes à s'entrechoquer. Madame d'Estampes , maîtresse du Roi , soutenoit tout ce qui appartenoit au Duc d'Orléans. D'ailleurs , Jarnac ayant épousé Louise de Pisseleu de Heilly , étoit le beau-frère de cette Dame. Ces deux motifs réunis devoient naturellement la faire pencher en faveur de Jarnac. Dès lors , les partisans de la Chasteigneraye lui devenoient odieux. Brantôme ( b ) nous apprend que Montluc étoit l'ami de ce dernier. Il n'est donc point surprenant que Montluc, impérieux & brusque , se soit compromis dans cette circonstance , & ait été disgracié.

( a ) Voyez les Additions aux Mémoires de Castelnau , par le Laboureur , Tome II , p. 554. Nous reviendrons ailleurs aux détails de ce combat , si célèbre dans notre Histoire.

( b ) Dans son Traité des Duels, édit. de Leyde, 1722, p. 46.

( 9 ) Voilà bien ce qui s'appelle de la forfanterie. La manière dont les François venoient d'être accueillis à leur camifade de Boulogne , auroit dû rappeler à Montluc que les Anglois se battent auffi bien fur terre que fur mer. L'Angleterre & la France n'ont rien à fe reprocher à cet égard. La longue rivalité , qui a divisé ces deux peuples , a dû leur apprendre qu'ils font dignes l'un de l'autre. Rejettons toute prévention nationale , & tenons-nous en à la vérité des faits.

( 10 ) Les détails de cette expédition fe trouvent à la fin du X<sup>e</sup>. Livre des Mémoires de Martin du Bellay. Il fuffit donc de rappeler au Lecteur que la flotte étoit au total de 103 navires qui portoient huit mille hommes. Boutieres commandoit la droite, Curton-Chabannes la gauche , & d'Annebaut le centre. On débarqua en plusieurs endroits ; & on revint en France. Nous remarquerons que M. de Thou (a) ne parle ni du combat fur mer qui eft rapporré par du Bellay , ni de l'embrâfement du grand Caracon. « Ce grand » Caracon , a écrit un moderne ( b ) , qui

(a) Tome I, Liv. I, p. 76, édit. in-4<sup>o</sup>.

(b) Histoire du Havre-de-Grace , par l'Abbé Pleuvry. Paris, 1765.

» passoit alors pour le plus beau vaisseau , &  
 » le meilleur voilier de l'Océan , s'appel-  
 » loit *le Philippe*. Il étoit du port de 1200  
 » tonneaux , & monté de cent gros canons  
 » de bronze. Philippe Chabot, Amiral, l'avoit  
 » fait construire au Havre pour en faire pré-  
 » sent au Roi. Sa Majesté ayant voulu donner  
 » sur ce vaisseau une fête aux Dames de la  
 » Cour, les cuisiniers y firent si grand feu  
 » qu'il prit au vaisseau, sans qu'il fut possible  
 » de l'éteindre. On eut même beaucoup de  
 » peine à sauver l'argent du Roi qui étoit  
 » dessus. »

(11) Montluc anticipe ici sur les évé-  
 mens. Les Anglois n'évacuèrent Boulogne  
 qu'en 1550. Henri II, considérant l'embarras  
 où se trouvoit le Duc de Sommerfet, pressé  
 d'un côté par les Ecoffois, & de l'autre par  
 les mécontents dont l'Angleterre fourmilloit,  
 étoit bien disposé à profiter des circonstances.  
 Dès 1549 il attaqua Boulogne & les autres  
 possessions que l'Angleterre avoit dans cette  
 partie du continent. Quoique ce Prince eut  
 affecté de cacher ses projets, on les avoit  
 devinés. A l'entrée solennelle que le Monar-  
 que fit à Paris, parmi les fêtes que les Offi-  
 ciers municipaux lui donnèrent, il y eut un

siège simulé. On éleva dans l'isle Louviers un fort sur le modèle de la ville de Boulogne. Le fort fut assiégé, & pris. Henri II le lendemain leva le masque, & marcha à Boulogne. Le Duc de Sommerfet qui gouvernoit sous le nom du jeune Edouard, voulant la paix à quelque prix que ce fût, proposa de rendre Boulogne aux François. En vain il observa que par le traité signé avec le feu Roi d'Angleterre cette restitution devoit s'effectuer en 1554, & qu'ainsi autant valloit-il la faire sur le champ. Les ennemis (a) de Sommerfet indisposèrent la nation contre lui. Il se démit de sa place. Warwick (depuis Duc de Northumberland) son successeur, avoit été le premier à s'élever contre la proposition de Sommerfet. La nécessité des tems l'y ramena malgré lui. Ces détails se retrouveront dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville : car Montluc passe sur le champ à la guerre de Piémont.

(12) Raimond de Pavie, Baron de Forquevaux, & Chevalier de l'Ordre du Roi, étoit de l'ancienne Maison de Beccari de Pavie, retirée en France dans le tems des guerres des Gibelins & des Guelfes. Il com-

(a) Histoire d'Angleterre, par Hume, années, 1549 & 1550. (Maison de Tudor.)

mença à servir dans la compagnie d'hommes d'armes du Comte de Negrepelisse, au siège de Naples en 1528, & fut pris à la retraite, ou plutôt à la déroute du Marquis de Salusses. En 1536, il devint Lieutenant de mille hommes des Légionnaires commandés par le Chevalier d'Ambres. Depuis il fut Capitaine de mille hommes de pied Gascons, & Gentilhomme de la chambre de François I.

Il se trouva à la bataille de Marciano en 1554, où il commandoit 10 Enseignes de Grisons, 34 d'Italiens, 400 arquebuziers tirés de la garnison de Parme, & 500 ou 600 chevaux. Il y fut blessé & pris. On le garda treize mois dans le fort de San-Miniato à Florence. Ayant recouvré sa liberté, il revint en France, où le Roi lui donna le Gouvernement de Narbonne. Henri II l'emploia dans différentes négociations. Il servit de la même manière sous François II & sous Charles IX : étant Ambassadeur de ce dernier Prince en Espagne, il négocia son mariage avec Elisabeth d'Autriche ; à son retour en France, *la récompense de ses labeurs (dit son (a) Historien) fut différée jusques à ce que la rumeur survenue aux sanglantes nopces*

(a) Vies de plusieurs grands Capitaines, par le Baron de Forquevaulx, p. 350.

*du Roy de Navarre seroit appaisée. Il fut bientôt après renvoyé par le Roy en son Gouvernement de Narbonne, craignant que le dessert de ce cruel banquet de Paris ne luy suscitât de quoy avoir besoin de ses bons serviteurs au reste de son Royaume.*

Il mourut en 1574 âgé de 66 ans. Le Baron de Forquevaulx avoit laissé, si on en croit son Historien, deux Volumes manuscrits qui contenoient l'Histoire de ses négociations. Ce même Ecrivain ajoute que l'Ouvrage sur la discipline militaire attribué communément à Guillaume de Langey, frère de Martin du Bellay, appartient au Baron de Forquevaulx. Les preuves (a) qu'il allègue, paroissent décisives.

La Famille de Forquevaulx établie en Languedoc, diocèse de Toulouse, a été maintenue le 5 Novembre 1671 dans sa Noblesse, par jugement (b) de M. de Bezons, Intendant, en la personne de Jean-Baptiste de Pavie, Baron de Forquevaulx, arriere petit-fils de celui dont on vient de parler.

(13) Antoine Grognet Seigneur de Vassé,

(a) Vies de plusieurs grands Capitaines, par François de Pavie, Baron de Forquevaulx, p. 331.

(b) Pièces Fugitives pour servir à l'Hist. de France, Tome III, p. 104.

& Baron

& Baron de la Roche-Mabile, étoit Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentil-homme ordinaire de sa chambre, Gouverneur de Pignerol, & Capitaine de 50 hommes d'ard'armes. Depuis, il fut Gouverneur de Guise en 1557. Nous le verrons dans les Mémoires de Rabutin, fait prisonnier à la bataille de St. Quentin. *Vassé*, & non pas *Bassé* comme l'appelle Montluc, étoit, dit Brantôme, *haut à la main, colere, bizarre, & ressemblant fort en ce point à Montluc.*

Ribier (a) nous a conservé une lettre de Vassé, dont la tournure & les expressions, en ce qui le concerne personnellement, ne s'éloignent pas du caractère que lui donne Brantôme. Dans cette lettre datée de Turin le 19 Décembre 1548, Vassé rend compte à Henri II du compliment qu'il a été chargé de faire en son nom à Philippe, fils de Charles-Quint, lorsque ce jeune Prince passa à Alexandrie : après avoir détaillé la réception gracieuse de Don Ferrand de Gonzague, qui devoit l'introduire auprès de Philippe, « au » partir delà, dit-il, il me laissa avec cer- » tains autres Capitaines, & me fit servir à » souper ; car j'arrivai sur le soir, *tout ainsi » que si j'eusse été un homme bien sage. . .*

(a) Lettres & Mémoires d'Etat, Tome II, p. 177.



» Délà, continue Vassé, j'entrai chez le jeune  
 » Prince, je lui fis la reverence, luy estant  
 » debout auprès d'une cheminée, les deux  
 » mains appuyées sur un landier (a), se les  
 » frottant sur ledit landier..... Il me dist  
 » que le plus grand plaisir qu'il pourroit  
 » avoir ce seroit de toujours entretenir &  
 » conserver l'amitié qui est entre l'Empereur  
 » son pere, & vous Sire, & me donna charge  
 » expresse de vous présenter ses bonnes re-  
 » commandations : *Il est vray, Sire, qu'à*  
 » *voir son visage & sa contenance, il n'est*  
 » *pas celui qui doit mettre fin à toutes les*  
 » *entreprises commencées par l'Empereur son*  
 » *pere.* ».

La légereté avec laquelle Vassé jugeoit Philippe sur son seul maintien, prouve qu'il étoit plus expert dans l'art de combattre que dans celui d'apprécier les hommes.

( 14 ) C'étoit l'Amiral d'Annebaut : disgracié au commencement du règne de Henri II, il avoit été relégué dans son château de la Hunaudaye en Bretagne. Il venoit alors d'être rappelé, & on l'avoit nommé pour servir de Conseil à Catherine de Médicis,

(a) Grand chenet de fer : cette dénomination s'est conservée dans quelques-unes de nos Provinces.

déclarée Régente (a) pendant l'expédition du Roi en Allemagne.

(15) Ceux qui ont veillé à la dernière édition (b) de Montluc, en fixant à la marge l'ordre chronologique des faits qu'il décrit à cette époque, ne se sont pas donné le peine de comparer ses récits avec ceux de ses contemporains. Ils ont choisi pour guides quelques-uns de nos Historiens généraux, ou particuliers, qui eux-mêmes avoient copié leurs prédécesseurs. Ceux-ci, sans entrer dans aucun examen critique, s'étoient contentés de fondre dans leurs Ouvrages le premier (c) des Mémoires particuliers que le hazard leur avoit offert. Mais avant d'a-

(a) Dans cette Régence momentanée, qui fut confiée à Catherine de Médicis, elle laissa percer l'ambition, dont son cœur étoit dévoré. Une lettre du Sieur du Mortier au Connétable de Montmorency, en offre plusieurs traits curieux. Cette lettre est dans le Tome II de Ribier, p. 380. On y voit que cette Reine n'aimoit point avoir pour compagnon de son autorité M. le Garde des Sceaux (Bertrand), ni tout autre.

(b) A Paris, chez Nyon, 1760, 4 vol. grand in-12.

(c) M. de Thou, cet excellent Historien, en racontant ce qui se passa alors en Piémont, paroît avoir copié Montluc. Comme la plupart des Modernes, qui se sont traînés sur ses pas, il place en 1551 la prise de Lans.

dopter par préférence aucun de ces Mémoires, il auroit fallu les rapprocher les uns des autres, & prendre garde sur-tout à l'esprit dans lequel ils ont été rédigés. Par rapport aux guerres de Piémont, dont parle Montluc, il n'est point surprenant qu'il ne se soit point assujéti à un ordre chronologique bien précis & bien rigoureux. Cet ordre n'entre point dans son plan; & il l'insinue clairement en plusieurs endroits de ses Mémoires. Dès qu'il n'a été ni acteur ni témoin, il se tait. Aussi s'embarasse-t-il peu des lacunes qui se rencontrent entre l'événement présent qu'il raconte, & celui qui va le suivre. En partant du plan connu de Montluc, vouloit-on placer avec une sorte de régularité les dates des faits qu'il décrit, c'étoit donc ses contemporains qu'on devoit interroger. Relativement à la guerre de Piémont ils sont en petit nombre. Les trois campagnes du Maréchal de Brissac en 1551, 1552 & 1553 se bornèrent à quelques sièges, & à des affaires de postes. Sans doute elles n'en sont pas moins glorieuses pour le Maréchal qui y déploya ses talents militaires. A cette époque les grands efforts de la France étoient dirigés vers les Pays-Bas & l'Allemagne, où Henri II marchoit en personne. Les yeux

de la nation se tournoient de ce côté-là ; & naturellement cette impulsion générale entraînoit les Ecrivains du tems. Ainsi sur les détails de ces campagnes du Maréchal de Brissac, qui l'ont immortalisé, nous n'avons, soit pour opposer à Montluc, soit pour le corriger, que les Mémoires de Boyvin du Villars. Cet Ecrivain, souvent inexact lui-même, étoit cependant témoin oculaire. On trouve encore quelques renseignemens dans le recueil de ( a ) Ribier ; & ils sont précieux à cause de l'authenticité des actes qui les contiennent. Il résulte delà que pour établir un ordre chronologique dans les Mémoires de Montluc, on doit recourir à ces sources ( b ). Voilà le parti que nous avons

( a ) On y voit , Tome II , p. 347 , une lettre de Henri II au Cardinal de Ferrare , datée du 12 Septembre 1551 , où il est fait mention de la prise de Quiers & de celle de Saint-Damien.

( b ) Les Commentaires de François de Rabutin fournissent aussi quelques notions. Mais Rabutin ne parle qu'incidemment & d'une manière sommaire de ce qui se passoit de son tems en Italie : en général il s'étend de préférence sur les opérations de l'armée que commandoit Henri II « aussi , dit-il fort laconiquement , que le » Seigneur de Brissac besogna si heureusement ( en Pié- » mont ) , qu'en 1551 il se fit maître de Quiers & de » Saint-Damian ».

454 OBSERVATIONS SUR LES MEM.

pris. En conséquence, nous prévenons le Lecteur que selon Boyvin du Villars, on ne doit point dater de 1551 le siège de Lans ( autrement dit *Lanzo* ) : cette entreprise fut projetée au commencement de Janvier 1552 ; & Lanzo capitula le 28 de ce mois.

*Fin du vingt-deuxième Volume.*



